This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES A

Abbeville

EN 1893

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
ALPH. PICARD
LIBRAIRE
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1895

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après près de soixante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-et-un Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié soixante volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-neuf volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus est en préparation.

(3) Le soixantième volume, dixième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Edgar Mareuse.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent vingt volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil ; il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nîmes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville.*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

10 DÉCEMBRE 1895

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, 25, rue Bosnières, à Caen.

ÉMILE TRAVERS, *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Compiègne, ou à M. Émile TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire.*
G. VILLERS.
le baron DE BRÉCOURT.
A. DE FORMIGNY DE LA LONDE.
A. LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.
CH. HETTIER.
G. LE COURTOIS DU MANOIR.
l'abbé VOISIN.
LUDOVIC LANGLOIS.
FERNAND HUARD.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, aux Auriols (Haute-Garonne).

2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

3. M.....

4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure et-Loir.

Inspecteur : M. l'abbé DESNOYERS, vicaire-général protonotaire apostolique, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, boulevard de la Corderie, à Limoges.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M Louis NOGUIER, à Béziers.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. de BERLUC-PÉRUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

Inspecteur : M.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

21e division.

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

Inspecteur : M.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M.

DELAGARDE (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

MOULIN (Louis), à Château-Thierry.

Allier.

Inspecteur : M.

AUBERT DE LA FAIGE (Émile), au château de Bussol, par La Palisse.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

BURE (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

LA BOUTRESSE (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante-neuf ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

Monery (L.), à Arfeuilles.
Saulnier (Maurice), à Saulcet, par Saint-Pourçain.
Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.
Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. Eysseric.

Berluc-Perussis (L. de), à Porchères, par Mane.
Chais (Maurice), à Riez.
Eysseric (Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.
Gombert (Joseph de), avocat, au château de Sainte-Euphémie, à Sisteron.
Isnard, archiviste du département, à Digne.
Maurel (l'abbé J.-M.), curé de Puymoisson.
* Ripert-Monclar (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.
Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.
Brun, architecte, 29, rue de la Paix, à Nice.
Guigou (l'abbé Émilien), vicaire, à Cannes.
Moris (Henri), archiviste du département. à Nice.
Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.
Randon (Ph.), architecte, adjoint au maire, à Nice.
Rivoli (le duc de), ancien député, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M.

Canaud (l'abbé), curé de Gravières, par Les Vans.
* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.
Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.
* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.
Montravel (le vicomte Louis de), à Burzet.
Vaschalde (Henri), à Vals-les-Bains.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* Couty, architecte, à Sedan.
Landragin (le Dr), ancien medecin militaire, à Rethel.
Lannois (l'abbé), curé de Thugny-Trugny, par Rethel.
Liebbe (E.), à Thugny, par Rethel.

PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.

VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.

* LAHONDÈS (Jules de). à Pamiers.

SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M.

ANTESSANTY (l'abbé d'), aumônier de l'hospice Saint-Nicolas, à Troyes.

BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'ATRISCO (le prince Eugène de), au château de Brienne-le-Château.

CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.

FORMONT-HYARDIN (Émile), 44, rue d'Aube, à Bar-sur-Aube.

RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.

Aude

Inspecteur : M. Jules SERRES DE GAUZY.

GAIRAUD, à Carcassonne.

* SÉGUIER (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, au château de Pontonne, par Montréal.

* SERRES DE GAUZY (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M.

* VIALETTES (l'abbé), chanoine de la cathédrale, 15, avenue Victor-Hugo, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M.

DUBAIL-ROY (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. BLANCARD.

AUBE (Ernest), avocat, 66, boulevard du Roi René, à Aix

BERRIAT, sculpteur, à Aix.

BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.

BRESC (Louis de SIGAUD DE), 17, rue du 4-Septembre, à Aix.

FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.

GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

GUILLIBERT (l'abbé), vicaire général, à Aix.

Marin de Carranrais (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

Massot (C.), 7, boulevard de la Liberté, à Marseille.

Rolland (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier du Lycée, à Aix.

Roman, photographe, à Arles.

Sabatier, fondeur, rue des Orfévres, 8, à Aix.

Savinien (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

Vayson-Bruno, conseiller général, 140, boulevard de Long champs, à Marseille.

Véran, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. A. de Formigny de La Londe.

Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.

Beaucourt (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

Beaujour, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

Benoît du Rey (Félix), ancien magistrat, rue Calibourg, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Brécourt (le baron de), ancien officier de marine, à Caen.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

Des Hameaux (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

Douin père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

Douin (Raoul), sculpteur, à Caen.

Du Ferrage, à Caen.

* Flandin, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Evêque.

* *Formigny de La Londe* (A. de), à Caen.

Foy (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* Gérard (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

* Gérard (le baron Maurice), conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

Guéret, avocat, à Vire.

Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

Guille (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, à Lisieux.

Guillouard (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Huard (Fernand), architecte, 2, rue de l'Odon, à Caen.

Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien magistrat, à Caen.

Langlois (Ludovic), notaire, rue Écuyère, à Caen.

LA PORTE (Augustin de), rue Olivier, à Lisieux.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Henry), à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (René), avocat, à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

MAHUET (Pol), au Hôme, par Cabourg.

MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), rue des Carmes, à Caen.

PRIMOIS (Joseph), 18, rue Singer, à Caen.

RIOULT DE NEUVILLE (le vicomte Louis de), à Livarot.

SAINT-QUENTIN (le comte de), député, à Garcelles, par Bourguébus.

SAMSON, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

* SAUSSE, officier de marine, place de la Préfecture, à Caen.

* SERBAT (Émile), maire de Brucourt.

TAVIGNY, à Bayeux.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

Villers (G.) à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen,

Cantal.

Inspecteur : M. le Vte DE ROCHEMONTEIX.

* CHALVET DE ROCHEMONTEIX (le vicomte Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.

MONLOUBOU (l'abbé), vicaire, à Murat.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente

Inspecteur : M.

LA CHAUME (Henry de), aux Chênes-Verts, à Cognac.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

RABEC (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* Rencogne (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.
Saint-Martin (le baron de), à Cognac.
Vallier d'Aussac (Médéric), à Aussac, par Tourriers.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.
Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle.
* Bibliothèque de Rochefort (la).
Bouyer (Léon), avocat, à Saintes.
Couneau (Émile), ancien adjoint à La Rochelle.
Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.
* Eschassériaux (le baron Eugène), ancien député, au château de Thénac, par Saintes.
Lacouloumère (Georges), à La Rochelle.
Massiou (Ernest), architecte diocésaire, à La Rochelle.
Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque à La Rochelle.
Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.
Rigabert (le docteur J.-F.), à Surgères.

Cher.

Inspecteur : M. le marquis des Méloizes.

Couet (René de), à Couet, près Sancerre.
* Des Méloizes (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.
Kersers (A. Buhot de), à Bourges.
La Guère (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.
La Guère (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.
Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.
Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul, par La Roche-Canillac.
Longy (le Dr F.), conseiller général, maire d'Eygurande.
* Pau (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.
Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Corse.

Inspecteur : M. L. Campi.

Baciocchi (André de), agent-comptable de la Compagnie transatlantique, à Ajaccio.

* Campi (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.

Carli (Romulus), conseiller d'arrondissement, à Speloncato, par Muro.

Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.

* Espérandieu (E.), capitaine au 61e régiment d'infanterie, à Bastia.

Gabrielli (Thadée), procureur de la République, à Sartène.

Guglielmi, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

Loos (Auguste), ancien officier supérieur d'artillerie, villa Bocognano, à Ajaccio.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le baron A. d'Avout.

Avout (le baron A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Beauvois (Eugène), à Corberon.

Bertin (le docteur), boulevard Sévigné, à Dijon.

Bretenière (l'abbé de), à Dijon.

Degré (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.

Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

Joliet (Charles), ancien préfet, 64, rue Chabot-Charny, à Dijon.

* Montille (Léonce de), à Beaune.

Suisse, architecte du département, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. G. Fraboulet.

La Bigne (Alexandre de), capitaine-commandant au 24e Dragons, à Dinan.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

* Fraboulet (G.), ancien juge d'instruction, à Saint-Brieuc.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges Callier.

Bourzat (Joseph), 1, avenue de la Gare, à Guéret.

* Callier (Georges), au château de Villepréaux, par Saint-Vaudry.

Cessac (le comte Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.

Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Marsac.

* Rousseau, greffier de la justice de paix, à Ahun.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux

Boisserie de Masmontet, au château de Fayolle, par Gardonne.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.

Monteil (Xavier de), au château de Cherval, par Verteillac.

* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.

Saint-Saud (A. d'Arlot, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

* Vasseur (Charles), à Siorac de Belvès.

Doubs.

Inspecteur : M. Jules Gauthier, inspecteur divisionnaire.

Boysson d'École (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

Estignard (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon,

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.

* Schaudel (L.), capitaine des douanes, à Audincourt.

Drôme.

Inspecteur : M. Vallentin.

* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

Didelot (le chanoine), archiprêtre de la cathédrale, à Valence.

Nugues (Alphonse), à Romans.

Port-Roux (E. du), à Romans.

Port-Roux (Mme E. du), à Romans.

* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.

Bernhard (J.), pharmacien, à Etrépagny,

Blanquart (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.

Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel.

Coutil (Léon), artiste-peintre, aux Andelys.

Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale de Gaillon.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.

Ferray (Édouard), adjoint. con-

seiller d'arrondissement, à Évreux.

* Fossey (l'abbé), vicaire de la cathédrale, à Évreux.

Guillard, avoué, à Louviers.

* Join-Lambert, conseiller général, au château de Livet, par Brionne.

La Balle (l'abbé Émile de), curé de La Croix-Saint-Leufroy.

Lecaudé (l'abbé), curé de Bourth.

Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.

* Lucas (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

Méry de Bellegarde (Paul), à Évreux.

* Porée (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

Quesné (Victor), au château de Montaure, par Louviers.

Quesnel (l'abbé), curé de Claville, par Évreux.

Quévilly (Henry), à Beaumesnil.

* Régnier (Louis), 59, rue Chartraine, à Évreux.

Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

Tyssandier (Léon), avocat, conseiller d'arrondissement, à Évreux.

Yanville (le comte d'), au château de Morainville, par Damville.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M.

Alvimare de Feuquières (le marquis d'), à Dreux.

Champagne, directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, à Dreux.

Coynart (A. de), commandant d'État-major en retraite, à Dreux.

Morissure (de), à Nogent-le-Rotrou.

* Reiset (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Saint-André-de-l'Eure.

* Tellot (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur: M. Paul du Chatellier.

Abgrall (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.

* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

Halna du Frétay (le baron), à Vieux-Châstel, par Quemeneven.

Le Carguet, percepteur, à Audierne.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), juge, à Uzès.
* Antoyne (Louis), à Alais.
Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nimes.
Bret (Édouard), impasse Guérin, à Nimes.
Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.
Cavalier (Gaston), 15 *bis*, rue Bernard-Aton, à Nimes.
* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.
Falgairolle (Edmond), substitut, à Nimes.
Goudard (A.-C.), à Manduel.
Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.
Laville (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.
Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.
Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.
Nier (André), 3, rue Auguste Pelet, à Nimes.
* Oberkampf de Dabrun, receveur des finances, à Alais.
Pontmartin (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.
* Revoil (A.) correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nimes.
Rouvière (François), publiciste, à Nimes.
Salles, ingénieur des ponts et chaussées, à Nimes.
Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. E. Trutat.

* Barrière-Flavy (C.), avocat, 3, rue des Arts, à Toulouse.
Bernard (Bertrand), peintre-décorateur, à Bagnères-de-Luchon.
Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.
Héron, au château Latour, par Rieumes.
Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.
Rivières (le baron Jean de), 11, rue Velane, à Toulouse.
* Solages (le comte Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.
Trutat (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Adrien Lavergne.

Boussès de Fourcaud (Louis), à Beaumarchès.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

CARSALADE DU PONT (l'abbé J. de), secrétaire particulier de l'archevêque, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* LAUZUN (Philippe), à Valence-sur-Baise.

LAVERGNE (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

Gironde.

Inspecteur : M.

BRUTAILS (A.), archiviste du département, à Bordeaux.

* *Chasteigner* (le comte Alexis de), rue Grassi, 7, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

PIGANEAU, secrétaire de la Société archéologique de la Gironde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET, conservateur du musée, à Béziers.

CASTEL (Charles), 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

COCHET (L.-H.), ancien directeur des postes et télégraphes, 11, rue Durand, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

* MEYRUEIS (Paul), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, 12, rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

* NOGUIER (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, à Béziers.

REVILLOUT, professeur honoraire à la Faculté des lettres, 51, rue de l'Aiguillerie, à Montpellier.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. LANGLOIS.

* DU BREIL, comte de LANDAL, 22, rue de la Monnaie, à Rennes.

LA BORDERIE (Arthur de), membre de l'Institut, ancien député, à Vitré.

LANGLOIS, architecte, à Rennes.

LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.

* Lemoine (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine Lenoir.

Albéric (le Révérendissime Père Dom), abbé de la Trappe de Fontgombault.

Blanchemain (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.

* *Lenoir*, curé de Châtillon-sur-Indre, chanoine honoraire.

Lenseigne, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

Rouède, à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. de Grandmaison.

* Beaumont (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.

* Biencourt (le marquis de), à Azay-le-Rideau.

Briand (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.

Chatillon (Raymond de), rue Traversière, à Tours.

Grandmaison (Ch. de), correspondant de l'Institut, ancien archiviste du département, à Tours.

* Hardion, architecte, rue Traversière, à Tours.

Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, à Tours.

* Lesourd (Paul), avocat, rue Néricault-Destouches, à Tours.

* Morry (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

Morry (Mme de), à Tours.

Palustre (Mme Léon), à Tours.

* Pic-Paris, ancien conseiller de préfecture, à Tours.

* Sagey (Louis), directeur de la Banque de France, à Tours.

Siegfried, au château de Langeais.

Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M. P. Blanchet.

Bizot (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.

* Blanchet (Paul), à Rives.

Blandin, architecte-voyer, à Vienne.

Bonjean (Joseph), à Vienne.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé Brune.

Brune (l'abbé), curé de Baume-les-Messieurs.

Guichard (l'abbé), curé de Pupillin, par Arbois.

Prost (l'abbé), curé de Parcey, par Dole.

Vuillermet (François), 2, rue du Clos, à Poligny.

Landes.

Inspecteur : M. E. Dufourcet.

Behr (Léonce de), à Gamarde.
Bessellère (l'abbé), curé-doyen de Roquefort.
Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, à Dax.
Camiade (Georges), à Dax.
Départ (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.
Dufourcet (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.
Gabarra (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le marquis de Rochambeau.

Bodard de La Jacopière (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.
Bontant (l'abbé), curé de Montrichard.
* Courtarvel (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.
Delaune (Jules), ancien avoué, à Romorantin.
Guignard de Butteville (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.
* Hardel (l'abbé), curé de Vineuil.
Haugou (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.
* Inghuem (le comte d'), à Saint-Loup, Mur de Sologne.
Préville (l'abbé de), curé de la Trinité, à Vendôme.
* Rochambeau (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, par Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M le vicomte de Meaux.

* Avaize (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.
Barbat (le docteur), à Charlieu.
Brassart (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.
Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.
Coadon (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.
* Déchelette-Despierres (Joseph), manufacturier, à Roanne.
Desjoyaux (Joseph) au Grand-Clos, par Saint-Galmier.
Durand (Vincent), à Allieu, par Boën.
Fréminville (J. de La Poix de), archiviste du département, à Saint-Étienne.
Gérard, architecte, à Saint-Étienne.
Gonnard (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.
* Jeannez (Ed.), à Roanne.
Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.
Poinat (Jules), avoué, à Saint Étienne.

Poncins (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.

Sivet (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.

* Testenoire - Lafayette père, notaire honoraire, à Saint-Étienne.

Testenoire-Lafayette (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.

* Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

Thiollier (Noël), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

Vier (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

* Viry (Octave de), au château de Noirétable.

Loire (Haute).

Inspecteur : M. A. Vernière.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

* Casati (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.

Jacotin (Antoine), au Puy.

Malaval (Fernand de), au Puy.

Maulde (Mme de), née de Maricourt, au Puy.

Vernière (Antoine), avocat, à Brioude.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis de l'Estourbeillon.

Bougoin (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.

* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.

Courson de La Villeneuve (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, à Nantes.

Hulot de Collart de Sainte-Marthe (le baron Jules), 25, rue Saint-Donatien, à Nantes.

Kervenoaël (vicomte Émile de Jouan de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

* Kerviler (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.

La Nicollière-Teijero (Stephen de), à Nantes.

* Legendre (A.), architecte diocésain, 6, rue Morand, à Nantes.

L'Estourbeillon (le marquis de), au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon, et 24, rue du Drezen, à Vannes.

L'Estourbeillon (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Perrion (Charles), 1, quai Duquesne, à Nantes.

* Riardant (Charles), 6, place Royale, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers, inspecteur divisionnaire.

Beaucorps (le vicomte Maxime de), archiviste-paléographe, 3, rue Saint-Pierre-Lentin, à Orléans.

Charpentier (Paul), avocat, 10, rue des Charretiers, à Orléans.

Courtot, intendant militaire du 5e corps, à Orléans.

* Desnoyers (l'abbé), protonotaire apostolique, vicaire général, directeur du musée archéologique, à Orléans.

Des Francs (François), 21, rue de Recouvrance, à Orléans.

* Dumuys (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

Fougeron (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

Herluison (H.), libraire-éditeur, rue Jeanne d'Arc, à Orléans.

* Jarry (Louis), 8, place de l'Étape, à Orléans.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Pommier, juge d'instruction, à Orléans.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue de Bourgogne, à Orléans.

Roberdeau (le docteur), médecin-major au 32e régiment d'artillerie, à Orléans.

Royer-Collard (Paul), au château de Thou, par Bommy.

Tranchau, inspecteur honoraire d'Académie, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

Calmon (Cyprien), statuaire, à Cahors.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Depeyre (Étienne), 53, boulevard Nord, à Cahors.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. Tholin.

* Tholin, archiviste du département, à Saint-Cirq.

Lozère.

Inspecteur : M.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte Lair, inspecteur divisionnaire.

Charil de Ruillé (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

* Chesneau (Alfred), 21, rue Boreau, à Angers.

Chevalier (l'abbé), 14, cour Saint-Laud, à Angers.

Farcy (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

JEUX (de), au château de Bordes, par Pontigné.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

MATHIEU (S. G. Mgr), évêque d'Angers.

* MICHEL (Auguste), conservateur du Musée d'Archéologie, 58, rue Boisnet, à Angers.

ROFFAY, architecte, à Saumur.

TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

Manche.

Inspecteur : M.

ADAM (l'abbé), vicaire de N.-D. d'Alleaume, à Valognes.

* BAILLIENCOURT (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.

LEGRAS (Léon), à Granville.

LE MESLE (l'abbé), curé de Savigny, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

ROUGÉ (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph DE BAYE, inspecteur divisionnaire.

* BAYE (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.

CHEVALLIER (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

COUNHAYE, à Suippes.

COYON (Charles), à Beine.

* DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims.

GIVELET (Charles), rue de la Grue, à Reims.

GOULET-GRAVET (F.), négociant, 21, rue Buirette, à Reims.

* HAUSSAIRE (François), peintre-verrier, rue Lesage, à Reims.

JADART (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

* MATOT (Henri), libraire-éditeur, à Reims.

MILLARD (l'abbé), curé de Oyes, par Baye.

MOREL (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims

MOREL (l'abbé Émile), chanoine honoraire de Verdun, 3, rue de Sedan. à Reims.

NICAISE (Auguste), à Châlons.

POISEL, architecte, à Châlons.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), vice-président de la Société des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.

WERLÉ (le comte), à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul DE FARCY.

BRETONNIÈRE (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.
CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.
* FARCY (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.
GARNIER (Louis), architecte, à Laval.
HÉLIAND (Joseph d'), 10, rue Saint-André, à Laval.
MAILLARD (l'abbé), curé de Gennes.
MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.
POINTEAU (l'abbé), aumônier de l'hospice, à Craon.
RAVAULT, notaire, à Mayenne.
RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN, inspecteur divisionnaire.

* GERMAIN (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.
PAYARD (Émile), directeur des cristalleries de Baccarat.
WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M.

ENARD (l'abbé), curé-doyen de Gondrecourt.
HANNION (l'abbé), aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.
LEBARQUE (l'abbé), curé de Septsarges et Cuisy, par Montfaucon-d'Argonne.
LORAUX (l'abbé), curé de Grand-Verneuil, par Montmédy.

Morbihan.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel*, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.
BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Vannes.
LALLEMENT (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur : M.R. DE LESPINASSE.

LESPINASSE (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.
* SAINT-VENANT (J. BARRÉ de), inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. le comte DE CAULAINCOURT.

AMYOT, lieutenant-colonel d'infanterie, à Valenciennes.
BERTEAUX (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée-Conception, à Cambrai.
BONVARLET (A.), consul de Da-

nemark, 6, rue Nationale, à Dunkerque.

CANET (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.

CAULAINCOURT (le comte Anatole de), 6, rue de Négrier, à Lille.

COULON (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

DECROIX (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

DEHAISNES (Monseigneur), prélat de la maison de S. S., à Lille.

DESMOTTES (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.

EECKMAN (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

FAVIER (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

LE GLAY (André), avocat, à Douai.

LEVÉ, juge au tribunal civil, à Lille.

MAURICE (Jules), élève de l'École des Hautes-Études, à Douai.

PONCELET (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

* QUARRÉ-REYBOURBON (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

ROUSSEL (François), architecte, à Cambrai.

* SUDRE (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

TOUSSAINT (Jules), avocat, 41, rue Saint-Albin, à Douai.

VILLETTE (Jules), vice-président du tribunal civil, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, inspecteur divisionnaire.

AUMALE (S. A. R. le duc d'), à Chantilly.

BARRET (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

BELLOU, pharmacien, à Formerie.

* BONNAULT D'HOUËT (le baron de), à Compiègne.

BONNAULT D'HOUËT (Mme la baronne de), à Compiègne.

Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

CHEVALLIER (Mme R.), au Bois de Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

DUBLOC (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte de), à Compiègne.

LAC (Jules du), à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte G. de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

LEMAN (Charles), à Compiègne.

* Magnienville (Roger de), à Compiègne.
Manuel (l'abbé), curé de la Chapelle-en-Serval.
* Marsaux (l'abbé), curé-doyen de Chambly.
* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.
* Poul (Mme de), à Compiègne.
Sorel (Alexandre), président du tribunal civil, à Compiègne.
Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.
Vatin (Eugène), juge de paix, à Senlis.
Vatin (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. G. Le Vavasseur.

Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.
Desvaux (l'abbé), curé de Feings, par la Chapelle-Montligeon.
* Dubois-Guchan (Gaston), à Séez.
* Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon.
Le Cointre (Eugène), à Alençon.
Le Vavasseur (Gustave), conseiller général à La Lande-de-Lougé, par les Yveteaux.
* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.
Vigneral (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M.

Cardevacque (Adolphe de), à Arras.
Decroos (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.
* Enlart (Camille), archiviste-paléographe, au château d'Airon-Saint-Vaast, par Montreuil-sur-Mer.
Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.
Legrand (Charles), avocat à Saint-Omer.
Pagart d'Hermansart, correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer.
Plancouard (Léon), directeur des établissements d'instruction publique de la ville de Paris, à Berck-sur-Mer.
Sens (Georges), à Arras.
Willame (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. le Dr Plicque.

Aurelle (le vicomte d'), à Clermont-Ferrand.
Cluzel (le chanoine Gérard), curé de Saint-Joseph, à Clermont-Ferrand.
Dourif (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

* Girard (le docteur), député, à Riom.
* Plicque (le docteur), à Thiers.
Pontgibaud (le comte de), au château de Pontgibaud.
* Rouchon (Gibert), archiviste du département, à Clermont-Ferrand.
Rougane de Chanteloup (le comte), à Clermont-Ferrand.
Rougier, substitut, à Clermont-Ferrand.
Teillard de Chardin (Emmanuel), à Sarcenat, par Clermont-Ferrand.
Touttée de Champgarand (Gabriel), avocat, à Riom.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. Planté, inspecteur divisionnaire.

Barthety (Hilarion), à Lescar.
Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.
* Lafond (Paul), à Pau.
Picot (Émile), conservateur-adjoint du Musée, à Pau.
* Planté (Adrien), ancien député, maire d'Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. de Cardaillac.

Cardaillac (X. de), avocat, à Tarbes.
Rosapelli (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

Rhône.

Inspecteur : M. Vachez.

* Benoist, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.
Boissieu (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.
Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.
* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.
* Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général, à Lyon.
Condamin (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 4, rue du Peyrat, à Lyon.
Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.
Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.
* Morin-Pons, banquier, 12, rue de la République, à Lyon.
Poidebard (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.
* Poidebard (William), 11, rue de Jarente, à Lyon.
Vachez (A.), avocat, 24, rue de la Charité, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules DE BUYER, à La Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, inspecteur divisionnaire.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

DES TOURNELLES (le baron Vital). au château de Trary, à Charolles.

* VIREY (Jean), au château de Ruffey, par Senecey-le-Grand.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert TRIGER.

* ALBIN (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

BARBE (Henri), à Conlie.

BERTRAND DE BROUSSILLON (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

BOURGUIGNON, ingénieur-architecte, au Mans.

CHAPPÉE (Jules), 1, place Saint-Savin, au Mans.

* FLEURY (Gabriel), imprimeur, à Mamers.

GALPIN (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.

LA SELLE (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.

LIGER, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

MENJOT D'ELBENNE (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* PAILLARD-DUCLÉRÉ, ancien député, membre du Conseil général, à Montbizot, par Ballon.

POTTIER (l'abbé), curé de Luceau, par Château-du-Loir.

QUATREBARBES (la vicomtesse de), château de la Roche, par Vaas.

* SINGHER (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.

SOYER, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.

* TRIGER (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

VAISSIÈRE (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

* VIENNAY (le vicomte Guy de), au château de Juillé, par Beaumont-sur-Sarthe.

Savoie.

Inspecteur : M.

BELAT, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Seine (1).

Inspecteur : M.

* Aubrun, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

Baudouin (Henri), 8, rue Royale.

Bescher, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Billaudeau (Alphonse), 14, rue Chauveau-Lagarde.

Bitard (Paul), 48, rue des Bernardins.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 3, rue Turgot.

Boisguéret de La Vallière (H. de), 25, rue Denfert-Rochereau.

Bonnechose (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

* Bouillet (l'abbé), vicaire à la Trinité, 3, rue de la Trinité.

Bournon (Fernand), archiviste-paléographe, 12, rue Antoine-Roucher.

Brenot, 22, rue du Général-Foy.

Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 10, rue Solférino.

Broglie (le prince de), député, 48, rue de la Boétie.

Bucquet (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles.

Casati (Ch.), conseiller honoraire à la Cour d'appel, 16, rue de Vigny.

Castonnet des Fosses (H.), avocat, 12, rue de Beaune.

Chardin (Paul), 2, rue des Pyramides.

* Coudret (Albert), 72, avenue Victor-Hugo.

Courajod (Louis), conservateur au musée du Louvre, 43, rue Vital.

Croizier (le marquis de), 10, boulevard de la Saussaye, à Neuilly-sur-Seine.

Daguerre (A.), 5, cité Malesherbes.

Dassy (Léon), 7, rue Lagrange.

Decron (Léopold), architecte, 36, rue de la Chaussée-d'Antin.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Desmottes (Mme A.), même adresse.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire-adjoint de l'Académie de méde-

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

cine, 49, rue des Saints-Pères.

DUSSAQ (Maurice), 88, avenue Kléber.

DUVAL (Gaston), élève de l'École des Chartes, 24, rue de Lisbonne.

GAYRAUD (Paul), 97, boulevard Malesherbes.

GODEFROID (Léon), 1 *bis*, rue Godefroy, à Puteaux.

GRELLET (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

* HOCHON (Benoît), 59 *bis*, rue du Rocher.

* JOANNE (Paul), 16, rue Soufflot.

KLIPSCH-LAFITTE (Édouard), 10, rue de la Paix.

KOZIOROWICZ, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain.

LACAVE-LAPLAGNE (Jean), 8, rue Pasquier.

LAFOLLYE (Paul), architecte, 34, rue Condorcet.

LA GRANGE (le baron Amaury de), 197, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

* *Lair* (Jules), directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

LAIR (Mme Jules), 204, boulevard de la Villette.

* LASTEYRIE (le comte R. de), membre de l'Institut, député, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

LAURIÈRE (Ferdinand de), 7, rue d'Aguesseau.

* LE BLANC-HARDEL (F.), 18, rue Demarquay.

LE BLANT (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

LEFÉBURE (Edouard), 217, boulevard Saint-Germain.

* LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), ancien bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 5, rue de Téhéran.

* LÉGER (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

LEGRIEL (Paul), architecte, 83, rue de Lille.

* LEMUET (Léon), 9, boulevard des Capucines.

* LÉVIS-MIREPOIX (le duc de), 55, rue de Varennes.

LUCAS (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque.

MAIRE (Albert), à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

MARCHANDON DE LA FAYE (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

MICHAU (Alfred), 93, boulevard Saint-Germain.

* MICHEL (André), 59, rue Claude Bernard.

MOUTON-DUVERNET, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche.

MOWAT (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

MÜNTZ (Eugène), membre de l'Institut, 14, rue de Condé.

* NODET (Henri), architecte des monuments historiques, 14, rue Saint-Guillaume.

OUDIN (Roger), 15 *bis*, rue Moncey.

PIET-LATAUDRIE (Charles), 14, avenue de Messine.

* PINOTEAU (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac.

PINOTEAU (le baron) Maurice, ingénieur civil, 5, rue de la Chaise.

POLAK (Maurice), artiste-peintre, 29, boulevard des Batignolles.

* POMMEREU (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), orfévre, 3, rue Cassette.

PUYBAUDET (Guy du), élève de l'École des Chartes, 101, rue de Miromesnil.

* QUANTIN (A.,) 6, rue du Regard.

* QUÉVILLON, lieutenant-colonel breveté d'infanterie, 27, rue du Champ-de-Mars.

RAPINE (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

REFUGE (Edgard de GOURIO de), 12, rue Ribera, à Auteuil.

* RIVIÈRE (Louis), 61, rue d'Anjou.

* ROHAULT DE FLEURY (Georges), 12, rue d'Aguesseau.

ROQUETAILLADE (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 27, rue Bonaparte.

ROYS (le marquis Ernest des), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* SAINT-PAUL (Anthyme), 6, rue des Chartreux.

* SAINT-PAUL (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

SAINT-PRIX (Xavier de), 94, boulevard Malesherbes.

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 27, avenue d'Antin.

SERBAT (Louis), élève à l'École des Chartes, 138, avenue des Champs-Élysées.

SOLEAU (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes.

* STEIN (Henri), 38, rue Gay-Lussac.

SURIREY (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

TAISNE (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

* THÉDENAT (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

VASNIER (H.-A.), 167, boulevard Malesherbes.

* VAULOGÉ (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot.

* VILLEFOSSE (Antoine HÉRON DE), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 15, rue Washington.

* VOGUÉ (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

WAZIERS (le comte Louis de), 8, rue de Varennes.

YANVILLE (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny.

Seine-Inférieure.

Inspecteur: M. Léonce DE GLANVILLE.

BARBIER DE LA SERRE, inspecteur des forêts, 26, rue Beffroy, à Rouen.

BARTHÉLEMY, architecte, 12, place Cauchoise, à Rouen.

BEAUREPAIRE (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

BECQUET, juge de paix, à Londinières.

BRAQUEHAIS (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

CHAVENTRÉ, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

*COUTAN (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

ÉDOUARD (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

ESTAINTOT (le comte Robert d'), avocat, 9, rue des Arsins, à Rouen.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association Normande, 19, rue du Bourg-l'Abbé, à Rouen.

HOMAIS, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, a Rouen.

LEFEBVRE (l'abbé), faubourg Assiquet, à Montivilliers.

LE MIRE (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

LORMIER (Charles), avocat, rue Racine, à Rouen.

LOTH (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

MARANDE (Max), 1, rue Saint-Michel, au Havre.

NAËF (Albert), architecte, 75, boulev. de Strasbourg, au Havre.

PALLIÈRES (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

PREVOST (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur: M.

COLLET (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

SARAZIN (l'abbé Marie), curé de Jouarre.

Seine-et-Oise.

Inspecteur: M. le comte A. DE DION, inspecteur général.

CARON (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* Dufour (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* Fourdrignier (Édouard), entreposeur des tabacs, 112, Grande-Rue, à Sèvres.

Grave, pharmacien, à Mantes.

Guyot (Joseph), au château de Dourdan.

Lefaivre (Albert), ministre plénipotentiaire, 23, rue Saint-Médéric, à Versailles.

Lorin (F.), avoué, à Rambouillet.

Marquis (Léon), à Étampes.

Martin-Sabon, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

Perry de Scultéty (Mme), à Montfort-l'Amaury.

* Schenck (A.-F.-A.), artiste-peintre, à Écouen.

Trubert, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. Ledain.

* Cumont (le marquis de), à la Roussière, par Mazières-en-Gâtine.

* La Rochebrochard (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, au château de Boissoudan, par Champdeniers.

Somme.

Inspecteur : M. A. Janvier.

Ault du Mesnil (G. d'), rue de l'Eanette, à Abbeville.

Boucher de Crèvecœur (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

* Danicourt (l'abbé), curé de Naours, par Villers-Bocage.

Delignières (Émile), avocat, à Abbeville.

Du Grosriez (Fernand), à Abbeville.

* Durand (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

Florival (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

Guyencourt (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

Janvier (A.), boulevard du Mail, à Amiens.

Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque, à Abbeville.

Le Sueur (l'abbé E.), curé d'Éronelle, par Pont-Rémy.

Macqueron (Henri), à Abbeville.

* Oudin (Ernest), conseiller à la Cour d'appel, 9, rue Porion, à Amiens.

Poilly (A. de), conseiller général et maire, à Abbeville.

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de

la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* PRAROND (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

RICQUIER (O.), percepteur, à Oisemont.

* SOYEZ (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

* VALOIS (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

VAYSON (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. ROSSIGNOL.

FORT (l'abbé), curé de Teillet par Alban.

MADRON (Henri de), à Cadalen.

MIQUEL (J.), géomètre, à Mazamet.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.

ROSSIGNOL (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.

TOULOUSE-LAUTREC (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.

VIVIÈS (Timoléon de), au château de Viviès, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. POTTIER.

DU FAUR (Prosper), à Larrazet.

MONTBRISON (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

OLIVIER (Germain), achitecte, à Montauban.

* POTTIER (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur :

* AUBENAS, ancien magistrat - ancien maire de Fréjus.

BOYER, architecte, à Hyères.

DECUERS (Séverin), maire, à Fréjus.

GIBELIN (l'abbé Édouard), curé du Muy.

OLLIVIER (l'abbé), à Porquerolles.

VERLAQUE (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. DUHAMEL.

BARRÈS, ancien bibliothécaire de la ville de Carpentras.

BIRET (Noël), à Avignon.

DELOYE (Auguste), ancien conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.

DUHAMEL (Léopold), archiviste du département, à Avignon.

EYSSERIC (Joseph), à Carpentras.

FAUCHER (Paul de), à Bollène.

GUYON (Louis de), à Vaison.

* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.

REQUIN (l'abbé), curé de Jonquerettes, par Avignon.

* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), 17, rue Petite-Sannerie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René Vallette.

Ballereau (Léon), architecte, à Luçon.
Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.
* Ledain (B.), rue de la Baume, à Poitiers.
Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.
Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine, 9, boulevard de la Corderie, à Limoges.
Fage (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.
* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges.
* Tixier (Jules), architecte, 34, boulevard Gambetta, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

Farnier (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. Julliot.

Julliot (G.), 6, rue Drappès, à Sens.
Petit (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.
Roblot (Bénoni), architecte, à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Palanque (Charles), 55, rue Rovigo, à Alger.
Trémeaux, à Tipaza.

Département de Constantine.

DELAPART (l'abbé), curé de Tébessa.

JULIEN-LAFERRIÈRE (S. G. Mgr), évêque de Constantine.

SAQUI (Marcel), publiciste, à Constantine.

RÉUNION (Ile de la).

AVON (le chanoine), vicaire-général, à Saint-Denis.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lœrsch (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Noüe (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

ANGLETERRE.

Dillon (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

Franks (Sir Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

Freemantle (le chanoine), D. D., à Cantorbéry.

Freshfield (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

Godfray (Mme H.-N.), même adresse.

Gosselin (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

Green (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

Jones (Herbert), de l'Institut royal archéologique de la Grande-Bretagne, 15, Montpelier Row, Blackheath, à Londres.

Langhorne (le Rév. W. H.), recteur, Over Worton, près Oxford.

Le Cornu (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

Stephenson (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

Weale (James), Kensington Museum, à Londres.

* Wilson (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

Wilson (Mme S. F.), même adresse.

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

Béquet (Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Namur.

Béhault de Dornon (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

Béthune (Mgr le baron), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

Béthune (le baron), membre de la députation provinciale, à Oost-Rosebeke, par Gand.

Béthune (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

* Blomme (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

Bruyenne (Justin), architecte, à Tournai.

Cloquet (L.), professeur à l'Université de Gand.

Delvigne (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

Devillers (Léop^d), président du Cercle archéologique, à Mons.

Dognée (Eugène), à Liège.

*Donnet (Fernand), bibliothécaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 22, Longue-Rue Lozane, à Anvers.

Francart (A.), avocat, à Mons.

Genard (P.), conservateur des archives, à Anvers.

Goblet d'Alviella (le comte), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Hagemans, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

Haulleville (le baron P. de), directeur du Musée royal d'antiquités, à Bruxelles.

Helbig (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, à Liège.

Henrard (le lieutenant-général Paul), 56, rue Marie-de-Bourgogne, à Bruxelles.

Hubert (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

Huguet (le chanoine), à Tournai.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

Jonghe (le vicomte B. de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

La Roche de Marchienne (Émile de), à Harvengt, près Mons.

Le Roy, professeur à l'Université de Liège.

Loë (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nédonchel (le comte de), président de la Société historique de Tournai.

Nève (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeek), à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire-adjoint de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Saintenoy (Paul), architecte, 76, rue de l'Ermitage, à Bruxelles.

Schuermans, de l'Académie d'Archéologie de Belgique, premier président de la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van der Haeghe (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vinck de Winnezeele (le baron A. de), secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wagener, administrateur de l'Université, à Gand.

Wauwermans (le lieutenant-général), président de la Société roy. de géographie, à Anvers.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

Lichtlé (l'abbé), à Odensée (Fionie).

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Coello y Quesada (S. E. Don Francisco), colonel du génie en retraite, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 23, Serrano, à Madrid.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, membre de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Girbal (Don Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

MORALES DE LOS RIOS (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

OLANO (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à Saint-Sébastien.

OLORIZ (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

O'REILLY (S. E. Don Antonio Bernal de), consul général en retraite, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

PAVIA Y BIRMINGHAM (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

SAAVEDRA (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

SORALUCE (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint Sébastien.

TOGORES (Don Antonio Roca de), à Madrid.

URIARTE (Don Carlos), directeur de l'Institut, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

ÉTATS-UNIS.

FROTHINGHAM Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* LUDLOW (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

* POTTER (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

WAGNER, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

RIVETT-CARNAC (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

BRIVIO (le marquis Giacomo), à Milan.

CARTERON (Pierre), consul général de France, à Milan.

CASCAVILLA (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

CESA-BIANCHI (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

GAROVAGLIO (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Como, 18, via Pesce, à Milan.

GROSSI (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

GIUSTINIANI BANDINI (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

INGANNI (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

MINERVINI (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

PECCI (le comte Camille), à Rome.

PIGORINI (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

Hezenmans (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Pleyte (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al^), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

* Da Silva (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

ROUMANIE.

Tocilesco (le prof. Gr.), sénateur, membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

Ouvaroff (la comtesse), président de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

Landberg-Hallberger (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

Bernouilli (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

Bernouilli (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BORN (le prof. Stéphen), président du Comité du musée de peinture, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FELLEMBERG - BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur a l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

NÉCROLOGIE

1er Décembre 1894. — 6 Décembre 1895.

Abzac de La Douze (le marquis d'), à Borie-Petit (Dordogne).

Campion (Alfred), *secrétaire du Comité permanent de la Société*, à Caen.

Espous (le comte d'), à Montpellier.

Gréau (Julien), à Paris.

Huard, à Arles.

Lambert, à Rouen.

La Sicotière (Léon Duchesne de), sénateur, correspondant de l'Institut, *inspecteur de l'Orne*, à Alençon.

Levainville, ancien préfet, à Paris.

Livet (le chanoine), curé de N.-D.-du-Pré, au Mans.

Loustau (Gustave), à Crépy-en-Valois (Oise).

Méresse (Charles), à Compiègne.

Révérend du Mesnil (le vicomte), au château de Daron (Saône-et-Loire).

Sarazin (l'abbé), à Jouarre (Seine-et-Marne).

Tandeau de Marsac (le chanoine), à Limoges.

Fiorelli, sénateur, membre de l'Institut de France, à Rome.

Geelhand de Merten (le baron), à Bruxelles.

Menabrea (S. E. le comte), ancien ambassadeur, à Turin.

COMPTE DES RECETTES & DÉPENSES

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1894

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIETE

Arrêté par le Comité permanent dans la séance du 25 janvier 1895.

RECETTES.

Encaisse au 1er janvier 1894	502 fr.	35
Rente 3 °/₀. Trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1894	2.000	»
Rente 3 °/₀, amortissable, léguée par M. de Caumont, mêmes trimestres	540	»
Rente 3 °/₀, au porteur, mêmes trimestres . . .	164	25
Cotisations recouvrées sur 1893.	3.840	»
Id. id. 1894.	1.780	»
Boni du Congrès de La Rochelle	610	50
Vente de livres.	32	»
Total.	9.469 fr.	10

DÉPENSES.

Achat de rentes 3 °/₀ (cotisations rachetées) . .	166 fr.	20
Frais de recouvrement.	182	»
Frais de correspondance, affranchissements, chargements, etc.	205	50
Frais de bureau des secrétariats.	50	»
A reporter. . .	603 fr.	70

Report. . .	603 fr.	70
Distribution de publications par les libraires, hors Caen	20	50
Impressions diverses.	169	25
Impression et expédition du Congrès de Besançon.	4.372	75
Impressions pour le Congrès de La Rochelle . .	319	45
Id. du Guide du Congrès de La Rochelle.	67	20
Loyer d'un appartement pour le dépôt de livres.	200	»
Traitement du concierge et chauffage.	65	»
Souscription aux Œuvres de Mgr Barbier de Montault.	20	»
Fouilles des piles d'Ébéon et de Pirelongue (MM. le Dr Guillaud et le commandant Cantaloube). . . .	100	»
Médailles et jetons.	580	15
Frais généraux d'administration.	100	»
Excursions archéologiques.	1.500	»
Subvention au *Bulletin Monumental*	500	»
Gratifications diverses.	55	»
Couronnes et lettres pour les obsèques de MM. de Laurière et Palustre	300	50
Total.	8.973 fr.	50

BALANCE.

Recettes	9.469 fr.	10
Dépenses	8.973	50
Excédant.	495 fr.	60

Le Trésorier,

Émile Travers.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXe SESSION

TENUE

A ABBEVILLE

EN 1893

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de la Somme depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis soit par les sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans le département de la Somme. — Indiquer l'influence considérable exercée sur les études préhistoriques par Boucher de Perthes et signaler les éléments fournis à ces études par les découvertes d'Abbeville et de Saint-Acheul.

3. Signaler les monuments romains mis au jour

depuis trente ans dans la Picardie et notamment les substructions constatant l'importance d'Amiens à l'époque romaine.

4. Faire connaître les traces laissées par les invasions normandes sur les côtes de la Picardie et dans l'intérieur, le long des cours d'eau remontés par les Normands. — Déductions à tirer à cette occasion de l'étude des noms de lieux.

5. Décrire les principaux monuments d'architecture religieuse de la région (diocèses d'Amiens et de Boulogne) aux différentes époques, et indiquer les caractères particuliers des édifices romans, gothiques et de la Renaissance.

6. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux et les édifices civils dans les villes et les campagnes.

7. Déterminer le caractère et la date des souterrains creusés ou utilisés au moyen âge en Picardie. — Dans quelles circonstances ont-ils servi pour la défense et l'approvisionnement des habitants ?

8. Étudier les œuvres des artistes picards et de ceux qui ont habité le pays et y ont laissé de leurs œuvres. — Signaler l'importance exceptionnelle des travaux des graveurs abbevillois.

9. Déterminer l'essor donné aux beaux-arts dans le Nord de la France par les confréries et notamment par celles du Puy d'Amiens et du Puy d'Abbeville.

10. Étudier l'influence exercée sur les arts en Picardie par les Anglais et les Flamands, soit à l'époque de

la domination anglaise, soit pendant le gouvernement des ducs de Bourgogne.

11. Signaler l'emploi fréquent du bois sculpté au XVIe siècle dans la construction des églises rurales et des maisons. — Indiquer aussi les caractères de l'école de sculpture picarde dans les objets mobiliers.

12. Décoration et mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, tapisseries, objets d'orfèvrerie, meubles, etc., conservés dans la région, soit dans les églises et les monuments publics, soit dans les collections particulières.

13. Décrire les objets d'art exécutés en Picardie et conservés aujourd'hui en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

14. Archéologie navale. Faire connaître les différentes espèces de navires de guerre et de commerce construits dans les ports de la Manche depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIe siècle. — Décrire leurs formes, analyser les documents pouvant fournir des renseignements sur leur construction, leurs équipages et leurs navigations.

15. Étudier les œuvres des cartographes abbevillois ; montrer leur importance dans l'histoire de la géographie.

16. Étudier les différentes industries locales au moyen âge et jusqu'à la Révolution : exploitation des tourbières, fabrication des étoffes de laine et de fil, baracans et draps d'Abbeville, velours d'Amiens, serrurerie du Vimeu, fabriques de céramique, corderie, etc. — Faire connaître les conditions de fabrication, les règlements

et statuts, les prix de façon et de vente, ainsi que les débouchés des produits de ces industries.

17. Épigraphie, campanographie, numismatique et sigillographie. — Indiquer les inscriptions curieuses, faire connaître les monnaies et les médailles, ainsi que les sceaux concernant la Picardie restés inédits jusqu'à ce jour.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

L. PALUSTRE,
Directeur honoraire
de la Société.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE,
Secrétaires généraux de la Société.

E. TRAVERS,
Trésorier de la Société.

HENRI MACQUERON,
Secrétaire de la Société
d'Emulation d'Abbeville,
Secrétaire général du Congrès.

WIGNIER DE WARRE,
Trésorier
du Congrès.

A. JANVIER,
Inspect' de la Société
pour la Somme.

E. DELIGNIÈRES, ALCIUS LEDIEU, G. D'AULT-DUMESNIL,
GONTIER, J. VAYSON,
Membres de la Commission d'organisation

ORDRE DES REUNIONS

ABBEVILLE

Mardi 27 Juin. 1 heure 1/2. Séance d'ouverture, à l'Hôtel-de-Ville d'Abbeville.

3 heures 1/2. Visite des églises et monuments de la ville.

8 heures 1/2. Séance.

Mercredi 28. Excursion à Rambures et à Airaines.

7 heures du matin. Départ en voiture, arrêt à Huppy.

10 heures. Visite au château de Rambures.

11 heures 1/2. Départ pour Oisemont.

Midi. Déjeuner à Oisemont.

2 heures. Départ d'Oisemont, par Allery.

4 heures. Visite d'Airaines.

6 heures 24. Départ en chemin de fer d'Airaines. Arrivée à Abbeville à 7 heures 10 du soir.

Jeudi 29. 8 heures 1/2. Séance. — Excursion à Eu et au Tréport.

11 heures 30. Départ en chemin de fer pour Eu. Visite d'Eu et du Tréport. Dîner au Tréport.

9 heures 8 du soir. Départ du Tréport en chemin de fer. Arrivée à Abbeville à 10 heures 13.

Vendredi 30. 9 heures du matin. Visite du Musée Boucher de Perthes.

1 heure. Visite de la Bibliothèque, du Musée d'Abbeville et du Ponthieu, et de maisons particulières.

4 heures. Séance.

Samedi 1er Juillet. Excursion à Rue, au Crotoy et à Saint-Valery-sur-Somme.

6 heures 45 du matin. Départ en chemin de fer pour Rue. Visite de la chapelle du Saint-Esprit.

9 heures. Départ en voiture pour le Crotoy.

10 heures. Déjeuner.

Midi. Départ en bateau pour Saint-Valery, à travers la baie de Somme.

1 heure. Visite de Saint-Valery.

5 heures 58. Départ en chemin de fer, arrivée à Abbeville à 6 heures 33.

Dimanche 2. 8 heures du matin. Excursion aux gisements préhistoriques de Menchecourt et de Moulin-Quignon.

1 heure 1/2. Séance.

6 heures 1/2. Banquet.

Lundi 3. Excursion à Fontaine-sur-Somme, à Berteaucourt et à Naours.

6 heures 44. Départ en chemin de fer pour Fontaine. Visite de l'église.

8 heures 6. Départ de Fontaine, arrivée à Berteaucourt à 8 heures 56. Visite de l'église.

10 heures. Départ en voiture pour Naours.

Midi. Déjeuner.

2 heures. Visite des souterrains de Naours.

5 heures. Départ en voiture pour Canaples.

7 heures 24. Départ en chemin de fer, arrivée à Abbeville à 8 heures 58.

Mardi 4. 9 heures du matin. Séance.

Excursion à Saint-Riquier. Départ en voiture à midi 1/2, retour à 6 heures du soir.

8 heures. Séance de clôture.

EXCURSION DANS LE SUD DE L'ANGLETERRE

Comtés de Kent et de Sussex

Mercredi 5 juillet. Départ d'Abbeville à 10 heures 30 du matin. Arrivée à Calais à 12 heures 25, et à Douvres à 2 heures 25. Hôtel-de-Ville, Château, Musée, etc.

Dîner à 6 heures. Départ à 8 heures du soir pour Cantorbéry. Arrivée à 9 heures 5.

Jeudi 6. A 9 heures, visite d'une partie de la ville, le Château, la Cathédrale et ses dépendances. L'après-midi, continuation de la visite de la ville, le monastère des Augustins.

Vendredi 7. Départ pour Rochester à 7 heures 22; Arrivée à 8 heures 37. Cathédrale, Château. Dans l'après-midi, excursion en voiture à Cobham, château de Lord Darnley.

Samedi 8. Départ à 7 heures 56 du matin. Arrivée à Maidstone à 8 heures 26. Musée, Cathédrale. Départ à 11 heures 36 pour Sevenoaks. Départ pour Battle à 1 heure 32. Arrivée à 2 heures 43. Visite de l'Abbaye de la Bataille. Départ à 5 heures 48. Arrivée à Hastings à 6 h. 8.

Dimanche 9. Visite de la ville et des environs.

Lundi 10. Départ pour Ashford à 9 heures 15. Arrivée à 10 heures 18 ; à 10 heures 36, départ pour Folkestone. Arrivée au port à 11 heures 12. Embarquement. Départ de Folkestone à 11 heures 55. Arrivée à Boulogne-sur-Mer à 2 heures 15 du soir.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1893

Président du Congrès :

M. le comte DE MARSY.

Secrétaire général :

M. Henri MACQUERON.

Trésorier :

M. Charles WIGNIER DE WARRE.

Commission d'organisation :

MM. É. DELIGNIÈRES, Alcius LEDIEU, G. D'AULT DUMESNIL. GONTIER, J. VAYSON.

MM. ACY (Ernest d'), à Paris.
ADVIELLE (Victor), à Paris.
AMBLARD (Paul), secrétaire de la Société archéologique de Chartres.

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie sont précédés d'un astérique*.

MM. ANTY, notaire, à Abbeville.

ARMAND (l'abbé), curé de Coullemelle, par Quiry-le-Sec (Somme).

*AULT DUMESNIL (G. d') à Abbeville.

AUXY DE LANNOY (le comte Albéric d'), à Turbise (Belgique).

*AVOUT (le baron Auguste d'), inspecteur de la S. F. d'A., à Dijon.

*BELLOU, pharmacien à Formerie (Oise).

*BERTIN (le docteur), à Dijon.

*BÉTHUNE (le baron Jean), conseiller provincial, à Oost-Roosbeke, près Gand (Belgique).

*BITARD (Paul), à Paris.

BLAIN, ancien magistrat, à Abbeville.

*BLANQUART (l'abbé), curé de la Saussaye (Eure).

*BONNAULT D'HOUET (le baron X. de), inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., à Compiègne.

*BONNAULT D'HOUET (la baronne X. de), à Compiègne.

*BOUILLET (l'abbé A.), vicaire de la Trinité, à Paris.

*BOURNON (Fernand), archiviste-paléographe, rédacteur au *Journal des Débats*, à Paris.

BOYARD, avocat, à Boulogne-sur-Mer.

BRAQUEHAY (Auguste), à Montreuil-sur-Mer.

BRÉCOURT (le baron de), capitaine de cavalerie, à Abbeville.

CAÏEU (Paul de), avocat, à Abbeville.

CAÏEU (Mme Paul de), à Abbeville.

CALONNE (le baron Albéric de), à Amiens.

CARETTE (Albert), ancien député, à Abbeville.

CARON (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Valery-sur-Somme.

*CARON (Émile), vice-président de la Société de Numismatique, à Paris.

*CHARPENTIER (Paul), à Orléans.

*CHEVALLIER (Raymond), membre du Conseil de la S. F. d'A., à Moyvillers (Oise).

*CHEVALLIER (Mme Raymond), à Moyvillers (Oise).

MM. Coache (Émile), à Abbeville.
*Cochet (Honoré), à Montpellier.
Codevelle (Charles), à Amiens.
*Costa de Bastelica (le comte), ancien médecin-inspecteur des armées, à Ajaccio (Corse).
Cottel, instituteur, à Saint-Amand-l'Arbret, par Werlincourt (Pas-de-Calais).
*Courajod (Louis), conservateur au musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
*Coutan (le docteur), à Rouen.
*Crèvecœur (Armand Boucher de), vice-président de la Socicté d'Émulation, à Abbeville.
Crusel (René), à Abbeville.
*Daguerre (Henri), à Paris.
*Danicourt (l'abbé), curé de Naours.
*Decroos (Jérome), notaire, à Saint-Omer.
*Dehaisnes (Mgr), président de la Commission historique du Nord, à Lille.
Delignières (Charles), à Abbeville.
*Delignières (Émile), président de la Société d'Émulation, à Abbeville.
Dely (l'abbé), archiprêtre, à Abbeville.
*Depoin (Joseph), secrétaire de la Société historique du Vexin, à Pontoise.
*Desmottes (Aimé), à Paris.
Desmottes (Mme Aimé), à Paris.
Dieppe (Édouard), négociant, à Abbeville.
Digard (G.), professeur de l'Institut catholique, à Paris.
Dimpre (Oswald), à Abbeville.
*Dion (le comte Adolphe de), inspect. général de la S. F. d'A., à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
Dubois (le capitaine), à Saint-Valery-sur-Somme.
*Dufour (Auguste), bibliothécaire, à Corbeil.
*Dumuys (Léon), à Orléans.
*Durand (Georges), archiviste du département, à Amiens.

MM. *Enlart (Camille), archiviste-paléographe, à Paris.
Enlart (Mme Camille), à Paris.
*Failly (le comte Maurice de), à Compiègne.
*Favier (Alexandre), avocat à Douai.
*Fayolle (le marquis de), membre du Conseil de la S. F. d'A., à Fayolle (Dordogne).
Feugère des Forts, ancien élève de l'École des Chartes, à Paris.
*Fleury (Gabriel), à Mamers.
Forceville (le comte de), à Abbeville.
*Fourdrignier, à Sèvres.
*Francart (Adolphe), avocat à Mons (Belgique).
*Francs (François des), à Orléans.
Fromessent (le comte Gaëtan de), à Boulogne-sur-Mer.
Galametz (le comte de), à Abbeville.
*Garovaglio (le chevalier A.), à Milan.
*Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, insp. divis. de la S. F. d'A., à Nancy.
Ghellinck (le baron de), à Elseghem, par Peteghem (Fl. Or., Belgique).
Godart (l'abbé), professeur au collège Saint-Stanislas, à Abbeville.
*Godfray (Henri N.), trésorier des États, à Saint-Hélier (Jersey).
*Godfray (Mme H.-N.), à Jersey.
Gontier (Émile), à Abbeville.
*Gosselin (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Benjoe.
Gosselin (Mlle), à Benjoe.
Gosselin (l'abbé), curé-doyen de Nouvion-en-Ponthieu.
*Grosriez (Fernand du), à Abbeville.
Guerlin (Robert), à Amiens.
*Guignard de Butteville (Ludovic), président de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, à Chouzy (Loir-et-Cher).

MM. *Guyencourt (le comte Robert de), président des antiquaires, à Amiens.

Haigneré (le chanoine), à Lewast, par Colembert (Pas-de-Calais).

Hall, manufacturier, à Abbeville.

*Hambye (Adolphe), notaire, à Mons.

*Hardel (l'abbé), à Vineuil-lès-Blois (Loir-et-Cher).

*Hardion, architecte diplômé, à Tours.

*Haussaire, peintre-verrier, à Reims.

Hauteclocque (le comte Alfred de), à Abbeville.

Hauteclocque (le comte Gustave de), à Arras.

*Héliand (Joseph d'), à Laval.

*Hettier (Charles), membre du Comité permanent de la S. F. d'A., à Caen.

*Hubert, ingénieur-architecte honoraire de la ville, à Mons.

*Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie, à Reims.

*Janvier (Auguste), inspecteur de la S. F. d'A., à Amiens.

*Jones (Herbert), esq., membre de l'Institut R. Archéologique, à Blackeath (L. W.)

Julia (Alfred), au Crotoy.

*Julliot (G.), inspecteur de la S. F. d'A., à Sens.

*La Bouralière (Auguste de), à Poitiers.

*Lacave-Laplagne (Paul), à Paris.

*Lafollye (Paul), architecte diplômé, à Paris.

*La Grange (le baron Amaury de), délégué de la Société historique et littéraire de Tournai.

*Lair (le comte Charles), insp. divis. de la S. F. d'A., à Blou (M.-et-L.)

*Lair (Jules), membre du conseil de la S. F. d'A., à Paris.

*Lair (Mme Jules), à Paris.

*Lambertye (le comte Gaston de), à Compiègne.

*Langhorne (le Rév. W.), recteur d'Over-Worton (Angleterre).

MM. *Lasteyrie (le comte Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, délégué du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Latteux (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

*Latteux-Bazin (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

*Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, à Rouen.

*Lecaudé (l'abbé), curé des Hogues, par Lyons-la-Forêt.

*Lecesne (Henri), président de la Société dunoise, à Châteaudun.

*Le Cornu (le colonel Ph. C.), président de la Société jersiaise d'histoire, à Jersey.

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la S. F. d'A., à Poitiers.

*Ledieu (Alcius), conservateur de la Bibliothèque d'Abbeville.

* Le Féron de Longcamp (Albert), membre du Comité permanent de la S. F. d'A., à Caen.

*Le Féron de Longcamp (Mme Albert), à Caen.

*Le Féron de Longcamp (Henri), à Caen.

*Le Glay (André), avocat, à Douai.

*Legrand (Charles), avocat, à Saint-Omer.

*Le Grix (E.), ancien conservateur des forêts, à Tours.

*Le Gros (Gervaise), vicomte de Jersey, à Jersey.

*Leman (Charles), à Compiègne.

*Lemoine (Mlle Alice), à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Lennel de la Farelle, à Abbeville.

Léques (Léopold), à Rambouillet.

Léques (Mme Léopold), à Rambouillet.

*Le Sourd (Paul), avocat, à Tours.

*L'Estourbeillon de la Garnache (le marquis de), insp. de la S. F. d'A., à Vannes.

*Le Sueur (l'abbé A.), curé d'Erondelle, par Pont-Rémy.

MM. *Loe (le baron Alfred de), délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles.

*Lorin, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet.

Lottin (Henri), à Abbeville.

Lyons de Feuchin (des), à Villers-sur-Mareuil (Somme).

*Macqueron (Henri), secrétaire de la Société d'émulation, à Abbeville.

Macqueron (Oswald), à Abbeville.

Macqueron (René), avocat, à Abbeville.

*Macquet (G.), ancien notaire, à Domart-en-Ponthieu.

Mallet (Ferdinand), à Abbeville.

Mallet (Georges), à Amiens.

*Manoir (Gaston du), membre du Comité permanent de la S. F. d'A., à Caen.

*Mareuse (Edgard), à Paris.

Marchand (l'abbé), curé d'Airaines.

*Marsaux (le chanoine), curé-doyen de Chambly (Oise).

*Marsy (le comte de), directeur de la S. F. d'A., à Compiègne.

*Maurice (Jules), à Douai.

Mautort (Paul de), à Abbeville.

*Méloizes (le marquis Albert des), insp. de la S. F. d'A., à Bourges.

Mennesson (père), à Abbeville.

Mennesson (fils), à Abbeville.

Michau (Alfred), à Paris.

*Michel (André), rédacteur au *Journal des Débats*, à Paris.

*Morry (Charles de), à Tours.

*Morry (Mme Charles de), à Tours.

Morry (Jacques de), à Tours.

Moulin (L.), secrétaire de la Société archéologique, à Château-Thierry.

Moynier de Villepoix, conservateur des Musées, à Abbeville.

NEUVILLETTE (l'abbé de), à Abbeville.
*OSSEVILLE (le comte Christian d'), à Caen.
*OUDIN (Ernest), conseiller à la Cour d'appel d'Amiens.
*PALUSTRE (Léon), directeur honoraire de la S. F. d'A., à Tours.
*PANÉVINON DE MARSAT (le comte de), à Abbeville.
*PASQUIER (Félix), archiviste de l'Ariège, à Foix.
PELAY (Édouard), à Rouen.
PERTHUIS (Mme G. de), à Beyrouth.
*PETIT (Ernest), conseiller général de l'Yonne, à Vausse (Yonne).
*PINOTEAU (le baron A.), ancien officier supérieur, à Paris.
*PINOTEAU (le baron Maurice), à Paris.
PINSARD, architecte, à Amiens.
PIOLÉ (l'abbé), supérieur du petit Séminaire, à Saint-Riquier.
*PLANTÉ (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres et sciences des Basses-Pyrénées, insp. divis. de la S. F. d'A., à Orthez.
PLANTÉ (Mlle Jeanne), à Orthez (Basses-Pyrénées).
PLANTÉ (Mlle Louise), à Orthez (Basses-Pyrénées).
*POILLY (A. de), membre du Conseil général, maire d'Abbeville.
*POLAK (Maurice), artiste peintre, à Paris.
*PORTROUX (L. du), à Romans.
*PORTROUX (Mme du), à Romans.
*POUJOL DE FRÉCHENCOURT, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
*POUL (Mme de), à Compiègne.
*PRAROND (Ernest), président d'honneur de la Société d'Émulation, à Abbeville.
*QUARRÉ-REYBOURBON (L.), à Lille.
*RÉGNIER (Louis), à Évreux.
*REQUIN (l'abbé), à Avignon.
RIENCOURT (le comte de), à Paris.

MM. *Riquier (O.), percepteur à Oisemont.
Ryley (Thomas), à Londres.
*Roche de Marchiennes (de La), à Harvengt (Belgique).
*Roquetaillade (l'abbé de), à Paris.
Roux (Joseph), avocat, à Amiens.
*Saintenoy (Paul), secrétaire général et délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles.
Saint-Paul (Anthyme), à Paris.
*Saint-Prix (Xavier de), à Paris.
*Sens (Georges), à Arras.
*Serbat (Émile), à Paris.
Serbat (Louis), à Paris.
*Sergent (Auguste), à la Bretesche, par Montrichard (Loir-et-Cher).
*S. rel (Alexandre), président du Tribunal civil et de la Société historique, à Compiègne.
*Soleau (Robert), vice-président du Tribunal de la Seine, à Paris.
Souhart (Roger), à Remy (Oise).
*Soyez (Edmond), à Amiens.
*Stein (Henri), secrétaire de la Société de l'Histoire du Gâtinais, à Paris.
*Taisne, architecte, à Paris.
Tattegrain (Francis), à Paris.
*Thiollier (Félix), à Saint-Étienne.
Thiollier (Mme Félix), à Saint-Étienne.
*Thiollier (Noël), élève de l'École des Chartes, à Paris.
*Thuret (Louis), à Paris.
*Tocilesco (le professeur Grégoire), sénateur à Bucharest.
Tocilesco (Mme G.), à Bucharest.
Tocilesco (Nicolas), à Bucharest.
Tournière-Blondeau, à Péronne.
*Travers (Émile), trésorier de la S. F. d'A., à Caen.
Tripier (Jules), à Eaucourt-sur-Somme.
*Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont (Somme).

MM. *Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

*Van der Straten Ponthoz (le comte François), délégué de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

Van Robais (Henri), à Abbeville.

Vasseur l'abbé), supérieur du collège de Saint-Stanislas, à Abbeville.

*Vatin (Eugène), à Senlis.

*Vatin (Mme Eugène), à Senlis.

*Vayson (J.), à Abbeville.

Vitasse (l'abbé), curé-doyen d'Auxi-le-Château.

Wailly (de), à Abbeville.

*Waziers (le comte de), à Lignières-hors-Foucaucourt.

Watel (Alexandre), à Abbeville.

Wignier de Warre (Charles), à Abbeville.

*Willame (Paul), à Hesdin.

*Wilson (F. Sylvester), major-général de l'armée anglaise, à Beaumont (Ile de Jersey).

*Wilson (Mme F. S.), à Beaumont (Ile de Jersey).

NOTE PRÉLIMINAIRE

Nous nous sommes aidés pour la rédaction des comptes-rendus des notes prises par les secrétaires des séances et par M. Émile Travers, du compte-rendu sommaire que nous avons publié dans le *Bulletin monumental* en 1893, du compte-rendu présenté à la Société d'Émulation d'Abbeville (1), par M. Henri Macqueron, l'excellent et zélé secrétaire général du Congrès, des articles publiés dans *l'Abbevillois*, des 11 et 14 juillet, par M. Paul de Caïeu, et dans le *Pilote de la Somme*, du 7 juillet, par M. Émile Coache, des rapports adressés par M. le baron d'Avout, à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or et à la Société bourguignonne d'Histoire et de Géographie, par M. Moulin, à la Société archéologique de Château-Thierry, et des articles publiés par M. le comte G. de Hautelocque, dans le *Courrier du Pas-de-Calais* et par M. le chevalier Garovoglio, dans la *Perseveranza*, de Milan. Que tous nos confrères qui ont bien voulu rendre compte du Congrès ou en entretenir les sociétés dont ils étaient les délégués veuillent bien agréer l'expression de nos remerciements, ainsi que ceux qui,

(1) *Le Congrès archéologique d'Abbeville, 27 juin-4 juillet 1893*. Abbeville, Paillart, 1893, in-8°. Nous avons indiqué à la suite des emprunts faits à ce travail leur origine par la signature H. M.

comme MM. Mareuse, Fleury, Paul Lesourd et Riquier, ont exécuté pendant nos excursions des photographies qui nous ont servi pour l'illustration de ce volume.

Nous avons donné la description des monuments visités et des localités parcourues par le Congrès d'après l'excellent *Guide* rédigé par M. H. Macqueron, publié dans le *Bulletin monumental* et distribué aux membres de la réunion.

On trouvera dans ce volume, en dehors de l'illustration spéciale exécutée d'après des dessins ou des photographies, plusieurs vues remontant déjà à une certaine date et dont quelques-unes laissent à désirer au point de vue artistique. Elles avaient été exécutées aux frais de M. Peigné-Delacourt, d'après des dessins ou des gravures empruntés à des ouvrages archéologiques sur la Picardie, pour servir à l'illustration de la *Topographie cantonale de la Picardie* dont il avait projeté la publication. Nous avons fait l'acquisition de ces bois et de ces clichés après la mort de l'historien de l'abbaye d'Ourscamp, et nous croyons que leur reproduction ne sera pas sans intérêt pour nos confrères.

Comte DE MARSY.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ET COMPTE-RENDU DES EXCURSIONS

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 27 JUIN 1892.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La séance d'ouverture de la soixantième session du Congrès archéologique de France a été tenue le mardi 27 juin, à deux heures, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville d'Abbeville.

M. le comte de Marsy, président du Congrès, prend place au bureau, ayant auprès de lui M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut, secrétaire de la section d'Archéologie du Comité des Travaux historiques, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. A. de Poilly, maire de la ville d'Abbeville, M. E. Delignières, président de la Société d'Émulation d'Abbeville, Mgr Dehaisnes, président de la Commission historique du Nord, M. le comte de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, M. E. Travers, membre du Comité permanent et trésorier de la Société française d'Archéologie, MM. Henri Macqueron et Wignier de Warre, secrétaire général et trésorier du Congrès.

Nous citerons en outre, parmi les personnes qui ont

assisté à cette séance et aux autres réunions du Congrès :

MM. Léon Palustre, directeur honoraire, Le Féron de Longcamp, Ch. Hettier et Gaston du Manoir, membres du Comité permament, le baron d'Avout, le baron de Baye, le baron de Bonnault d'Houët, Raymond Chevallier, le marquis de Fayolle, Léon Germain, Aug. Janvier, Julliot, le comte Charles Lair, Jules Lair, B. Ledain, le marquis de l'Estourbeillon, et Adrien Planté, inspecteurs ou membres du Conseil de la Société française d'Archéologie ;

MM. Louis Courajod et le comte Durrieu, conservateurs au Musée du Louvre, E. Caron, vice-président de la Société de Numismatique, Edg. Mareuse, Paul Lafollye, Louis Thuret, le président Soleau, Aimé Desmottes, Daguerre, Anthyme Saint-Paul, Maurice Polack, Feugère des Forts, Michau, le baron Pinoteau, Maurice Pinoteau, Fernand Bournon, Paul Bitard, Taisne, l'abbé de Roquetaillade, X. de Saint-Prix, de Paris ; MM. Quarré-Reybourbon, G. Digard, André Le Glay, le baron Amaury de la Grange, le comte de Waziers, Alexandre Favier et Jules Maurice, du Nord ; Auguste Braquehay, Cottel, Decroos, le comte Gaétan de Fromessent, le comte Gustave de Hauteclocque, Ch. Legrand, Georges Sens et Paul Willame, du Pas-de-Calais ; Moulin, de l'Aisne ; H. Jadart et Fr. Haussaire, de la Marne ; Ernest Petit, de l'Yonne ; le docteur Bertin, de la Côte-d'Or ; L du Port-Roux, de la Drôme ; le comte Costa de Bastelica, de la Corse ; F. Pasquier, de l'Ariège ; A. de la Bouralière, de la Vienne ; J. d'Héliand, de la Mayenne ; Charles et Jacques de Morry et Paul Lesourd, d'Indre-et-Loire ; Aug. Sergent et Ludovic Guignard de Butteville, du Loir-et-Cher ; Léon

Dumuys, du Loiret; Henri Lecesne, d'Eure-et-Loir; L. Lèques, A. Dufour, Joseph Depoin, de Seine-et-Oise; le comte d'Osseville et Henri de Longcamp, du Calvados; Fleury, de la Sarthe; L. Régnier, de l'Eure; le docteur Coutan et Max Marande, de la Seine-Inférieure; le président Sorel, le comte de Lambertye, Charles Leman, le comte Maurice de Failly, E. Vatin, Ludovic et Louis Latteux, Bellou, de l'Oise; etc, etc.;

Parmi les habitants du département de la Somme, MM. Delignières, Ernest Prarond, Armand Boucher de Crèvecœur, A. de Poilly, maire, Oswald et Henri Macqueron, d'Ault-Dumesnil, Wignier de Warre, l'abbé Dely, archiprêtre de Saint-Wulfran, J. Vayson, Gontier, Alcius Ledieu, J. de Valois, Coache, de Wailly, le comte de Galametz, van Robais, le capitaine de Brécourt, Dimpre, Carette, le comte de Forceville, Lennel de la Farelle, Crusel, Moynier de Villepoix, le comte de Panévinon de Marsat, Hall, le comte Alfred de Hauteclocque, Blain, Paul de Caïeu, d'Abbeville; l'abbé Caron, Dupont et le capitaine Dubois, de Saint-Valery; Alfred Julia, du Crotoy; O. Riquier, d'Oisemont; Macquet, de Domart; l'abbé Danicourt, de Naours; l'abbé Marchand, d'Airaines; Jules Tripier, d'Eaucourt; l'abbé Gosselin, de Nouvion en Ponthieu; Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, Georges Durand, archiviste du département, Pinsard, Georges Mallet, Joseph Roux, le baron A. de Calonne, Robert Guerlin, d'Amiens, etc.;

Au nombre des étrangers, le baron Jean Béthune, Adolphe Francard, A. Hambyc et le baron de Loë, de Belgique; le major-général Wilson, Hellier Gosselin, Herbert Jones, Th. Ryley et H.-N. Godfray, de la

Grande-Bretagne ; le sénateur Tocilesco, délégué de l'Académie roumaine, et N. Tocilesco, de Roumanie, et le chevalier A. Garovaglio, d'Italie.

Beaucoup de dames ont pris part aux réunions du Congrès, ainsi qu'à l'excursion finale en Angleterre. Ce sont Mmes la baronne de Bonnault d'Houët, Paul de Caïeu, Raymond Chevallier, la comtesse Paul Durrieu, Desmottes, H.-N. Godfray, Jules Lair, A. de Longcamp, Lèques, Ch. de Morry, G. de Perthuis, de Poul, du Port-Roux, Tocilesco, Vatin et Wilson, Mlles Hadsley Gosselin, Alice Lemoine, Jeanne et Louise Planté.

M. Delignières prend le premier la parole au nom de la Société d'Émulation d'Abbeville, dont il est le président, et souhaite en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès :

« Monsieur le Directeur,
« Mesdames et Messieurs,

« C'est un grand honneur pour notre ville, honneur aussi, tout particulièrement, pour la Société d'Émulation, de voir la Société française d'Archéologie tenir ici sa soixantième session.

« Ces assises de la science archéologique et historique présentent en effet, sous la haute et savante direction qui leur est imprimée, une importance considérable ; elles donnent périodiquement, depuis 1834, dans les différentes contrées privilégiées où elles sont tenues, un nouvel essor aux recherches locales et à l'histoire dans notre pays.

« Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, vous tous qui représentez si dignement, sous toutes ses formes, le culte des souvenirs du passé, de vous présenter, au

nom de notre Société, nos saluts et nos compliments de sincère confraternité, de vous souhaiter en même temps la bienvenue parmi nous.

« Vous avez, Monsieur le Directeur, vous et vos honorables collègues du Bureau, jugé notre ville, simple chef-lieu d'arrondissement, autrefois la capitale du comté de Ponthieu, digne d'être choisie cette année pour le centre de vos études et de vos excursions ; nous vous en sommes reconnaissants.

« Aussi bien, Monsieur le Directeur, nous n'oublions pas que vous avez voulu rester attaché à notre Société ; Monsieur votre père, de regrettée mémoire et dont le nom s'est conservé à Abbeville comme magistrat distingué, avait coopéré activement à nos travaux en archéologue fervent, et il avait pris part, comme archiviste pendant plusieurs années, à l'administration de notre compagnie. Les sympathies qu'il avait su y acquérir se sont, par des rapports constants, reportées sur vous ; permettez-nous de croire qu'elles n'ont pas été indifférentes non plus dans la désignation du lieu de vos excursions de cette année.

« Vous arrivez, Messieurs, dans notre beau pays de Picardie, riche en souvenirs historiques de toute nature, riche en monuments de tout âge et qui témoignent d'un passé glorieux, dans une ville qui a produit un nombre respectable d'illustrations de tout genre : les géographes Sanson, Duval et Briet, les poètes Millevoye et de Pongerville ; Hecquet, le médecin de Louis XIV, l'auteur de la *Médecine des Pauvres ;* des historiens comme le P. Ignace, Devérité, Louandre père, Louandre fils, le littérateur distingué ; enfin, Boucher de Perthes, littérateur aussi et philanthrope si connu, le précurseur ou mieux le créateur de la science, devenue

si répandue après lui, de l'archéologie préhistorique. Je ne parle que des hommes disparus ; votre actif et dévoué secrétaire M. Macqueron vous entretiendra longuement des contemporains et de leurs travaux. Dans le domaine des arts, après ces huchiers ou entailleurs d'images qui ont au moyen âge orné les maisons et les monuments, comme Saint-Wulfran, de précieuses sculptures en pierre et en bois, n'oublions pas des musiciens tels que Lesueur et de Vicq ; rappelons surtout ces nombreux et habiles graveurs qui ont tant contribué au renom artistique d'Abbeville, aux XVIe et XVIIe siècles, Mellan, Lenfant, les de Poilly, ancêtres du premier magistrat actuel de la cité ; puis, au siècle dernier, cette pléiade de petits maîtres qui ont formé école et se sont groupés, pour la plupart, autour de Daullé, de Beauvarlet et d'Aliamet.

« Et, pour terminer cette liste, trop écourtée, de noms glorieux, rendons également hommage à un de nos héros du moyen âge, Ringois, devenu légendaire ; à un illustre marin, Courbet, disparu d'hier ; son nom vient sur toutes les lèvres et son souvenir dans tous les cœurs quand on veut personnifier de nos jours la valeur militaire et le patriotisme ardent.

« Un dernier mot, Messieurs.

« Aux XIVe et XVe siècles, une première institution littéraire, connue sous le nom de Cour ou de Puy d'Amour, tenait dans notre ville des assises et des concours où des historiens comme Froissard sont venus prendre part ; plus tard, la confrérie du Puy, celle-là de direction et de tendance différentes, appelait à son tour des concurrents pour ses prix littéraires. Les titres aujourd'hui sont changés, les sujets d'études ont pris d'autres formes, mais ce sont encore des assises que

vous tous, Mesdames et Messieurs, venus de divers points de la France et de l'étranger, vous allez tenir à Abbeville, pour vous y occuper de l'étude des monuments inspirés pour la plupart par ces institutions du moyen âge.

« Soyez donc les bienvenus, Mesdames et Messieurs. Vous trouverez dans notre vieille cité picarde, dans ses environs si remplis de souvenirs de toute sorte et de tout âge, de quoi donner un libre cours à vos études sur le passé. Vous trouverez enfin, par dessus tout, au sein de la Société d'Émulation un accueil sympathique et dévoué ».

M. de Poilly, maire d'Abbeville, dans une improvisation pleine de rondeur et de patriotisme abbevillois, assure ensuite de ses meilleures sympathies ceux qui vont être pendant huit jours les hôtes de la « Cité toujours fidèle » et leur promet la plus cordiale hospitalité.

M. le comte de Marsy, président du Congrès, adresse le discours suivant, dans lequel, au rapport qu'il fait habituellement sur l'état de la dernière réunion, il ajoute des souvenirs sur le séjour qu'il a fait à Abbeville dans sa jeunesse :

« Mesdames,

« Messieurs,

« Dans ma plus petite enfance, il y a malheureusement plus près de cinquante ans que de quarante, j'ai habité Abbeville et, parmi les souvenirs les plus vifs que j'ai conservés de cette époque, parmi les meilleurs

aussi, je dois compter ceux qui me rappellent les moments pendant lesquels j'accompagnais mon père dans les cabinets des savants et des collectionneurs de cette ville. Abbeville comptait alors, plus encore qu'aujourd'hui, d'éminents représentants des différentes branches des études scientifiques. C'était d'abord Boucher de Perthes, l'homme universel, économiste, poëte, musicien, naturaliste, qui préludait seulement aux découvertes qui ont rendu son nom célèbre et contribué à établir en France une science nouvelle, l'*Archéologie préhistorique*. On ne parlait encore de ses trouvailles qu'en souriant et on était loin d'en préjuger l'importance.

« Mais, en d'autres matières, sa compétence était reconnue ; on lisait son *Petit dictionnaire administratif*, ses *Opinions de M. Christophe*, et déjà, dans ce bel hôtel qu'il a légué à votre ville, s'amassaient les collections qui, grâce à un intelligent classement, ont pris un tout autre aspect. C'était là, dans ce petit cabinet situé près de la rue, dans cette demeure gardée presque militairement par les préposés de la douane, qu'on allait le consulter, et que de nombreux savants étrangers, les Preschwith, les Lyell et les d'Omalius, venaient s'enquérir auprès de lui de ses découvertes *antédiluviennes*.

« Puis venaient les grands naturalistes : M. de La Motte, dont la collection d'oiseaux empaillés, aux riches couleurs, aux provenances lointaines, appelait mon admiration. C'était avec une sorte de recueillement que je pénétrais dans cette longue galerie de la place du Pilori ; mais ce qui attirait avant tout mon attention et celle des compagnons de mon âge, c'était un ours blanc des mers polaires que j'ai revu, il y a

peu de jours, et sur le compte duquel courait je ne sais quel récit aussi sinistre que fabuleux sans doute; M. Tillette de Clermont-Tonnerre, dans le cabinet de qui MM. de Brutelette, de Vicq, de Beaupré et mon père se réunissaient et venaient apporter au maître vénéré les produits de leurs herborisations. M. de Clermont était aimé et considéré de tout le monde; mais ce cabinet froid qui ne comptait comme ornements que des paquets de plantes desséchées entre deux cartons, et rangés sur des rayons, des presses et des tables où s'étalaient les échantillons à étudier, des loupes et des microscopes, ne me souriait pas, malgré la bonté avec laquelle on me donnait pour me distraire, pendant ces discussions scientifiques, quelques albums à regarder, albums de plantes peintes, toujours de plantes, et que je ne savais pas admirer, même quand c'était un exemplaire de la fameuse *Flora Danica*.

« Aussi aux plantes desséchées, préférais-je les jardins de M. Fouques d'Émonville, dont les camélias et les rhododendrons étaient alors cités dans le monde entier et attiraient de nombreux étrangers dans ces serres où, une fois par semaine, une élite d'amateurs se réunissait pour faire de la musique. Mais ce n'était pas pour les enfants, et puis il fallait être trop sage dans les serres de M. d'Émonville et, je dois l'avouer, ce qui m'y attirait, surtout, c'étaient, dans le bas du jardin, le long d'une conduite d'eau, deux forgerons sculptés en bois et qu'un ingénieux mécanisme, mû par le courant, mettait en mouvement et faisait frapper alternativement sur une enclume. La dernière fois que je suis revenu visiter le Musée du Ponthieu, j'ai cherché, mais en vain, mon atelier de forgerons et je l'ai plus regretté que la serre aux plantes tropicales.

« Plus à l'aise, je dois le dire, je me serais senti au milieu des poissons de M. Baillon. Malgré leur ressemblance avec ces habitants du royaume des Iles noires dont il est question dans les récits des Mille-et-une-Nuits, dans lesquels on m'apprenait à lire, je me plaisais dans le cabinet de la rue de Locques ; et puis, je crois qu'il y avait un jardin, un bassin et des poissons qui, pour n'être pas rouges, n'en étaient pas moins amusants à tourmenter, et à ce titre l'emportaient de beaucoup sur les petits saumons de plomb qu'attirait ma baguette aimantée.

« Il y avait encore d'autres intérieurs attrayants : l'officine de M. de Villepoix, le pharmacien agronome ; l'atelier de Pierre Sauvage qui préludait à ses bustes si vrais et à ses groupes si vivants, par ses chefs-d'œuvre de ciselure, dont je conserve des spécimens dans des médaillons de bracelets faits pour ma mère ; le cabinet du docteur Vésignié, avec un crâne sur son bureau, et le pavillon où l'abbé Dergny peignait des sujets religieux et parfois ébauchait des pastiches des peintres des fêtes flamandes et où on nous permettait de nous barbouiller les doigts avec de la couleur à l'huile, de la vraie, celle-là ; le cabinet où M. Wignier père essayait d'obtenir des reproductions galvanoplastiques, une découverte alors dans toute sa nouveauté, et bien d'autres encore. Mais il en était deux qui m'attiraient par dessus tout : le logement de l'abbé Dairaine, ce magasin de bric à-brac, où les raretés de premier ordre, les objets antiques, les reliquaires du moyen âge et les tableaux de maîtres étaient mêlés aux pistolets d'arçon, aux bonnets de grenadiers et à tant d'objets disparates, où l'on marchait sur les chartes du XIIe siècle qui ont enrichi la collection de Beauvillé, et sur les gravures de

ces maîtres abbevillois qui n'avaient pas encore leur galerie dans le Musée et qu'on allait consulter chez le descendant de l'un d'eux : le vieil avoué Beauvarlet, habitant dans l'impasse des Pois-Pilés un de ces logis que seul Balzac aurait su décrire et où il aurait pu placer le cousin Pons.

« Abbeville possédait pourtant dès ce temps-là une marchande de gravures, Mme Lesergent, la fille de Choquet, l'un des derniers artistes abbevillois, et l'on faisait parfois encore des découvertes dans ses portefeuilles.

« Avec le logement de l'abbé Dairaine qui, plus tard, trop à l'étroit, devait, sur la fin de ses jours, installer ses collections dans une vraie boutique, à l'angle de la place du Bourdois et de la rue de la Haranguerie, cette rue aux maisons de bois et aux étaux pittoresques mais trop odorants des poissonnières, il était un autre logis qui partageait mes prédilections, c'était la petite maison toute en hauteur de M. Gustave Perache. Là, comme le maître, tout était séduisant et coquet ; les figurines de porcelaine, les assiettes de faïence et les ivoires ornaient les dressoirs et garnissaient les vitrines. De charmants dessins, de gracieuses peintures révélaient le goût raffiné de l'élégant qui se croyait toujours jeune dans ce milieu et chantait encore les refrains amoureux du temps où, comme Gentil-Bernard, il avait été dragon. Il n'est pas pourtant que, dans cette collection de nos jours encore conservée intacte à Neuville, il n'y ait eu quelques notes sombres que l'aimable amphitryon semblait s'amuser à piquer sur ce tableau pour le faire mieux ressortir aux yeux des enfants toujours disposés à aller lui rendre visite, car ils savaient y trouver des pralines, des petits fours

servis sur une table carrée, chose alors presque inconnue, et arrosés d'un verre de Frontignan ou de Malaga. Le point noir, dont mes contemporains ont dû comme moi conserver le souvenir, c'était, presque en haut de l'escalier, au dernier étage, un costume complet en sorte de toile gommée, la blouse, le pantalon et le chapeau, vêtement des indigènes de Manille, je crois, et que l'on se plaisait à nous montrer comme étant une *peau d'homme*. Et que de questions et de réflexions sur cette peau d'homme !

« Est-ce tout, et n'ai-je rien oublié dans cette revue de mes souvenirs ? Si, il y a encore deux de ces vieilles maisons, anciens magasins de draperie ou de bonneterie, l'un dans la rue des Lingers, l'autre dans la rue Saint-Wulfran. Dans la première habitait François Traullé, le dernier des trois savants de ce nom, le trop modeste négociant qui, avec les manuscrits amassés par son frère et qui sont aujourd'hui partagés entre M. Prarond et moi, conservait les traditions du vieil Abbeville ; — dans la seconde rentrait, au sortir de ses séances à la Bibliothèque, Louandre père, l'historien de la cité, dont l'œuvre, quoique vieille de plus d'un demi-siècle, a encore conservé toute sa valeur et mérité dernièrement d'être réimprimée. Mais là, il n'y avait ni tableaux, ni bibelots, ni animaux vivants ou empaillés ; on y causait histoire et littérature, et c'était là que ceux qui préludaient à leurs recherches historiques, comme M. Ernest Prarond, le président d'honneur de la Société d'Émulation, Charles Louandre et d'autres, venaient recueillir des enseignements qu'ils ont su si bien mettre à profit ; c'était là aussi que M. Oswald Macqueron s'enquérait des points par lesquels il pourrait commencer cette série de

dessins d'anciens monuments locaux, essais destinés d'abord à couvrir un album et qui sont devenus ces portefeuilles qui se comptent aujourd'hui par centaines et renferment les matériaux de l'*Iconographie du département de la Somme*, rédigée par l'un de ses fils, M. Henri Macqueron, secrétaire général de notre Congrès, œuvre considérable que la Société française d'Archéologie a été heureuse de couronner il y a quelques années.

« J'ai cité le nom de M. Ernest Prarond, mais ce n'est pas assez. Le jeune poète de 1848, qu'on trouvait déjà dans le *Panthéon des célébrités*, de Nadar, dont les esquisses figurent en ce moment à l'Exposition des écrivains du siècle, méditait à cette époque de publier des recherches sur Abbeville et ses environs. Il a tenu parole et sa *part du Ponthieu* comprend aujourd'hui plus de quarante volumes, en tête desquels nous devons rappeler la *Topographie d'Abbeville*, l'*Histoire de cinq villes et de trois cents villages* et des œuvres qui, sous des titres divers, nous rapportent, siècle par siècle, l'histoire de notre vieille cité.

« Abbeville ne possédait pas alors les beaux musées dont elle est dotée aujourd'hui, et sa bibliothèque était encore à l'étroit, à quelques pas de nous, dans des salles basses de l'Hôtel-de-Ville. Quelques toiles de maîtres abbevillois, entre autres le tableau des célébrités locales, de Choquet, quelques panneaux de la Confrérie de Notre-Dame du Puy et le grand canot trouvé à Estrebeuf, formaient, avec un petit nombre d'objets d'histoire naturelle, une galerie située au-dessus de la Halle aux denrées, galerie peu fréquentée, mais dans laquelle j'accompagnais parfois mon père, qui faisait alors partie de la commission du musée. A la biblio-

thèque, où les stations étaient plus longues et plus fréquentes, je me dressais déjà sur les pointes de mes souliers pour arriver à voir les miniatures du fameux évangéliaire sur vélin pourpre, qui est la pièce capitale de cette collection ; quelques médailles dans des vitrines, voilà tout ce que je me rappelle, car on n'y voyait pas comme aujourd'hui cette belle exposition de manuscrits et d'incunables, cette série incomparable de reliures historiques, si bien extraite des rayons par M. Alcius Ledieu et décrite par lui *con amore* dans son Catalogue des manuscrits et dans ce beau volume des *Reliures* publié par la Société d'Émulation, et qui mérite d'être donné comme un modèle pour les collections analogues.

« Quant aux monuments, ils ne nous touchaient encore guère et à la beauté des sculptures du portail de Saint-Wulfran, je préférais le crocodile, attaché au mur près de l'une des portes, modeste ex-voto rapporté des bords du Nil par quelque marin abbevillois, ou ces modèles de petits bateaux, offerts par des pêcheurs et dont un ou deux subsistent seuls de nos jours. Plus d'un pourtant nous donnerait des modèles de navires dont le type est perdu.

« Les brocanteurs étaient alors plus nombreux qu'aujourd'hui, et on trouvait encore chez eux à vil prix, pour quelques louis, ces bahuts abbevillois dont le Musée Boucher de Perthes renferme les plus beaux spécimens ; les orfèvres avaient encore leurs sébilles pleines de pièces anciennes d'or et d'argent dans lesquelles on allait puiser avant la fonte, et c'est là que mon père et M. Jules Lefebvre trouvèrent les premiers éléments de leurs médailliers, que venaient augmenter les petits bronzes romains qui constituaient, pour

une bonne partie, le produit des troncs et des quêtes.

« Dans cette existence journalière, des visites, plus rares que celles d'aujourd'hui, à cause de la difficulté des communications, venaient apporter leur note de variété, parfois de gaieté : c'étaient M. Le Serrurier, encore conseiller à Amiens, qui racontait ses trouvailles d'autographes et montrait les ivoires qni forment aujourd'hui le précieux musée dont il a doté Saint-Quentin, sa ville natale ; Charles Dufour, préparant les matériaux de cette *Bibliographie picarde*, dont il ne devait publier que les deux premières livraisons et que reprend aujourd'hui M. Henri Macqueron ; l'abbé Corblet, pétillant de verve et d'esprit naturel, émaillant de calembours et de bouts-rimés ses recherches sur le patois picard ; c'étaient encore parfois de jeunes savants, alors inconnus, aujourd'hui célèbres, comme l'ambassadeur Waddington, ou de vieux archéologues comme le rouennais de La Quérière, offrant ses vins et donnant ses études sur les girouettes. C'était enfin le docteur Rigollot, apportant à mon père des monnaies des Innocents et des Fous pour faire les dessins d'une seconde édition qui n'a jamais vu le jour. C'est dans un de ces voyages que mon père décida M. Rigollot à venir visiter les collections de Boucher de Perthes, et le savant amiénois, d'abord fort incrédule, ne tarda pas, après avoir poursuivi des recherches analogues à Saint-Acheul, à devenir le plus fervent apôtre de ces nouvelles théories.

« Mais un beau jour, le rêve finit, nous quittâmes Abbeville, pour n'y plus revenir qu'à de rares intervalles, et à ma mère, qui se lamentait de cet exil dans une région de l'Aisne que l'on qualifiait alors de Sibérie du ressort d'Amiens, la bonne qui m'avait élevé et

vit encore chez moi, répondait orgueilleusement : « Mais, Madame, on ne peut pas toujours rester substitut ! »

« Il est doux, Messieurs, de pouvoir se reporter à de pareils souvenirs, et vous me pardonnerez, je l'espère, de m'y être arrêté plus longtemps que je ne l'aurais dû.

« Aussi je reviens au sujet habituel de mon discours, la vie de la Société française d'Archéologie depuis le moment où nous nous sommes séparés à Blois, à la suite du Congrès d'Orléans, et je commencerai par donner un souvenir à ceux de nos confrères que nous avons perdus depuis cette époque.

« Si les pertes que nous avons éprouvées depuis un an ont été moins nombreuses que celles que j'avais à rappeler dans mon dernier discours, elles n'en ont pas été moins cruelles.

« Nous étions encore à Blois, au moment de nous séparer, lorsque les journaux venaient nous apporter la nouvelle de la mort foudroyante de M. Auguste Castan, le secrétaire général de notre dernier Congrès, frappé dans la bibliothèque de Besançon, où il avait passé la plus grande partie de sa vie, et où notre infatigable confrère mettait la dernière main à ce Catalogue des Incunables, qui restera comme le dernier fleuron de la couronne dont il s'était plu à embellir sa ville natale.

« Deux mois plus tard, nous apprenions la mort d'un autre de nos collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués, M. Émile Taillebois. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, le rôle si considérable joué par M. Taillebois lors de notre réunion dans les Landes et pendant notre excursion de Navarre. Il était à tout et

à tous ; nulle question ne le trouvait sans réponse, et je puis dire qu'il a en quelque sorte, à lui seul, rédigé le compte-rendu de ce Congrès, ne négligeant cependant, au milieu de ces préoccupations scientifiques, aucun des détails pouvant assurer notre existence matérielle.

« Le chanoine Sauvage n'était pas non plus de ceux qui devaient disparaître aussi rapidement ; je l'avais vu il y a quelques mois, partageant son temps entre les travaux liturgiques qu'il poursuivait sans relâche, les monographies qu'il donnait à la nouvelle publication de la *Normandie monumentale et pittoresque*, et les soins qu'il prenait de cette belle cathédrale de Rouen, dont un prélat éclairé l'avait constitué le gardien et l'intendant.

« A côté de ces hommes frappés à la fleur de l'âge, et alors qu'ils avaient encore tant de projets à réaliser, il en est d'autres qui nous ont quittés, chargés d'années et ayant largement rempli leur tâche.

« Tout d'abord, je dois rappeler le nom de l'abbé Auber, de Poitiers, qui, presque nonagénaire, poursuivait encore la publication de son *Histoire du Poitou*, synthèse de ses longues études. La liste des travaux de l'abbé Auber est étendue. Je ne citerai que son *Traité du symbolisme*, mais je serais ingrat si je ne rappelais que nous lui devons deux des tables décennales du *Bulletin monumental*.

« M. Ricard, de Montpellier, était avant tout un collectionneur, et ses publications se bornent à quelques études archéologiques sur le Languedoc et à des dissertations numismatiques ; mais il a tenu à ce que son souvenir fut conservé dans son pays et, en outre de legs pécuniaires, il a laissé ses collections à la Société

archéologique de Montpellier et plusieurs tableaux au Musée Fabre.

« M. Jérôme Duval, de Lillebonne, n'était pas un inconnu pour la plupart d'entre vous. Malgré son grand âge, il avait encore pris part à quelques-unes de nos dernières réunions, et vous vous rappelez le zèle qu'il avait apporté à la mise au jour de la célèbre mosaïque de Lillebonne, aujourd'hui l'une des pièces les plus importantes du Musée départemental de Rouen.

« Sorti de l'École centrale, M. Alfred Darcel n'était pas destiné à devenir un archéologue. Pourtant il ne tarda pas à abandonner l'industrie pour se consacrer à l'étude du moyen âge, en conservant toujours de ses premières études une connaissance de la technique qui lui fut précieuse.

« Successivement attaché au Musée du Louvre, directeur de la Manufacture des Gobelins, et enfin conservateur du Musée de Cluny, il avait essayé, pendant la durée de son administration, d'y établir l'ordre et le classement, qui avaient toujours fait défaut aux belles collections accumulées par Du Sommerard et augmentées par son fils, lequel en avait été le premier conservateur.

« M. Darcel a laissé de nombreuses études sur l'art et l'archéologie du moyen âge, et nous devons citer notamment cette belle description des pièces d'orfèvrerie de la galerie d'Apollon, la *Monographie du trésor de Conques* et toutes ces dissertations dans lesquelles reparaissaient des connaissances spéciales qui donnaient à ses travaux un cachet tout particulier. Il y a six mois encore, il prononçait, comme directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, un discours dans lequel il groupait les travaux des femmes depuis

l'antiquité et nous faisait voir les prodiges artistiques dus à leur aiguille et à leur fuseau, et, à la veille de sa mort, il augmentait, par de judicieuses acquisitions faites à la vente Spitzer, les richesses du dépôt qui lui était confié.

« Partagé par ses intérêts entre l'Auvergne et la Normandie, M. le comte César de Pontgibaud avait été pendant de longues années l'un des auxiliaires les plus actifs de M. de Caumont. Comme notre fondateur, il semblait s'intéresser à tout, archéologie, agriculture, sciences ; de plus, il apportait dans les Congrès le charme de son esprit et une fête ne se terminait pas sans quelque pièce tirée de l'album du poète.

« Mgr de Dreux-Brézé ne s'était jamais adonné spécialement aux études archéologiques, mais il en comprenait l'importance pour les ecclésiastiques et en favorisait le développement ; l'un des premiers il créa un cours d'archéologie dans son grand séminaire. Nous conserverons, Messieurs, le souvenir de ce grand évêque, qui restera comme l'une des plus importantes personnalités de notre époque.

« Le commandeur Descemet, fixé à Rome depuis de nombreuses années, partageait son temps entre les œuvres charitables de l'éducation des orphelins et l'étude des débris antiques de la vieille Rome. Ami, guide et auxiliaire de toutes les générations qui se sont succédées à la villa Farnèse, il laisse notamment un volume sur les *Marques de briques relatives à une partie de la Gens Domitia.*

« A ces noms, je dois ajouter ceux de : MM. Rodolphe de Bailliencourt dit Courcol, de Saint-Omer ; l'abbé Péponnet, de Rochefort ; le docteur Bagnéris, de Samatin ; le comte de Saint-Georges ; Léopold Lobin, le

peintre-verrier de Tours ; Maireau, de Reims ; Henry Joly de Morey ; Mauduit, de Neufchatel ; Jean Cottigny, de Douai ; E. de Chauvenet, de Saint-Quentin ; Philippe, d'Elbeuf, ainsi que ceux de deux de nos confrères d'Alsace, l'abbé Pantaléon Mury et le docteur Rauch, de Niederbronn.

« L'activité de nos confrères s'est affirmée une fois de plus par la publication de nombreux et importants travaux. M. Eugène de Beaurepaire a enfin donné une édition complète du si curieux journal du sire de Gouberville, pour lequel il a écrit une préface qui est un véritable tableau de la vie rurale en Normandie à la fin du XVIe siècle. M. Barrière-Flavy, marchant sur les traces de M. le baron de Baye, a publié un travail remarquable sur l'art wisigothique dans le midi de la France. MM. Schlumberger et Blanchet ont produit une histoire numismatique du Béarn. M. Tesfenoire-Lafayette père a écrit une monographie de l'abbaye de Valbenoite, dont son gendre, M. Félix Thiollier, a dirigé l'illustration. M. le docteur Coutan vient de consacrer aux principales églises de l'arrondissement de Dieppe un des fascicules de la *Normandie monumentale*. A Amiens, M. Auguste Janvier vient de publier le Livre d'or de la municipalité, qui nous conserve le souvenir de tous les personnages qui, depuis le XIIe siècle, ont joué un rôle actif dans l'administration de la ville.

« Au Congrès de la Sorbonne, nombreuses ont été les communications dues à des membres de la Société française d'Archéologie. Je ne puis en citer que quelques-unes : l'étude de M. Camille Enlart sur les monuments cisterciens de la Scandinavie, celle de M. Joseph Berthelé, sur quelques-unes des églises les plus anciennes du Poitou, etc.

« Au salon des Champs-Élysées, M. Henri Nodet nous donne d'importants relevés de plusieurs maisons de Tours, exécutés pour la Commission des monuments historiques, pendant que M. Paul Lafollye nous présente la décoration en style de la Renaissance d'une salle de mairie, ainsi que le dessin du monument que sa piété filiale a élevé à son père, M. Auguste Lafollye, dont le nom reparaît aujourd'hui sur nos listes.

« La Société n'a cessé de s'associer au mouvement d'études comparatives si intéressant que provoquent chaque année les Congrès tenus dans différents pays.

« Au mois d'août dernier, près de vingt membres de la Société m'avaient accompagné au Congrès de la fédération des Sociétés historiques de Belgique, tenu à Anvers, et aux fêtes du Landjuweel, par lesquelles l'Académie d'Archéologie a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Plusieurs de nos confrères ont également assisté au Congrès international d'archéologie de Moscou.

« Enfin, après avoir pris une part active à la formation de plusieurs des Comités organisés à l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de Christophe Colomb et y avoir adressé un certain nombre de mémoires, la Société a été représentée au Congrès des Américanistes d'Huelva par un de ses inspecteurs, M. Adrien Planté, que je suis heureux de pouvoir remercier aujourd'hui de la manière brillante avec laquelle il s'est acquitté de la mission qu'il avait bien voulu accepter et à la suite de laquelle l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid l'a élu au nombre de ses correspondants.

« Nos Congrès terminés, nous avons, à plusieurs reprises, franchi les frontières et été en corps faire des

excursions, parmi lesquelles je ne rappellerai que les plus récentes, celles de la Navarre et du Jura suisse.

« Il y a dix ans, nous avions passé également dans l'île de Jersey quelques journées dont nous avons conservé le meilleur souvenir et où nous avons noué de précieuses amitiés ; la présence dans cette salle des notabilités des Iles normandes nous en donne une nouvelle preuve.

« Cette année, pour la première fois, nous allons aller en Angleterre, dans cette Grande-Bretagne qui fut l'objet des convoitises de César et des ambitions de Guillaume le Conquérant. Cette fois, notre expédition, rassurez-vous, sera toute pacifique, les délégués de l'Institut Royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande nous en seront garants. Nous voulons visiter d'abord le comté de Kent et une partie de celui de Sussex, les châteaux de Douvres et de Rochester, les cathédrales et les églises de Cantorbéry, de Rochester et de Maidstone, le manoir de Cobham, Hastings, l'abbaye de la Bataille.

« Tel est l'emploi du temps que vous voulez bien me donner, tel est le programme que nous réaliserons, grâce au sympathique appui que nos confrères d'Angleterre ont bien voulu nous ménager auprès de S. G. la duchesse douairière de Cleveland et de lord Darnley, auprès des autorités ecclésiastiques, civiles et militaires du Royaume-Uni.

« Mais cette excursion n'est que la première partie du programme, et nous arriverons ensuite à Londres, où, toujours grâce à l'amabilité qui ne s'est jamais démentie de nos confrères anglais, grâce à leur courtoisie, nous serons admis à prendre part aux travaux et à suivre les visites dans Londres et les environs

du Congrès archéologique anglais, organisé chaque année, comme nos réunions, par l'Institut Royal archéologique. Dès aujourd'hui, et en votre nom, je remercie les membres anglais de notre Société de l'accueil qu'ils veulent bien nous préparer et de tout ce que déjà ils ont fait pour nous, n'épargnant ni leur peine, ni leur temps, ni leur plume.

« Quand j'ai parlé de nos projets à la compagnie de voyages qui doit assurer notre organisation matérielle, il a été question d'un minimum sans lequel il ne serait pas possible de partir ; mais le minimum est dépassé, et je crains maintenant que nous ne soyons obligés de fixer un maximum ; car, dans des villes peu considérables, les hôtels ne sont pas nombreux et on ne trouve pas toujours aussi facilement qu'à Abbeville des maisons hospitalières, pour accueillir comme de vieux amis les membres du Congrès. N'importe, ayons confiance, si les lits font défaut, il est une chose qui ne nous manquera jamais en Angleterre, ce sont les vivres.

« Quand on voit, comme depuis quelques années, le succès couronner vos efforts, on se sent plus hardi, et j'espère pour l'an prochain vous parler d'un projet plus difficile à réaliser que notre voyage de demain.

« Il y a près de cinquante ans, Arcisse de Caumont parlait d'une descente en Algérie, à l'époque où Abd-el-Kader tenait en échec nos soldats et n'avait pas encore fait sa soumission entre les mains du jeune prince que nous nous honorons de compter au nombre de nos confrères. Depuis ce temps, le projet est souvent revenu sur l'eau ; il a été discuté et, malgré l'ardent désir qu'avait manifesté mon savant prédécesseur,

l'Algérie est encore pour nous *terra incognita*, bien connue pourtant par les recherches de tant d'archéologues français.

« Je ne voudrais pas vous donner un faux espoir, mais je tiens à vous dire cependant que nous avons la confiance de pouvoir, au printemps prochain, vous conduire en Numidie, dans les villes romaines de premier ordre, dans quelques centres musulmans et même à Carthage.

« Que ceux de nos confrères qui avaient bien voulu nous entretenir d'autres projets me le pardonnent, mais ils comprendront le désir que j'aurais de vous mener sur cette terre d'Afrique qui, à toutes les époques, nous rappelle de précieux souvenirs, et je ne doute pas qu'ils ne soient des premiers à marcher avec nous — sûrs que, peu après, nous nous laisserons guider par eux dans les coteaux de la Bourgogne et sur les montagnes de l'Auvergne.

« Une importante modification s'est produite depuis l'année dernière dans la composition du bureau de la Société. M. Gaugain qui, depuis cinquante-sept ans, remplissait les fonctions de trésorier, nous a demandé de le décharger de fonctions dont son âge et sa santé ne lui permettaient plus de s'acquitter, et votre Conseil a tenu à lui exprimer sa reconnaissance pour ses longs services en lui conférant le titre de trésorier honoraire.

« Mon ami, M. Émile Travers, dont vous connaissez tous le zèle et l'activité, a bien voulu, malgré sa répugnance pour la comptabilité, accepter de succéder à M. Gaugain, et je le remercie tout particulièrement de s'être chargé de ces fonctions aussi délicates qu'absorbantes.

« Chaque année, dans le bilan de notre existence, après avoir parlé de nos morts, après avoir rappelé les principaux travaux de nos confrères, je termine en adressant nos félicitations à ceux de nos amis qui ont vu récompenser leurs travaux ou qui ont été l'objet de distinctions honorifiques.

« Avant de commencer cette énumération, qu'au risque d'être incomplet je m'efforcerai d'abréger, car depuis trop longtemps déjà j'abuse de votre complaisance à m'écouter, permettez-moi d'évoquer encore un souvenir personnel.

« Il y a plus de trente ans, une modeste société de l'Oise envoyait au Congrès des Sociétés savantes, que présidait à Paris Arcisse de Caumont, un jeune délégué, ayant à peine fini ses études, et qui, tout fier de la haute mission dont il était revêtu, présentait à notre fondateur ses lettres de créance, signées d'un jeune vicaire qui était le secrétaire de ce corps savant.

« Arcisse de Caumont accueillit avec son affabilité habituelle l'envoyé du Comité archéologique de Noyon et, jusqu'à sa mort, ne cessa de donner des marques de son affectueuse bienveillance à celui que vous deviez plus tard appeler à occuper sa place.

« L'écolier était celui que vous écoutez avec tant de patience, et le vicaire qui s'initiait aux études archéologiques, sous les voûtes de la vieille cathédrale de Saint-Éloi et de Saint-Médard, était le cardinal Lécot qui, après avoir succédé sur le siège primatial de Bordeaux à un autre membre de notre Société, le cardinal Guilbert, recevait il y a peu de jours le titre de prince de l'Église. Nous lui adressons aujourd'hui nos respectueuses félicitations.

« Deux de nos confrères ont obtenu dans le monde

scientifique les plus hautes distinctions auxquelles les érudits puissent prétendre. M. Eugène Müntz a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et M. Charles de Grandmaison a été nommé correspondant de l'Institut par la même Académie.

« Le gouvernement a décerné la croix de la Légion d'honneur à plusieurs de nos confrères. Les premiers, MM. Lecesne, Gustave de Bailliencourt et Ch. Casati, y ont trouvé la récompense de leurs services administratifs ou judiciaires ; mais celle de ces distinctions qui nous a été particulièrement sensible, parce qu'elle est venue récompenser les travaux d'un archéologue et qu'elle rejaillit sur nous tous, est la nomination de M. Léon Palustre, directeur honoraire de la Société française d'Archéologie. Je n'ai pas besoin de rappeler devant vous les nombreux titres de M. Palustre. En vous associant, en très grand nombre, à la manifestation que nous avons provoquée en faveur de notre confrère, vous avez affirmé et les sympathies que vous éprouviez pour son caractère et les souvenirs brillants qu'il avait laissés dans une société où il est bien difficile de remplir sa place. Mais c'est dimanche, Messieurs, que nous pourrons lui témoigner toute la part que nous prenons à la haute distinction qu'il vient de recevoir.

« Rappelons aussi les palmes d'officier de l'instruction publique décernées à MM. Grave, René Fage et Quarré-Reybourbon, et celles d'officier d'académie à MM. Ch. Bosteaux, Randon, Eugène Soil et J.-Adrien Blanchet.

« Deux décorations de chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ont été décernées par S. S. le Pape Léon XIII à M. le président Sorel, pour ses importantes publications sur Jeanne d'Arc et sur l'histoire religieuse pendant la Révolution, et à M. Paul de Lon-

guemare, pour l'active impulsion qu'il donne à la nouvelle *Revue catholique de la province de Normandie*.

« Suivant toujours la ligne qui nous avait été tracée par notre fondateur, nous avons marché droit devant nous, n'ayant pour but que la conservation de nos monuments nationaux ; si nous n'avons pas toujours été heureux dans nos démarches, nous avons du moins la confiance de n'avoir pas manqué à l'article de nos statuts qui est inscrit sur nos diplômes.

« Hier encore nous prêtions notre concours à l'Association syndicale des médecins de la Seine, pour obtenir avec elle du Conseil municipal de Paris l'acquisition de l'ancienne Faculté de Médecine et de l'amphitéâtre, auquel le savant danois Winslow a attaché son nom.

« Lorsque nos efforts échouent, lorsque, comme à Arras, nous voyons démolir la porte d'Hagerue, nous faisons appel à la plume des uns, au crayon et au compas, à l'objectif même des autres, et nous nous efforçons de conserver au moins dans nos publications ou dans nos archives le souvenir de ce patrimoine artistique de la France.

« Parfois aussi, nous trouvons un généreux confrère qui, comme M. Adolphe Singher, du Mans, achète et restaure une demeure historique. M. Singher a fait plus, car, après avoir assuré la conservation de la maison de la reine Bérengère, il y a installé la Société historique du Maine. La conduite de M. Singher mérite, Messieurs, d'être donnée comme un exemple, exemple qui, malheureusement, n'est pas accessible à tous.

« M. le Ministre de l'Instruction publique, Messieurs, comprend et apprécie nos efforts, et je tiens à le remercier en votre nom de nous en avoir donné un

témoignage des plus précieux en confiant à M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut et l'un des secrétaires du Comité des Travaux historiques, la mission de représenter son département à ce Congrès.

« Indépendamment de l'importance que notre réunion reçoit de cette marque de haut intérêt, nous ne saurions trop nous féliciter du choix qu'a fait M. le Ministre en envoyant ici le savant professeur de l'École des Chartes, le successeur et l'élève favori de Jules Quicherat, que nous sommes heureux de compter parmi les nôtres.

« Je déclare ouverte la LXe session du Congrès archéologique de France. »

M. le comte de Lasteyrie prononce ensuite une chaleureuse allocution, dans laquelle il a affirmé l'importance que le Ministère de l'Instruction publique attachait aux manifestations des Sociétés savantes de province, et a donné aux membres du Congrès réunis à Abbeville l'assurance de l'intérêt que le Comité des Travaux historiques ne cessait de leur porter.

Après avoir remercié le président des paroles qu'il lui a adressées et dit combien il était heureux de remplir la mission que M. le Ministre de l'Instruction publique lui a confiée, le savant membre de l'Institut ajoute :

« C'est que bien peu de sociétés en France ont un aussi glorieux passé et ont rendu d'aussi éminents services. Bien peu ont exercé une influence aussi féconde. Voilà soixante ans que M. de Caumont a fondé

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Moreuse*

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

au Château de Rambures

la Société française d'Archéologie, et, depuis soixante ans, elle continue son œuvre sans défaillance. Bien des coups sont venus l'éprouver. Après son fondateur, elle a perdu les uns après les autres les ouvriers de la première heure qui avaient assisté M. de Caumont; mais, chaque année, d'autres viennent prendre leur place, et le temps n'a pas de prise sur elle. Après M. de Caumont, c'est M. Palustre, après M. Palustre, M. de Marsy, qui poursuivent l'œuvre commencée, et continuent à se faire à votre tête les missionnaires de la bonne parole dans toutes les parties de la France. Chaque année, vous tenez un nouvèau Congrès, et chacun de ces Congrès exerce la plus heureuse influence. C'est à Évreux, à Besançon, à Orléans, que vous allez ranimer le goût pour les études historiques et l'amour des souvenirs artistiques de notre beau pays. Et ce n'est pas seulement dans des villes importantes que vous allez tenir vos assises, vous allez jusque dans les petites sous-préfectures presque oubliées à l'extrémité de la France, comme à Dax, à Orthez, jusque dans ces petites villes, qu'hier encore on citait comme les dernières citadelles de l'ignorance, à Brive-la-Gaillarde par exemple, où votre Congrès de 1890 a laissé de si excellents souvenirs.

« Cette année, c'est à Abbeville que votre Congrès se réunit, et cette fois, comme d'habitude, son succès est assuré. Il est vrai, et on peut le dire sans diminuer votre mérite, qu'il n'en peut être autrement, car cette fois, vous vous trouvez sur un terrain admirablement préparé. On vous a rappelé tout à l'heure les principales gloires d'Abbeville, ses gloires militaires, comme ses gloires artistiques et littéraires. Si j'en avais le temps, je vous rappellerais les services rendus par cette

savante Société d'Émulation, une de nos plus anciennes sociétés provinciales et une des plus laborieuses, et par sa grande sœur la Société des Antiquaires de Picardie, qui depuis tant d'années peut être citée comme un modèle à toutes nos Sociétés de France. Grâce à Dieu, l'une et l'autre sont toujours aussi prospères, et il suffit de jeter un coup d'œil sur cet auditoire pour être assuré que le goût de l'archéologie n'est pas près de s'éteindre parmi vous. M. de Marsy vous a rappelé tout à l'heure les pertes que votre Société a faites. Permettez-moi, par contre, de saluer les jeunes recrues qui viennent prendre la place de leurs aînés disparus. Trop longtemps on a semblé croire que l'archéologie était le monopole de quelques vieux savants. Les jeunes visages que nous voyons ici montrent qu'en Picardie, du moins, la jeunesse ne partage point cette erreur. C'est à vous, Messieurs, c'est à vos Sociétés qu'en revient le mérite, et c'est de grand cœur que je souhaite, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, prospérité et longue vie à la Société française d'Archéologie et aux Sociétés d'Abbeville et d'Amiens. »

M. le comte Costa de Bastelica exprime au nom des membres des Sociétés savantes de la Corse, ses compatriotes, le désir de voir la Société française d'Archéologie tenir un de ses prochains Congrès dans cette île, dont les monuments historiques sont encore trop peu connus.

M. Henri Macqueron lit un mémoire en réponse à la première question du programme : *Etat des études archéologiques dans le département de la Somme depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble*

des principaux travaux accomplis soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

Ce travail très complet et remarquablement écrit est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

La séance est levée à quatre heures.

Visite de l'Hôtel-de-Ville, l'église de Saint-Wulfran, des hôtels et des maisons anciennes et de l'église de Saint-Gilles.

Avant de commencer la visite des monuments d'Abbeville, il est indispensable de rappeler à grands traits les souvenirs historiques de la ville : c'est ce que nous ferons en citant les lignes suivantes placées par M. Henri Macqueron en tête du *Guide* qu'il a bien voulu rédiger pour les membres du Congrès :

Abbeville, *Abbatisvilla*, a été fondée par Hugues Capet sur l'emplacement d'une villa dépendante de l'abbaye de Saint-Riquier. Confinée d'abord dans l'île formée par les deux bras de la Somme, elle s'étendit peu à peu et compta trois enceintes successives jusqu'à celle qui fut fortifiée par Vauban et dont les ouvrages démolis pour la plupart depuis 1869 n'offraient, au surplus, qu'un intérêt purement militaire.

Ancienne capitale du Ponthieu après Montreuil, Abbeville eut à subir diverses vicissitudes, notamment pendant la guerre de Cent-Ans, où elle appartint successivement aux Anglais et aux Français. Sous Charles V, ses habitants chassèrent eux-mêmes de leurs murs la garnison anglaise, et le roi lui donna en reconnaissance le droit d'ajouter à ses armes un chef de France, avec la devise *Fidelis*. Sous Louis XI, elle fut attribuée à deux reprises différentes, avec les autres villes de la Somme, au duc de Bourgogne et redevint définitivement française en 1477. Une charte de commune, dont l'original existe encore à la Bibliothèque de la ville,

lui avait été concédée dès 1184. Parmi les faits importants passés dans ces murs, il faut rappeler notamment la réunion des chefs de la première croisade, le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, le traité signé en 1527 avec l'Angleterre contre Charles-Quint,

BEFFROI ET COUR DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

et la visite du roi Louis XIII, qui y voua son royaume à la Vierge dans l'église des Minimes.

Restée ville frontière tant que l'Artois demeura aux Espagnols, elle eut une certaine importance militaire

pendant les guerres des règnes de Henri IV et de Louis XIII, et ses environs furent fréquemment dévastés par les ennemis. Après le traité des Pyrénées, elle devint manufacturière. Louis XIV y établit notamment la manufacture de draps des Van Robais dite des Rames, et celle des moquettes, existant encore aujourd'hui ; elle faisait aussi un important commerce de mer, anéanti par la création du canal de la Somme d'Abbeville à St-Valery.

L'Hôtel-de-Ville, dans lequel nous nous sommes réunis et par lequel nous commençons notre visite, est un assemblage d'édifices de différentes époques dont la seule partie intéressante est le beffroi, grosse tour carrée en pierre et sans ornements, construit au XIIe siècle ; à côté est un bâtiment du XVIe siècle renfermant les archives municipales, enclavé comme lui dans les constructions modernes.

En nous dirigeant vers l'église Saint-Wulfran, nous nous arrêtons sur la place du Bourdois, aujourd'hui place Courbet, au milieu de laquelle s'élève le monument élevé à l'amiral, œuvre considérable et très contestée de MM. Falguière et Mercié. Une partie des maisons de la place, construites dans le style Louis XIII, méritent d'attirer l'attention.

L'église de Saint-Wulfran, dans laquelle nous guide M. Delignières, qui l'a décrite pour l'*Inventaire des Richesses d'art de la France*, est le principal édifice d'Abbeville.

Cette ancienne collégiale, bâtie de 1488 à 1539, serait un monument de premier ordre si elle eût été achevée ; il n'en existe malheureusement que le portail, la nef et le mur du transept. Le portail, un des plus beaux spécimens du style ogival flamboyant, a

une largeur de 27 mètres; il est flanqué de deux tours carrées d'une hauteur de 58 mètres, réunies par un pignon orné de trois statues colossales. Les trois portails sont richement décorés de statues données pour la plupart par les corporations, et parmi lesquelles on remarque un lion portant les armes de France et symbolisant, dit-on, l'union de la France et de l'Angleterre, plusieurs vierges faisant pressentir le style de la Renaissance, et une bizarre composition, encore inexpliquée, représentant quatre personnages sur un navire, dans laquelle on pourrait reconnaître

ÉGLISE DE SAINT-WULFRAN.

la nef des fous. La grande porte principale, donnée à l'église en 1550 par Jehan Mourette, est très remar-

quable; elle est divisée en plusieurs compartiments représentant des têtes grimaçantes, les apôtres, l'histoire de la Vierge et une frise figurant un combat de cavaliers. Elle porte l'inscription suivante:

Vierge avx hvmains, la porte d'amovrs estes. 1550.

La nef, éclairée par de grandes fenêtres, est soutenue par six contreforts à pinacles, trois de chaque côté; rebâtis de 1870 à 1875, sous la direction de MM. Viollet-le-Duc et Massenot, qui, dans cette restauration, se sont fortement éloignés du plan primitif. A l'angle nord du mur du transept est la tour Saint-Firmin.

Intérieurement, la nef trop étroite pour sa hauteur, avec triforium et clerestory, et composée de cinq travées, est flanquée de bas-côtés et de six chapelles latérales; la première, à gauche, renferme un très joli retable de la Renaissance, représentant l'Adoration des Mages; les autres chapelles sont ornées de retables en pierre dus au ciseau de M. Duthoit.

Le chœur, bâti en 1633, n'offre aucun intérêt. On remarque à l'autel du fond un très curieux antependium du XVe siècle peint sur fond d'or et représentant le jugement dernier. Une discussion intéressante s'est élevée pendant notre visite sur l'origine de ce tableau, que certaines personnes attribuent a un peintre italien, pendant que les autres, et avec raison croyons-nous, y voient une œuvre d'un artiste de l'école du Rhin. L'autel de la chapelle de la Vierge est une œuvre élégante de M. Duthoit.

La sacristie renferme une jolie statue en argent de la Vierge, datée de 1624 et posée sur un socle de 1568, don

de deux maîtres de la confrérie du Puy (1), ainsi qu'un bel évangéliaire du XVIe siècle et le précieux manuscrit de Jonas, du IXe siècle, sur la vie de Saint-Wulfran.

L'église de Saint-Wulfran, étayée depuis de longues

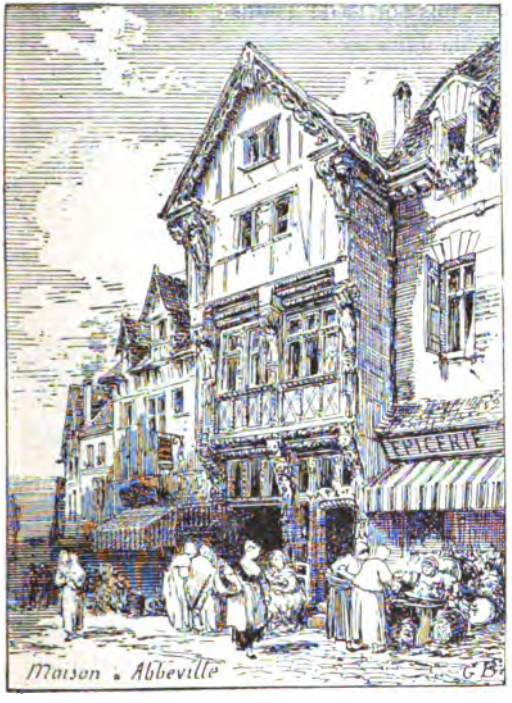

ANCIENNES MAISONS, RUE DU MOULIN-DU-ROI.

années, menace de tomber en ruines. La ville et la fabrique sont en ce moment en instance afin d'obtenir

(1) Cette statue a été décrite par M. Delignières dans les comptes-rendus du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts de 1892.

sa restauration, en vue de laquelle elles ont voté des sommes importantes, en même temps qu'elles ouvraient une souscription qui a déjà rencontré de toutes parts un accueil favorable. Malheureusement, c'est par centaines de mille francs que se chiffre la dépense prévue.

« Une fois sortis de l'église, nous commençons la promenade dans les rues de la ville, au grand étonnement des habitants qui se précipitent sur le pas de leur porte pour voir cette foule inaccoutumée. Nous conduisons successivement nos hôtes dans la rue de l'Hôtel-Dieu, devant la maison du XIVe siècle, ancien refuge de l'abbaye de Saint-Valery, à la grande porte sculptée de l'hôtel de M. de Monnecove, grande rue Notre-Dame, dans les vastes caves à deux nefs et voûtées en ogive du refuge de l'abbaye du Gard, plus connu sous le nom de Barbafust ; nous nous arrêtons devant les maisons sculptées du Pont-aux-Brouettes et de la rue de la Haranguerie, dans l'ancien hôtel du Bar ou aux maisons de la rue Saint-Gilles, que les propriétaires veulent bien, avec une bonne grâce extrême, livrer à une véritable invasion.

« L'admiration est provoquée par le charmant escalier de la maison dite de François Ier, une des plus jolies choses que nous ayons à montrer en ce genre, et nous visitons, dans l'hôtel de M. de Galametz, deux belles tapisseries de Flandre, dont une notamment, exécutée d'après les cartons de V.-H. Jansens et représentant Don Quichotte dans sa cage, est particulièrement remarquable par sa grandeur, la perfection de sa composition et son excellente conservation.

« De là à l'église de Saint-Gilles, il n'y a qu'un pas ; mais si le portail de style flamboyant très prononcé offre un réel intérêt, la décoration intérieure est de

celles qui laissent froids les archéologues, qui préfèrent s'arrêter devant l'intéressant tableau de Quantin Varin

MAISON DE FRANÇOIS Ier, RUE DE LA TANNERIE.

et adresser un compliment mérité à la grande composition de l'ancien vicaire de Saint-Gilles, le vénérable abbé Dergny ». (H. M.)

DEUXIÈME SÉANCE DU MARDI 27 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du soir. M. le Président invite MM. le comte R. de Lasteyrie, Delignières, Mgr Dehaisnes, Jules Lair, Garovaglio, Oswald Macqueron, le baron Jean Béthune, Vayson, Hellier Gosselin et Travers à prendre place au bureau.

M. le marquis de l'Estourbeillon de La Garnache remplit les fonctions de secrétaire.

Après avoir, suivant l'usage, procédé à l'appel des questions du programme et prié les membres qui auraient préparé des réponses à ces questions de vouloir bien se faire inscrire, et avoir déposé sur le bureau les publications adressées au Congrès, M. le Président donne la parole à Mgr Dehaisnes.

Le savant président de la Commission historique du Nord traite la dixième question, relative à l'influence exercée sur les arts en Picardie par les peintres flamands, ainsi que par les artistes venus du Nord de la France pour travailler dans notre région et principalement à Amiens, ou ceux qui, comme l'amiénois Simon Marmion, quittèrent leur pays pour aller exercer leur art dans ce pays de Flandre, qui était alors le centre artistique de l'Europe.

M. Delignières, abordant ensuite une question connexe, mais plus locale, traite des œuvres d'art de la confrérie du Puy d'Abbeville, bien moins connue que celle d'Amiens, et sur laquelle il a présenté, en

réponse à la neuvième question, plusieurs parties d'un travail tout à fait original et complètement nouveau, s'arrêtant plus particulièrement sur l'étude des portes de Saint-Wulfran et sur les portraits peints de leurs donateurs, retrouvés par Boucher de Perthes dans la pacotille d'un brocanteur juif.

La séance est levée à dix heures.

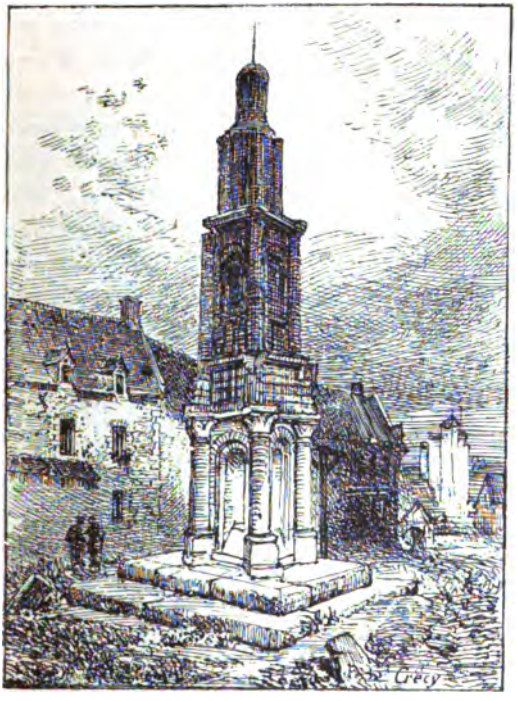

CRÉCY-EN PONTHIEU. LA CROIX DU ROI DE BOHÊME.

Excursion à Rambures et à Airaines.

(Mercredi 28 Juin.)

Avant sept heures du matin, les voyageurs commencent à se réunir sur la place de l'Amiral-Courbet.

Quatorze véhicules de toutes sortes, landaus, breaks, omnibus, voitures couvertes ou découvertes arrivent par toutes les rues. Chacun, écrit M. H. Macqueron, se place suivant sa convenance ; celui-ci, aimant l'air avant tout, se précipite sur une impériale, tandis que celui-là préfère un intérieur, où il aura moins de poussière et un siège un peu moins dur. Tout le monde est installé ; un coup de sifflet retentit et la caravane se met en route par la rue Saint-Wulfran, non sans causer quelque émoi dans les quartiers qu'elle traverse.

Après avoir franchi le faubourg des Planches et gravi la colline appelée les Monts-de-Caubert, la route s'engage presque en ligne droite dans les plaines fertiles du Vimeu jusqu'à Huppy.

Notre première étape est à Huppy, dont l'église, bâtie en pierres, se compose de deux nefs et d'un chœur avec transept. Elle est précédée d'un élégant clocher carré avec encorbellements dans le haut. On remarque les voûtes à pendentifs du chœur et du transept, trois vitraux anciens, et des restes de verrières avec de nombreuses armoiries que, malgré sa grande compétence dans les questions héraldiques, M. le comte de Galametz n'a pu identifier. Signalons particulièrement un semis de clefs et de serrures.

Avant de remonter en voiture, on jette un coup d'œil

sur le château, élégante construction en pierres et briques de l'époque Louis XIII, flanquée de deux grosses tours et de deux pavillons carrés.

Après avoir traversé les villages de Saint-Maxent, de Martainneville et de Ramburelles, on arrive en face du château de Rambures, la plus importante aujourd'hui des demeures féodales du département de la Somme.

Le château de Rambures, bâti au XIVe siècle probablement par Jean de Rambures, gouverneur d'Arras,

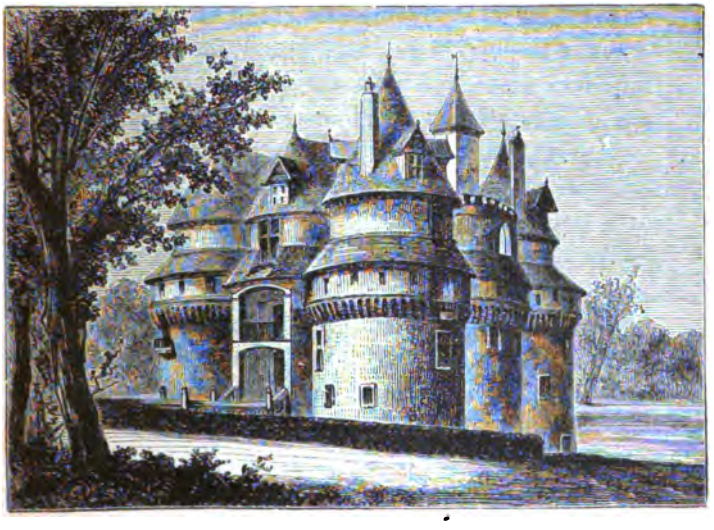

CHATEAU DE RAMBURES.

est entièrement construit en briques. Il se compose de quatre grosses tours à machicoulis avec chemin de ronde et toits en poivrières reliées entre elles par quatre demi-tours, avec une tour de guet octogonale. L'aspect

a été malheureusement gâté par la percée de larges baies. En entrant dans le château, on se trouve d'abord dans une cour intérieure qui donne accès à la salle des gardes, vaste pièce rectangulaire avec boiseries sculptées par Mme la marquise de Rambures. Quoique approprié aux habitudes de la vie moderne, le château de Rambures a conservé intérieurement une grande partie de son aspect primitif : on y remarque la salle à manger et plusieurs pièces voûtées en ogive, le chemin de ronde, les escaliers pratiqués dans l'épaisseur des murailles et de vastes souterrains, dont le mode de construction est intéressant. Le grand salon renferme de beaux meubles et un assez grand nombre de portraits des membres de la famille de Rambures, une des plus anciennes et des plus illustres de la Picardie.

Notre excellent confrère M. Mareuse, le photographe attitré de nos réunions, nous réunit avant de partir sur le pont-levis qui fait face au jardin et exécute un groupe des membres du Congrès qui sera un souvenir de cette journée.

Nous remontons en voiture ; ce n'est pas pour la dernière fois, mais pour quelques kilomètres seulement. La faim presse hommes et chevaux, et une agréable surprise nous est réservée à Oisemont, où nous trouvons la table coquettement installée dans le préau de l'École des filles, que Madame la Supérieure a bien voulu mettre à notre disposition. Cette fois, on ne perd pas de temps; le cidre est dans les carafes, on bat des omelettes monstres et chacun fait honneur au menu simple, mais abondant et bien compris, qu'a commandé M. Jules de Valois, qui a bien voulu se charger de la difficile organisation d'un repas de quatre-vingt-dix personnes dans une localité qui offre peu de ressources.

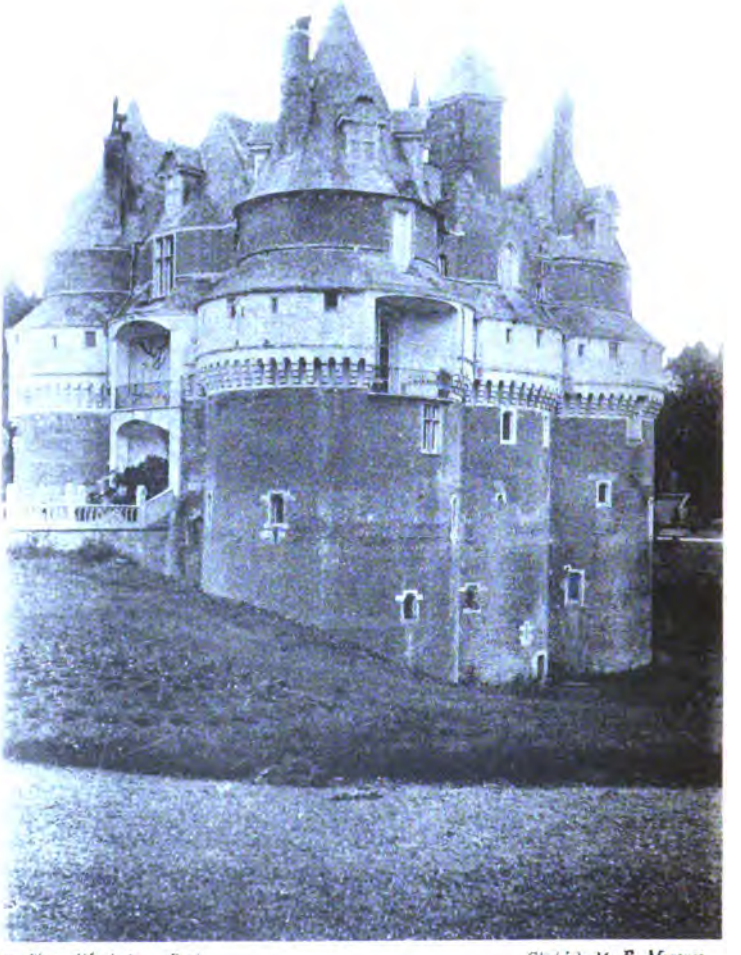

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Marcuze*

CHATEAU DE RAMBURES

Il faut encore faire quatorze kilomètres pour gagner Airaines, dernière étape de la journée. Nous nous arrêtons à Allery, dont l'église du XVe siècle, composée d'une seule nef, mérite une courte visite ; on examine quelques bons restes de vitraux, et surtout de jolis fonds baptismaux de la même époque que l'église, représentant le baptême du Christ, ainsi que les écussons des seigneurs du pays. Hélas ! la pluie survient ;

AIRAINES. ÉGLISE DU PRIEURÉ.

ce n'est qu'une ondée passagère, il est vrai, mais qui ne nous force pas moins à fermer les voitures découvertes ou à rentrer à l'intérieur des omnibus ; quelques intrépides seuls restent sur les impériales. Nous n'avons, du reste, que quelques kilomètres pour nous rendre à Airaines ; nous trouvons sur la place M. André, maire

de la ville, et M. l'abbé Marchand, archéologue passionné, qui va nous faire les honneurs de sa paroisse.

Après une courte halte devant une motte de terre entourée de fossés, qui serait soit un ancien refuge romain, soit plutôt l'emplacement d'un château féodal, nous arrivons devant la vieille église de Notre Dame qui, malgré l'intérêt qu'avait offert le château de Rambures, devait être pour beaucoup d'entre nous le clou de la journée.

Après avoir examiné le portail très simple percé seulement d'une porte à plein cintre, ornée de colonnettes et surmontée d'une étroite fenêtre fort élégante malgré la sobriété de son ornementation, nous descendons les quatorze marches qui nous font pénétrer dans l'intérieur de l'église, édifice à trois nefs du plus pur style roman et qui donne lieu à de nombreuses discussions.

L'intérêt est principalement vif devant les curieux fonts baptismaux, composés d'une cuve oblongue, ornée sur chacune de ses faces de personnages vus à mi-corps et ayant les bras entrelacés. De nombreuses hypothèses sont émises au sujet de cette pièce capitale et de la signification des figures qui y sont représentées. M. l'abbé Marchand nous fait voir ensuite un autel du XIIe siècle et deux pierres tombales fort belles qui, quoique bien mutilées, offrent encore assez d'intérêt pour que M. de Marsy engage vivement à les faire relever et accorde, au nom de la Société française d'Archéologie, une subvention de cinquante francs pour les travaux que nécessitera ce relèvement (1).

(1) Ce travail a été depuis effectué d'une manière très satisfaisante, ainsi que nous avons pu en juger par les photographies de M. Jules de Valois (M).

Nous sommes demeurés longtemps dans cette curieuse église et l'heure s'avance ; nous avons encore cependant plusieurs choses à voir : il faut se hâter pour jeter un coup d'œil sur les anciens bâtiments du prieuré (XVe siècle), sur les ruines du château d'Airaines, qui consistent surtout dans un pont fortifié flanqué de tours et dans un réduit voisin desquelles nous remarquons une pièce qui servait autrefois de pigeonnier.

Notre dernière visite enfin est pour l'église Saint-Denis, qui nous présente un beau chœur orné de grandes fenêtres dont deux conservent encore de nombreux fragments de vitraux anciens, et un bon sépulcre du XVIe siècle.

Nous nous dirigeons ensuite vers la gare ; les voitures retournent à vide à Abbeville où, plus rapidement et avec moins de fatigue, le chemin de fer nous dépose après une journée bien remplie. (H. M.)

SÉANCE DU JEUDI 29 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures et demie. MM. le comte G. de Hauteclocque, Julliot, Dumuÿs, le baron Jean Béthune, le président A. Sorel et Poujol de Fréchencourt prennent place au bureau.

M. l'abbé Danicourt fait l'historique de la découverte des souterrains-refuges de Naours, que le Congrès doit visiter.

Cette communication donne lieu à un échange d'observations faites par MM. Demuÿs et de Hauteclocque au sujet des souterrains-refuges de la Beauce et du Pas-de-Calais.

M. le Président exprime ses regrets de ne pas voir au Congrès MM. Camille Enlart et Alexandre Eeckman, qui s'étaient fait inscrire pour parler sur la même question.

M. Ch. Wignier de Warre, en réponse à la huitième question, donne lecture des principaux passages d'un travail considérable sur la vie et les œuvres du baron de Pfaffenhoffen, gentilhomme autrichien, dont la destinée fut si bizarre et qui, obligé de quitter son pays, à la suite d'un duel, pour sauver sa tête, vint en Picardie exercer, non sans talent, sous le nom de Pfaff, la profession de sculpteur. M. Wignier, qui a retrouvé un grand nombre des œuvres, encore existantes ou maintenant disparues, de Pfaff, insiste particulièrement sur les belles sculptures sur bois de l'abbaye de Valloires, que son éloignement ne permet

pas au Congrès de visiter et dont il fait passer dans la salle de nombreuses photographies (1).

La séance est levée à dix heures.

(1) M. Wignier de Warre a publié depuis le Congrès, dans le XIXe volume des *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, ce travail, que son étendue et l'époque récente à laquelle il se rapporte nous empêchaient de faire paraître dans ce volume, sous le titre suivant : *Notice sur la vie et les œuvres du sculpteur Pfaff*. (Tirage à part, Abbeville, Paillart, 1894, in-8°, 58 p. et 10 planches).

FORESTMONTIERS.

Restes de l'abbaye.

Excursion à Eu et au Tréport

(Jeudi 29 juin.)

L'excursion de la ville d'Eu et du Tréport avait attiré près de cent voyageurs, qui se pressent pour prendre place dans le train.

La ville d'Eu, située dans la belle vallée de la Bresle, dont les coteaux sont couverts par la forêt, remonte à une haute antiquité. Elle aurait, dit-on, été bâtie sur l'emplacement du principal centre d'un pagus gallo-romain, et on y a retrouvé des restes d'amphithéâtre. Fortifiée par Rollon après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, elle fut successivement la possession des Lusignan, des Nevers et des Clèves, par lesquels elle passa à la maison de Lorraine. Le comté d'Eu appartenait, lors de la Révolution, au comte de Penthièvre, et en 1814 la possession du domaine revint à la famille d'Orléans. Louis-Philippe fit du château d'Eu sa résidence favorite et y reçut deux fois la reine d'Angleterre.

A la gare, nous retrouvons plusieurs de nos confrères, M. le docteur Coutan, M. Anthyme Saint-Paul et M. Bellou, et nous nous dirigeons d'abord vers le Collège.

La chapelle du Collège, ancienne chapelle des Jésuites, est un élégant édifice en briques et pierres, avec une façade accostée de deux tourelles. Au-dessus de la porte sont les armes de Catherine de Clèves, qui la fit bâtir en 1622. On remarque à l'intérieur les deux magnifiques mausolées en marbre blanc et noir, élevés sur le même modèle au duc de Guise et à sa femme, Catherine de Clèves. Au-dessus de bas-reliefs représentant l'un

les victoires du duc, l'autre les vertus de la duchesse, les personnages sont à demi-couchés : deux colonnes de marbre noir et un arc de marbre rouge supportent un entablement sur lequel sont représentés les mêmes personnages en prière. De chaque côté sont des pilastres corinthiens, ornés de statues et soutenant un couronnement, sur la corniche duquel deux anges sont assis. La porte d'entrée du Collège, de même style que la chapelle, est aussi fort élégante.

Du Collège nous nous rendons à la belle église de Saint-Laurent, et M. le docteur Coutan, qui vient d'en publier dans la *Normandie monumentale et pittoresque* (1) une fort complète description, se constitue naturellement notre guide, nous signale les problèmes que présentent différentes parties de la construction de cet édifice, et provoque ainsi une discussion des plus intéressantes, notamment en ce qui concerne les collatéraux qui s'élèvent jusqu'à la hauteur du clerestory, avec un triforium simulé au-dessus des archivoltes de la nef, disposition peu commune et dont quelques-uns de nos confrères signalent seulement un exemple à la cathédrale de Rouen.

L'église Saint-Laurent, une des plus belles de la Normandie, a été en majeure partie construite de 1186 à 1230. Le portail, la nef, la partie inférieure du transept et du chœur datent de cette époque ; la partie supérieure du transept et du chœur sont du XVe siècle. Le portail, d'un aspect un peu froid, est percé de trois portes à voussures, dont chacune est surmontée

(1) Le Havre, Lemale, 1893, in-folio, photogravures et plans. Les notices de M. le docteur Coutan ont été réunies sous le titre de : *Les principales églises de l'arrondissement de Dieppe.*

d'une croisée : celle du milieu, d'une grandeur inaccoutumée, composée de trois longues fenêtres ogivales encadrées dans une ogive plus grande, est très remarquable. La nef, soutenue par de gros contreforts avec niches et percée de longues fenêtres, a été, il y a trente ans environ, l'objet d'importantes restaurations dirigées par M. Viollet-le-Duc. L'abside présente trois étages de fenêtres et de contreforts, superposés et couronnés de pyramides superposées avec arcs-boutants d'une grande élégance.

A l'intérieur, l'église mesure 80 mètres de longueur, 17 mètres de largeur dans la nef et 24 mètres d'élévation sous voûte. La nef, composée de onze travées, a des piliers reliés les uns aux autres au-dessous de l'archivolte par des galeries à jour formant triforium, disposition assez rare, qui ne se rencontre guère qu'à Eu et à la cathédrale de Rouen. Autour du chœur, fermé par une élégante clôture en pierre du XVIe siècle et au milieu duquel sont quatre colonnes en marbre noir du XVIIIe siècle, élevées à la mémoire des princes de la maison d'Eu, rayonnent sept chapelles : celle de retro contient une Vierge qui serait, dit-on, le chef-d'œuvre de maîtrise d'un des frères Anguier; la première à droite renferme de jolis panneaux sculptés, la seconde à gauche un beau sépulcre du XVe siècle, avec peintures dans le fond et une curieuse tête de Christ avec longue inscription. On voit encore dans l'église plusieurs autres bas-reliefs et inscriptions.

Au-dessous du chœur et de deux travées de la nef est une vaste crypte qui contient des sarcophages avec statues des princes de la maison d'Eu.

Ces statues ont été photographiées en 1882 par M. de Kermaingant, qui a communiqué à leur sujet, à la So-

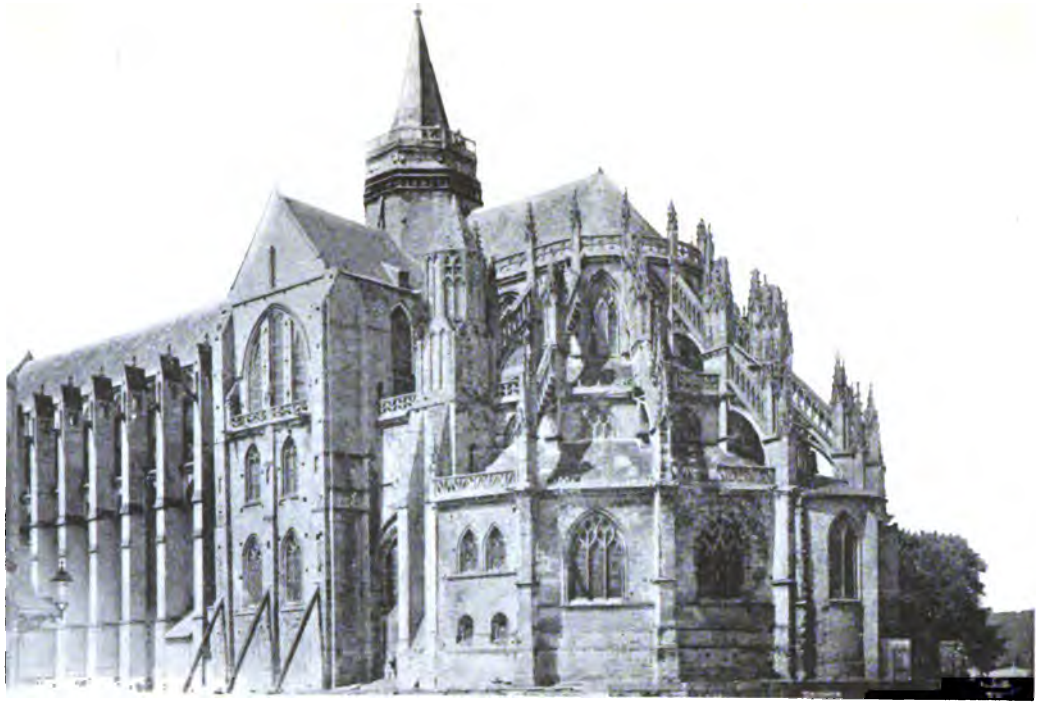

Imp. Phot Alfred Aron, Paris *Cliché du Mte de Fayolle*

ÉGLISE DE SAINT-LAURENT D'EU

ciété des Antiquaires de France, une note à laquelle nous empruntons les renseignements suivants :

« Les comtes d'Eu ont tour à tour adopté, pour le lieu de leur sépulture, l'église du Tréport, puis Foucarmont, au moment où les Cisterciens étonnaient le monde chrétien par leur austérité, et enfin l'abbaye d'Eu, dans laquelle existent encore neuf tombeaux que surmontent les statues couchées de trois comtes, quatre dames et deux enfants ».

Ce sont :

1° Jean d'Artois, comte d'Eu, fils de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, et de Jeanne de Valois, mort le 6 avril 1386 (statue en marbre et fleurs de lys en bronze) ;

2° Philippe d'Artois, comte d'Eu et connétable de France, fils de Jean d'Artois, comte d'Eu, et d'Isabeau de Melun, mort le 16 juin 1397 (statue de marbre) ;

3° Charles d'Artois, comte d'Eu, pair de France, fils de Philippe d'Artois et de Marie de Berry, mort en 1471 (statue en pierre, tête et mains en marbre).

4° Isabeau de Melun, fille de Jean Ier, vicomte de Melun, et d'Isabeau d'Antoing, femme de Jean d'Artois, comte d'Eu, morte le 20 décembre 1389 (statue en pierre) ;

5° Isabeau d'Artois, fille de Jean d'Artois et d'Isabeau de Melun, morte le 16 juin 1379 (statue en pierre) ;

6° Charles d'Artois, fils de Jean d'Artois et d'Isabeau de Melun, mort le 15 avril 1368 (statue en pierre) ;

7° Philippe d'Artois, fils de Philippe d'Artois et de Marie de Berry, mort le 23 décembre 1397 (statue en marbre) ;

8° Jeanne de Saveuse, fille de Philippe, seigneur de Saveuse, et de Marie de Sully, première femme de

Charles d'Artois, comte d'Eu, mort le 11 janvier 1448 (statue en pierre, tête et mains en marbre).

« Comme le fait voir l'énumération ci-dessus, ajoute M. de Kermaingant, presque toutes ces statues sont en marbre ou du moins ont la tête et les mains en marbre blanc, si beau, si translucide qu'on doit croire qu'il vient de Carrare. Deux de ces statues sont remarquables entre toutes : Jean d'Artois, le preux chevalier, et Jeanne de Saveuse.

« La Révolution ne respecta pas les tombeaux de ces illustres morts, qui entouraient le chevet de l'église ; des mains impies, profanant leurs cendres, jetèrent, par les soupiraux dans la crypte de l'église, ossements, statues et pierres tombales. C'est là que le roi Louis-Philippe les fit rechercher. Il ordonna de les restaurer et de les rétablir sur des tombeaux ; mais, en prince qui connaissait les révolutions, il voulut qu'on les réédifiât dans l'église souterraine où ils sont maintenant (1) ».

On conserve à l'Hôtel-de-Ville l'original de la charte de commune de 1150 et une statue en argent, connue sous le nom de Notre-Dame-du-Vœu, exécutée en 1637 par un orfèvre eudois, qui l'a signée: *P. Jacque Avril F.* Cette statuette, qui non compris le socle a 0m,335 de hauteur, représente la Vierge debout, la tête surmontée d'un diadème, tenant de la main droite un plateau sur lequel est figurée la ville vue à vol d'oiseau, avec ses monuments et des personnages en prière. Elle porte, assis sur son bras gauche replié, l'Enfant Jésus, qui paraît à peine soutenu par le bout des doigts (2).

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1882, p. 343-345.

(2) M. Delignières a lu une notice sur cette statuette et sur le

Notre visite se termine par le château, que S. A. R. Monsieur le Comte de Paris a bien voulu nous autoriser à visiter.

Le château est un vaste bâtiment de 90 mètres de largeur, bâti en briques et pierres, composé d'un corps de logis principal avec grands pavillons et précédé d'une belle cour d'honnour. Il a été commencé en 1578 par Henri de Guise le Balafré et terminé au XVIIe siècle par Mlle de Montpensier. Sa large façade et les hauts toits de ses pavillons lui donnent un aspect imposant.

Ce n'est pas sans une profonde émotion, écrivait l'un de nous, que nous traversons cette vaste cour, aujourd'hui déserte, et que nous parcourons ces somptueux appartements, où rien n'est changé et qui sont encore meublés comme s'ils attendaient leurs hôtes. Nous y voyons de nombreux tableaux et objets d'art rappelant les scènes de la vie du roi Louis-Philippe et des princes d'Orléans, la grande galerie des Guise avec de nombreux portraits historiques, et la Jeanne d'Arc de la princesse Marie, de belles tapisseries de Bruxelles, les chambres du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, des pièces décorées d'une profusion de faïences hispano-moresques, dont un grand nombre sont de remarquables spécimens de cette curieuse céramique, de nombreux souvenirs des voyages du comte de Paris, et nous terminons par la chapelle décorée de vitraux exécutés à Sèvres.

Une promenade à travers le parc, dont les ombrages sont d'autant plus agréables que le soleil est devenu

retable qui la supportait à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts de 1893. Voir Compte-rendu et tirage à part, avec héliographie.

brûlant, nous conduit sur la route du Tréport où, après avoir remercié M. Gilliot, administrateur du domaine, qui a dirigé la visite avec la plus grande complaisance, nous nous acheminons vers la jolie plage du Tréport, déjà très fréqnentée à cette époque de l'année.

Les uns montent en voiture pour parcourir les deux kilomètres que nous avons à faire, d'autres préfèrent le trajet à pied et se divisent en petits groupes qui se réunissent au bas de l'église du Tréport, dont on remarque la position pittoresque.

Le Tréport, distant d'Eu de 4 kilomètres, est situé dans l'échancrure que forme l'embouchure de la Bresle, fermée de chaque côté par les hautes falaises de Mers et du Tréport, les plus belles peut-être de la côte normande.

L'église, située à mi-hauteur, date du XVIe siècle et est construite en damiers de pierre et de silex. Elle est précédée d'une tour inachevée, percée de deux portes séparées par un pilier dont le bas forme bénitier ; au-dessus est un tympan délicatement orné de motifs empruntés au règne végétal.

On remarque à l'intérieur les beaux pendentifs de la voûte de la nef dont l'un mesure 3 mètres de longueur, une élégante corniche sculptée, en pierre, qui court sous les hautes fenêtres de la nef et sous les fenêtres du chœur et du bas-côté droit et, dans une chapelle latérale, deux bas-reliefs représentant l'ensevelissement du Christ et les Litanies de la Vierge.

Des ex-voto représentant des navires sont suspendus aux voûtes de l'église et, dans le nombre, on en remarque un en argent, de l'époque de la Restauration, qui mérite une mention spéciale.

Il ne reste que quelques murailles sans intérêt de l'abbaye de Saint-Michel, détruite en 1791. L'hôtel-de-

ville moderne, sous lequel est un passage voûté, est bâti moitié sur les débris de la tour de François Ier et moitié sur les anciens remparts. Enfin, on remarque encore dans la ville une belle croix en pierre sculptée, du XVIe siècle, et une maison de la même époque avec frises en bois sculpté d'une finesse remarquable, autrefois maison de receveur de l'abbaye ; elle sert aujourd'hui de presbytère.

La visite des monuments est terminée, chacun est libre de son temps jusqu'à l'heure du dîner. Quelques intrépides gravissent les cinq cents marches qui mènent en haut de la falaise ; le plus grand nombre se forme en petits groupes, jouissant soit sur la plage, soit sur la jetée, de cet attrait irrésistible de la marée montante et contemplant le merveilleux panorama de Mers, petite ville de bains située de l'autre côté de la Bresle et maintenant rivale du Tréport.

La cloche de l'hôtel de la Plage nous appelle à la salle à manger, où une immense table est élégamment dressée : on ne se fait pas prier, nous faisons honneur aux mets qui nous sont servis ; mais le temps presse encore, il faut se hâter de prendre le café sur la terrasse. Nous jetons un dernier regard sur la plage et sur les belles falaises semblables à de gigantesques fortifications, puis nous nous dirigeons vers la gare, où le train est prêt à nous ramener à dix heures à Abbeville. Le temps passe vite et, dans plusieurs wagons, nous entendons quelques-uns de nos confrères qui, pour abréger la durée du trajet, communiquent à mi-voix à leurs voisins quelques vieux procès judiciaires, causes grasses sans doute, dont le naïf récit excite à rire, en faisant connaître les mœurs des générations précédentes.

Visite des Musées et de la Bibliothèque.

(Vendredi 30 juin).

Abbeville a deux musées.

Le Musée Boucher de Perthes, installé dans l'hôtel de l'éminent archéologue, et par lui légué à la ville en 1868, renferme une belle collection préhistorique (haches antédiluviennes et celtiques, pointes de flèches, couteaux, bois de renne, restes d'animaux antédiluviens), de beaux meubles de différents styles, et notamment des bahuts picards, des faïences et verreries, de nombreux bas-reliefs et panneaux en bois sculpté, et quelques bons tableaux.

Le Musée d'Abbeville et du Ponthieu, situé au milieu d'un beau parc, dans l'ancien hôtel d'Émonville, contient des tableaux, des bois sculptés provenant d'anciennes maisons d'Abbeville, les portraits des célébrités abbevilloises, notamment celui du graveur Levasseur, par Greuze, d'importantes collections d'histoire naturelle, surtout d'oiseaux et d'insectes, et plus de quatre mille gravures des maitres abbevillois, dont un certain nombre de premier ordre encadrées dans la salle spéciale des gravures et dans les différentes parties du musée. Une salle consacrée à l'archéologie vient d'y être ouverte.

La Bibliothèque, établie dans une dépendance de l'hôtel d'Émonville, comprend 230 manuscrits et 38,000 volumes, fort bien classés par le bibliothécaire, M. Alcius Ledieu. Elle renferme, entre autres pièces rares, le superbe évangéliaire dit de Charlemagne, remontant aux dernières années du VIIIe siècle, écrit en

lettres d'or sur vélin pourpre, l'original de la charte de commune d'Abbeville, et de nombreux manuscrits à miniatures. Parmi les incunables, il faut citer la *Somme rurale*, de Boutillier, et la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, les premiers ouvrages imprimés à Abbeville, en 1486 et 1487. De riches reliures remplissent plusieurs vitrines ; leur description a été l'objet d'une fort belle publication faite par M. Alcius Ledieu, sous les auspices de la Société d'Émulation (1).

La visite du Congrès a commencé à dix heures du matin par le Musée Boucher de Perthes.

Dans la salle d'entrée, M. E. Delignières, vice-président du Conseil d'administration, entouré de ses collègues et de M. Moynier de Villepoix, conservateur, attendait les membres du Congrès et leur a souhaité la bienvenue en ces termes :

« Monsieur le Directeur de la Société française d'Archéologie,

« Mesdames et Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter MM. les Membres du Conseil d'administration de nos Musées, et M. le Conservateur.

« Je vous invite, en leur nom et au mien, à visiter les deux musées de notre ville, celui-ci renfermant les collections léguées à Abbeville, avec l'hôtel, par l'illustre Boucher de Perthes. Son buste en marbre, dû au ciseau de M. Gédéon de Forceville père, vous salue, pourrai-je dire, à votre entrée. Vous y trouverez, Monsieur le Directeur, parmi ces souvenirs personnels

(1) In-quarto, avec héliogravures et figures dans le texte.

que vous avez évoqués d'une façon si attrayante dans votre beau discours d'ouverture du Congrès, le cabinet de M. Boucher de Perthes, tel que la mort est venue l'y surprendre.

« Vous verrez, Mesdames et Messieurs, dans le grand salon, la remarquable collection de ces silex taillés, réunis par l'infatigable chercheur dont les découvertes ont eu, comme on vous l'a dit, un retentissement européen, et même universel. Notre honorable et savant collègue M. Geoffroy d'Ault-Dumesnil, qui s'est acquis, lui aussi, un renom justement mérité dans la science de l'archéologie préhistorique, vous fera les honneurs de cette collection presque unique.

« La première salle à gauche renferme, comme ce vestibule, des bahuts et des tableaux de valeur. Celle à la suite présente un nombre considérable de pièces de céramique d'une haute curiosité : M. Charles Wignier de Warre, mon excellent collègue et mon vieil ami, vous les présentera avec cette autorité que donne le savoir appuyé sur de longues recherches.

« Vous remarquerez dans le vaste et monumental escalier une collection des plus intéressantes de bois sculptés, dont plusieurs ont une réelle valeur archéologique et artistique. M. Boucher de Perthes avait su réunir patiemment ces pièces qui sont, pour la plupart, des œuvres de nos huchiers ou entailleurs d'images dont Mgr Dehaisnes, que nous avons le regret de ne plus voir aujourd'hui parmi nous, nous a parlé il y a quelques jours avec tant d'érudition.

« Puis encore, au premier, des tableaux, d'autres œuvres d'art, la bibliothèque du savant propriétaire de cet hôtel de famille dont les armes sont sculptées au fronton.

« Le Musée d'Abbeville et du Ponthieu, que vous aurez à visiter ensuite, a été fondé il y a près de soixante ans par la Société d'Émulation. Il renferme, outre une série de tableaux et de statues, des bois sculptés, des souvenirs locaux de toute espèce, parmi lesquels ceux relatifs à notre illustre concitoyen l'amiral Courbet, des collections importantes d'ornithologie, d'entomologie, de conchyologie, de botanique, de minéralogie et d'autres, dues pour la plupart à des dons privés; enfin une salle renfermant de nombreux objets d'archéologie. Je ne saurais oublier la galerie consacrée aux œuvres de nos graveurs abbevillois.

« Nous espérons, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, que vous emporterez de ces visites dans nos murs une impression durable ; les membres du Conseil d'administration en seront heureux, et ils vous en témoignent par avance leur reconnaissance ; eux aussi en garderont le souvenir, et il sera mentionné dans les archives ».

M. d'Ault-Dumesnil a ensuite retracé à grands traits les découvertes de Boucher de Perthes, en guidant les membres du Congrès dans les salles qui contiennent les collections de l'auteur des *Antiquités antédiluviennes*, et d'autres de ses collègues ont fort aimablement fait les honneurs des diverses séries du musée Boucher de Perthes, tableaux, sculptures, faïences et porcelaines, etc.

A une heure, le Congrès a visité d'abord la Bibliothèque dont M. Alcius Ledieu a bien voulu lui faire les honneurs, et ensuite le Musée du Ponthieu dont il a admiré les importantes collections.

Dans la galerie consacrée aux graveurs abbevillois, M. E. Delignières a retracé, dans une conférence faite devant les œuvres mêmes de ces artistes, l'histoire des graveurs abbevillois (1).

En quittant le Musée du Ponthieu, nous nous rendons au couvent des Ursulines où l'on nous montre neuf panneaux, attribués à tort à Memling, car ils sont d'une date beaucoup plus récente, mais qui sont des œuvres fort intéressantes de l'ancienne école flamande, et représentent la Cène, l'Ascension, la Pentecôte, quatre saints et des portraits de donateurs, parmi lesquels se trouvent plusieurs personnages décédés au moment de l'exécution de ces tableaux et qui sont figurés tenant entre les mains une croix (2).

Nous visitons encore quelques quartiers de la ville : pendant que les uns vont visiter l'ancien couvent des Carmes et les maisons de l'entrée de la rue Marcadé,

(1) Depuis près de trente ans, M. Delignières s'est consacré à l'étude des graveurs originaires d'Abbeville ; il a donné à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, en 1886, des *Recherches sur les graveurs d'Abbeville* (Paris, Plon, 1886, gr. in-8°) et a publié les catalogues des œuvres d'un certain nombre de ces maîtres, parmi lesquels nous citerons notamment Charles Levasseur (1865), Jean Daullé (1873), Rousseaux (1877), Bridoux (1892), et une étude sur Beauvarlet et l'École abbevilloise au XVIIIe siècle (1891). — On sait que le catalogue de l'œuvre de Claude Mellan a été donné par M. A. de Montaiglon dans les *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*.

(2) Les blasons figurés sur ces tableaux portent, les uns : *d'azur à la fleur de lis d'or*, les autres : *d'argent à l'arbre de sinople*. Ces armoiries, nous écrit M. de Raadt, sont trop fréquentes dans les Pays-Bas pour qu'il soit possible d'en tenter l'attribution ; toutefois, il ne serait pas impossible de voir dans les premiers de ces écussons les armoiries des familles van Eyll ou van Briesbrouck, et dans les seconds celles des Gardin.

d'autres se réunissent de nouveau dans la belle maison de la rue des Teinturiers, dont on admire les poutres et la curieuse frise sculptée, ancien hôtel Leroy de Saint-Lo. M. Émile Macqueron nous en fait les honneurs avec la plus grande affabilité et tient à nous faire goûter les produits de sa brasserie, attention d'autant plus appréciée qu'il est quatre heures, et que le soleil darde ses rayons les plus chauds.

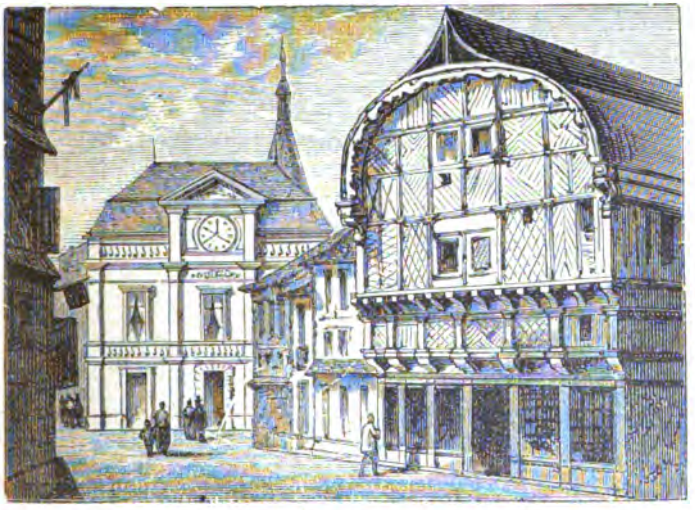

ROYE. HÔTEL-DE-VILLE ET MAISON DE BOIS.

SÉANCE DU VENDREDI 30 JUIN.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à quatre heures. M. le président appelle à siéger au bureau MM. le sénateur Tocilesco, de Guyencourt, président de la Société des Antiquaires de Picardie, le baron de Calonne, Julliot, président de la Société archéologique de Sens, Pinsard et Garovaglio. M. L. Régnier remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Président offre au Congrès, de la part de M. Léon Germain, les dernières publications de notre confrère qu'il félicite de son activité si féconde et si fructueuse.

La parole est donnée à M. le baron de Calonne, qui expose, avec une remarquable précision et les considérations les plus intéressantes, les découvertes gallo-romaines faites jusqu'ici dans le territoire de la *Civitas Ambianorum*, et particulièrement celles fournies par le sol même de la ville d'Amiens, l'ancienne *Samarobriva* (troisième question du programme). Il examine les passages ou les mentions consacrées à cette ville par les auteurs latins, notamment par César, Cicéron et Ammien Marcellin, et discute l'origine du nom de *Samarobriva*, puis l'époque probable où des fortifications furent élevées pour la première fois autour de la ville.

La communication de M. le baron de Calonne, dans laquelle l'orateur a rendu hommage aux infatigables recherches de M. Pinsard, dont le zèle n'a jamais faibli lorsqu'il s'est agi de travailler pour la gloire de la

ville d'Amiens, est écoutée avec le plus sérieux intérêt, et c'est aux applaudissements de tous que M. de Marsy remercie M. de Calonne et fait ressortir à son tour la part qui revient à M. Pinsard dans la découverte, la conservation et l'étude des débris de l'ancienne capitale des *Ambiani*. Il souhaite ensuite la bienvenue à M. Tocilesco, dont il annonce une communication nouvelle, relative à la restitution du monument d'Adam-Klissi, en Roumanie, si heureusement étudié par le savant professeur.

Plusieurs remarques sont faites par des membres du Congrès, à propos du mémoire analysé avec tant d'agrément par M. de Calonne.

M. Léon Dumuÿs dit que le nom de la ville d'Orléans vient de celui d'une peuplade, les *Aureliani*, et non de celui de l'empereur Aurélien ; il annonce que le travail de M. Guerrier sur les origines d'Orléans changera cette hypothèse en certitude. Il signale en même temps, chez Mme de Florival, à Abbeville, un buste d'empereur romain, en marbre, qui a été trouvé à Amiens, mais il n'oserait affirmer que cette œuvre d'art appartient à l'époque gallo-romaine et non à celle de la Renaissance.

M. le Président croit que les enceintes dont on entoura les villes gallo-romaines à la fin du IIIe siècle et au commencement du IVe succédèrent à d'autres, dont le remplacement était devenu nécessaire. Cette opinion est aussi celle de M. Dumuÿs.

Cependant, M. Julliot montre les murailles de Sens, construites à la fin de IIIe siècle, et presque complètement formées de débris, dont beaucoup sculptés, des monuments bâtis par les Romains au Ier et au IIe siècle, ce qui semble exclure l'idée de l'existence d'une enceinte antérieure.

M. Ledain rappelle le travail par lui publié en 1871 sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, dans lequel il a soutenu que les fortifications des villes gauloises auraient toutes été refaites après la première invasion, de 260 environ, qui fut si terrible pour notre pays. D'après lui, les villes de la Gaule, qui ne pouvaient prévoir ce furieux débordement de barbares, n'avaient jusqu'alors reçu aucune défense. Il trouve la preuve que l'enceinte de Poitiers, notamment, a été fondée de toutes pièces dans la présence sous la muraille même de l'enceinte d'une maison particulière, ayant gardé ses peintures intérieures, et tire, en outre, de ce fait la conclusion que les ingénieurs tracèrent l'enceinte dans le but exclusif et rigoureux qu'ils poursuivaient et sans s'arrêter à aucune considération d'ordre privé.

M. le marquis de l'Estourbeillon fait la même remarque que M. Julliot, sur l'emploi de matériaux provenant de monuments détruits dans la construction des fortifications gallo-romaines, et ajoute que les restes des anciennes fortifications gallo-romaines qui ont été trouvées à Nantes sous la tour Guy de Thouars et la porte Saint-Pierre récemment dégagée par M. Legendre, ancien architecte diocésain, ne se composaient que de stèles funéraires à inscriptions, et de débris de monuments datant également de la fin du IIIe siècle. A Nantes, comme dans beaucoup d'autres villes de la Gaule, le périmètre de la cité était très étendu, et les découvertes récentes de M. Léon Maitre, archiviste de la Loire-Inférieure, aux environs de Saint-Donatien, sont venues établir que ce point, bien qu'éloigné du centre, était fort habité. Mais il est resté, à la fin du IIIe siècle, tout à fait en dehors de la cité,

lorsque la nécessité de se défendre fit construire les fortifications dont on a retrouvé les vestiges et pour lesquelles on se servit presque exclusivement des matériaux provenant des monuments voisins de de leur parcours.

M. de Guyencourt présente au Congrès les premières feuilles et les premières planches de la grande publication entreprise par la Société des Antiquaires de Picardie sur l'initiative et grâce au généreux concours de M. Edmond Soyez. *La Picardie historique et monumentale* contiendra l'histoire et la description de tous les édifices du département de la Somme qui présentent un intérêt archéologique ou artistique, et de belles planches en héliogravure, exécutées par M. Dujardin d'après d'excellentes photographies de M. Roux, seront consacrées, dans le texte ou hors texte, à mettre sous les yeux du lecteur la plupart des monuments, ensembles, détails et mobilier, dont il sera question dans l'ouvrage. La première livraison contiendra un travail sur la cathédrale d'Amiens, par M. E. Soyez (1).

M. le Président applaudit aux efforts de la Société des Antiquaires de Picardie et remercie celle-ci de recueillir dans ce vaste ouvrage, comme dans les superbes albums qu'elle a déjà publiés, tous les éléments de l'histoire artistique d'une province qui peut compter parmi les plus fécondes de France.

En l'absence de M. Delignières, président de la Société d'Émulation d'Abbeville, M. Henri Macqueron convie les membres du Congrès à une soirée qui doit

(1) Depuis le Congrès, la seconde livraison consacrée à des constructions civiles d'Amiens a paru.

avoir lieu ce soir et pour laquelle M. Vayson a bien voulu prêter sa belle demeure.

AMIENS. HÔTEL DU BERCEAU-D'OR, EN 1831.

M. Macqueron conserve la parole pour lire une étude sur les poutres en bois sculpté des églises rurales des environs d'Abbeville au XVIe siècle (onzième question du programme); ces poutres, que l'on remarque surtout à l'église de Moyenneville, composent une décoration à peu près spéciale aux deux départements de la Somme et du Pas-de-Calais

M. Pinsard fait circuler à travers l'assistance de grands dessins exécutés par lui, et représentant les vieilles maisons de bois de la ville d'Amiens.

M. Sergent a exposé une collection de 587 petits silex magdaléniens, trouvés en 1874 dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). Il a fait connaître que les ayant tous découverts dans un monceau de terre poussiéreuse, alors qu'il n'y existait aucun débris révélant la présence d'un atelier, il avait cru reconnaître, dans leur œuvre, l'intention d'un auteur qui aurait voulu représenter : d'une part, la création de certains insectes au nombre de 106, de 95 poissons, de 32 oiseaux, 32 animaux, etc.; d'autre part, de 216 modèles d'instruments de la même époque.

Il a fait ressortir que des profils similaires se trouvaient reproduits jusqu'à vingt fois, ce qui enlève toute supposition de résultat dû au hasard. Il a énoncé que des hommes compétents, tels que MM. Bourgeois, Brung et autres, les avaient examinés attentivement et les avaient reconnus empreints de retouches intentionnelles incontestables, mais que, sur ce point, des doutes venaient de lui être suggérés par des hommes avec l'habileté desquels il fallait compter.

Le classement de tous ces silex a été fourni en une sorte de tableau figuratif ou idéographique, qui peut-être aurait eu pour but de représenter un symbole. Il semble, en effet, que si les premiers hommes ont pu graver aussi habilement des figures d'animaux sur des ossements, il serait injuste de leur refuser d'avoir taillé en silex toute autre figure qu'ils voulaient représenter.

M. d'Ault-Dumesnil combat l'opinion émise par M. Sergent au sujet des figures représentées sur les

silex qui viennent d'être soumises au Congrès, et déclare qu'il est impossible de voir dans cette réunion

AMIENS. REFUGE DE L'ABBAYE DU GARD.

aucun des animaux que celui-ci croit pouvoir y reconnaître. Ce sont de simples silex, dans lesquels des jeux de la nature semblent seuls fournir les ressemblances, qu'il est impossible d'admettre au point de vue scientifique.

M. le chevalier Garovaglio confirme l'opinion émise par M. d'Ault-Dumesnil.

La séance est levée à 6 heures.

SOIRÉE OFFERTE AU CONGRÈS

PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Dans l'Hôtel des Rames.

Le soir, la Société d'Émulation était en fête ; pour la première fois dans sa longue existence et pour la dernière fois peut-être, elle recevait chez elle, pourrions-nous dire, puisque M. Vayson avait bien voulu mettre à sa disposition ses appartements princiers pour le punch qu'elle offrait au Congrès. A neuf heures, les vastes salons des Rames étaient remplis d'une assistance qu'on peut évaluer à cent cinquante personnes, y compris les dames, au nombre d'une quinzaine environ, auxquelles Mme G. de Perthuis faisait les honneurs et qui n'avaient pas craint la fatigue après des journées si bien remplies. M. le Sous-Préfet, M. le Colonel et M. le Lieutenant-Colonel du 3e chasseurs, ainsi que de nombreux membres de la Société d'Émulation et le bureau de la Conférence scientifique de Ponthieu, avaient aussi répondu à cette invitation.

Par une délicate attention, M. Vayson avait invité les membres de l'Orphéon d'Abbeville, dont il est le président, à venir chanter deux chœurs, qui furent exécutés avec autant de goût que de perfection. La soirée passa vite au milieu des objets d'art de toute sorte réunis par M. Vayson dans son hôtel.

Ce serait peut-être rentrer dans un cliché trop connu que de dire que la plus franche cordialité n'a cesser de régner dans cette réunion, mais on ne saurait trop s'applaudir de ces circonstances qui permettent aux

hommes qui s'occupent des mêmes études de se réunir d'échanger courtoisement leurs opinions sur les sujets qui les intéressent et de resserrer les liens de confraternité entre les membres des sociétés savantes de la France et de l'étranger réunis tous les ans au Congrès archéologique. (H. M.).

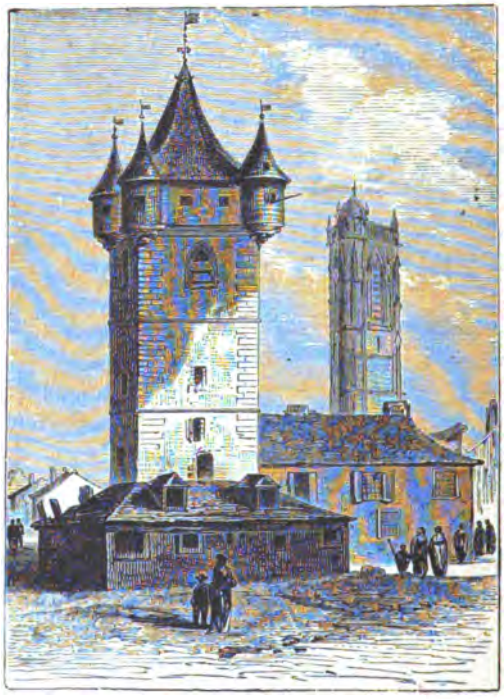

PÉRONNE. LE BEFFROI DÉMOLI EN 1844.

Excursion à Rue, Le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme.

(1er juillet).

Le programme, écrit notre ami M. Henri Macqueron, comportait la visite de trois anciennes villes fortifiées :

Saint-Valery, Rue et Crotoy
Sont trois belles villes qu'a le Roy,
Sans en excepter Saint-Riquier,
Qui est la fleur du panier.

Aujourd'hui, la petite ville de Rue, située au milieu du Marquenterre, vaste région conquise sur la mer, ne possède plus aucune trace rappelant qu'elle a été ville forte et port de mer.

Partis par le chemin de fer, nous y arrivons tout d'abord. Notre première visite est pour la chapelle de l'Hôpital, dont nous voyons avec intérêt les poutres en bois sculpté, avec inscriptions et scènes de chasse et quelques tableaux curieux.

De là, nous nous rendons au beffroi, tour quadrangulaire flanquée de quatre tourelles, et dont le campanile ainsi que les clochetons sont modernes. Les intrépides font une ascension qui ne leur offre d'autre intérêt que la vue assez étendue dont on jouit sur la vaste plaine du Marquenterre, autrefois entièrement couverte par la mer.

Nous nous dirigeons ensuite vers la chapelle du Saint-Esprit, le principal monument que nous ayons à visiter dans la journée et qui avait été construit pour recevoir un crucifix miraculeux apporté sur les

flots et dont une main seule existe encore, le reste ayant été brûlé pendant la Révolution.

Ce charmant petit édifice est un des plus élégants spécimens du style ogival des XVe et XVIe siècles, et dans les délicates sculptures dont il est orné, on remarque de nombreux motifs faisant pressentir le style de la Renaissance. Il n'a qu'une seule façade latérale, sur laquelle s'ouvre une porte surmontée d'un gable richement orné ; les bas-reliefs du tympan ont été exécutés en 1868 par M. Louis Duthoit. A gauche de la porte sont trois fenêtres séparées par des contre-

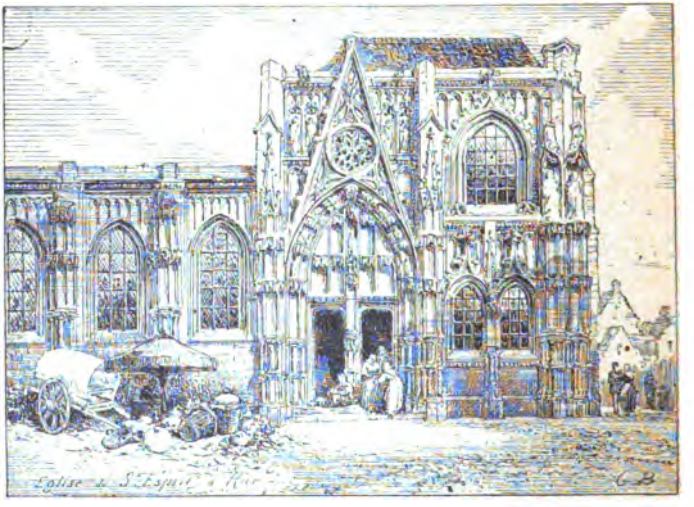

SAINTE-CHAPELLE DE RUE (Ire VUE).

forts ornés de deux rangées de statues, parmi lesquelles on remarque celles des rois Louis XI et Louis XII, du duc Philippe de Bourgogne et de plusieurs autres personnages historiques. A droite de la

porte est une autre travée, percée de deux fenêtres superposées et se faisant remarquer par la délicatesse de ses sculptures.

En entrant dans la chapelle, on se trouve dans un vestibule donnant accès d'un côté, par une arcade à jour refaite il y a trente ans, dans la chapelle proprement dite qui offre une belle voûte avec arcs sculptés et pendentifs. De l'autre côté est un mur orné d'une rangée de statues avec clochetons et percé de deux

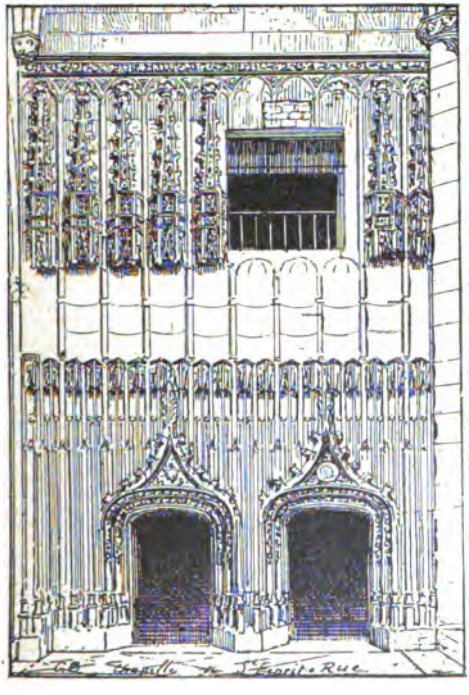

SAINTE-CHAPELLE DE RUE (2e VUE).

portes, l'une donnant accès au rez-de-chaussée dans une chapelle basse et l'autre au premier étage à la

salle de la trésorerie, dont tout un côté est orné de bas-reliefs ; autour de cette salle et à hauteur d'homme est une frise délicatement sculptée.

L'ornementation de ce petit édifice est certainement trop chargée, ainsi que le fait remarquer M. Henri Macqueron — et que l'on en pourra juger par les excellentes photographies que notre ami M. Mareuse a été faire une nuit à la lumière artificielle, — et le même reproche est à faire à toutes les parties du monument, mais il n'en offre pas moins un coup d'œil des plus séduisants. On remarque surtout les ravissants détails de la façade, les contreforts ornés de faisceaux de statues historiques, la rose qui est au-dessus de la porte d'entrée, la frise supérieure qui rappelle d'une façon si frappante les motifs préférés par les sculpteurs sur bois, et ces dais, ces supports, ces colonnettes si bien ornés et dans lesquels on rencontre les premières manifestations du style de la Renaissance.

L'intérieur de la chapelle n'est pas moins élégant; les lorgnettes sont braquées sur les arcs de la voûte d'où tombent de riches pendentifs, sur l'ornementation de la voûte elle-même dans laquelle ceux d'entre nous qui ont visité le Portugal retrouvent un souvenir de Belem.

Nous voyons pour la première fois les peintures de M. Siffait de Moncourt, représentant l'histoire du crucifix miraculeux, et nous jetons un coup d'œil sur les stalles plus bizarres qu'artistiques qui sont dans l'église de Rue et sur la sacristie, dont les albums de Peigné-Delacourt nous fournissent un croquis (1).

(1) Il n'entre pas dans notre programme de donner une liste des ouvrages à consulter sur les localités visitées dans nos ex-

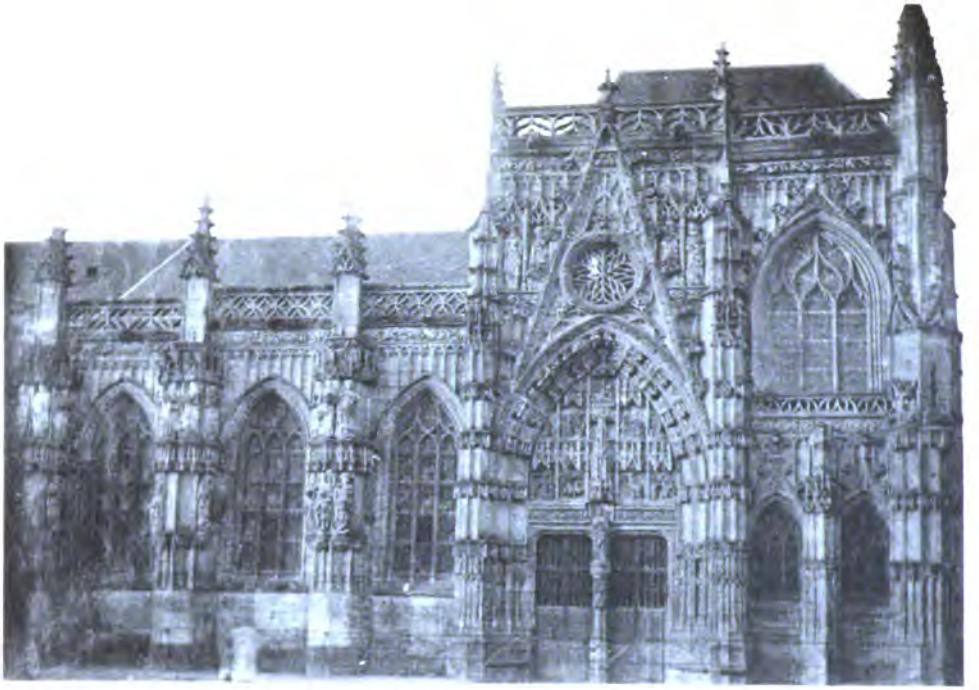

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Mareuse*

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT A RUE

Vue d'ensemble

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Marcus*

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT A RUE

Portail intérieur

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Mareuse*

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT A RUE

Trésorerie

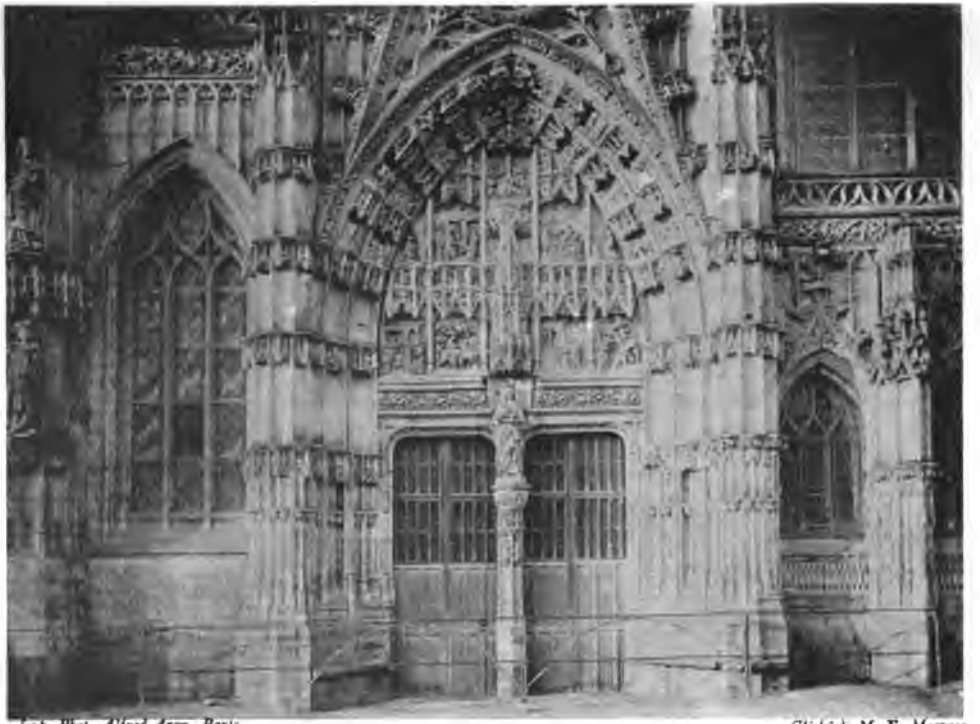

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. E. Marenne*

CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT A RUE

Portail extérieur

Sur la place, dix-huit voitures plus ou moins confortables, ce qui ajoute au pittoresque, et que M. Gaffé

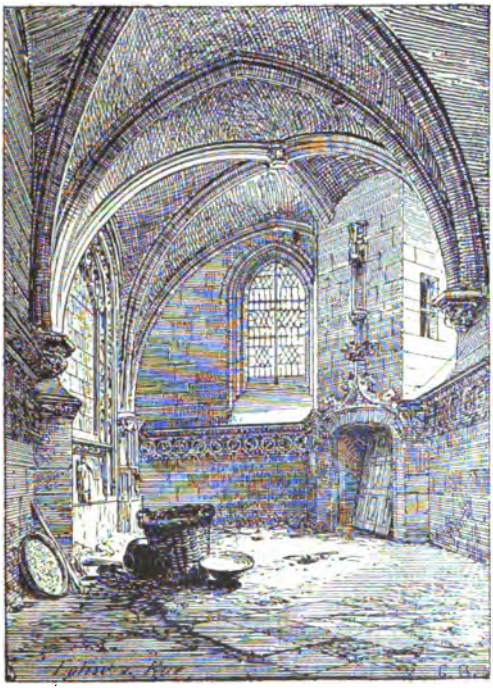

SACRISTIE DE RUE.
D'après Taylor.

a su nous découvrir à Rue, nous attendent pour nous transporter au Crotoy. Il n'y a que huit kilomètres à

cursions. Charles Dufour, Pouy ont déjà fourni des renseignements utiles à ce sujet et M. Henri Macqueron, qui a déjà publié, il y a quelques années, une *Iconographie du département de la Somme* (Abbeville, in-8°), nous promet une bibliographie pour la fin de ce siècle; mais nous signalerons une notice ré-

faire, mais la sécheresse a tellement défoncé les routes que nous sommes obligés de faire le trajet presque entièrement au pas.

Le Crotoy, petit port de mer sur la baie de Somme, est aussi une ancienne ville qui avait autrefois un château-fort, dont il ne reste que quelques blocs de maçonnerie et dant lequel fut enfermée Jeanne d'Arc. Dans l'église, dont la tour seule est ancienne, on voit un fort beau retable en bois sculpté à trois compartiments représentant le sacre de saint Honoré, le saint disant la messe et ayant une vision lui indiquant le lieu de sépulture des saints Fuscien, Victorix et Gentien et l'invention des trois corps saints (1). La position du Crotoy est très pittoresque, surtout à la pleine mer.

Nous mettons pied à terre devant la statue de Jeanne d'Arc de M. Fossé ; le matelot qui doit diriger

cente de M. l'abbé Gosselin : *Rue et le pèlerinage du Saint-Esprit* (Abbeville, Paillard, 1894, in-16, 118 pages), dans laquelle le savant doyen de Nouvion a résumé les recherches de ses devanciers, les abbés Blier (1878) et Leclercq (1888), Dusevel, M. Darsy et surtout M. Ernest Prarond, dont le nom et les travaux sont toujours à citer lorsqu'il s'agit du Ponthieu.

(1) On n'est pas précisément fixé sur l'origine de ce rétable et de celui de l'église Saint-Paul d'Abbeville, dont nous parlerons plus loin. Tous deux ont fait le sujet d'une étude de M. Delignières (*Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 1883), qui rapporte à ce propos diverses opinions ; mais, qu'ils viennent de l'ancien couvent des Carmes d'Abbeville, de la Chartreuse de Thuison ou même de Saint-Wulfran, où ils se seraient trouvés au moment de la Révolution, ce sont deux œuvres importantes de l'art du XVe siècle ; car, malgré l'opinion de Charles Louandre, il semble difficile de les faire remonter au XIVe siècle.

notre traversée de la baie de Somme nous attend à la descente des voitures, et la première chose qu'il y ait à faire est de lui demander quelle sera l'heure du départ; car il faut compter avec la marée et les vents. Ces derniers sont aujourd'hui fort inconstants; ils nous sont jusqu'ici contraires et nous forceront à précipiter le départ. Ah! si les vents du *Nor-Oua* pouvaient arriver. Hâtons-nous donc! Nous pressons la préparation du déjeuner, pendant que nos collègues vont dans l'église visiter le joli retable en bois représentant l'histoire de saint Honoré ou bien contemplent, sur la terrasse de l'Hôtel des Bains, le spectacle nouveau pour beaucoup d'entre eux de l'arrivée du flot sur la vaste plaine de sable qui constitue en ce moment la baie de Somme.

Bientôt nous nous mettons à table dans la grande salle de l'Hôtel des Bains. — Ici, notre ami M. Macqueron se désole sur le manque d'organisation, mais n'insistons pas... Le vent de *Nor-Oua* arrive et on se dirige vers le quai d'embarquement.

Quatorze bateaux de pêche nous attendent, les voiles au vent; chacun prend cinq à huit passagers; les premiers évoluent pendant que les autres effectuent leur embarquement, puis tous se rassemblent et notre collègue, M. Gabriel Fleury, resté le dernier sur la rive, prend la photographie de la flotille. Le signal du départ est donné, nous nous dirigeons vers Saint-Valery, en louvoyant le plus possible pour augmenter la durée d'une promenade d'un genre tout nouveau; mais la marée commence à baisser; il faut se mettre en mesure de pouvoir aborder, et l'heure écoulée depuis le départ du Crotoy est trop vite passée. Nous débarquons à Saint-Valery devant la tour Harold, où nous attendent

M. l'abbé Caron, curé-doyen, qui sera notre cicerone, le général et Mme Wilson, et plusieurs membres valéricains de la Société d'Émulation, auxquels il faut ajouter, bien entendu, un grand nombre de curieux.

Saint-Valery-sur-Somme est distant de quatre kilomètres à vol d'oiseau du Crotoy, dont il est séparé par la baie de Somme.

Peu de villes ont autant souffert des guerres dont la Picardie fut le théâtre. Après avoir servi de point de départ à la flotte de Guillaume le Conquérant en 1066, la ville fut disputée avec acharnement pendant la guerre de Cent-Ans, les rivalités des rois de France et des ducs de Bourgogne, au cours desquelles elle fut prise ou reprise six fois en cinq ans et pendant les troubles de la Ligue qui ne lui occasionnèrent pas moins de dix changements de maîtres.

La ville de Saint-Valery se compose de deux parties bien distinctes, La Ferté, longue rue de 2 kilomètres, bâtie sur le bord de la mer, et où se trouve le commerce et la ville proprement dite, qui est la partie ancienne. Cette dernière a conservé presque entièrement ses anciennes fortifications, percées de deux portes, la porte de Nevers (XVe siècle) et la porte Guillaume (du XIIe), flanquée de deux tours garnies de machicoulis et au pied de laquelle sont de petits souterrains. Dans la partie basse, sur le bord de la mer, sont les restes de la tour dite de Harold, puis la tour de Gonzague, et un grand pan de mur supportant la terrasse sur laquelle est l'église et d'où l'on jouit d'une belle vue, et au côté opposé les murs entiers du château qui se confondaient avec l'enceinte. L'église, bâtie en damiers de briques et de silex, disposition qui se rencontre encore dans les églises de Cayeux, d'Ault

et dans quelques localités du littoral normand, se compose de deux nefs et d'une série de chapelles du XVIe siècle se communiquant entre elles. En dehors de l'ancienne ville était l'abbaye, dont il subsiste de beaux faisceaux de colonnettes du XIIIe siècle qui faisaient partie de l'église et les restes de deux chapelles. Un souterrain, dans lequel on descend par un escalier de plus de 80 marches, communiquait avec le château.

Nous commençons par la visite de l'ancienne enceinte encore bien conservée de la ville ; au pied de la tour Harold, M. l'abbé Caron nous donne une idée générale de l'histoire de Saint-Valery et de ses fortifications ; mais ce nom de Harold et le souvenir de Guillaume le Conquérant font vibrer le patriotisme normand de notre confrère Travers qui, avec cette chaleur de parole jointe à une science profonde qui le caractérise, nous raconte, les reproductions de la tapisserie de Bayeux en main, les premiers épisodes de la conquête de l'Angleterre par les Normands partis de Saint-Valery. De la porte Guillaume, avec deux tours machicoulées et d'où l'on a une belle vue sur le Crotoy, maintenant en face de nous, nous gagnons l'abbaye ; il subsiste encore des anciens bâtiments une partie du mur de la nef avec faisceaux de colonnettes et de longues fenêtres dans lesquelles on reconnaît le style gothique primitif, l'ancienne sacristie et une chapelle du déambulatoire ; d'autres bâtiments plus modernes ont été occupés par Fénelon et servent d'habitation à M. Demay, qui y a réuni d'intéressants objets d'art et principalement des armes et des faïences. La traversée du château, confondue avec les fortifications, est encore bien complète et nous mène à l'église bâtie sur la

terrasse formée par la tour Gonzague et sa courtine : à part quelques colonnes de la fin du XIIe siècle, elle offre peu d'intérêt, mais la sacristie renferme plusieurs pièces d'orfévrerie ancienne, tels qu'un chef de saint Valery, beau buste d'argent signé et daté que M. Jules de Valois a bien voulu photographier, un bras reliquaire

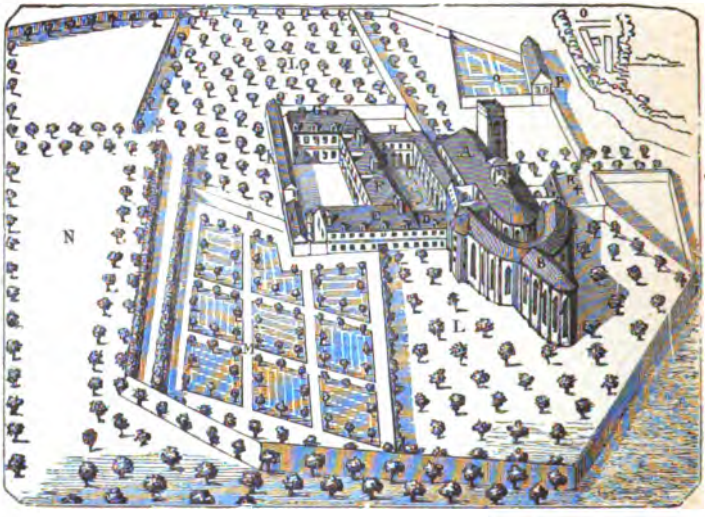

ABBAYE DE SAINT-VALERY-SUR-MER
D'après le *Monasticon gallicanum*.

et une croix processionnelle. M. Dupont, juge de paix, nous montre chez lui le résultat de ses fouilles au cimetière mérovingien de Nibas et divers objets antiques, recueillis dans le département de la Seine-Inférieure et parmi lesquels figure un *pilum*. Nous passons encore devant quelques tours, sous la vieille porte de Nevers ; quelques-uns vont dans la chapelle

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. Jules de Valois*

BUSTE EN ARGENT DE SAINT-VALERY

Église de Saint-Valery-sur-Somme

de l'Hôtel-Dieu jeter un coup d'œil sur un bas-relief de la Renaissance (1), et on se met en devoir de regagner

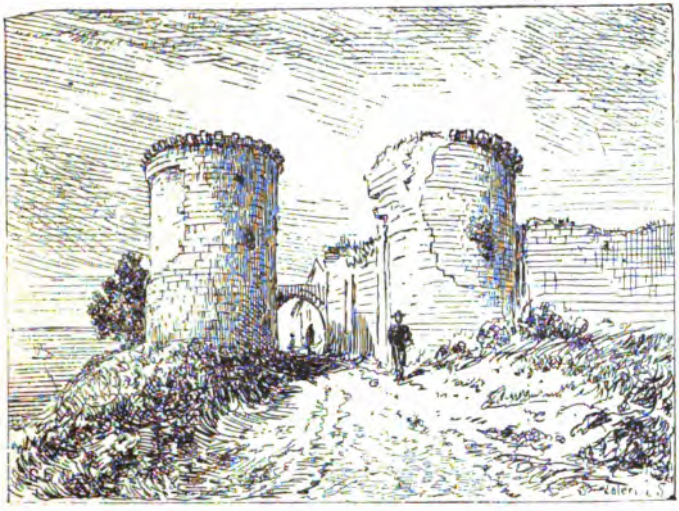

PORTE GUILLAUME, A SAINT-VALERY.

D'après Taylor.

la gare. C'est une promenade de trois kilomètres que l'on fait lentement, mais qui nous permet de traverser dans toute sa longueur la jolie petite ville de Saint-Valery. (H.M.)

(1) Ce bas-relief et une Vierge conservée également dans la chapelle ont fourni à M. E. Delignières le sujet d'une communication à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts en 1895.

Excursions à Moulin-Quignon, au cimetière de Notre-Dame de la Chapelle, à l'église Saint-Paul et à la manufacture des Rames.

(*Dimanche 2 juillet*).

Dans la matinée du dimanche, les membres du Congrès se sont divisés en deux groupes.

Le premier, comprenant les personnes qui s'occupent plus particulièrement d'études préhistoriques, s'est dirigé sous la conduite de M. G. d'Ault-Dumesnil vers les célèbres terrains de Moulin-Quignon où Boucher de Perthes avait fait, en 1864, sa retentissante découverte d'une mâchoire humaine. Cette visite, faite sous la direction d'un guide comme M. d'Ault-Dumesnil, a été particulièrement intéressante.

Le second groupe a visité d'abord l'église Saint-Paul, reconstruite au XVIe siècle (1528-1556), dans laquelle on remarque de curieux groupes sculptés en pierre et en bois, dont le plus important est un retable en bois sculpté ayant la même origine que le retable de Saint-Honoré, dont nous avons parlé précédemment dans le récit de notre visite au Crotoy.

Ce retable présente trois compartiments surmontés d'un dais ou baldaquin, dans le style des premiers temps de la Renaissance ou du gothique flamboyant. L'Annonciation forme le sujet du compartiment principal : dans une chambre avec un grand lit à droite, écrit M. Delignières (*op.cit.*), la Vierge, tenant les mains jointes, est agenouillée devant un prie-Dieu où se trouve un livre à fermoirs ; à gauche, l'ange debout,

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. Jules de Valois*

RETABLE DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL A ABBEVILLE

Scènes de la Vie de la Vierge

vêtu d'une longue robe, tient dans ses mains une banderole sur laquelle on lit ces mots : *Ave Maria, gratia plena.*

On remarque les divers objets d'ameublement naïvement figurés, sans perspective : le lit à colonnes torses et à baldaquin avec ses deux oreillers; dans le fond, une cheminée à large manteau qui va en se rétrécissant par le haut ; derrière la Vierge, un fauteuil à large dossier, à gauche une sorte de chaire, et, sur le même côté, une entrée de la pièce formant avant-corps. A droite et à gauche de la cheminée, deux petits tableaux en bas-relief représentant : l'un, la visite de la Vierge à sainte Élisabeth; l'autre, la prédication de l'ange à Zacharie.

La partie de gauche du triptyque représente le mariage de la Vierge; là, peu ou point d'accessoires, le fond du panneau est uni.

La naissance du Sauveur forme le sujet du troisième compartiment, celui de droite.

Ces trois bas-reliefs ont malheureusement été peints ou plutôt bariolés en couleur et or, ce qui cache peut-être, par un certain empâtement, la délicatesse des petits détails. Les costumes et l'ameublement y sont fort curieux à observer.

L'église de Saint-Paul renferme encore un certain nombre de statues et de bas-reliefs, la plupart d'un travail assez grossier, mais parmi lesquels nous signalerons toutefois un groupe dont le sujet se trouve déjà à Saint-Wulfran : c'est un trait de la vie de saint Gengoul. Voici en quels termes M. Delignières décrit cette représentation à Saint-Wulfran : « Le saint, en costume du moyen âge, est debout devant la margelle d'un puits, tenant de la main droite un poignard contre sa cein-

ture ; en face de lui, sa femme, qu'il voulait éprouver par le jugement de Dieu, avance le bras dans le puits, et des flammes s'en échappent. »

Saint Gengoul fut tué, dit la légende, dans son château d'Avaux, en Bassigny, par le séducteur de sa femme, l'an 760.

De Saint-Paul, ce groupe s'est rendu à la manufacture de tapis, dans laquelle M. Vayson avait bien voulu organiser, à l'occasion du Congrès, une exposition rétrospective de ses produits.

C'est à Colbert qu'Abbeville dut la création de deux de ses industries les plus importantes, la manufacture des draps fins, fondée en 1665, qui, des Van Robais, est arrivée successivement, par les Grandin et les Lemaire, à M. Randouin, sous lequel elle a cessé, et la manufacture des moquettes, datant de 1667, qui, de Philippe Leclerc, concessionnaire primitif, est parvenue par les Homassel et les Hecquet jusqu'à M. J. Vayson.

Une étude de M. Louis Greux, offerte par M. J. Vayson aux membres du Congrès, retrace d'une manière complète les phases de l'industrie des moquettes à Abbeville depuis plus de deux siècles et décrit les divers endroits dans lesquels elle s'est établie jusqu'au moment où, en 1867, M. J. Vayson acheta l'ancienne usine dite des Rames.

« Ce vaste établissement, lisons-nous, avait été fondé sous les auspices de Colbert, ainsi qu'en témoignent des lettres patentes du mois d'octobre 1665 accordant pour vingt ans différents privilèges aux Van Robais, appelés de Middelbourg par le grand ministre pour fabriquer des draps fins, façon d'Espagne, de Hollande, d'Angleterre, etc. »

L'établissement des Van Robais, puissamment sou-

tenu, prospéra et grandit bientôt ; sa prospérité dura jusqu'à la Révolution. Depuis il eut à lutter contre les difficultés nouvelles que vinrent créer à l'industrie française les traités de commerce; et l'industrie de la draperie fine disparut à Abbeville, comme avait déjà disparu celle de la draperie commune.

Nous ne pouvons retracer ici en détail l'histoire de l'industrie des tapis ou moquettes d'Abbeville, et nous nous bornerons à décrire rapidement la belle fabrique des Rames, qui passe pour avoir été bâtie, ateliers et hôtel, sur les plans d'Hardouin-Mansart. Ces bâtiments occupent trois côtés d'une grande cour fermée et la façade est décorée d'une porte monumentale. Le bâtiment principal, décoré avec grand luxe et renfermant de nombreuses collections d'objets d'art, occupe le fond, et les ateliers sont disposés sur les deux côtés. Les appartements de réception donnent sur un parc qui conduit jusqu'à la Somme et, de ce côté, sont séparés d'un jardin à la française par des douves. Une construction placée dans le jardin servit, dit-on, de temple et peut-être de cimetière aux ouvriers protestants venus de Hollande et qui jouirent en France, après la révocation de l'édit de Nantes, du privilège d'exercer leur religion. La manufacture de draps des Rames avait alors un aumônier protestant et l'un des derniers fut l'historien Court de Gibelin.

En quittant les Rames, nous traversons la Somme et voyons le port d'Abbeville, aujourd'hui bien déchu de sa splendeur. On n'y arme plus de flottes comme au temps de la guerre de Cent-Ans, et ce n'est pas sans peine que notre confrère M. Le Féron de Longcamp a pu faire remonter la rivière à son élégant yacht *le Chevreuil,* tout couvert de pavillons et de flammes et

du pont duquel il nous engage à venir boire un verre de vieux Calvados.

Avant de rentrer, nous allons jusqu'au cimetière de Notre-Dame de la Chapelle, dans lequel on remarque tout particulièrement les monuments funéraires de Boucher de Perthes et de l'amiral Courbet, et bien des gens préfèrent ce dernier tombeau au gigantesque entassement de marbre duquel se détache, sur la place du Bourdois, la statue du vainqueur des Pescadores.

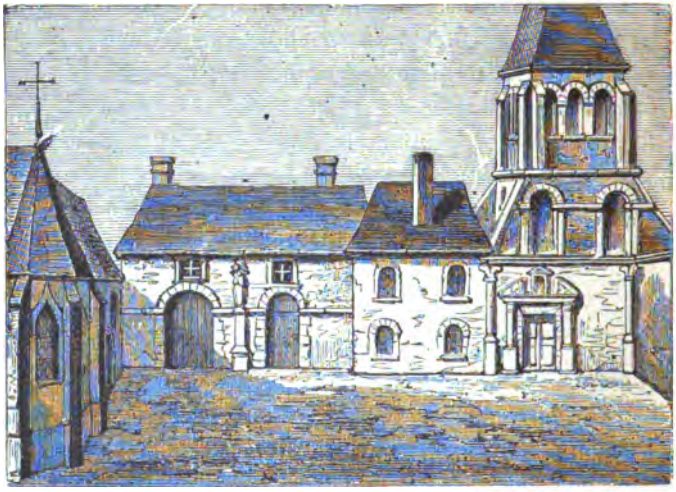

ANCIEN PRIEURÉ DE SAINT-PIERRE, A ABBEVILLE.

SÉANCE DU DIMANCHE 2 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à une heure et demie.

MM. Le Féron de Longcamp, Ch. Hettier, E. Delignières, le comte de Galametz, Jules Lair, le chevalier Garovaglio prennent place au bureau.

M. Georges Durand, archiviste de la Somme, donne lecture d'une étude très complète sur l'église de Saint-Germain d'Amiens, travail destiné à prendre place dans la *Picardie historique et monumentale*.

M. Gontier présente, au nom de M. Cottel, instituteur à Saint-Amand-l'Arbret (Pas-de-Calais), un travail sur les découvertes faites dans le cimetière mérovingien d'Irles, près d'Albert, et engage les membres du Congrès à venir voir, chez M. Alcius Ledieu, les objets découverts par M. Cottel.

M. E. Delignières communique, au nom de M. Alcius Ledieu, une étude sur le mobilier des paysans picards aux siècles derniers, résultat de nombreuses recherches que l'auteur a faites depuis quelques années sur tout ce qui concerne la vie, les mœurs, les coutumes des cultivateurs du Santerre (1).

(1) Dans l'excellente revue, intitulée *Le Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, qu'il publie depuis plus de dix ans à Abbeville, M. Alcius Ledieu a publié un grand nombre de documents, livres de raison, inventaires, etc., faisant connaître la situation des habitants de ces provinces dans les derniers siècles.

M. Henri Jadart donne une description de la tribune de l'église d'Aire, dans les Ardennes, accompagnée d'un dessin de M. Haussaire (1).

M. Jules Lair prend ensuite la parole et raconte l'histoire de Guillaume Longue-Épée, deuxième duc de Normandie, et son assassinat à Picquigny par Arnoul de Flandre. Il est impossible de traiter avec plus de science, de charme et d'esprit un sujet en apparence aussi aride, et pendant une heure, qui a paru trop courte, l'auditoire a été suspendu aux lèvres du causeur érudit auquel les applaudissements n'ont pas été ménagés (2).

La séance a été terminée par une communication de M. Émile Travers sur l'armement des différents navires au XVe siècle et sur la vie que l'on menait sur mer à la veille de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

La séance est levée à cinq heures.

(1) Ce travail a été publié dans le *Bulletin monumental*, t. LVIII, 1893, p. 438.

(2) Cette dissertation, accompagnée de cartes et fac-similés, a paru sous ce titre: *Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie;* Paris, Alph. Picard, 1893, in-fol.

BANQUET.

(*2 juillet.*)

Le banquet du Congrès a eu lieu à 6 heures et demie, dans la coquette salle de spectacle que M. Gontier avait fait transformer en salle de fêtes, fort élégamment décorée par les soins de M. Govin, jardinier de la ville, et qu'une immense table de quatre-vingt-neuf couverts occupait d'un bout à l'autre. A chaque place, on remarquait un élégant menu dessiné par M. Paul Willame et représentant les principaux monuments visités par le Congrès. Nous ne dirons rien du banquet en lui-même, très bien servi par M. Grosjean, car nous avons hâte d'arriver aux toasts, qui présentaient un intérêt tout particulier par suite de la présence de notre directeur honoraire, M. Léon Palustre, arrivé seulement ce jour, par suite d'une indisposition qui l'avait retenu loin de nous, et qui a reçu, au dernier Congrès de la Sorbonne, la croix de la Légion d'honneur, pour ses importants travaux archéologiques.

Le premier, M. de Marsy porte un toast à la ville d'Abbeville, à la Société d'Émulation et à M. Palustre, qu'il félicite tout particulièrement de la distinction si méritée dont il vient d'être l'objet. Il rappelle la souscription ouverte entre les membres de la Société française d'Archéologie pour offrir un souvenir à leur directeur honoraire, et dans l'impossibilité de lui remettre, à cause de son volume, le bronze de la Renaissance française acquis avec le produit de la souscription, le groupe des *Trois Grâces*, de Germain Pilon, il lui

en fait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la remise morale.

M. de Crèvecœur, vice-président de la Société d'Émulation, remplaçant M. Delignières, empêché par un deuil de famille, boit à la Société française d'Archéologie et particulièrement à M. de Marsy, son président, que nous réclamons comme un des nôtres, puisqu'il est Picard et presque Abbevillois (1).

M. Palustre remercie la Société des sympathies qu'elle lui a témoigné.

MM. Francart, Godfray et Tocilesco, au nom des membres étrangers, portent un toast à la ville d'Abbeville, à la France et à l'union de toutes les nations dans l'Archéologie.

A ce moment, M. Ernest Prarond, président d'honneur de la Société d'Émulation, à qui sa santé n'avait pas permis de prendre part au banquet, entre dans la salle et est l'objet d'une véritable ovation, lorsque M. de Marsy rappelle les nombreux et importants travaux du grand historien abbevillois.

Enfin, M. Paul Lesourd, au nom des Tourangeaux, porte la santé de M. Palustre, l'honneur de leur ville.

H. M.

(1) Voir à la suite de ce compte-rendu le toast de M. de Crèvecœur.

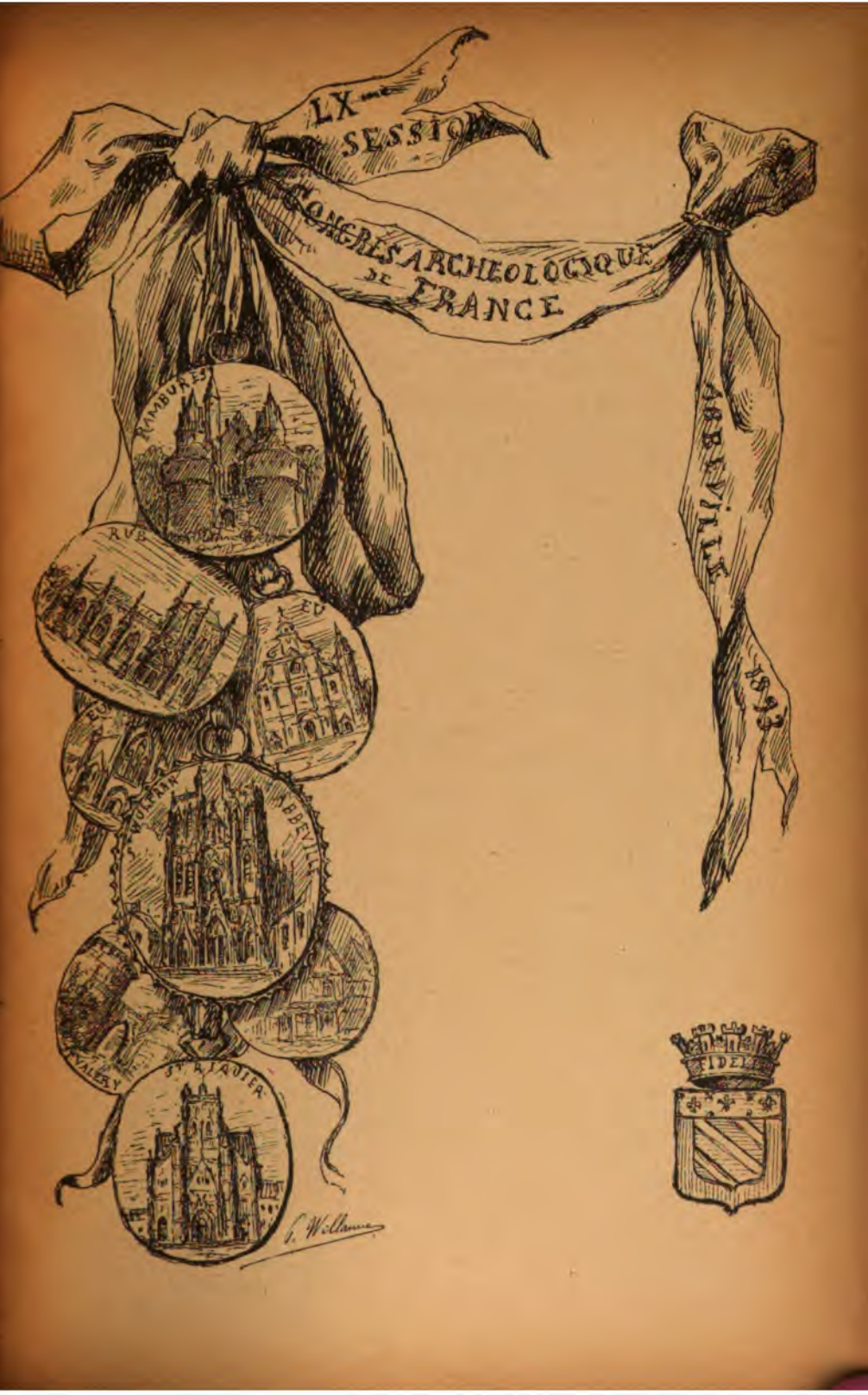
LX SESSION
CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
ABBEVILLE
1893
RAMBURES
RUE
EU
WOLMAN
ABBEVILLE
VALERY
ST RIQUIER
FIDELE

TOAST

Porté par M. Armand Boucher de Crèvecœur,

Vice-Président de la Société d'Émulation.

Mesdames, Messieurs,

M. le Président de la Société d'Émulation, retenu par un deuil de famille, me prie de vous présenter ses excuses de ne pouvoir assister au banquet de ce soir; vous voudrez donc bien vous associer aux regrets que nous cause son absence, que seule une circonstance aussi imprévue et aussi inopportune pouvait motiver.

Dans les paroles de bienvenue qu'il a prononcées à la séance d'ouverture, M. Delignières vous a dit combien vivement la Société qu'il préside avait ressenti l'honneur de recevoir la Société française d'Archéologie, combien fière était la ville d'Abbeville d'être aujourd'hui l'hôte de tant de personnalités savantes ; je ne reviendrai pas sur ces considérations formulées dans des termes beaucoup plus éloquents que je ne saurais le faire ; qu'il me soit cependant permis d'insister sur ce qu'il y a de particulièrement flatteur pour notre ville dans le grand nombre d'adhérents au Congrès de 1893, nombre tel que, croyons-nous, il a rarement été atteint. Certes, je n'oserais attribuer au choix fait de notre cité un concours aussi considérable et, s'il m'était donné d'en rechercher la cause, je la trouverais plutôt dans la complète réussite des Congrès précédents, dans les excursions si bien choisies et si minutieusement étudiées, dans les travaux, souvent remarquables, qui en ont été les corollaires, en un mot dans la parfaite organisation d'une société dont le succès va chaque jour s'affirmant davantage.

Depuis soixante ans, vous parcourez, vous explorez, vous analysez la France historique et monumentale, peu de provinces vous sont inconnues ; aujourd'hui nous avons la bonne fortune de vous voir porter vos pas vers le vieux comté de Ponthieu, cette terre de grand nom et de grand souvenir, bien française, toujours fidèle, comme le dit la devise de sa capitale, et dont le patriotisme s'incarne avec tant de vérité dans ce personnage, un peu légendaire peut-être, mais bien conforme aux nobles sentiments de nos ancêtres au moyen-âge, dans Ringois, le citoyen d'Abbeville, qui préfère la mort au déshonneur d'un serment à l'étranger.

Du reste, notre coin de Picardie, où vous retrouvez encore tant de vestiges du passé, où vous pouvez admirer les plus beaux spécimens du grand art gothique, avait déjà attiré l'attention de vos prédécesseurs du Congrès scientifique tenu à Amiens en 1867, qui, le 8 juin de cette même année, organisait une excursion à Abbeville et à Saint-Riquier. Je me souviens alors, jeune étudiant en droit, d'avoir dans le vieil hôtel de ma famille, aux côtés de l'homme illustre, dont je m'honore de porter le nom, assisté à la réception de cette délégation, à la tête de laquelle était Arcisse de Caumont, ce grand archéologue, sous l'égide du nom duquel vous aimez à placer vos Congrès, dont il est le fondateur. Je ne rappellerai pas les noms de ses savants compagnons, le président Tailliar, les abbés Cochet et Corblet, bien d'autres qui ne devraient pas être oubliés et que la science a depuis eu la tristesse de voir successivement disparaître; qu'il me suffise de dire que parmi eux se trouvait un jeune archiviste-paléographe dont les fortes études à l'Ecole des Chartes et les premiers travaux justement appréciés fai-

saient pressentir le futur directeur de la Société française d'Archéologie.

Monsieur le comte de Marsy, en venant dans cette ville, vous y retrouvez les souvenirs de votre jeunesse, ces souvenirs que l'on n'oublie jamais, car ils sont ceux de l'âge des premiers rêves, des premières impressions, de ces impressions que, il y a quelques jours, vous nous racontiez dans ce style facile et charmant, qui vous est personnel et qui nous a confirmé, car nous le savions déjà, que chez vous l'archéologue n'exclut pas le littérateur fin et délicat; vous y trouvez la sympathie qui, depuis trente ans, n'a cessé de s'attacher au savant de mérite, botaniste, numismate, sigillographiste, l'un des collaborateurs les plus zélés et les plus assidus de la Société d'Emulation, dont il a été pendant cinq ans l'archiviste consciencieux et dévoué.

Vous le voyez donc, Monsieur le Directeur, vous êtes bien des nôtres, et si un jour un autre Choquet voulait fixer sur la toile les traits des illustrations abbevilloises contemporaines, soyez persuadé que, bien que né dans une ville voisine, nous vous revendiquerions comme enfant du Ponthieu.

En levant mon verre à M. le comte de Marsy, je ne bois donc pas seulement à l'archéologue éminent, dont l'opinion fait loi en matière scientifique, ni seulement au président qui dirige avec tant de compétence, avec tant d'urbanité et de distinction la Société française d'Archéologie, mais aussi au citoyen d'Abbeville, et aussi qu'il me permette de lui donner ce titre, ses paroles m'y autorisent, au fils de notre vieille Société d'Émulation à laquelle il appartient lui-même depuis vingt-six ans, en qualité de membre correspondant.

A ce toast j'associerai le nom de M. Palustre, l'histo-

rien de la Renaissance en France, qui vient de recevoir, aux applaudissements du monde savant, une distinction bien méritée et depuis longtemps impatiemment attendue.

Je bois à tous les membres de la Société française d'Archéologie, en particulier aux membres étrangers, dont quelques-uns n'ont pas hésité à entreprendre un long et fatigant voyage, pour venir représenter leurs nationalités respectives à vos grandes assises annuelles de la science du passé.

Je bois aussi aux Dames, qui ont bien voulu honorer de leur présence nos séances et nos excursions, à ces dames qui nous ont prouvé que, depuis Molière, les choses ont bien changé et qu'aujourd'hui, dans notre siècle de lumières et de progrès, les femmes savent être savantes, sans rien perdre de leur grâce et de leur amabilité.

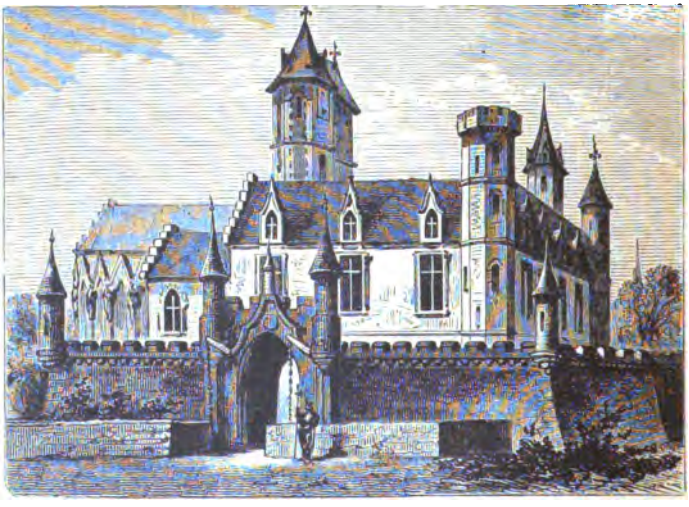

AMIENS. L'ANCIEN LOGIS DU ROI.

Excursion à Fontaine-sur-Somme, Berteaucourt-les-Dames, Naours.

(Lundi 3 juillet.)

A six heures et demie du matin, les membres du Congrès, au nombre de plus de soixante-dix, prennent à la gare d'Abbeville le train qui les conduit à Fontaine-sur-Somme, que le curé, et M. l'abbé Le Sueur, qui en est l'historien (1), nous font visiter.

L'église de Fontaine-sur-Somme, de style ogival flamboyant, a été bâtie vers le milieu du XVIe siècle, comme paraît l'indiquer la date de 1561 qui se trouve sur un des pendentifs intérieurs. Elle se distingue extérieurement par son clocher en pierre découpée à jour avec crochets aux angles, comme on en rencontre fréquemment dans la vallée de la Somme, et par l'élégance de son côté nord percé de huit fenêtres garnies de meneaux et au milieu duquel est un joli portail orné de la statue de saint Riquier et de médaillons avec le porc-épic et la salamandre.

L'intérieur est à trois nefs; on y remarque particulièrement les belles voûtes du chœur et du bas-côté gauche avec nervures ornées de feuillages, de chimères et d'autres animaux, à l'intersection desquelles sont des clefs à pendentifs figurant la vie de la Vierge et plusieurs écussons des seigneurs du pays. Quelques fenêtres sont encore garnies de leurs anciens vitraux, malheureusement bien mutilés, mais dans lesquels on remarque notamment les scènes de la légende du

(1) *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie*, t. XXXI.

juif profanateur. Les fonts baptismaux sont de 1590; un élégant édicule de la Renaissance les surmonte. Autour de l'église est une litre funèbre avec les armes des Gaillard de Boencourt, anciens possesseurs de la terre de Fontaine.

En quittant Fontaine, on aperçoit à gauche la grande église moderne de Long (1), et on change de

train à Longpré, village situé à un kilomètre de la station où existait autrefois un très riche trésor, dont quelques reliquaires, un notamment représentant la statue de saint Cristophle, existent encore (2).

(1) On nous pardonnera de donner, à l'occasion de notre passage à Long, la reproduction du beau sceau de cette commune, portant les armes de la famille de Fontaines, dont nous possédons la matrice originale en bronze et dont nous avons publié la description dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1867, p. 57.

(2) Le trésor de Longpré renfermait un certain nombre de reliques rapportées du pillage de Constantinople et données à cette église par Wibert, chapelain d'Alleaume de Fontaines.

Un peu plus loin, nous longeons les ruines de l'abbaye de Moreaucourt, que les arbres en feuilles nous empêchent de voir ; la voie traverse les villages industriels de Flixecourt et de Saint-Ouen, centre des établissements de MM. Saint, et nous descendons à Saint-Léger-les-Domart pour nous rendre à Berteaucourt, distant seulement d'un kilomètre. Le village est animé : les ouvriers sont en grève et flânent sur la route, ennuyés et ne sachant comment passer le temps ; à la porte d'un cabaret, un groupe d'hommes et de femmes avec un drapeau se dispose à aller à la gare au-devant d'un agitateur dont on leur a annoncé l'arrivée. Nous passons et arrivons à Berteaucourt ; la route est encombrée par une longue suite de voitures précédée d'un peloton de cavaliers. Ce sont les habitants de Naours qui viennent au-devant de nous : leur infatigable curé, M. l'abbé Danicourt, est à leur tête, ordonnant, organisant tout. En attendant que nous puissions pénétrer dans l'église, les cavaliers se massent devant l'objectif du marquis de Fayolle, qui a beaucoup de peine à faire tenir les chevaux tranquilles pour exécuter son groupe.

L'ancienne abbaye de Berteaucourt-les-Dames a été fondée à la fin du XIe siècle. Il ne reste de tous les anciens bâtiments de l'abbaye que l'église, un des rares spécimens de l'architecture romane dans le département de la Somme. Le portail, flanqué d'une tour en partie postérieure, est percé d'une porte avec voussures sculptées, surmontée d'une arcature en plein

Le comte Riant en a parlé longuement dans ses *Exuviæ Constantinopolitanæ*. M. Henri Macqueron a publié, en 1892, la description accompagnée de dessins des reliquaires de Longpré, d'après deux inventaires notariés de 1667.

cintre avec modillons et d'un pignon, au milieu duquel est un Christ entre la Vierge et saint Jean. On pénètre par une porte latérale dans l'intérieur, composé d'une nef principale, avec bas-côtés. Les piliers, alternati-

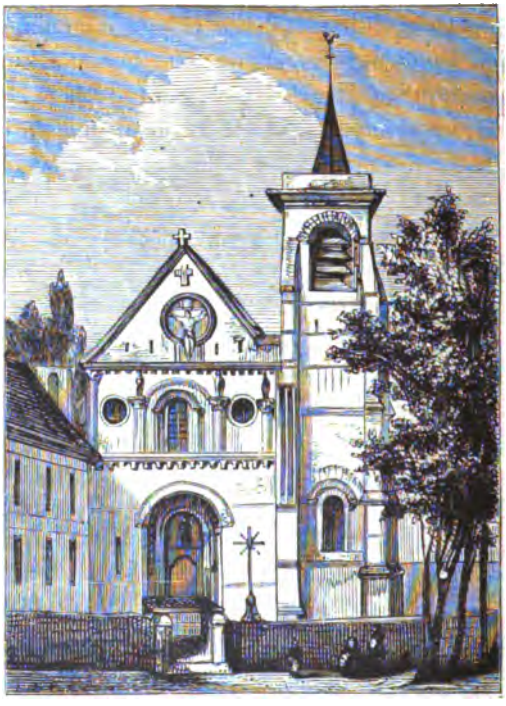

BERTEAUCOURT-LES-DAMES. ÉGLISE DE L'ABBAYE.

vement cylindriques et en faisceau, sont ornés de chapiteaux décorés de feuillages, de chimères et de quelques figures humaines.

On remarque dans le chœur un superbe monument

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris

MONUMENT DE CHARLOTTE D'HALLUIN

Cliché du Mte de Fayolle

Église de Berteaucourt-les-Dames

de la Renaissance, représentant le Christ au jardin des Oliviers, et, dans le fond, divers épisodes de la Passion. Sur le devant sont quatre statues représentant Charlotte d'Hallwin, abbesse de Berteaucourt, et la prieure, avec leurs saints patrons. Sur le prie-Dieu de l'abbesse se trouve un écusson losangé, parti d'Hallwin-Piennes et de Montmorency.

L'église de Berteaucourt était autrefois beaucoup plus importante : en 1812, on en démolit une partie de la nef, le transept et le chœur mesurant ensemble 29 mètres de largeur. Elle a été restaurée, vers 1875, par M. Edmond Duthoit.

Puis a lieu l'embarquement : il y a bien une vingtaine de voitures de toutes sortes, prêtées par les gens de Naours qui, comme le dit notre conducteur en parlant du curé, « ne peuvent rien refuser à un homme comme celui-là ». La colonne s'ébranle, encadrée dans les cavaliers qui nous font escorte, drapeau et trompette en tête ; nous traversons plusieurs villages ; à un certain tournant, les chevaux prennent le grand trot ; de la place où nous nous trouvons, on dirait une batterie d'artillerie allant prendre position ; on gravit une dernière côte, nous sommes à Naours.

Nous mettons pied à terre et là commence une des scènes les plus pittoresques du Congrès ; à l'appel de son curé, toute la commune s'est mise en fête pour nous recevoir. Toujours précédés par le groupe de cavaliers et au bruit des décharges d'artillerie, nous descendons la grande rue du village dans laquelle sont trois arcs de triomphe : le premier est orné d'inscriptions en l'honneur de M. Boucher de Perthes, les jeunes filles du village y offrent des fleurs aux dames du Congrès ; au second, qui évoque le souvenir de M.

de Caumont, nous trouvons le maire de la commune, entouré de son Conseil municipal qui, en termes pleins de cœur, souhaite la bienvenue à M. de Marsy et au Congrès dont la visite vient consacrer les efforts et les travaux faits pour la découverte des souterrains ; le troisième arc de triomphe est à l'entrée de l'église.

M. l'abbé Danicourt, qui est un organisateur hors ligne, a fait préparer le déjeuner dans un grand hangar fermé, décoré d'une façon charmante. Aux murs sont accrochés des cartouches avec inscriptions, des faïences anciennes, des panoplies de haches celtiques trouvées dans la commune ; le curé a dépouillé sa maison et, je crois bien, celles de ses paroissiens pour décorer les murs. Chacun se place, le repas très bien ordonné est rapidement servi ; un cidre picard, sucré et pétillant, fait le bonheur des convives et surtout des Normands. Le dessert arrivé, M. Danicourt se lève et remercie le Congrès d'avoir bien voulu se rendre à Naours ; il rappelle combien il a été secondé dans sa tâche par tous ses paroissiens. M. de Marsy lui répond que c'est une grande joie pour la Société française d'Archéologie de pouvoir, pour la première fois peut-être, témoigner sa haute approbation pour la part qu'une population toute entière a prise à un travail archéologique et annonce, aux applaudissements de tous, que la Société décerne une médaille d'argent à M. l'abbé Danicourt et une autre médaille d'argent à la commune de Naours, pour le concours intelligent et désintéressé qu'elle a prêté à son curé ; M. le marquis de Fayolle boit aux dames qui, en plus grand nombre que jamais, ont assidûment suivi les réunions du Congrès, et M. Julia, dans un toast plein de finesse, répond au nom des dames, en s'autorisant d'un jeu de mots fait sur son nom.

Avant de nous rendre aux souterrains, nous visitons l'église dont le chœur, de la fin du XIe siècle, a été tout récemment restauré avec beaucoup de goût sous la direction de M. Danicourt, qui l'a débarrassé des boiseries qui en gâtaient l'architecture, et nous pénétrons dans les carrières.

Les souterrains-refuges sont nombreux dans le nord de la France et dans le département de la Somme, mais aucun de ceux connus jusqu'ici n'a l'importance des carrières de Naours. Un dénombrement de 1331 des biens fonciers de l'abbaye de Corbie, dont Naours était un fief, constate leur existence dès cette époque et la situation du village placé sur la route à égale distance d'Amiens et de Doullens et à proximité de Corbie, explique combien les souterrains durent fréquemment servir de refuge aux habitants.

Peut-être les souterrains de Naours ont-ils été utilisés pendant la guerre de Cent-Ans ; c'est possible, mais rien ne vient l'affirmer, et c'est seulement pendant les guerres de la fin du XVIe siècle, à l'époque du siège d'Amiens en 1597 et surtout pendant la terrible année de Corbie en 1636 et pendant les invasions espagnoles des années suivantes, que les habitants sont venus y chercher un refuge momentané contre les dommages que leur causaient les armées de Jean de Werth et du prince Thomas.

Les carrières de Naours servirent encore, vers 1750, d'abri aux faux-sauniers, qui venaient y cacher le produit de leur fraude.

Au commencement de ce siècle, à la suite d'accidents, les carrières avaient été fermées et on avait même presque oublié l'endroit par lequel on pouvait y accéder, lorsqu'en 1888, M. l'abbé Danicourt en entreprit le

déblaiement, dans la double intention d'en extraire des matériaux et de doter la commune d'un but d'excursions.

Les souterrains de Naours constituent un véritable village souterrain, composé de deux parties bien distinctes : l'une ayant plus particulièrement conservé son aspect de carrière et affectée au refuge des animaux, l'autre composée de longues rues régulièrement bordées de chambres généralement de forme rectangulaire et qui servaient aux habitants. Ils mesurent dans leur ensemble plus de 800 mètres de développement en 26 galeries et contiennent 250 chambres dont trois servaient de chapelles, 4 portes, 1 puits à eau et 6 cheminées ou puits d'aération.

Une particularité qu'on ne saurait trop encourager se présente dans la découverte et le déblaiement des souterrains de Naours, c'est la part active qu'y ont prise les habitants de la commune qui, pendant quatre hivers et après les labeurs de la journée, venaient y travailler le soir, souvent au nombre de plus de cent, et qui ont consacré à cette tâche la valeur de plus de 2,500 journées de travail et dont les charrois ont enlevé plus de 1,000 mètres cubes de décombres, le tout volontairement et sans rétribution (1).

Après une visite de près de deux heures, nous regagnons nos voitures et, toujours escortés de nos cavaliers, nous atteignons Canaples où, en attendant le départ du train, on fait honneur à un lunch apporté d'Abbeville par nos prévoyants organisateurs.

(1) Voir *Les souterrains-refuges de Naours. Guide du visiteur*, par M. l'abbé Danicourt. Abbeville, 1888, in-8°, 46 pages et plan. — *Naours, coup d'œil historique, son église, ses souterrains-refuges, visite de la Société française d'Archéologie*, par Alfred Julia. Péronne, 1893, in-12, 45 pages avec plan.

PREMIÈRE SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à neuf heures du matin.

MM. Prarond, le comte G. d'Hauteclocque, B. Ledain et le comte Ch. Lair prennent place au bureau.

M. Travers donne lecture d'un mémoire de M. l'abbé Requin sur un graveur du nom de Philippe Mellan, dont il a retrouvé la trace dans les archives notariales d'Avignon et qui pourrait être un frère de Claude Mellan ; ce serait donc, par suite, un nom nouveau à ajouter à la liste déjà si considérable des graveurs abbevillois.

MM. Delignières et A. Macqueron promettent de faire des recherches pour voir s'il existe à Abbeville quelques documents relatifs à cet artiste ou pouvant établir sa parenté avec Claude Mellan.

M. de Marsy lit ensuite un mémoire de Mgr Dehaisnes sur la question délicate de savoir si la langue flamande était parlée en Picardie au moyen âge et notamment dans les abbayes de Corbie et de Saint-Riquier, les deux centres intellectuels de la province. La réponse semble négative.

M. A. Dufour signale l'intérêt de l'église de Mareuil, un des rares édifices romans de la Somme.

M. Henri Macqueron dit à cette occasion quelques mots de l'enceinte du château de Mareuil.

Revenant sur la question des invasions des Normands, dont il a déjà été question à une précédente séance, M. Prarond présente quelques observations et parle du petit

camp romain de Laviers, signalé pour la première fois par Peigné-Delacourt.

Sur la seizième question relative aux différentes industries locales, M. Ch. Wignier de Warre présente les ouvrages suivants dont il est l'auteur : *Poteries vernissées de l'ancien Ponthieu* (Paris, H. Laurens, in-8°, 1887) ; *Carreaux vernissés du Ponthieu du XIIe au XVIIe siècle* (Abbeville, Picard-Josse, in-8°, 1890) ; *Monographie de la manufacture de faïences de Vron, arrondissement d'Abbeville* (Abbeville, Prévost et Berger, 1876, in-8°). Ces diverses publications sont accompagnées de planches coloriées.

A l'occasion de la même question, M. le Président offre, au nom de M. Janin Vayson, un ouvrage de M. Louis Greux, intitulé : *La Manufacture de tapis d'Abbeville, de son origine à nos jours* (Paris, Boin, in-8°, avec planches), et rappelle que notre confrère, à l'occasion du Congrès, a organisé aux Rames une exposition rétrospective des produits de la fabrique d'Abbeville que tous nos confrères ont visitée avec intérêt.

En réponse à la 17e question du programme, M. Henri Van Robais offre, en souvenir de son frère Auguste Van Robais, un recueil intitulé : *Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique* (Abbeville, in-8°, 1890), renfermant des renseignements sur les monnaies gauloises trouvées dans le département sur des deniers d'Abbeville et de Montreuil-sur-Mer et sur divers objets romains et mérovingiens recueillis dans le pays.

Excursion à Saint-Riquier

(4 juillet.)

A une heure, dernière réunion sur la place de l'Amiral-Courbet ; les mêmes voitures qui, il y a huit jours,

L'ÉGLISE ET LE MONASTÈRE DE SAINT-RIQUIER.

D'après un dessin *très ancien*, reproduit par Mabillon dans les Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît.

nous ont menés à Rambures reviennent encore pour nous

conduire à Saint-Riquier, le plus intéressant des monuments religieux des environs d'Abbeville. De nouveaux membres qui doivent prendre part à l'excursion d'Angleterre sont arrivés le matin et portent encore une

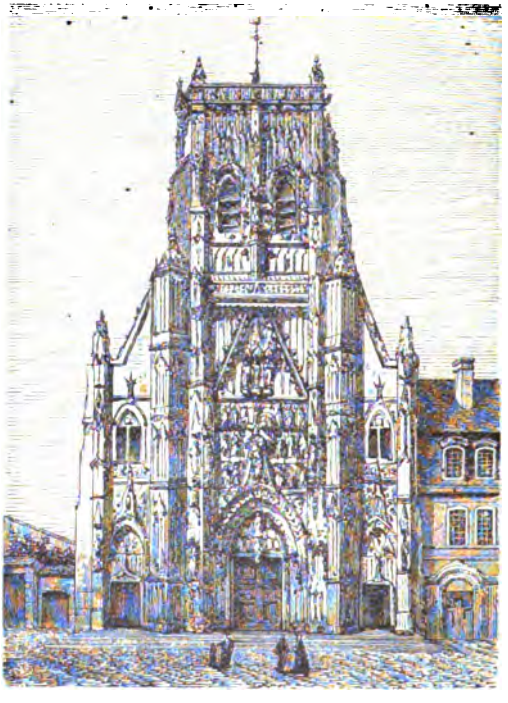

FAÇADE DE L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-RIQUIER.

fois notre contingent à près de cent personnes. Nous traversons Lheure, Caux, Neufmoulin et descendons devant le beau portail de Saint-Riquier, qui excite l'admiration générale.

La petite ville de Saint-Riquier est une des plus anciennes de la Picardie. Elle s'appelait Centule et était, dit-on, fortifiée de cent tours,

Turribus a centum Centula nomen habet,

quand saint Riquier, qu'on dit avoir été fils du comte

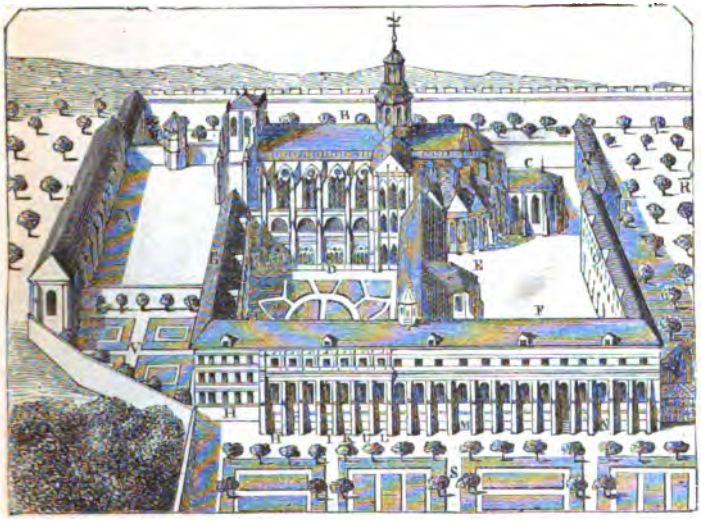

ABBAYE DE SAINT-RIQUIER.

D'après le *Monasticon gallicanum.*

de Ponthieu Alquaire, y fonda, en 625, la célèbre abbaye qui devait donner son nom à la ville.

Dès lors, les destinées de la ville et de l'abbaye furent les mêmes. Cette dernière prit rapidement un grand développement. A la mort de saint Riquier,

en 645, elle possédait déjà une fortune considérable qui s'augmenta sous l'abbé Angilbert, lequel, suivant une tradition très contestée, serait un gendre de Charlemagne. Le puissant empereur eut pour elle une affection particulière, y fit construire trois églises et y installa une école royale.

Dévastée par les Normands aux IXe et Xe siècles, la

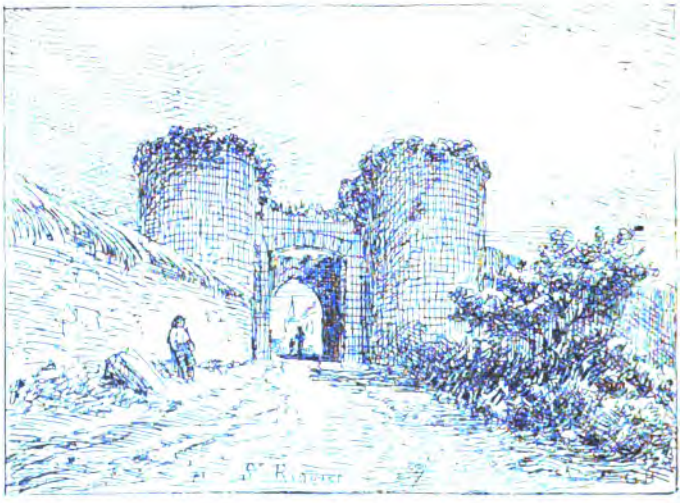

PORTE DE SAINT-RIQUIER.

D'après Taylor.

ville et l'abbaye eurent souvent à souffrir des guerres du moyen-âge. Brûlée en 1134 par Hugues Camp-d'Avesne, comte de Saint-Pol, et au XVe siècle par les Bourguignons, un nouveau siège poursuivi par les Anglais, en 1544, détruisit la ville, qui dès lors ne se releva pas.

L'église actuelle, dont les travaux commencèrent en

1487, a été bâtie par les abbés Eustache Lequeux et Thibaut de Bayencourt. La façade se compose d'une tour centrale d'environ 50 mètres de hauteur, accostée de deux rampants sur lesquels s'ouvrent trois portes ornées de statues et dont les voussures renferment de petits groupes représentant l'histoire de saint Riquier. Les meneaux du tympan du grand portail représentent l'arbre de Jessé. Au-dessus de l'archivolte centrale se trouvent les statues colossales de la Sainte-Trinité et des Apôtres et à la partie supérieure de la tour le couronnement de la Vierge.

L'église abbatiale de Saint-Riquier se compose de trois nefs avec collatéraux, transepts et déambulatoire. La grande nef, haute de 25 mètres, a neuf travées ; au-dessus des archivoltes se trouve une balustrade surmontée de grandes fenêtres ; les voûtes sont richement ornées de nervures, particulièrement celles des premières travées du bas-côté droit dont une cordelière forme le principal motif de décoration. Les transepts sont fermés par des portiques ornés de statues, disposition qui se rencontre rarement.

Le chœur, fermé ainsi que les bas-côtés par de très belles grilles du milieu du XVIIe siècle, renferme de belles stalles en bois sculpté de la même époque et un autel en marbre blanc et mosaïque de Florence, au-dessus duquel est un remarquable Christ, par Girardon. Il est entouré de onze chapelles garnies de boiseries et ornées de nombreuses statues dont les supports sont intéressants. On y remarque aussi des fonts baptismaux du XIVe siècle, un bas-relief en albâtre représentant la vie de Notre-Seigneur et plusieurs tableaux de maîtres, notamment de Jouvenet et de Ducornet.

La chapelle de la Trésorerie, dans le transept de

droite, est ornée de fresques du XVIe siècle, représentant les trois morts et les trois vifs, et une série de sujets relatifs à l'enlèvement des reliques de saint Riquier par Arnold, comte de Flandre, et à leur restitution à l'abbaye par Hugues Capet. On y voit aussi plusieurs reliquaires du XIIIe siècle, une croix à double croisillon, des canons d'autel en argent, etc.

Le petit séminaire est installé dans les anciens bâtiments de l'abbaye, datant pour la plupart du XVIIIe siècle. On y a construit, en 1860, une chapelle en style byzantin, à coupoles, renfermant un riche ciborium moderne en cuivre doré.

On remarque encore à Saint-Riquier le beffroi du XIVe siècle, grosse tour carrée, flanquée de quatre tourelles, les anciens murs de la ville, dont trois tours subsistent encore, l'Hôtel-Dieu, dont la chapelle renferme des sculptures de Pfaffenhofen, et les ruines de l'ancien château de La Ferté. Dans le faubourg de Drugy est une ancienne ferme dans laquelle on montre une salle voûtée qui aurait servi de prison à Jeanne d'Arc (1).

(1) On peut consulter, sur l'abbaye de Saint-Riquier, le grand ouvrage publié, pour la Société des Antiquaires de Picardie, par le chanoine Hénocque (3 volumes in-4° avec planches).

DEUXIÈME SÉANCE DU MARDI 4 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à huit heures du soir.

MM. A. de Poilly, maire d'Abbevile, L. Palustre, E. Delignières, Tocilesco, Jules Lair et A. Francart prennent place au bureau.

M. le Président, après avoir sommairement résumé les travaux de la session et rappelé l'intérêt présenté par les divers monuments visités dans les excursions, remercie les habitants d'Abbeville de l'aimable hospitalité qu'ils ont donnée au Congrès et tous ceux qui, à des titres divers, ont contribué à sa réussite.

M. A. de Poilly, maire d'Abbeville, exprime tout le plaisir que la ville a eu à recevoir la Société française d'Archéologie ; il appelle tout particulièrement son attention sur les importants travaux nécessaires pour la consolidation de la tour nord de l'église de Saint-Wulfran, et le Congrès émet un vœu pour la prompte restauration de cet édifice.

M. le marquis de Fayolle, en qualité de secrétaire du Conseil administratif de la Société, donne lecture de la liste des récompenses décernées à l'occasion du Congrès.

GRANDES MÉDAILLES DE VERMEIL.

MM. Ernest Prarond, à Abbeville, pour ses nombreuses publications sur la topographie, les antiquités et l'histoire d'Abbeville et du Ponthieu;

Geoffroy d'Ault-Dumesnil, à Abbeville, pour ses recherches sur l'archéologie préhistorique ;

Edmond Soyez, à Amiens, pour le concours qu'il donne aux études archéologiques dans la Somme et pour ses publications archéologiques sur Amiens ;

Adolphe Singher, au Mans, pour la conservation et la restauration de la maison de la Reine Bérengère, au Mans.

MÉDAILLES DE VERMEIL.

MM. Oswald Macqueron, à Abbeville, pour ses recherches iconographiques et artistiques sur le département de la Somme ;

Émile Delignières, à Abbeville, pour ses travaux sur les artistes abbevillois et les arts dans le Ponthieu ;

Alcius Ledieu, à Abbeville, pour son ouvrage sur les reliures historiées de la Bibliothèque d'Abbeville et ses derniers travaux archéologiques sur la Picardie ;

Georges Durand, à Amiens, pour ses travaux archéologiques sur Amiens et le département de la Somme ;

Pinsard, à Amiens, pour ses recherches topographiques et iconographiques sur Amiens ;

C. Barrière-Flavy, à Toulouse, pour son ouvrage : *L'industrie wisigothique dans le Sud-Ouest de la France.*

MÉDAILLES D'ARGENT.

MM. l'abbé Danicourt, à Naours, pour la découverte des souterrains-refuges de Naours et leur déblayement ;

Les Habitants de la Commune de Naours, dans le concours désintéressé qu'ils ont prêté dans le dégagement des souterrains-refuges de Naours (cette médaille sera déposée à la Mairie).

Ch. Wignier de Warre, à Abbeville, pour ses travaux sur les artistes et les arts industriels dans le Ponthieu ;

L'abbé Abgrall, à Quimper, pour ses travaux archéologiques sur la Bretagne.

MÉDAILLES DE BRONZE.

MM. Cottel, instituteur à Saint-Amand-l'Arbret, pour ses recherches dans les sépultures franques de la Somme et du Pas-de-Calais ;

Dupont, à Saint-Valery, pour ses recherches archéologiques dans la Somme et la Seine-Inférieure.

Le Conseil a décidé, en outre, d'offrir à M. Henri Macqueron, à titre de gratitude pour les services qu'il a rendus comme secrétaire général de la soixantième session, une médaille d'argent grand module.

M. le sénateur Tocilesco, membre de l'Académie roumaine, directeur du Musée de Bucharest, complète l'exposé des découvertes faites par lui dans le Dobrutscha, sur le monument d'Adam-Klissi, et dont il avait bien voulu entretenir l'année précédente le Congrès d'Orléans.

Malheureusement, les modèles en plâtre du monument qu'il n'avait pas craint d'envoyer de Roumanie n'ont pu traverser quatre douanes sans encombre, et sont restés à Belfort fort endommagés ; c'est donc seulement au moyen de photographies qu'il nous fait connaître les sculptures de ce curieux édifice, élevé par Trajan à l'extrême limite des conquêtes romaines et dont les nombreux sujets qui y sont figurés dans un style barbare ont une ressemblance marquée avec ceux qui ornent la colonne Trajane. M. Beurrier, trésorier de la Conférence scientifique du Ponthieu, a bien voulu, au moyen de projections à la lumière

oxydrique des photographies apportées par M. Tocilesco, augmenter l'attrait de cette conférence si intéressante, qui ne se termina qu'à minuit au milieu des félicitations prodiguées au savant archéologue roumain.

M. le Président, après s'être fait auprès de M. le sénateur Tocilesco l'interprète des sentiments de ses confrères, annonce la clôture de la soixantième session du Congrès archéologique de France, et engage ceux de ses confrères qui prendront part à l'excursion projetée en Angleterre à être exacts le lendemain matin à l'heure fixée pour le départ.

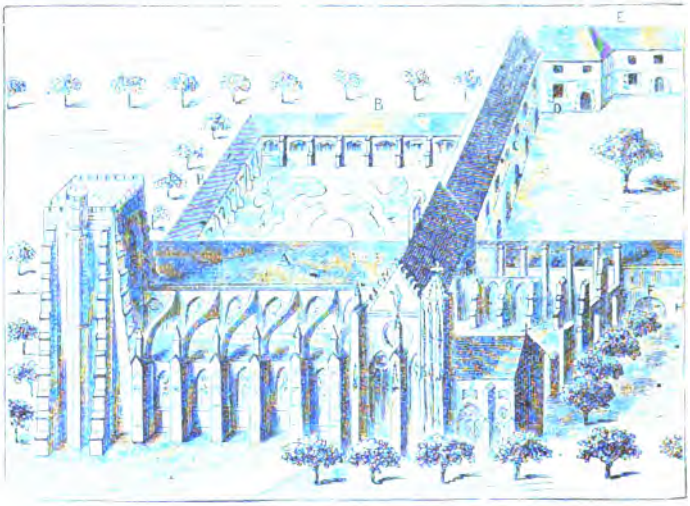

ABBAYE DE SAINT-JOSSE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS).

D'après le *Monasticon gallicanum*.

En Angleterre.

A la suite du Congrès d'Abbeville, une excursion dans les comtés de Kent et de Sussex a été organisée sous la direction de M. le comte de Marsy et a réuni soixante-dix personnes, dont plus de la moitié ont ensuite assisté, à Londres, au Congrès annuel de l'Institut Royal archéologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Le compte-rendu de ce voyage a été rédigé par M. de Marsy et publié dans le *Bulletin monumental* de 1893. M. Émile Travers a donné dans le même recueil un travail sur les Expositions rétrospectives organisées à Londres pendant ce dernier Congrès.

Ces deux articles, réunis en brochure, ont été offerts à tous les membres qui avaient pris part au voyage.

Dans un rapport présenté à la Commission des Antiquités de la Côte d'Or le 13 janvier 1894, et publié à à Dijon (imp. Jobard, in 4°, 22 pages), M. le baron d'Avout a donné également un compte-rendu détaillé de l'excursion faite en Angleterre par les membres de la Société française d'Archéologie.

Cte DE M.

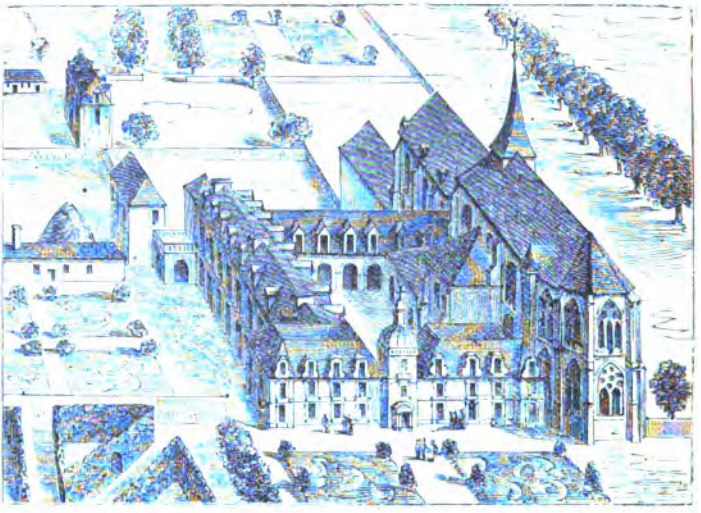

ABBAYE DE SAINT-ACHEUL, PRES AMIENS.

MÉMOIRES

I.

LES
ÉTUDES HISTORIQUES
ET ARCHÉOLOGIQUES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME
Depuis cinquante ans

Par M. Henri MACQUERON.

Résumer les progrès de l'histoire et de l'archéologie depuis cinquante ans, c'est à peu près faire l'histoire complète de ces deux branches d'études qui, sous l'impulsion des sociétés savantes, comme la Société française d'Archéologie par exemple, ont pris et prennent constamment un si grand essor. Nous savons en effet combien, dans le premier quart du siècle qui va finir, elles étaient négligées et quels sourires malins, pour ne pas dire plus, on n'épargnait guère aux rares travailleurs qui, ayant foi dans l'avenir et dans le triomphe définitif du beau et ne dédaignant pas les maîtres des siècles précédents, commençaient à préparer des matériaux pour ceux qui devaient leur succéder.

Il n'y a pas à dire pourtant qu'il y a cent ans les études qui font l'objet de nos travaux n'existaient pas. Nous possédons dans nos bibliothèques les ouvrages fort estimables et souvent consultés où le Père Ignace, le chanoine de La Morlière et le Père Daire, pour ne citer que ceux-là, préludaient au grand mouvement d'histoire locale qui s'est produit au XIXe siècle : les Bénédictins consignaient, dans les plus énormes travaux d'érudition qui aient jamais vu le jour, les documents les plus importants de l'histoire auxquels on a journellement recours ; des savants comme Dom Grenier, de modestes bourgeois comme Pagès, ou même des artisans presque illettrés comme les auteurs des manuscrits Siffait, accumulaient des notes sur une province entière ou se faisaient les annalistes de leur époque ou de leur ville ; mais peu nombreux étaient ces hommes de travail, et si quelques sociétés savantes existaient déjà, comme l'Académie d'Amiens fondée en 1751 ou notre Société d'Émulation d'Abbeville qui aura bientôt un siècle d'existence, les lettres et les sciences naturelles y étaient seules en honneur. L'histoire en était pour ainsi dire bannie, et quant à l'archéologie elle n'existait pas. Rivoire, publiant en 1806 une description de la cathédrale d'Amiens, ne disait-il pas que « dans l'ordre gothique, les colonnes sont trop massives, en manière de pilier ou aussi minces que des perches ouvragées de sculpture du haut en bas », et que pouvait être la description de ce chef-d'œuvre du XIIIe siècle faite par un homme qui osait dire qu'il n'y avait en France d'autre beau portail que celui du Panthéon ! Les bandes noires détruisaient, sans soulever de protestations, des monuments qui avaient

échappé aux fureurs de la Révolution ; tout ce qui rappelait les siècles passés était systématiquement rejeté, et meubles, statues, faïences, livres et manuscrits attendaient sous la poussière des armoires ou dans les coins des greniers le jour où ils rentreraient triomphants dans les salons, les bibliothèques et les musées.

MM. Boucher de Perthes et Louandre père, à Abbeville, MM. Rigollot, Dusevel et Bouthors, à Amiens, furent les premiers qui, vers 1830, donnèrent un nouvel élan à l'étude de l'histoire et de l'archéologie locales et qui, soit en réorganisant la Société d'Émulation d'Abbeville, soit en fondant la Société des Antiquaires de Picardie, amenèrent le département de la Somme à tenir le rang honorable qu'il occupe maintenant dans la science.

La Société d'Émulation d'Abbeville, fondée en 1797, avait eu quelques beaux jours dans les dix premières années de son existence et était bientôt restée, après la mort ou le départ de ses principaux fondateurs, sans membres et sans travaux. En 1827, M. Boucher de Perthes venait d'arriver à Abbeville comme directeur des Douanes ; il essayait aussitôt de reconstituer la Société dont il devait être le président pendant quarante ans, réunissant autour de lui M. Louandre père, dont nous parlerons plus longuement tout à l'heure, M. Boucher de Crèvecœur, son père, qui avait été un des fondateurs de la Société en 1797, M. Baillon, l'éminent naturaliste, le philologue André de Poilly et quelques autres personnes chez lesquelles l'amour du pays et de son histoire était resté vivace au milieu de l'indifférence générale. La Société ainsi reconstituée publiait, dès 1833, son pre-

mier volume de *Mémoires*, dont depuis lors la publication régulière n'a jamais été suspendue et qui, réflétant les principales occupations des membres qui se sont succédé, montrent la Société sous l'influence de divers genres d'études qui, après l'avoir un moment consacrée en grande partie aux sciences naturelles, l'ont maintenant ramenée presque entièrement à l'histoire et à l'archéologie.

M. Louandre père étudia d'abord les faits de l'histoire municipale d'Abbeville, à la suite de recherches dans les archives de la ville dont il fit le premier classement ; puis, en 1834, il donna la première édition de son *Histoire d'Abbeville*, bientôt suivie d'une autre plus complète, œuvre magistrale où la clarté dans l'exposition, le choix judicieux de quantité de documents et la critique des faits le disputent à la précision et à l'exactitude historiques. Rien de ce qui touche au passé de la ville n'a échappé au consciencieux auteur qui, sachant rester dans les grandes lignes qui constituent une histoire générale, a évité avec soin de se perdre dans le détail des faits particuliers ; M. Louandre a ainsi pu non seulement raconter l'histoire proprement dite, mais aussi reconstituer les monuments, exposer les institutions, rappeler l'état du commerce, de l'industrie, etc., en s'aidant des documents puisés aux sources les plus sûres et publier un travail d'un rare mérite auquel rien n'est à ajouter, rien à supprimer. Quand M. Louandre mourut en 1862, il laissait un fils, M. Charles Louandre, qui a acquis un nom célèbre parmi les érudits : collaborateur d'Aug. Thierry pour les trois volumes des *Monuments inédits de l'Histoire du Tiers-État* relatifs à Amiens,

il y ajouta, quelques années plus tard, un quatrième volume contenant les textes avec commentaires des documents inédits les plus importants concernant Abbeville et le Ponthieu, et qui se tronvent disséminés dans les principaux dépôts publics de Paris et de la province.

M. Boucher de Perthes commençait en même temps les recherches et les fouilles qui devaient lui valoir une célébrité européenne. De 1837 à 1846, il préludait dans les terrains quaternaires de Menchecourt et de Saint-Acheul, ainsi que dans les tourbières de la Somme, à ses importantes découvertes sur l'industrie des temps de la pierre taillée et de la pierre polie; et, en 1847, il publiait le premier volume, suivi depuis de deux autres, de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*. M. de Perthes eut besoin d'une grande foi et d'un rare courage pour faire accepter ses attributions; il était de bon goût de railler son amour pour les cailloux : les ouvriers, disait-on, en fabriquaient exprès pour lui; mais, s'il acceptait tout ce que lui apportaient les terrassiers, il savait que le hasard fait souvent des découvertes et il ne voulait, à aucun prix, décourager ses modestes collaborateurs. Il laissa dire, poursuivant toujours son idée, sûr de ses calculs et de ses déductions, et ce fut un événement quand, le 28 mars 1863, il découvrit la fameuse mâchoire humaine dans le terrain diluvien de Moulin-Quignon. Les railleries essayèrent bien de renaître, mais leur durée fut courte; une solennelle enquête s'ouvrit : les représentants les plus autorisés de l'anthropologie et de la géologie, MM. de Quatrefages, Falconer, Evans, Pretswich, Buteux vinrent visiter les terrains d'Abbeville et étudier les condi-

tions de la découverte ; et ceux-là mêmes qui s'étaient montrés les plus incrédules durent reconnaître l'importance de la découverte et consacrer à M. de Perthes l'autorité qu'il a acquise dans l'étude des temps préhistoriques.

A côté de MM. Louandre et Boucher de Perthes, M. Ernest Prarond, à peine âgé de 20 ans et encore aujourd'hui président d'honneur de la Société d'Émulation, abordait l'histoire locale, celle d'Abbeville surtout, à laquelle il a consacré toute sa vie et toutes ses forces. Sa *Notice sur les rues d'Abbeville*, publiée en 1850, n'était que le premier jet de l'ouvrage qu'il devait faire paraître vingt ans plus tard sous le titre de *Topographie historique d'Abbeville*, dans lequel l'auteur, complétant le travail de M. Louandre, donne, non plus à grands traits mais en détail, l'histoire de nos églises, de nos couvents, de nos rues, de nos maisons. Les faits y fourmillent, les documents y abondent ; les archives, les chroniques, les actes notariés, les souvenirs des uns et des autres, tout a été mis en contribution par l'auteur pour ce travail de trente années de recherches, et que chacun doit consulter avant de publier un document qu'il croit avoir trouvé et que M. Prarond a souvent mis au jour avant lui.

Étendant ses recherches à l'arrondissement d'Abbeville tout entier, M. Prarond a, dans l'*Histoire de cinq villes et de trois cents villages*, étudié toutes les localités de nos environs ; et, comme si ce n'était pas assez de travail (et nous sommes obligés de passer sous silence nombre de publications moins importantes), l'infatigable érudit nous donne maintenant l'histoire des premiers temps de notre ville, refaisant

avec la critique sévère qu'on apporte maintenant à ces travaux ce que le vénérable Père Ignace avait esquissé au XVIIe siècle, *Abbeville avant la guerre de Cent-Ans*, *Abbeville pendant la guerre de Cent-Ans*, où il nous montre les luttes municipales et étrangères, l'histoire des libertés communales et celle des guerres anglaises, les revers de nos ancêtres et leurs efforts souvent couronnés de succès pour secouer le joug du conquérant, comme il nous a retracé dans les trois volumes de l'*Histoire de la Ligue à Abbeville* les péripéties de cette fin du XVIe siècle où aux querelles suscitées par les passions religieuses se mêlaient les angoisses de la guerre étrangère et les désastres causés en Ponthieu par la cruauté des soldats espagnols.

Abbeville eut aux XVIIe et XVIIIe siècles l'honneur de fournir aux Beaux-Arts un nombre considérable de graveurs, dont plusieurs tinrent le premier rang dans cet art que les nouveaux procédés de reproduction font abandonner de plus en plus. Mellan, Lenfant, les de Poilly, Daullé, Beauvarlet, Aliamet, pour ne parler que des plus célèbres parmi les 41 graveurs qu'Abbeville peut revendiquer comme siens, tinrent dans divers genres une place considérable parmi les burinistes français. Le premier, M. Anatole de Montaiglon, l'éminent professeur de l'École des Chartes, s'occupa de publier le *Catalogue de l'œuvre de Mellan*, le plus ancien de tous ces artistes et l'un des plus féconds et des plus originaux. Son travail, très savant et très complet, publié dans le volume de 1853-1857 des *Mémoires de la Société d'Émulation*, a servi de modèle à M. Émile Delignières qui, suivant le plan adopté par son prédécesseur,

a dressé les *Catalogues raisonnés des œuvres de Levasseur et de Daullé* et qui nous promet pour bientôt celui des gravures d'Aliamet, l'un des meilleurs illustrateurs des beaux livres à figures du XVIIIe siècle. M. Delignières, qui nous lisait hier encore la *Biographie de Bridoux*, le dernier des graveurs d'Abbeville, ne s'est du reste pas borné à cette spécialité et a pris à tâche de nous faire connaître avec la plus grande précision les œuvres d'art dues le plus souvent à des artistes locaux, disséminées un peu partout dans la ville ou dans ses environs ; il a fourni aussi à l'*Inventaire des richesses d'art de la France* la *Description de l'église Saint-Vulfran d'Abbeville*.

En 1881, M. Alcius Ledieu était nommé conservateur de la Bibliothèque d'Abbeville ; il n'avait alors à son actif qu'un mince bagage de travaux, qui cependant faisaient prévoir ce qu'il devait devenir plus tard ; mais une fois installé dans sa bibliothèque, au milieu de tous ces documents qui sollicitaient sa passion de chercheur, son zèle et son travail ne connurent plus de bornes et, depuis douze ans, M. Ledieu a traité les sujets les plus variés de l'histoire locale. Histoire générale ou particulière, archéologie, patois, folk-lore, biographie, tout a sollicité les recherches de l'infatigable bibliothécaire, dont nous aurons à citer des travaux dans toutes les parties de cette notice. Rappelons ici plus particulièrement l'excellent récit des *Fêtes du mariage de Louis XII à Abbeville*, entièrement reconstitué au moyen du registre des argentiers de la ville ; le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Abbeville*, la description si appréciée des *Reliures artistiques* de la même biblio-

thèque, publiée par la Société d'Émulation, l'intéressant *Journal d'un bourgeois de Domart*, édité tout récemment, qui nous fait le tableau de cette terrible époque de la guerre de Trente-Ans, où les campagnes de Picardie, ravagées aussi bien par les troupes du roi que par les soldats ennemis, subissaient les effroyables misères dont le souvenir subsiste encore et où le paysan, las de cultiver son champ, ne pouvait plus faire autre chose que de mettre sa personne et son bien à l'abri des brutalités d'une soldatesque indisciplinée.

Les différentes localités de l'arrondissement d'Abbeville n'ont pas été non plus négligées dans les études historiques. M. l'abbé Hénocque a publié, en trois gros volumes in-4°, une *Histoire de l'église et de la ville de Saint-Riquier*, aussi complète au point de vue religieux que dans les détails de l'histoire civile. M. Darsy, toujours au travail bien qu'octogénaire, a écrit d'excellentes *Descriptions du bourg de Gamaches, de son canton*, et l'*Histoire de l'abbaye de Séry ;* dans le *Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie*, il a donné le résultat du dépouillement des archives qui se rencontrent encore dans quelques communes rurales, Rue et Quend, par exemple. M. Florentin Lefils a publié les *Histoires des villes de Rue, Saint-Valery et Le Crotoy*, d'une façon un peu superficielle, il est vrai, et bien loin de la précision qu'on demande maintenant à ces sortes de travaux. De simples communes enfin ont eu l'honneur d'avoir leur historien particulier, comme Crécy, dont M. Georges Durand a presque fait l'histoire en publiant l'inventaire de ses archives municipales ; Rambures, dont M. Prarond a décrit le château en

racontant les exploits de ses seigneurs; Long et Longpré, qui ont trouvé en M. l'abbé Delgove un historien d'une rare exactitude; comme Mèrelessart enfin, dont M. de Bonnault a écrit une histoire bornée à une simple époque, mais qui peut servir de type et faire connaître ce qu'était en général la vie d'une commune rurale pendant la Révolution.

Les fouilles sont un des éléments nécessaires de l'archéologie, car leurs résultats disent l'histoire du passé et d'un passé d'autant plus curieux à étudier qu'il est plus difficile à reconstituer. Abbeville, cité moderne, ne pouvait offrir dans son sol de ces découvertes qui reconstituent une ville oubliée; les pays voisins, non plus, n'offraient de grands souvenirs d'une époque bien lointaine. Des fouilles cependant ont été plusieurs fois pratiquées dans notre région; vous verrez dans nos musées la pirogue gauloise d'Estrebœuf, les singulières idoles retrouvées dans les tourbières de la vallée de Somme, le dieu gallo-romain de Cahon, les amphores d'Ergnies; vous entendrez parler du cimetière mérovingien de Miannay, des découvertes gallo-romaines de Nibas et de Mautort, des objets recueillis un peu de tous côtés par M. Armand van Robais, des fouilles faites à Port par M. d'Orval; mais malheureusement tous les objets trouvés (si l'on en excepte bien entendu ceux de l'âge préhistorique) l'ont été en nombre trop insuffisant pour qu'on puisse tirer de ces découvertes des déductions complètes sur l'histoire et les monuments de ces temps reculés. Chaque jour encore voit tomber un édifice, aligner une rue, détruire volontairement ou par la force des choses un reste du passé; les collectionneurs n'existaient guère autrefois et ont

laissé disparaître des églises, des maisons, des édifices dont il nous reste à peine un souvenir. M. Oswald Macqueron a, depuis plus de cinquante ans, entrepris de conserver au moins une trace de ce qui existait ou allait disparaître : à pied, le sac au dos et le crayon à la main, il a parcouru en touriste le département de la Somme tout entier, s'arrêtant devant une église, une vieille maison, une pierre sculptée, un arbre célèbre, copiant les dessins plus ou moins incorrects que renferment les mémoires des annalistes ou même certains registres aux délibérations, et il nous conserve, dans sa collection de plus de huit mille dessins, la physionomie complète de notre chère Picardie.

Comme nous l'avons déjà constaté, un vif mouvement d'études se produisit dans notre région de 1830 à 1835, et l'on peut presque dire que c'est de cette période que datent les sociétés savantes de notre département. La Société d'Émulation d'Abbeville venait de publier, en 1833, le premier volume de ses Mémoires depuis sa reconstitution ; l'Académie d'Amiens, dont l'existence était déjà ancienne mais qui n'avait jamais imprimé d'autres travaux que ceux qu'elle avait couronnés dans ses concours, commençait en 1835 la publication périodique de ses Mémoires ; à côté d'elles, le baron Taylor donnait, dans la série des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, le premier des trois volumes qu'il devait consacrer à la Picardie, ouvrage d'une insuffisance complète quant au texte, mais auquel le luxe de de sa publication, la variété et l'intérêt de ses illustrations assigneront toujours une place de choix dans les bibliothèques picardes, quand, le 25 avril 1836, était constitué le premier bureau de la Société

d'archéologie du département de la Somme, qui devait bientôt changer son nom en celui de *Société des Antiquaires de Picardie.*

Parmi les fondateurs de cette société, appelée à prendre une part si importante dans l'étude de l'histoire et de l'archéologie picardes et à tenir un des premiers rangs parmi les sociétés savantes de la province, nous remarquons particulièrement MM. Rigollot, Dusevel, Bouthors, Goze, Lemerchier, auxquels vint presque aussitôt s'adjoindre M. Garnier.

M. le docteur Rigollot fut le premier président de la Société des Antiquaires de Picardie, et certes nul choix ne pouvait être meilleur ; savant, historien, archéologue, artiste et numismate, M. Rigollot a touché à toutes les branches du savoir. Fouilleur acharné des sablières de Saint-Acheul, auxquelles il arrachait leurs secrets, pendant que M. Boucher de Perthes explorait les terrains de Menchecourt, historien dans ses *Recherches sur les peuples qui envahirent la Gaule au Ve siècle*, numismate distingué dans ses *Catalogues de découvertes de monnaies picardes* et dans son ouvrage bien connu sur les *Monnaies des évêques des innocents et des fous*, M. Rigollot, qui ne devait être nommé correspondant de l'Institut que le jour même de sa mort, se manifestait comme critique d'art dans son *Essai historique sur les arts du dessin en Picardie* et dans l'étude à laquelle il consacra ses dernières années des *Œuvres d'art de la Confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens*, cette si curieuse école de peinture du nord de la France, travail qu'il laissa inachevé et qui, complété et mis en ordre par M. Breuil, ne fut publié qu'après la mort de son auteur.

M. Hyacinthe Dusevel fut, en quelque sorte, le

précurseur de l'histoire locale à Amiens pendant la période dont nous nous occupons. Le premier, il entreprit la publication d'ouvrages destinés à faire connaître notre pays, tels que sa *Description du département de la Somme*, en collaboration avec M. Scribe, ses *Lettres sur le département*, ses notices de l'ouvrage sur les *Châteaux, Églises et Beffrois de la Picardie*, dont il fut le principal auteur avec M. Goze, ses *Archives de Picardie*, la première en date de nos revues savantes, enfin ses innombrables brochures toutes relatives à l'histoire. Tous ces travaux ne sont certes pas très étudiés et restent bien loin de la sévère exactitude qu'on serait en droit de leur demander maintenant; on y trouve trop de répétitions, d'allégations acceptées à la légère, de réflexions trop personnelles ; mais nous ne saurions oublier que M. Dusevel n'avait d'autres modèles que les écrivains des siècles précédents, que c'est à lui qu'on doit la seule *Histoire d'Amiens* existante (lacune qui sera bientôt heureusement comblée); qu'enfin, il fut le premier à comprendre l'intérêt qu'offrent les publications illustrées pour lesquelles il trouva en MM. Duthoit de précieux auxiliaires.

MM. Louis et Aimé Duthoit exerçaient modestement l'art de la sculpture à Amiens, mais leur réputation devait franchir les limites de leur ville. M. Viollet-le-Duc les appelait les derniers imagiers du moyen âge, et ils surent en effet s'assimiler complètement le faire des artistes qui avaient décoré la cathédrale d'Amiens quand ils entreprirent leur merveilleuse restauration des clôtures du chœur de cette cathédrale où, entre autres choses, toutes les têtes manquaient. Doués tous deux du même talent, les

deux frères, qu'on ne peut guère séparer l'un de l'autre, furent pendant quarante ans les restaurateurs attitrés des monuments de notre région, et vous verrez fréquemment leurs œuvres pendant les excursions du Congrès. Profitant des déplacements que leur occasionnaient leurs travaux de sculpture pour reproduire ce qui leur tombait d'intéressant sous les yeux et attentifs à ne pas laisser disparaître un monument sans en garder un aspect quelconque, ils ont conservé plus de 15,000 croquis, chefs-d'œuvre d'exactitude et de facture qui seront plus tard réunis à la Bibliothèque d'Amiens. Plusieurs suites de ces dessins ont été publiées et ont mis en lumière le talent réel de MM. Duthoit, tels que les *Anciens monuments de la ville d'Amiens*, que M. Leprince lithographiait et qui parurent dans le journal *Le Glaneur*, accompagnés d'articles de M. Dusevel, la belle publication du *Vieil Amiens*, éditée en 1874 par M. Louis Duthoit, le survivant des deux frères, la *Statistique monumentale de l'arrondissement de Montdidier* et l'*Œuvre de Blasset*, le sculpteur amiénois, l'auteur du célèbre ange pleureur de la cathédrale.

Quelques années après la fondation de la Société des Antiquaires y entrait M. Garnier, qui devait en être pendant quarante-neuf ans le secrétaire véritablement perpétuel. Pendant son demi-siècle de présence à la Société, M. Garnier travailla constamment: ses fonctions de bibliothécaire de la ville d'Amiens et les nombreux documents qu'il avait toujours à sa disposition lui donnaient les plus grandes facilités pour le faire. Parmi ses travaux les plus considérables, nous devons rappeler la publication de l'*Histoire de l'abbaye de Corbie* de Dom Cocquelin, l'*In-*

ventaire du Trésor de la cathédrale d'Amiens, le *Journal de Jean Patte, bourgeois d'Amiens*, donnant la chronique de cette ville de 1587 à 1617, le *Dénombrement du Temporel de l'Évêché*, l'excellent *Dictionnaire topographique de la Somme*, et aussi un ouvrage d'une utilité aussi incontestable qu'il a été ingrat à composer, le *Catalogue de la Bibliothèque d'Amiens* en onze volumes. Ces importants travaux, les communications faites à chaque séance, les comptes-rendus des travaux de la Société, écrits pendant quarante-sept ans d'une façon aussi attrayante que variée, rendront impérissable le souvenir de cet homme distingué que beaucoup d'entre vous ont vu, à l'âge de 80 ans, présider avec autant de science que d'autorité le Congrès du cinquantenaire de la Société dont il était le vétéran.

La Société des Antiquaires de Picardie a, depuis sa fondation, publié 31 volumes de *Mémoires*, 17 de *Bulletins*, et, sous le titre de *Documents inédits concernant la province*, 13 gros volumes in-4° contenant les plus importants ouvrages de ses membres. C'est assez dire qu'elle a largement rempli son rôle et abordé la plupart des sujets intéressant l'histoire du pays.

Nous occupant d'abord des travaux consacrés à la province prise dans son ensemble, nous rappellerons l'*Introduction à l'histoire de Picardie* de Dom Grenier, publiée par M. Dufour, les *Bénéfices de l'église d'Amiens*, où M. Darsy a donné l'état général des biens, revenus et charges du clergé du diocèse en 1730, ouvrage qu'il vient de compléter tout récemment par le *Tableau du clergé du diocèse en 1789*; l'*Essai sur l'origine des villes de Picardie*, par M. Labourt, travail fort savant, mais un peu nébuleux

comme tous ceux qui traitent exclusivement d'étymologie ; les *Études archéologiques sur la Picardie*, où M. Woillez a fait un véritable traité des styles dans notre province ; le *Dictionnaire du patois picard*, œuvre bien connue et justement estimée de M. l'abbé Corblet, le fondateur de la *Revue de l'Art chrétien;* l'*Histoire des compagnies d'archers et d'arbalétriers de la Picardie*, par M. Janvier, auquel nous devons aussi, sous le titre bien modeste de *Petite histoire de Picardie*, un gros in-4° relatant tous les événements auxquels a été mêlée notre province ; le très utile Catalogue, dressé par M. Cocheris, des *Manuscrits relatifs à l'histoire de la Picardie conservés dans les dépôts publics de Paris*, ouvrage que les événements et la mort de leur auteur ont malheureusement laissé incomplet. Et, puisque nous parlons de manuscrits, signalons les *Inventaires* que M. Georges Durand, archiviste de la Somme, a dressés *des Archives départementales de la Somme* et *des Archives municipales d'Amiens*, travaux ingrats au premier chef, mais qui exigent un grand savoir et révèlent aux chercheurs une incroyable quantité de documents qui, sans eux, resteraient le plus souvent ignorés et par cela même impossibles à consulter.

La cathédrale d'Amiens, qui attend encore sa description purement archéologique que va bientôt, du reste, nous donner un de nos confrères les plus distingués, n'a jamais été l'objet que de travaux partiels, si nous en exceptons la description trop succincte qu'en a faite M. Gilbert. MM. les chanoines Jourdain et Duval, joignant à la parfaite entente de l'archéologie leurs connaissances théologiques si étendues, ont décrit avec le plus grand soin ses por-

tails, si précieux au point de vue iconographique, ses vieilles peintures des sibylles et ses merveileuses stalles ; le chœur et son ameublement moderne ont été l'objet d'une soigneuse description de M. Soyez. Les *églises de Saint-Germain et de Saint-Remy* ont eu leurs historiens en MM. Guérard et de Roquemont. MM. Lavernier et Goze, et après eux surtout M. Dubois, ont recherché dans les archives de la ville l'histoire de la municipalité, des événements tristes ou joyeux, des rues et des maisons d'Amiens. M. Janvier a fait l'histoire des vieilles familles de la cité dans la *Généalogie des Clabault* et dans le *Livre d'or*, tout récemment paru, *de la municipalité amiénoise;* M. Hardouin a publié l'*Histoire des comtes d'Amiens*, que le savant Du Cange avait laissé manuscrite; M. Douchet a mis au jour d'autres manuscrits, ceux du bon Pagès, bourgeois marchand, un de ces annalistes modestes qui fixaient jour par jour et pour leur simple plaisir leurs souvenirs et les faits dont ils étaient les témoins, compilaient parfois aussi de vieux papiers, sans penser qu'ils seraient si précieux deux ou trois siècles plus tard. Une seule des grandes abbayes d'Amiens a eu jusqu'ici son histoire, mais M. Joseph Roux, en publiant son *Histoire de Saint-Acheul*, nous a donné un travail de premier ordre, tant par l'intérêt qu'offrait le sujet que par la façon magistrale dont il a été traité par son auteur, auquel il a valu une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Enfin, M. Pinsard, restant dans le pur domaine de l'archéologie, s'est voué à l'étude et à la recherche du vieil Amiens : à l'affût des trouvailles, des découvertes, des travaux de toutes sortes qui bouleversent le sol d'une grande

ville et qui mettent au jour un pan de mur romain ou un fragment de mosaïque, il recueille, il étudie, il dessine tout ce que la terre a conservé du passé, ou bien, utilisant les quelques débris qu'offrent une maison à moitié démolie ou les restes d'une substruction, il reconstitue un monument ou une façade tels qu'ils étaient au jour de la splendeur.

Les communes de l'arrondissement d'Amiens n'ont pas trouvé un travailleur pour les traiter dans leur ensemble, comme ont fait M. Prarond pour l'arrondissement d'Abbeville ou M. De Cagny pour l'arrondissement de Péronne. La vieille ville et l'abbaye de Corbie n'ont, en dehors de l'ouvrage de Dom Cocquelin, qu'une brochure de M. Bouthors et une savante publication sur l'*ancienne bibliothèque de l'abbaye*, que M. Léopold Delisle a étudiée avec sa haute compétence. M. Victor de Beauvillé a fait réimprimer l'histoire, devenue introuvable, de la Sainte-Larme de Selincourt. Dans sa *Vallée du Liger*, M. Alcius Ledieu a fait l'histoire de la plus grande partie des communes des cantons d'Hornoy et d'Oisemont, rectifiant bien des erreurs et fournissant nombre de documents inédits. M. Darsy a donné l'*Histoire de la ville de Picquiguy*, M. l'abbé Delgove celle de l'*Abbaye du Gard*. La petite commune de Vers-Heblecourt doit sa monographie à M. Hector Josse, M. Rembault a consacré une longue notice au bourg de Conty et M. Janvier a retracé l'histoire de *Boves et ses seigneurs* dans un gros volume accompagné de nombreuses planches, où M. Pinsard a reproduit avec une rare exactitude les curieux carreaux vernissés de l'ancien pavage du Paraclet.

Depuis quelques années, la Société des Antiquaires

de Picardie a beaucoup travaillé : elle a surtout abordé l'étude de l'archéologie d'une façon plus suivie que précédemment. MM. Pinsard, Durand, Roux, Guerlin, de Guyencourt n'ont pas épargné leurs peines ni reculé devant les voyages pour aller dans tous les points du département examiner les découvertes qui leur étaient signalées, diriger des fouilles, sauver de la destruction et acquérir pour le musée d'intéressants objets d'art. Une dernière publication a été le résultat de ce zèle : c'est celle de l'*Album archéologique*, destiné à reproduire les principaux objets d'art que renferment les musées, les églises et les collections particulières du département. Elle ne s'arrêtera pas là et, grâce aux libéralités d'un généreux donateur et aux ressources qu'offrent les nouveaux procédés de reproduction artistique, la Société a pu commencer une publication encore plus importante que celles qu'elle avait entreprises jusqu'à ce jour, celle de la *Picardie historique et monumentale*, dont les premiers fascicules vont paraître et qui constituera l'histoire archéologique de la province.

Quoiqu'un peu à l'écart des grands centres, les arrondissements de Péronne, de Montdidier et de Doullens n'en ont pas moins été l'objet d'études suivies, celui de Péronne notamment qui, depuis 30 ans, a fourni une contribution importante à l'histoire locale. M. le chanoine Paul De Cagny, mort tout récemment, avait, dès 1844, publié une *Histoire de l'arrondissement de Péronne* qui, augmentée et refondue en 1869, devenait pour chaque commune de l'arrondissement une notice historique, pour quelques-unes d'entre elles une véritable monographie. Quelque temps après, MM. Dournel et Vallois publiaient presque simultanément

deux *Histoire de la ville de Péronne*, la première envisagée surtout à un point de vue général, la seconde étudiée sous un jour plus particulier, et M. Gustave Ramon consignait en deux gros volumes les douloureux épisodes du siège de Péronne et de l'invasion allemande dans toutes les communes de l'arrondissement. Le savant abbé Gosselin a publié aussi, sous le titre d'*Histoire du Chapitre de Saint-Fursy*, une véritable histoire ecclésiastique de Péronne ; quant à M. Alfred Danicourt, il écrivait peu, mais cherchait beaucoup : pendant 25 ans, il provoqua les fouilles, surveilla les découvertes si nombreuses dans ce coin du Santerre, à Marché-le-Pot notamment, et recueillit une quantité d'objets gallo-romains et mérovingiens, ainsi que de monnaies d'or gauloises, dont il fit don à la ville dont il avait été le maire et qui constituent maintenant le charmant musée de Péronne, si riche en antiquités recueillies dans le pays.

Le sol des environs de Péronne n'a pas encore livré toutes les richesses qu'il renferme : MM. Pilloy et Ecq, de Saint-Quentin, ont continué les travaux de M. Danicourt, et les fouilles de Combles, de Moislains et de Templeux-le-Guérard ont encore mis au jour de précieux spécimens des armes, des bijoux et des produits de l'industrie des premiers siècles de la royauté française.

Ham a eu un historien fidèle en M. Charles Gomart, qui a consacré à sa ville de prédilection un gros volume et de nombreuses brochures. M. Duhamel-Decejean a fait la *Description archéologique du canton de Nesle*, excellent travail enrichi de nombreuses planches qui font connaître les monuments de l'époque romane, nombreux dans ce coin du Santerre ;

M. l'abbé Gosselin a décrit l'église de Bray-sur-Somme, gros bourg dont M. Hector Josse a donné l'histoire ; MM. Leroy-Morel et Lefèvre-Marchand ont fourni à la Société des Antiquaires de Picardie de nombreuses communications relatives aux communes des cantons de Chaulnes et de Nesle ; quelques communes enfin ont été prises isolément et ont été l'objet d'études spéciales, comme Douilly, dont M. Hector Josse a raconté l'histoire ; comme Suzanne, dont M. Gosselin a particulièrement étudié les seigneurs qui l'ont habité.

La petite ville de Montdidier a l'honneur de posséder une histoire comme en ont peu de villes importantes : la plupart d'entre vous connaissent la somptueuse publication, en trois volumes in 4°, dans laquelle M. Victor de Beauvillé a retracé, à l'aide des documents les plus sûrs, l'histoire de sa ville natale, de ses monuments et de ses grands hommes. Dans une autre publication encore plus importante, le même auteur a, sous le titre de *Documents inédits concernant la Picardie*, publié la plus grande partie des nombreuses pièces manuscrites de son riche cabinet, parmi lesquelles nous citerons plus particulièrement celles en très grand nombre relatives à Boves, à Folleville et au beau château de Mailly-Raineval, tombé, il y a quelques années seulement, sous la main de barbares démolisseurs.

La rivale de Montdidier, la ville de Roye, a aussi été l'objet de nombreuses recherches de M. Émile Coet qui, après avoir publié un grand nombre de brochures sur les différentes parties de son histoire, a couronné sa carrière par les deux gros volumes qu'il a consacrés à la ville de Saint-Florent ; MM.

Bazin et Goze ont fait connaître le petit village de Folleville, aussi curieux par les imposantes ruines de son château que par les somptueux tombeaux renfermés dans son église ; enfin, le canton de Moreuil a eu un historien scrupuleux dans M. Alcius Ledieu qui, donnant un soin tout particulier à la commune de Demuin, a composé, en rapportant et en appliquant tout à son village natal, une véritable histoire des usages et de la vie des paysans en Picardie au moyen âge et jusqu'à nous.

Nous sommes habitués, dans nos travaux sur la Picardie, à placer au dernier rang l'arrondissement de Doullens, petit en étendue et pauvre en monuments et dont le chef-lieu a eu seul quelque notoriété. Cette ville a eu cependant le privilège d'avoir en M. Thélu un homme généreux et passionné pour son pays qui, par un concours ouvert avec l'appui de la Société des Antiquaires de Picardie, a suscité l'excellente *Histoire de Doullens*, où M. l'abbé Delgove a retracé toutes les péripéties de l'existence de cette ville, aujourd'hui diminuée, mais qui joua un rôle militaire important pendant la guerre de la Ligue et celles du règne de Louis XIII. M. l'abbé Lefèvre, que nous avons tout récemment perdu, a fait l'*Histoire des communes des cantons de Bernaville et de Doullens*, et M. de Cardevaque a pris pour sa part l'étude de celles du canton d'Acheux. M. Milvoy a minutieusement décrit, avec la science d'un archéologue consommé, l'*Eglise de Beauval*, appelée à disparaître bientôt ; un gros volume a été consacré par M. l'abbé Gosselin à l'*Histoire du village et de l'église de Mailly*, berceau des puissants seigneurs de ce nom, et M. l'abbé Danicourt, qui devait un peu plus tard découvrir les

carrières de Naours, a publié une *Histoire du village d'Authie et de son prieuré conventuel.*

Les recherches biographiques font partie de l'histoire : l'histoire des hommes complète celle des faits ou, pour mieux dire, toutes deux sont inséparables. Le savant abbé Corblet, dans ses cinq volumes de l'*Hagiographie du département de la Somme*, a rappelé, en même temps que la vie des saints picards, les premiers temps de notre histoire. Plusieurs de ces premiers civilisateurs de notre pays ont été, en outre, l'objet de travaux particuliers, comme saint Firmin, premier évêque d'Amiens, auquel M. Salmon a consacré un gros volume, comme sainte Colette, qui a été l'objet d'un nombre infini de publications dont la dernière est due à M. l'abbé Douillet ; saint Honoré a trouvé son biographe dans M. Hector Josse ; M. Janvier a publié la *Légende de sainte Ulphe*, fondatrice de l'abbaye du Paraclet, près Amiens, et c'est à Noyon qu'il faut aller chercher, sous la plume de M. l'abbé Laffineur, la *Vie de sainte Godeberthe*, la vierge picarde devenue patronne de l'antique cité des Veromandui. Saint Anschaire de Fouilley, l'apôtre du Nord et le premier archevêque de Hambourg, a été l'objet d'un nombre infini d'ouvrages écrits tant en français qu'en danois, en suédois et en allemand.

La biographie des évêques d'Amiens a été faite par M. Edmond Soyez, et plusieurs des prélats qui ont occupé le siège de saint Firmin ont été étudiés à part, tels que saint Geoffroy, le célèbre fondateur de la commune d'Amiens, auquel M. François Guérard a consacré une étude détaillée, Mgr Faure, aussi grand évêque qu'infatigable plaideur, qui a fourni à

M. Pouy le sujet d'une de ses plus importantes publications, et Mgr de La Motte, grand évêque aussi, mais auquel les archéologues ne pardonneront jamais la démolition partielle des clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens et dont MM. Salmon et l'abbé Delgove ont raconté la longue vie et les quarante années d'épiscopat. Enfin, M. le chanoine Roze a donné de nombreux volumes consacrés principalement à l'histoire du clergé du diocèse d'Amiens et va couronner ses travaux par la prochaine publication du *Cartulaire du Chapitre d'Amiens.*

Nous avons déjà rappelé la *Biographie du département de la Somme* de M. Dusevel qui, quoique présentant trop de lacunes sur certains points et beaucoup de longueurs sur d'autres, est, au point de vue général, ce que nous avons de plus complet ; M. Louandre a composé sur le même plan, mais avec l'exactitude et le soin qu'on retrouve toujours chez cet historien, une *Biographie d'Abbeville et de son arrondissement*, et M. Prarond a complété l'ouvrage de M. Louandre dans ses *Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville*, travail qui justifie complètement son titre, dans lequel on peut être étonné de ne pas trouver nombre de noms qui ont dépassé les bornes d'une ville ou d'une province, mais où l'auteur s'occupe avant tout de ceux qui, pour avoir eu un rôle plus modeste, n'en ont pas moins utilement servi leur pays ou qui, encore peu connus, pourront, grâce aux jalons posés par M. Prarond, être plus tard l'objet de biographies plus complètes.

Les biographies particulières ont été nombreuses, mais traitées d'une façon trop sommaire: Du Cange, Voiture, Sanson, Gresset, pour ne citer que ceux-là,

ont servi de titres à quantité de brochures, mais attendent encore l'ouvrage sérieux et détaillé auxquels ils ont droit ; sur ce point, la lacune est complète. Plus heureux ont été Millevoye et Boucher de Perthes, à chacun desquels M. Alcius Ledieu a consacré un important volume, et l'amiral Courbet qui a été, à Abbeville et dans tous les points de la France, l'objet de notices biographiques étendues, célébrant la gloire du marin et le talent de l'organisateur. Enfin, l'histoire des familles nobles de la province a fourni le sujet de nombreuses publications à M. de Galametz, de Bussy, de Louvencourt, et surtout à M. de Belleval, qui a publié à ce sujet deux importants ouvrages, le *Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu* et les *Fiefs et seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*, et à M. de La Gorgue-Rosny, auteur des importantes *Recherches généalogiques sur les comtes de Ponthieu, de Boulogne et de Guines.*

Nous avons terminé ce trop long et bien monotone exposé de ce qui a été fait pour l'histoire de notre département. Regardons maintenant ce qui reste à faire. L'histoire d'Amiens et les descriptions qui existent de la cathédrale sont notoirement insuffisantes; heureusement, croyons-nous, la lacune sera bientôt comblée ; l'éminent écrivain qui nous a donné la *Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* et la *Vie municipale au XVe siècle dans le nord de la France*, nous promet une histoire nouvelle et cette fois complète de la vieille Samarobriva, et certes tous les Picards sauront gré à M. Albéric de Calonne d'avoir mené à bien une œuvre si difficile et aussi considérable. La publication d'un travail purement archéologique sur la cathédrale d'Amiens n'est

plus qu'une question de peu de temps. Mais que de choses restent à faire ! Rien d'assez complet n'existe encore pour la célèbre abbaye de Corbie, pour l'histoire de laquelle les documents sont si nombreux : l'histoire des comtes de Ponthieu de Du Cange dort toujours manuscrite à la Bibliothèque nationale ; les grandes abbayes, comme Saint-Jean et Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, Saint-Pierre d'Abbeville, Clairfay, le Mont-Saint-Quentin, méritent mieux que de simples notices ; la plupart des cantons des arrondissements d'Amiens et de Montdidier attendent encore leur monographie. Et que de documents renfermés dans les cartons de Dom Grenier et dans les manuscrits du Père Daire, dans les minutes des notaires, aussi bien que dans des pièces rarissimes dont la réimpression s'impose et dans ces factums de procès, si nombreux aux deux derniers siècles, qui renferment l'énumération ou le texte de pièces authentiques aujourd'hui perdues ! Le sol n'a pas encore livré tous ses trésors, et les questions soulevées par un examen attentif des monuments sont loin d'être encore toutes résolues.

On le voit, le champ est vaste et demande des travailleurs. Bien des choses ont été faites, mais il ne faut pas se décourager : il reste encore plus à faire, en archéologie surtout, et de beaux jours nous sont encore réservés, aussi bien qu'à ceux qui nous succéderont dans l'étude de l'histoire et de l'archéologie picardes.

II.

L'ART A AMIENS

DANS SES RAPPORTS

Avec l'École flamande primitive

Par Mgr C. DEHAISNES,

President de la Commission historique du département du Nord.

Parmi les questions inscrites au programme du Congrès se trouve une Étude au sujet de l'influence que les Flamands ont pu exercer sur les arts en Picardie pendant le gouvernement des ducs de Bourgogne. Nous croyons devoir présenter une communication sur cette question, dont nous nous sommes occupé il a quelques années déjà, en plusieurs articles qui ont paru dans la *Revue de l'Art chrétien.*

Des rapports ont existé, longtemps avant la domination des ducs de Bourgogne, entre la Picardie et les Pays-Bas. Dès le XIIIe siècle, Amiens, Abbeville et Péronne faisaient partie, avec les cités flamandes, de la *Hanse des dix-sept villes*, association formée pour protéger les marchands et les marchandises. Nous

voyons les sociétés de tir de ces trois villes picardes prendre part à des concours et réunions qui eurent lieu dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, en 1393, 1403, 1425, 1426, etc., etc. A partir de 1435, les villes de la Somme sont presque continuellement, jusqu'en 1471, sous l'administration des ducs de Bourgogne, qui gouvernaient les Pays-Bas.

Il y eut aussi entre les deux contrées des rapports artistiques. En 1401, les comptes de la ville d'Amiens signalent, parmi les réceptions à la bourgeoisie, celle du sculpteur Jean Colart dit de Cologne qui devait être de l'École des bords du Rhin, qui avait tant de rapports avec celle des Pays-Bas. Les comptes de la ville de Douai mentionnent, en 1412 et 1428, Jean et Antoine Lefebvre, l'un sculpteur et l'autre peintre, nés tous deux dans le Vimeu, qui sont reçus bourgeois en cette ville et y exécutent divers travaux. En 1426-1427, nous voyons travailler à Amiens un maître André, peintre, dont le nom est parfois suivi de la mention d'Ypres, ce qui semble indiquer qu'il était originaire de la ville du même nom. En 1454, l'habile peintre amiénois, Simon Marmion, est mandé à Lille, pour exécuter des travaux au célèbre repas du *Faisan*, avec trente-quatre autres peintres d'Arras, de Douai, de Lille, de Tournai, de Bruges, de Gand et d'Audenarde. Et quelques années après, il va avec son père, peintre d'Amiens, résider à Valenciennes où il exécute, de 1458 à 1489, des œuvres importantes. Des sculpteurs d'Amiens et d'Abbeville travaillent, en 1465 et les années suivantes, avec divers sculpteurs flamands, aux célèbres stalles de la cathédrale de Rouen. Les noms des entailleurs d'images, Jacques Hac ou Haes et Jean Warin dit Ha, et du

brodeur Jean de Rosendael, que l'on trouve souvent dans les comptes d'Amiens, dans la seconde moitié du XVe siècle, semblent indiquer des artistes d'origine flamande. Un imagier du nom de Jean Lheureux exécute, vers 1473, des travaux à Saint-Wulfran d'Abbeville, et vers cette même année, un sculpteur du même nom est mentionné comme travaillant à l'église d'Hénin-Liétard, près Douai, avec son père Simon, qui est cité dans les comptes de la ville d'Amiens (1).

Il y a donc eu des rapports politiques, sociaux et artistiques entre la Picardie et les Pays-Bas. Mais faut-il en conclure, avec MM. Dusevel, Rigollot et Breuil, que « plusieurs des statues conservées à Amiens, « et les meilleurs tableaux du XVe siècle que l'on y « rencontre, ont pour auteurs, soit des artistes fla- « mands, soit des disciples de ces artistes (2) ». Nous ne le croyons pas. Nous voudrions prouver, dans les pages qui suivent, qu'il y a eu à Amiens une école locale au XVe et au XVIe siècle, et indiquer les influences qu'elle a pu subir et exercer.

En étudiant l'histoire de l'art au XIVe et au XVe siècle dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut, nous

(1) Les documents et ouvrages qui viennent à l'appui de ces faits ont été cités ou reproduits dans notre travail sur l'*Art à Amiens vers la fin du moyen âge, dans ses rapports avec l'École flamande primitive*, 1890.

(2) Dusevel, *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens, pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles*, brochure de 43 pages, Amiens, 1858, p. 19. — Rigollot et A. Breuil, *Les œuvres d'art de la confrérie de N.-D. du Puy*, travail publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, IIe série, t. V, p. 399.

avons vu, dans chacune de ces villes, l'art se développer sous l'influence de l'esprit de foi, des libertés communales et de la prospérité industrielle, et en même temps s'y former un centre spécial d'artistes qui suffisait aux besoins ordinaires de la cité et à ceux des églises, abbayes et couvents établis dans son enceinte et près de ses murs. Il en a été ainsi notamment à Douai, à Lille, à Valenciennes, à Arras, à Cambrai, à Tournai et à Mons, où, en dehors de quelques rares circonstances, on ne faisait guère appel à des maitres résidant hors de la ville (1). A Amiens, il y avait, comme à Arras, à Cambrai et à Tournai, une vaste et riche cathédrale, qui ne cessa point d'être l'objet et l'occasion de nombreux travaux d'art, et autour de cette cathédrale plusieurs églises et maisons religieuses ; il y avait des échevins qui regardaient comme un devoir et un honneur d'embellir les monuments civils, avec le goût et le soin qu'on y apportait dans les villes de la Flandre ; il y avait des bourgeois non moins riches et non moins amis du luxe et des arts que ceux de Douai, de Valenciennes et de Mons.

Les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Amiens devint un centre artistique, dans lequel se groupèrent des sculpteurs, des peintres, des verriers, des orfèvres et des brodeurs. Ils résidaient dans cette ville, et ils travaillaient souvent de père en fils ou avec des membres de leur famille : c'est ainsi que nous trouvons, au XVe siècle, deux sculpteurs du nom de Luifort, Jean et Michel, deux autres entailleurs d'images du nom de Hac, Jean et Jacques, deux

(1) *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, par C. Dehaisnes. *Passim.*

peintres appelés Marmion, Jean et Simon, le père et le fils, deux autres peintres ayant aussi le même nom de famille, Pierre et Jean Beugier, trois brodeurs du nom de Sauwalle, Nicaise, Jean et Guillaume, deux autres du nom de Latargié, Eustache et Nicolas, et trois du nom de Herselaines, David, Nicolas et Jean (1).

Nous avons relevé avec soin, dans les comptes de la ville d'Amiens, les mentions relatives aux travaux artistiques et les noms de ceux qui ont exécuté ces travaux de 1385 à 1524. Nous avons ensuite comparé la liste de ces artistes aux listes analogues que nous avons dressées pour les villes des Pays-Bas, d'après les documents publiés et inédits, et nous avons constaté qu'en dehors des deux Marmion, qui quittèrent Amiens pour aller s'établir à Valenciennes, les noms diffèrent complètement. Il semble même qu'il n'y a guère eu d'artistes d'Amiens qui soient allés se former dans les écoles des grands centres artistiques de la Flandre et du Hainaut : nous n'en avons point trouvé trace, toujours à l'exception des deux Marmion, dans les listes des maîtres et des apprentis tracées sur les registres des corporations de Saint-Luc de Tournai, de Bruges, de Gand et d'Anvers, où souvent l'on indique l'origine de ceux qui sont admis. Et nous n'avons pas vu, d'un autre côté, que les grands maîtres de l'École flamande aient été choisis pour exécuter des œuvres importantes à Amiens. De l'enquête à laquelle nous nous sommes livré, il résulte pour nous qu'il y avait, dans la capitale de la Picar-

(1) Tous les documents relatifs à ces artistes ont été publiés dans notre travail sur *L'Art à Amiens vers la fin du moyen âge.*

die, une école locale se suffisant à elle-même pour l'ensemble des travaux.

Ce centre artistique, cette école locale nous paraît s'être surtout développée vers le milieu du XVe siècle, vers 1451, lorsque la confrérie de Notre-Dame du Puy inséra, dans son règlement, un article en vertu duquel le maître en charge de chaque année était tenu de faire exécuter, en l'honneur de la Sainte-Vierge, un tableau destiné à être exposé dans la cathédrale. Ce fait, qui se produisit aussi à Abbeville en des conditions qui présentaient de l'analogie, suppose l'existence à Amiens d'un goût artistique développé et de peintres doués d'un certain talent, tels que Simon Marmion, qui y résidait à cette date.

Et en effet, durant la seconde moitié du XVe siècle et au commencement du XVIe, nous voyons dans cette ville d'importantes œuvres d'art exécutées par des artistes du pays. Le splendide retable en vermeil de l'autel de la cathédrale est ciselé, en 1485, par deux orfèvres amiénois, Pierre Fauvel et Pierre de Dury. Les statues, les groupes sculptés et les peintures des tombeaux de Ferry de Beauvoir et d'Adrien de Hénencourt, exécutés à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, ont pour auteur, ainsi que les scènes en haut relief de la vie de saint Firmin, Antoine Ancquier, qui résidait à Amiens et dont nous avons retrouvé le nom dans les comptes de la ville. Nous en pouvons dire autant des entailleurs d'images, Antoine Avernier et Jean Trupin, des huchiers Arnould Boulin et Alexandre Huet, les auteurs des célèbres stalles du chœur d'Amiens, et de Louis Cordon, huchier au village de Cotenchy, et Jean de Tombe, sculpteur à Amiens, dont l'un aurait tracé

le plan et l'autre exécuté la décoration de la célèbre flèche de la cathédrale. Si nous étudions le caractère des sculptures dont nous venons de parler et celles de plusieurs monuments analogues conservés dans la cathédrale, nous y trouvons sans doute une recherche de la vérité qui rappelle l'art flamand ; mais nous y rencontrons, dans la pose et les vêtements, une élégance qui révèle le voisinage de Paris et l'action de l'art français, et, en outre, une reproduction fréquente du type picard, pommettes des joues saillantes, expression franche et tout en dehors, qui révèle des artistes s'inspirant de ce qu'ils voyaient autour d'eux, dans leur province.

Nous en dirons autant des peintures exécutées à Amiens vers le même époque. Les peintures murales représentant les Sibylles, découvertes sur les murs de la chapelle par laquelle on entre à la sacristie, et celles des tombeaux de Ferry de Beauvoir et d'Adrien de Hénençourt, offrent aussi, avec les influences générales qui ont pu être exercées par la Flandre et par Paris, des traces d'une école s'inspirant du milieu dans lequel elle se trouvait. Mais ces caractères se remarquent surtout dans les tableaux exécutés pour la Confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens.

Plusieurs de ces tableaux sont très remarquables. Leur exécution présentait une difficulté toute spéciale. Le peintre, comme on le sait, devait s'inspirer d'un vers qui servait de refrain à un chant royal couronné, et faisait allusion au nom et aux fonctions du maître en charge, souvent à l'aide d'étranges jeux de mots. L'artiste a toujours représenté au bas du tableau le maître en charge avec sa famille, plus haut divers groupes rappelant sa situation dans la

vie, et au-dessus la Sainte-Vierge, parfois avec la Trinité. Les groupes, composés de nombreux personnages, sont en général très heureusement disposés ; les têtes des personnages, qui présentent le type picard, sont accentuées et fines d'expression ; des constructions, en partie gothiques et en partie renaissance, forment le fond, avec des échappées sur des paysages de la région. L'exécution révèle tout à la fois de la vigueur et de la finesse. Ceux des années 1518, 1519 et 1520, qui sont conservés au palais épiscopal d'Amiens, présentent de grands rapports avec le peintre douaisien, Jean Bellegambe, auteur du retable d'Anchin. Mais ils ne sont pas de lui ; Jean Bellegambe a peut-être étudié à Amiens, ou sous un maître formé dans cette ville. Il semble que l'influence de l'École d'Amiens s'est fait sentir dans l'œuvre de ce maître, qui a passé l'ensemble de sa vie à Douai, ville de la Flandre française.

Amiens peut encore citer avec orgueil le nom de Simon Marmion. Fils d'un peintre de cette ville, qui y travailla au moins en 1425, 1427 et 1444, il y exécuta lui-même diverses œuvres de 1449 à 1454, et alla ensuite s'établir à Valenciennes, où il exécuta pour des chapitres de Cambrai, pour les ducs de Bourgogne et pour divers grands personnages, des tableaux qui lui donnèrent un rang illustre parmi les grands maîtres flamands et des manuscrits qui lui valurent le nom de « Prince d'enluminure ». Si l'on en juge par la seule œuvre qu'on puisse lui attribuer avec une grande probabilité, Simon Marmion tenait, comme l'École d'Amiens, de l'École flamande et un peu de l'École française, tout en conservant sa véritable originalité. Il doit être considéré comme

le plus glorieux représentant de cette école locale d'Amiens et de la Picardie, qui n'a pas eu jusqu'aujourd'hui, dans l'histoire de l'art, la place qui lui est due.

Nous serions heureux, si nos recherches sur cette question pouvaient contribuer à lui faire rendre justice et susciter de nouveaux travaux sur cette question.

III.

APERÇU

SUR LA

CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU PUY

DE LA CONCEPTION

A ABBEVILLE (1498-1789)

Par M. Émile DELIGNIÈRES,

Président de la Société d'Émulation d'Abbeville.

Dès la fin du XIVe siècle, et surtout à partir du XVe, se sont fondées, dans plusieurs villes du Nord et de l'Ouest de la France, des associations, à la fois religieuses et littéraires, sous l'invocation de la Sainte-Vierge ; elles portaient le titre de confréries. Il en existait à Rouen, à Dieppe, à Caen, à Amiens, à Abbeville, à Arras et à Douai.

Elles avaient été précédées généralement d'autres réunions, connues sous le nom de *Cours* ou de *Puys d'Amour*, qui se livraient à des exercices purement littéraires et poétiques ; elles ont entraîné le mouve-

ment littéraire au moyen-âge, en continuant elles-mêmes les traditions des ménestrels nomades.

Ces premiers jeux littéraires étaient suivis à Abbeville dès la fin du XIVe siècle, et les comptes des argentiers nous revèlent qu'il y avait un *puy des ballades*, un *prince* et un *puy d'amour*. On se réunissait à certains jours dans un bois, à proximité de la ville, à un emplacement appelé la *Fosse aux Ballades*, près de la route d'Abbeville à Saint-Riquier. On y invitait les ménestrels de la ville et ceux du dehors à venir y réciter leurs romans et à chanter leurs chansons. Des prix étaient décernés au vainqueur, qui recevait une couronne et prenait le titre de prince ou de roi ; il donnait tous les ans un grand dîner (1).

Ces réunions avaient une certaine notoriété, et M. Aubertin, dans son *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, nous apprend que six chants royaux de Froissart avaient été couronnés à Valenciennes, à Lille et à Abbeville.

On s'y livrait aussi à des exercices corporels et notamment au jeu populaire de la *cholle* ou de la *choulle*, sur lequel notre érudit confrère, M. Alexandre Sorel, a présenté l'an dernier, au Congrès des Sociétés savantes à Paris, une étude approfondie et très intéressante.

Plus tard, et par suite de la tendance plus marquée vers le nord de la France à confondre l'élément littéraire avec l'élément religieux, se fondèrent les confréries, telles que celle du *Puy de la Concep-*

(1) Voy. Louandre, *Histoire d'Abbeville*, 2e éd., 1er vol., p. 809. — *Collect. des documents inédits sur l'histoire de France*, par Augustin Thierry. — Ernest Prarond, *Abbeville à table*, 1878, chap. v à xix.

tion de la Vierge, dont nous allons parler plus spécialement pour Abbeville.

D'après l'opinion générale des auteurs qui ont étudié les origines de ces institutions, elles tiraient leur origine, non pas, comme on l'avait d'abord indiqué, de la ville du Puy en Velay, mais du mot *Puy*, colline, lieu élevé, dérivant du mot latin *Podium*, qui désignait le tertre, lieu élevé devant l'orchestre et où se plaçaient les consuls et les empereurs. Il faut écarter dans tous les cas la légende de l'enfant précipité par un juif dans un puits; cette légende est encore accréditée dans certains lieux où, comme à l'église Saint-Wulfran d'Abbeville, la statue en argent de la Sainte-Vierge, qui provient du don d'un des princes ou bâtonniers, est représentée avec un petit puits en miniature placé par devant. Il n'y faut voir, là comme ailleurs, qu'un de ces jeux de mots qui plaisaient tant à nos pères, et qu'on appelait *Rébus de Picardie*. Le *Puy* était originairement l'estrade sur laquelle le poète récitait ses vers, et le nom a été donné et est resté, par extension, à la société elle-même, plus tard à la confrérie.

Le genre de poésie en honneur dans ces réunions était, d'une façon générique, le *Palinod* ou *Chant palinodique*, avec répétition du même vers à la fin de chaque strophe. Il comprenait le *Chant royal*, la *Ballade*, le *Rondeau*, etc. Il faut également signaler les *Fatras*, courte pièce de poésie également, plutôt usitée en Picardie.

C'est surtout au XVIe siècle que les confréries du Puy furent en pleine prospérité et eurent pour objet et pour résultat de maintenir les lettres en honneur. Elles eurent en même temps une influence réelle sur

le développement des arts dans notre contrée, et voici pourquoi.

Il était de règle que les princes offrissent, pendant la durée de leurs fonctions qui étaient annuelles, un tableau ou une œuvre d'art en l'honneur de la Vierge; c'était là un débouché tout naturellement ouvert pour les peintres surtout, pour les sculpteurs et aussi pour les orfèvres, et enfin pour les fabricants de riches ornements d'église. Il suffit de mentionner les nombreux tableaux qui garnissaient encore au siècle dernier les piliers et les murs de la cathédrale d'Amiens, et dont le nombre, paraît-il, était considérable; de même, mais en moins grand nombre, à Saint-Wulfran d'Abbeville.

La Confrérie du Puy d'Amiens remontait à 1388. M. Breuil s'en est fait l'historien autorisé, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, en 1884; aussi n'en parlons-nous ici que pour mémoire. Tombée en décadence à la fin du XVIIe siècle, son héritage intellectuel fut recueilli plus tard par une société, connue sous le nom de *Cabinet des lettres*, qui fit place, en 1750, à l'*Académie d'Amiens*, laquelle subsiste encore, florissante, de nos jours. Il y avait aussi à Amiens une confrérie de *Notre-Dame de Foy;* M. Soyez lui a consacré une étude qui a paru en 1871 dans la revue *Le Dimanche*.

Nous avons vu, qu'à l'exemple d'autres villes du nord et de l'ouest de la France, il existait aussi à Abbeville une confrérie du *Puy de la Conception de la Sainte-Vierge*. D'après un précieux manuscrit que M. Hecquet de Roquemont, de regrettable mémoire, ancien président à la Cour d'Appel d'Amiens, avait bien voulu nous communiquer il y a plusieurs

années, cette institution remontait à 1498, dix ans après la pose de la première pierre de la Collégiale de Saint-Wulfran, au nom du roi Louis XII. Le souvenir de la confrérie d'Abbeville avait presque disparu dans notre ville ; les historiens locaux n'en avaient fait mention que d'une façon très sommaire et presque hypothétique. Toutefois, M. Breuil s'y était étendu davantage à la suite de son travail, si approfondi, sur la Confrérie d'Amiens.

Nous avons pu, à l'aide du manuscrit de M. de Roquemont, reconstituer à peu près son histoire, retrouver en très grande partie les noms de ses princes, leurs refrains palinodiques et le relevé des dons faits par eux, et dont quelques-uns, trop rares, hélas ! subsistent encore.

La Confrérie avait son siège à Saint-Wulfran ; un autel lui était consacré et elle y avait un chapelain spécial. Elle organisait des concours poétiques, à chacune des cinq fêtes de l'année, en l'honneur de la Sainte-Vierge ; ces concours attiraient non seulement les poètes de la ville, mais aussi ceux de la province et même ceux des provinces éloignées ; quelques noms des vainqueurs nous ont été conservés, les refrains sont souvent fort curieux, en ce sens que les auteurs se sont presque toujours ingéniés à y faire entrer leurs noms, soit en entier, soit par à peu près ; nous avons dit ci-dessus que ce tour d'esprit, fort en usage dans notre contrée, s'appelait *rébus de Picardie*.

C'est un Jehan Mourette, le prince, en 1548, qui a, le premier, fait figurer son nom dans le refrain de son palinod ; ce refrain se trouve reproduit sur les belles portes sculptées qu'il a fait exécuter pour le grand portail de Saint-Wulfran :

Vierge aux humains, la porte d'amour estes.

Le portrait de Jehan Mourette et celui de sa femme ont été heureusement retrouvés par M. Boucher de Perthes, et on peut les voir dans une des salles à gauche du vestibule de son hôtel, converti en musée et donné par lui à la ville. Il n'y a pas à se tromper sur l'identité des personnages, car le refrain palinodial ci-dessus sort de la bouche de chacun d'eux.

Nous en relevons d'autres dans plusieurs refrains, principalement au XVIe siècle.

En 1566, le prince Jehan Gaillard prend pour devise de son palinod :

D'un cœur gaillard à Dieu, suave offrande.

Le nom du bâtonnier Rohault, en 1585, figure sur plusieurs pièces, entre autres de cette manière :

Roc hault, d'où sort la fontaine de vie.

Un autre, en 1589, Jean le Maupin, arrive à intercaler ainsi son nom :

Mort en la pome au pin, droit fruict de vie.

Celui-ci, Antoine Duval, dans son refrain, en 1594 :

Du Valheureux espouze, fille et mère.

Ailleurs, le nom de Simon Bel est rappelé à plaisir :

Belle dedans, dehors, plus que les belles belle.

Puis encore, pour Claude Leblond :

Le Blond troupeau la belle au ciel transporte.

Reproduisons enfin ces vers de Guillaume Sanson, où son nom apparaît chaque fois :

Sans son amour, vaines sont les offrandes,
Le valheureux Sanson réduit à la faiblesse,
Sans son parfait, le plus saint édifice,
Le céleste Sanson brusla pour la pucelle.

On voit par ces citations, auxquelles nous nous bornons ici, comment nos pères s'ingéniaient à former ces jeux de mots, où parfois le naïf dégénérait en burlesque.

A partir de 1655, la Confrérie du Puy d'Abbeville paraît prendre un caractère plus particulièrement religieux ; on ne trouve plus de refrains sur la liste des bâtonniers ; les dons sont absorbés par les chanoines pour l'entretien de la collégiale ou pour le mobilier et les ornements sacerdotaux. L'institution tombe enfin en décadence au XVIIIe siècle et les délibérations s'arrêtent au 7 décembre 1764 ; elle devait toutefois se continuer encore pendant quelques années, mais plutôt de nom seulement.

Nous terminerons cet aperçu par le relevé de quelques tableaux et d'autres dons des princes.

Un des souvenirs les plus riches et les plus intéressants est la statuette en argent de la Sainte-Vierge avec son puits, que nous avons signalée plus haut et qui a fait l'objet d'une précédente étude (1). Cette pièce d'orfévrerie est conservée à la sacristie de

(1) *Statuette en argent de Notre-Dame-du-Puy, à Saint-Wulfran d'Abbebille.* Paris, Plon Nourrit et Cie, 1888 ; mémoire lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à l'École des Beaux-Arts, dans la séance du 25 mai 1885.

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché du Mte de Fayolle*

STATUE DE NOTRE-DAME DU PUY

Trésor de Saint-Vulfran d'Abbeville

Saint-Wulfran, où plusieurs des membres du Congrès ont eu occasion de la voir et l'ont admirée ; deux inscriptions, l'une au bas de la statuette, l'autre sur le socle, nous donnent les noms des donateurs et ne laissent aucun doute sur son origine. C'est un Jehan Gaillard, bâtonnier en 1568, qui a fait don de cette image de la Vierge ; celle-ci est représentée debout, couronnée, vêtue d'une robe à larges manches et d'un manteau, richement garnis de bordures avec ornements délicatement tracés. Le socle porte la date de 1623 avec le nom de Jehan Lesperon, autre bâtonnier.

C'est aussi à l'un des princes du Puy que l'on doit les portes monumentales qui décorent le grand portail central de l'église de Saint-Wulfran. Elles furent exécutées aux frais du bâtonnier de 1548, Jehan Mourette, dont nous avons parlé ci-dessus, à propos de son refrain palinodial. Ces portes, sculptées seulement à l'extérieur, présentent une suite de six panneaux surperposés, disposés avec art, et dont les principaux, en bas-reliefs, vers la partie supérieure, comprennent des sujets tirés de la vie de la Sainte-Vierge. On remarque aussi, au-dessus de l'inscription, une frise occupant toute la largeur des deux vantaux et divisée en six caissons séparés par des têtes grimaçantes ; cette frise ou bandeau renferme des scènes relatives à l'élevage du cheval et à des combats entre cavaliers et fantassins, armés de sortes de massues. Les portes de Saint-Wulfran, et principalement sa frise, ont été l'objet de remarques d'un haut intérêt par notre regretté et érudit confrère M. Léon Palustre, dans son grand ouvrage sur *la Renaissance en France.*

La liste des bâtonniers, où sont mentionnés les dons de plusieurs d'entre eux, nous révèle plusieurs tableaux qu'ils avaient fait exécuter en l'honneur de la Vierge, à l'occasion de leur nomination. Il n'en subsiste que trois de cette provenance au musée d'Abbeville et du Ponthieu, et encore l'un d'eux n'est pas d'origine bien certaine. Celui portant la date la plus ancienne, 1558, n'est malheureusement qu'une copie (mais elle est bonne), faite par M. Traullé en 1806. Il représente, par allusion à la famille d'Aoust qui l'avait donnée, une allégorie de l'été et de la moisson, et on a conservé le nom du peintre *Valence*. Un autre porte la date de 1563 ; c'est également une composition allégorique, assez singulière et naïve ; la Vierge est représentée debout au milieu d'un jardin, portant l'Enfant Jésus. L'inscription, qui sort de la bouche du donateur, Jacques Delegorgue, bâtonnier à cette date, est encore une allusion à son nom : *Beau jardin clos, qui de beaux fruits regorgue.*

La provenance du troisième est, comme nous venons de le dire, plus douteuse à défaut d'inscription ; toutefois, nous serions porté à croire qu'il vient également de la Confrérie du Puy. C'est un tryptique, sur les panneaux latéraux duquel sont figurés deux personnages en costume de bourgeois de l'époque, sous les traits de saint Marc et de saint Mathieu. Le panneau central, divisé en quatre compartiments, reproduit des scènes du Nouveau Testament, parmi lesquelles la *Pentecôte;* c'est le seul où se trouve la Sainte-Vierge.

On peut encore considérer comme le don d'un bâtonnier du Puy, eu égard au sujet et à la date, un tableau sur verre églomisé, cintré par le haut, d'un

travail fort curieux et très soigné, qui se trouve placé à Saint-Wulfran, en face de la porte de la sacristie. C'est certainement, dans tous les cas, un tableau votif en l'honneur de la Vierge. Elle est debout, portant l'Enfant Jésus sur son bras gauche, entourée d'une auréole ou gloire dorée, de forme ovoïde ; ses pieds reposent sur un croissant. Dans le haut, on aperçoit le Père Éternel, sous la forme d'un vieillard à longue barbe, à mi-corps ; autour de la Vierge sont des bustes d'anges ailés et au-dessous des têtes d'anges. Dans une seconde partie inférieure sont représentés des personnages, divisés en deux groupes de cinq de chaque côté, en costume du commencement du XVIe siècle, élevant leurs regards vers la Vierge. Ils sont séparés au milieu par un paysage avec château-fort, devant un lac où sont des oiseaux aquatiques. On lit au bas la date 1525, le nom *Vaner*, répété à droite et à gauche, et l'inscription : *Voir rendant lumière souveraine.* Le tout est entouré d'un bandeau où sont figurées, entre des ornements, des têtes de femmes, d'enfants et de chimères singulièrement groupées.

En 1726, on décida l'enlèvement des *épitaphes* (c'est ainsi qu'on désignait les tableaux), qui garnissaient alors, comme à la cathédrale d'Amiens, les côtés et les piliers de Saint-Wulfran.

Le registre de la Confrérie, ainsi que nous l'avons dit plus haut, se termine en 1764, mais l'institution subsista, plutôt de nom que de fait, jusqu'en 1789. En 1797 se fondait, dans la même ville, la *Société d'Émulation* qui, pour avoir pris alors un caractère exclusivement littéraire et scientifique, peut néanmoins être considérée comme ayant succédé dans une cer-

taine mesure, sous une forme et des allures différentes, à l'ancienne Confrérie du Puy.

Nous nous sommes borné, quant à présent, à ce simple aperçu, pour apporter notre modeste page aux travaux du Congrès. C'est un extrait de notes beaucoup plus étendues, et nous publierons à quelque jour l'histoire de cette institution semi-littéraire et semi-dévote, qui a été, à un moment, très riche et très florissante dans notre vieille cité du Ponthieu.

IV.

LE MOBILIER

DES PAYSANS DU SANTERRE

AUX

DEUX DERNIERS SIÈCLES

Par M. Alcius LEDIEU,

Archiviste et conservateur de la Bibliothèque et des Musées d'Abbeville.

Dans son travail sur *la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois*, M. le baron de Calonne consacre un chapitre à l'habitation, au vêtement et à l'alimentation des paysans; ce chapitre n'est pas le moins curieux du livre de notre collègue. C'est grâce aux « inventaires après décès » que l'auteur a puisé les « renseignements qu'on ne « trouverait nulle part ailleurs ».

La lecture des inventaires des paysans n'est guère attrayante au premier abord ; mais ces documents sont du plus haut intérêt pour l'étude de la vie rurale. C'est une mine féconde qui n'a été encore que

trop peu souvent exploitée pour la Picardie, mais qui aurait pour résultat de modifier bien des opinions.

Parmi les archives des châteaux d'Happeglenne et d'Aubercourt, que nous avons eues entre les mains, il se trouve un certain nombre d'inventaires dressés par les officiers seigneuriaux pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. De l'étude de ces documents, il ressort qu'aux approches de la Révolution une prospérité réelle existait dans ces deux villages; cette prospérité a été remarquée d'une façon générale par un écrivain, M. de Tocqueville ; deux Anglais, Arthur Young et le Dr Rigby, parcourant séparément la France au siècle dernier, furent frappés de l'état florissant de l'agriculture ; de leur côté, Voltaire et Mirabeau n'ont-ils pas constaté l'aisance des laboureurs et des fermiers ? — Mais, il faut le dire, cette aisance ne date dans notre province que du XVIIIe siècle.

Le plus ancien inventaire que nous trouvons est celui d'un laboureur d'Happeglenne, mort en 1655. Son mobilier était bien pauvre et bien inférieur à ceux que nous verrons un siècle plus tard, car il ne faut pas perdre de vue qu'en 1636, lors du siège de Corbie, les Espagnols et les Impériaux avaient ravagé le Santerre, et qu'Happeglenne avait été détruit. La misère des habitants de la campagne devenait toujours très grande à la suite des guerres civiles ou des guerres étrangères ; après la paix, le bien-être renaissait avec le progrès.

D'après les inventaires que nous analysons et ceux que nous avons sous les yeux, la pièce principale de la maison du paysan, — quand il y avait plusieurs pièces, — celle qui contenait le plus de mobilier, était la cuisine. Tous les inventaires com-

mencent par l'énumération des objets qui se trouvaient à la cheminée de la cuisine, — objets qui sont toujours à peu près les mêmes : crémaillère, chenêts, gril, pincettes, pelle, poêles, lampes, marmites, chaudrons, etc.

Si, au XVIIe siècle, la vaisselle était de terre ou de bois, elle était d'étain ou de faïence au siècle suivant ; les fourchettes étaient de fer poli, et les cuillers d'étain.

La vaisselle des grands jours, les habits et le linge se trouvaient le plus souvent renfermés « dans un coffre taillé par le charpentier de l'endroit, et placé au pied du lit », ou dans un « bahut de chêne aux panneaux sculptés, d'orme ou de bois blanc », objets « qui font aujourd'hui la joie des collectionneurs, l'ornement des musées ».

Ces coffres, qui servaient de bancs, présentaient un très grand avantage en cas d'incendie, car il était facile de les enlever et de sauver ainsi leur contenu. Au XVIIIe siècle, il y a moins de bancs qu'au siècle précédent : on fait un plus fréquent usage de chaises et de fauteuils « à fond de paille » et même en tapisserie.

Les paysans s'éclairaient au moyen de lanternes à panneaux de corne ou de lampes à crochets, dans lesquelles ils mettaient une platine en fer-blanc ou en terre contenant de l'huile et une mèche de coton. Les plus aisés se servaient de chandeliers en cuivre ou en fer-blanc.

Le lit, — qui était presque toujours la pièce de meuble estimée le plus cher, — se composait d'une ou de deux paillasses et d'un traversin de menue paille, d'une couverture de laine blanche pour l'hiver

et de chanvre pour l'été ; il y avait quelquefois un loudier ou une courte-pointe, mais nous ne voyons ni matelas de laine ni lit de plumes.

Les bahuts étaient assez bien approvisionnés de draps de lit et de linge de table, mais il s'y trouvait peu de mouchoirs de poche. On y voyait souvent des pièces de toile de chanvre tissées par les ménagères durant les longues soirées d'hiver.

Au XVIIe siècle, les habits qui servaient aux hommes étaient le pourpoint, le manteau de drap gris, la camisole, la ceinture ; au siècle suivant, on voit l'habit, la veste et la culotte d'étoffe, de couleur noire ou marron foncé, le gilet de ratine blanche ; on voit aussi la veste de basin, — sorte de futaine très fine, — l'habit de camelot et la culotte de toile ; — des cravates, des bas bleus, des guêtres, des galoches, des souliers et même des bottines. On a voulu faire de la blouse « un vêtement national d'origine gauloise », mais nous ne la voyons figurer dans aucun inventaire.

N'oublions pas de mentionner la besace qui se trouvait dans presque toutes les maisons ; elle avait succédé à la panetière des XIVe et XVe siècles.

Si le pauvre laboureur et le manouvrier ne buvaient que de l'eau, le paysan d'une certaine aisance avait du cidre ; il avait aussi un saloir assez bien approvisionné de viande de porc, et de nombreux morceaux de lard accrochés au plancher.

On remarquait dans chaque maison de laboureur une *serenne* et une *maie*. — La première se composait le plus souvent d'un tonneau en bois, muni de son batte-beurre, — que l'on appelait *batterole;* mais, dès 1730, nous voyons déjà des serènes ou barattes tournantes.

La *maie* était nécessaire à la ménagère pour la fabrication de sa pâte, qu'elle faisait cuire chez elle ou au four banal, car les boulangers étaient rares dans les campagnes.

Un laboureur d'Happeglenne ayant deux chevaux, — estimés chacun 60 livres, — avait un bien pauvre mobilier, comme on le voit dans un inventaire du 8 février 1655 ; la désignation de la plupart des objets était suivie de cette mention : « viel et uzé ».

La batterie de cuisine se composait d'un pot au feu de fer, d'une louche, d'un chaudron, de deux pots et de deux telles (jattes) de terre, d'une bouteille, de trois plateaux (assiettes) et de trois cuillers de bois. Comme meubles, il se trouvait une chaise de « foeure » un banc, un pétrin, un grand coffre de chêne fermant à clef. Les habits n'étaient guère en plus grand nombre ; nous ne relevons qu'un manteau de drap gris, un pourpoint, une camisole et deux « cheints » ; il n'est point fait mention de lit, mais on trouve une paillasse, une couverture blanche et une couverture de boura ; il y avait deux grands sacs, qui servaient sans doute de draps, et un cendrier.

Comme objets divers, nous devons citer : une lampe de fer et sa platine, un seau garni de trois cercles de fer, une serpe, un van, deux futailles, dont une fermant au cadenas ; telles étaient les seules pièces composant le mobilier de ce laboureur, — mobilier bien incomplet et bien peu luxueux ; l'estimation totale s'élevait à 26 livres, et encore sur cette somme le coffre et le manteau y entraient pour 11 livres, le premier ayant été estimé 5 livres, et le second, 6 livres.

Le mobilier d'un manouvrier paloteur d'Auber-

court, mort en 1730, annonçait une certaine aisance qu'était loin d'avoir le précédent. En effet, la batterie de cuisine comprenait : une crémaillère, deux chenêts, un gril, des pincettes, deux seaux, deux chaudrons d'airain, une poêle ; comme objets en terre, il y avait cinq jattes, deux pots, six assiettes, deux écuelles, un plat et cinq pots de grès ; en outre, dans une armoire, se trouvait rangée la vaisselle des grands jours : quatre plats d'étain, trois assiettes et un plat de faïence.

Habits et linge : un habit, une veste d'étoffe, trois culottes de toile, un chapeau, une cravate, une paire de souliers, une paire de bas bleus, quatre chemises, trois draps, une serviette.

Le mobilier comprenait trois chaises, un banc, un miroir (pièce de meuble assez rare alors), une manne, un van, une armoire, un pétrin et deux tamis de soie, un panier. Le lit était garni d'une paillasse, d'un traversin et d'une couverte de laine.

Nous devons mentionner aussi divers outils, tels que serpe, scie, marteaux, vilbrequins, pelles à four et fourgon, balance, fourche, cuviers, saloir, brouette, etc.

Quelques jours après la mort de ce manouvrier, une vente de ses meubles avait lieu à la porte de sa maison et produisait à peine cent livres.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse des inventaires des châteaux d'Happeglenne et d'Aubercourt. Leur examen démontre d'une façon évidente que le sombre tableau du paysan qu'en a tracé La Bruyère ne saurait s'appliquer aux habitants de la Picardie.

Si le dépouillement des inventaires déposés dans

les études des notaires était fait avec bonne foi et intelligence, on pourrait prouver aux détracteurs du passé que la misère des habitants de la campagne n'était point aussi grande qu'on le croit trop généralement.

V.

CIMETIÈRE
DE L'ÉPOQUE FRANQUE
D'IRLES

Par M. COTTEL,

Membre associé correspondant de la Société d'Émulation d'Abbeville

Irles est un charmant petit village de Picardie, à deux kilomètres sud de Miraumont (grande ligne du chemin de fer du Nord), dans le département de la Somme. Il s'échelonne coquettement sur une colline à pente assez raide, et présente toutes ses maisons blanches couvertes de tuiles rouges et son clocher de briques au soleil du midi. La côte opposée, celle qui fait face au village, se dresse presque à pic, s'allonge à perte de vue vers le nord. L'endroit où elle vient mourir près d'Irles s'appelle la Brasserie : c'était là qu'était le cimetière. Jadis on a dû tirer de la pierre dans cette côte de terrain absolument marneux : une excavation en demi-lune en fait foi, et dans cette excavation

tournée au sud-ouest, trois petites maisons de paysans sont venues se blottir. C'est là que devait être le commencement du cimetière, les tombes des premiers siècles. Je ne crois pas qu'Irles fût un point stratégique au temps de la conquête des Francs ; on ne voit point la trace de ces vieilles chaussées qui reliaient la capitale de l'Atrébatie avec les villes voisines. Par contre, on retrouve sur un point du terroir des poteries gallo-romaines.

Le propriétaire du terrain à fouiller était M. Damiens Isaïe, cultivateur, adjoint au maire du pays, homme intelligent, bon camarade; aussi n'ai-je que des éloges à lui faire pour la manière dont il m'a reçu.

Le lendemain de notre entrevue, le 23 août 1892, accompagné de quatre solides gaillards du pays, j'attaquai le terrain par un soleil superbe qui ne devait pas de sitôt nous faire défaut.

Les trois premiers jours furent nuls comme trouvailles, pas le moindre bibelot ; c'était à désespérer. Et combien de fois, sans une patience sans borne, n'aurait-on pas abandonné ces sortes de travaux, si pénibles, d'un rapport si aléatoire et cependant et avant tout si intéressants. Enfin le quatrième jour, vers midi, dans une tombe violée, je ramène une jolie petite fibule ronde, en argent, fond cuivre, avec incrustations de pierres de couleurs. C'était un bijou perdu et que je retrouvai par hasard. Enfin, j'avais étrenné, et nous avions déjà fait une tranchée de 8 mètres de long, 3 mètres de large, et fouillé une douzaine de tombes. La profondeur des fosses variait entre 1 mètre 50 et 2 mètres.

Il est à noter, et tous ceux qui ont fait des fouilles sont convaincus de ceci : à savoir que neuf tombes sur dix ont été fouillées à une époque très reculée,

sans doute à l'époque mérovingienne : de là l'aridité de ces sortes de travaux où il est si aisé de se laisser aller au découragement.

Je dois aussi noter, en passant, que c'est toujours moi qui travaille au fond des fosses, c'est-à-dire que, arrivés à environ 0m20 du fond, les ouvriers passent plus loin, et moi, armé d'un couteau solide, je gratte la terre et enlève petit à petit la couche du fond laissée par les ouvriers. Il n'est pas possible d'agir autrement si l'on veut trouver les menus objets, et ne pas briser les trouvailles. En outre, j'ai adopté le genre de fouilles par tranchées préférable, à mon point de vue, aux fouilles par tombes distinctes, qui nécessitent un nouveau trou pour chaque tombe ; je suis moins exposé à remuer la même terre plusieurs fois et, de plus, j'ai la conviction de ne pas passer de tombes.

Les travaux continuèrent environ six semaines, avec des alternatives de succès et d'insuccès. Je découvris bientôt aussi une tombe bien intéressante, dans laquelle je trouvai un vase en verre intact, aux pieds du squelette ; tout à côté, deux petites boucles en bronze, ciselées, formant six pièces distinctes, les débris d'une petite seille à eau bénite, dont je ramassai les cercles et l'anse, avec quelques plaques de bronze, ciselées, très minces, qui formaient appliques, une fibule en bronze, ciselée et ajourée, type du cavalier faisant partie de la garniture de ceinture de femme et destinée à suspendre la trousse, formée de trois pièces distinctes, une fibule ou agrafe de manteau en argent, ronde, avec des incrustations de pierres de couleur, enfin, une épingle en bronze. Le tout formait une trouvaille sérieuse, qui me récompensait déjà un peu de mes peines et de mes frais.

Quelque temps après, je découvris bon nombre de tombes de guerriers ; là, je trouvai passablement d'armes toutes en fer, mais peu d'objets d'ornement. L'une de ces tombes me parut très intéressante : une belle framée, un scramasax, une francisque, cinq flèches en fer, composaient l'armement de ce farouche guerrier.

Je découvris ensuite un sarcophage en pierre de Creil, formé de deux parties soudées au ciment ; je soulevai l'une des trois dalles qui le recouvraient : le tombeau ne renfermait qu'un squelette qui tombait en poussière, et pas le moindre bibelot. Il est vrai qu'il en est presque toujours ainsi pour les tombes en pierre ou maçonnées. Je voulus qu'il restât un souvenir du cimetière et je fis remonter à la surface de terre ce volumineux et très lourd cercueil : il est encore là. Une remarque curieuse que je fis sur ce sarcophage, c'est qu'il est percé dans le fond, de deux trous de forme quadrangulaire, destinés sans doute à l'écoulement des liquides cadavériques, l'un sous la tête, l'autre sous le bassin. Et, de fait, ce cercueil était très propre et ne contenait pas cette couche vaseuse qui recouvre le fond de ces sortes de tombeaux. J'en découvris encore plusieurs autres par la suite, et tous dépourvus de choses intéressantes.

Dans cette partie du cimetière qui renfermait le plus de tombes de guerriers, je trouvai plusieurs belles épées, dont quelques-unes très longues. L'une d'elles conservait une notable partie de son fourreau en bois, lequel était garni d'une rondelle ovale en argent, avec pointillé à son ouverture, et d'une demi-rondelle creuse, avec plaques en métal à son extrémité.

J'eus aussi la satisfaction de trouver un umbo de bouclier en fer : on trouve rarement de ces armes défensives, d'où l'on peut conclure que peu de guerriers portaient un bouclièr, arme sans doute encombrante pour des soldats agiles et téméraires, et se posant surtout en conquérants qui ne craignent pas les coups de leurs ennemis. Tout à côté, dans une tombe parallèle à cette dernière qui renfermait l'umbo de bouclier, était toute la parure d'une dame ; quand je dis dame, j'entends une femme d'une position qui devait être beaucoup au-dessus de la moyenne. Ainsi, je trouvai là un vase en verre (cloche), deux jolies fibules-agrafes en argent doré, avec incrustations de pierres, une épingle en bronze, un peigne en os, dont je pus facilement ramasser tous les morceaux, une bague en argent, avec pierres de couleur au chaton cruciforme, enfin une belle paire de boucles d'oreilles en argent, avec pierres aux têtes. On trouve rarement de tombes aussi riches, aussi on se les rappelle avec plaisir.

Parmi les objets curieux et dignes d'un certain intérêt que je trouvai par la suite, je dois mentionner deux fibules-agrafes en or, rondes, fond cuivre, dessins en relief sur la face ; deux fibules forme oiseaux, en argent doré, avec grenats à la queue et à l'œil ; une superbe plaque de ceinturon damasquinée, en fer, composée de trois pièces : plaque et boucle, contre-plaque et carré, le tout formant, après nettoyage par moi, l'une des plus belles que j'eusse encore trouvées ; une boucle de ceinturon en bronze, avec plaque et contre-plaque, d'une très belle ciselure ; une scie en fer, dentelée des deux côtés et de façons différentes : elle mesure environ 0m30 de long et est percée d'un

petit trou à ses deux bouts : c'est la seule que j'aie jamais trouvée ; je trouvai aussi là plusieurs fibules rondes en argent, avec incrustations de grenats et même parfois de pierres blanches ou de nacre.

La majeure partie de tous ces objets peut se voir dans la belle collection de mon ami M. Oswald Dimpre, à Abbeville, dont les connaissances artistiques et les bons conseils m'ont été souvent si utiles.

Mais je dois reconnaître que là, comme partout ailleurs, on ne trouvait d'objets intéressants qu'à des intervalles fort espacés ; on fouille rarement des tombes intactes, c'est-à-dire qui n'ont pas été déjà fouillées. Puis, en remontant la côte, je finis par ne plus rien trouver ou presque rien : j'étais alors dans la partie du cimetière des IXe et Xe siècles, et l'on sait qu'à cette époque les tombes sont tout à fait pauvres.

Rien n'égale l'impression que l'on éprouve en fouillant une tombe non violée, intacte par conséquent ; l'on oublie le présent, pour vivre dans le passé ; vous voyez là le guerrier franc avec ses armes, la femme avec ses bijoux et autres objets de toilette, tels enfin qu'ils ont été inhumés il y a 1200 ans ; vous les interrogez : il semble qu'ils vous répondent. Ah ! Messieurs, il faut avoir fouillé pour bien comprendre toute la poésie, toute la joie de l'archéologue dans de pareils moments ; ils sont si rares !

En résumé, dans les premiers siècles, où commencent les cimetières, l'on a les fibules rondes ou carrées avec incrustations de pierres de couleur, généralement des grenats ; ces incrustations sont en creux ; l'on voit aussi à cette époque ces grandes

plaques damasquinées, en fer, qui sont d'un si joli coup d'œil dans les vitrines. Puis les grenats deviennent moins communs; ils sont remplacés par de petits morceaux de verre. Plus tard, les pierres sont serties dans un chaton en relief, entouré dans le champ de dessins filigranés du plus heureux effet. Ces chatons revêtent généralement l'une des trois formes suivantes : ronde, carrée, triangulaire. C'est aux VIe et VIIe siècles surtout que l'on trouve les objets en or et les belles plaques de ceinturons en bronze. Partout, les vases en terre font rarement défaut, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on n'en trouve jamais deux de tout à fait semblables; l'on sait qu'ils sont généralement au pied gauche du squelette. Il en est de même pour les armes qui sont souvent à gauche, parfois aussi en travers de la poitrine avec les grandes plaques de ceinturon et les fibules-agrafes ; ces dernières sont souvent aussi placées autour du cou, mais on les trouve aussi sur la poitrine. J'ai trouvé un éperon au pied droit : une tige de fer, plate en forme de V, avec une toute petite pointe au sommet et une petite boucle à l'extrémité de l'une des deux branches, telle était sa simplicité ; j'en ai trouvé plusieurs semblables dans d'autres endroits, mais jamais qu'un dans une tombe.

L'on ne doit pas ignorer non plus que non seulement les tombes sont tournées au soleil levant, mais que cette position varie selon les saisons, en suivant toujours le lever du soleil; de sorte que, d'après la position d'une tombe, on peut juger à quelle époque de l'année le corps a été mis en terre. Et c'est justement cette disposition des tombes, cet instinct de nos ancêtres à regarder l'Orient même dans

la tombe, qui nous donnent une preuve de plus de nos origines asiatiques ; nous venons d'Orient et nous regrettons, nous regardons toujours l'Orient, le même instinct nous a toujours poussé vers l'Orient, fait commercer avec lui : l'orfévrerie mérovingienne n'en est-elle pas une preuve palpable?

Enfin, il est intéressant de considérer comment ces cimetières sont presque toujours situés dans les endroits accidentés, sur les talus qui bordent les ravins, près des cours d'eau ou des vieilles sources, dont plusieurs ont disparu : sites pittoresques, sauvages et charmants à la fois. Mais cette vieille poésie de nos ancêtres pour les lieux sacrés a elle-même disparu depuis longtemps ; le vieux monde s'efface de plus en plus, brisé, démoli ; l'on n'en retrouve les épaves que dans nos musées.

C'est donc à nous, humbles pionniers de la science, d'employer tous nos efforts, tous nos talents aux travaux si nobles de l'archéologie ; connaissant le passé, nous présagerons nos futures destinées.

C'est encouragé, Messieurs, par votre accueil si favorable, enhardi aussi par le vif désir que j'ai de me rendre tant soit peu utile, et de répondre ainsi à la marque de bienveillance que vous m'avez témoignée en me nommant membre associé correspondant, que je viens apporter mon modeste babillage au milieu de votre concert de voix autorisées, vous priant d'avoir beaucoup d'indulgence pour un pauvre fouilleur, qui serait un jour enchanté, s'il parvenait lui aussi à poser sa modeste pierre à l'érection de l'édifice commun : la science. J'espère aussi, l'an prochain, après de nouvelles fouilles, pouvoir vous adresser un nouveau rapport, espérons-le, plus intéressant.

VI.

PHILIPPE MELLAN

Graveur d'Avignon

1657-1674

Par M. l'abbé H. REQUIN.

Le graveur Philippe Mellan, établi à Avignon de 1657 à 1674, est-il d'origine abbevilloise et a-t-il quelque lien de parenté avec votre illustre compatriote Claude Mellan ? Son nom et sa profession nous porteraient à le croire, d'autant mieux que Claude était en relation avec la Provence, où il vécut quelque temps, honoré de l'amitié et des conseils de Peiresc. Il n'y aurait rien d'étonnant que Philippe, entraîné par Claude vers notre pays, y eût trouvé une position assurée quoique modeste, et s'y fût fixé définitivement.

Un des frères de Claude portait effectivement le prénom de Philippe, mais M. de Montaiglon nous apprend qu'il exerçait la profession de chaudronnier

à Paris, près de Saint-Germain-l'Auxerrois (1). Il eut un fils, nommé Nicolas, qui embrassa la carrière des arts et devint peintre du roi; c'est en cette qualité qu'il figure à l'acte de décès de son oncle Claude (2). Aurait-il eu un autre fils, jusqu'à présent inconnu, qui aurait porté le même nom que lui — fait assez commun alors — et qui serait notre graveur avignonnais? Nous l'ignorons. Le texte de l'acte passé entre Philippe Mellan et la confrérie des tailleurs d'Avignon, nous porterait à pencher de ce côté; il nous dit, en effet, que Philippe Mellan était graveur de la ville de Paris. Faut-il en conclure que cet artiste était né dans cette ville? Certainement non. Nicolas Froment, le peintre du *Buisson ardent* de la cathédrale d'Aix, est souvent qualifié de peintre d'Avignon, quelquefois même, dans les comptes du roi René, on l'appelle simplement et absolument le peintre d'Avignon; il était pourtant originaire d'Uzès. Nicolas Dippre, dont les parents étaient originaires d'Ypres, est qualifié tantôt des titres de peintre d'Amiens et de Paris, tantôt de celui de peintre d'Avignon, parce qu'il avait travaillé dans ces différentes villes. Philippe Mellan lui-même est désigné dans plusieurs actes comme graveur d'Avignon; il n'était cependant pas de notre ville, et surtout il n'était pas à la fois d'Avignon et de Paris. M. de la Palice en conviendrait. Tout ce qu'on peut conclure du texte précité, c'est que Philippe Mellan avait travaillé à Paris, y

(1) *Abecedario de Mariette*. Paris, Dumoulin, 1856, t. III, p. 323, en note.

(2) Actes de décès. Saint-Germain-l'Auxerrois, 10 septembre 1688.

avait probablement fait son apprentissage et était peut-être le fils de Philippe Mellan, frère puiné de Claude. Je laisse aux érudits parisiens et abbevillois le soin d'élucider ces points obscurs de la naissance et de l'apprentissage de Philippe Mellan, et j'ai hâte de fournir les quelques documents que j'ai trouvés sur cet artiste.

La première œuvre connue, qui soit signée de son nom, est une image de dévotion pour la confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse de Sainte-Madeleine. Voici la description qu'en donne M. Cerquand, dans son ouvrage sur l'*Imagerie populaire à Avignon ;* « Le Saint-Sacrement rayonnant sur un autel. Un prêtre donne la communion à sainte Madeleine. Deux anges à genoux tendent la nappe. Anges et chérubins à la voûte. Burin : 25/18. *Ph. Mellan fecit.* Légende : *Dédié au très auguste Sacrement de l'autel pour la dévote confrérie canoniq. érigée dans l'église Saint-Étienne, autrefois Sainte-Marie-Madeleine d'Avignon (1657)* (1).

Le 26 mars de l'année suivante, Philippe Mellan promit à la confrérie des maîtres tailleurs, érigée sous le titre de Saint-Georges, et à celle de Notre-Dame de Purification, dirigée par les mêmes maîtres, de leur graver deux planches de cuivre. Les bailes (directeurs) commandèrent à Mellan une première planche, semblable à une ancienne gravure

(1) *L'imagerie et la littérature populaire dans le Comtat-Venaissin*, 1630-1830, par J.-F. Cerquand. Avignon, Seguin frères, 1883, page 23. — Un amateur éclairé de notre ville, M. Paul Dauvergne, qui nous a fourni plusieurs renseignements intéressants sur Ph. Mellan, possède un tableautin non signé qui représente ce même sujet.

dont le cuivre était usé par le tirage ou qui avait cessé de plaire. Ils demandèrent à l'artiste d'apporter certaines modifications à l'ancienne gravure; ainsi, la tête de saint Georges devait être ornée d'un nimbe; l'épée avec laquelle le saint transperçait le dragon, transformée en lance; la jeune fille, qui était debout dans l'ancienne gravure, serait représentée à genoux dans la nouvelle, selon le désir des confrères. Mellan fut obligé, en outre, d'ajouter un ange, chargé de tenir une couronne sur la tête de saint Georges, et de graver au bas de l'image l'oraison du saint, dont le texte était coupé en deux par les armes de la confrérie.

Le bail à prix fait de la seconde planche est moins explicite: il y est dit seulement que Mellan « gravera une planche de la Purification de Nostre-Dame, pour ladite confrérie de Nostre-Dame, de même grandeur que la précédente, suyvant et conformément au dessain que lui sera baillé par lesdits bailles et chambellans des dites confréries » (1).

Le bénéfice du graveur consistait dans la vente des images que les confrères de Saint-Georges et de Notre-Dame de Purification lui commandaient chaque année à l'époque de leurs fêtes. Ces images lui étaient payées à raison de 50 sous le cent, à condition qu'elles seraient *bien imprimées à bonne encre et bien noyre, sur de bon papier de la cloche.* D'autre part, les maîtres tailleurs s'engageaient à se fournir d'images uniquement et exclusivement chez M. Philippe Mellan, et à lui payer 18 écus s'ils contreve-

(1) Minutes de César Barnioly, 1658-9, f° 23. Étude de Me Dervieux, notaire à Avignon.

naient aux clauses du contrat, ou s'ils voulaient posséder les deux planches en toute propriété.

Il existe au musée d'Avignon, dans la collection de M. l'abbé Corenson, qui avait recueilli un très grand nombre d'images populaires, une gravure de la confrérie des tailleurs qui correspond exactement à la description du prix fait que je viens de résumer, mais elle est signée L. David. Ce graveur, qui vint se fixer à Avignon vers 1667, et y resta jusqu'en 1718, fut très probablement chargé de retoucher la planche de Mellan, usée par le tirage ; il dut alors émousser sur le cuivre le nom de son confrère et y buriner le sien. David, qui était pourtant un artiste de valeur, ne se gênait point pour si peu ; il avait agi de la sorte à l'égard de Mathieu Greuter, pour une gravure représentant le miracle de saint Benezet, et tout nous porte à croire qu'il usa du même procédé envers Philippe Mellan (1).

En 1659, Mellan composa pour le frontispice d'un livre intitulé : *Les présidents nés des Estats de la province du Languedoc* (2), une gravure représentant une femme qui tient dans la main droite deux couronnes, l'une de perles et l'autre de laurier, et, de la main gauche, soutient un écu posé à terre aux armes du Languedoc ; en haut, dans l'angle de gauche, sont placées les armes de l'archevêque de Narbonne alors

(1) *L'œuvre de Louis David, graveur à Avignon* (1667-1718), par M. L. Duhamel, archiviste du Vaucluse. Paris, A. Picard, rue Bonaparte, 82, p. 13.

(2) Ce livre, aujourd'hui fort rare, est un petit in-4° de 144 pages, a pour auteur J.-B. l'Hermite de Soliers, dit Tristan, et a été imprimé à Arles par François Mesnier. Renseignement fourni par M. Paul de Faucher.

régnant, Mgr Claude de Rebé, monté sur le trône en 1628 ; elles se blasonnent ainsi : *écartelé au 1er et au 4e d'or à trois merlettes de sable; au 2e et 3e d'or à la fasce ondée de gueules ;* au coin, à droite, on lit : *Ph. Mellan fecit Avinione 1659.*

Les confrères de Notre-Dame du Chapelet imitèrent ceux de Saint-Georges, lui commandèrent deux gravures et, le 27 mars 1662, lui payèrent 500 images « dont 300 grandes à 40 sous le cent et 200 des petites à 20 sous ». Après cette date, un intervalle de temps assez long se passe sans que nous ayons aucun document à fournir sur la carrière artistique de Mellan ; il dut cependant recevoir des commandes assez nombreuses.

Ce qui nous semble le prouver, c'est que les affaires de Mellan allaient fort bien, et qu'avec ses économies, il pouvait acheter une maison au prix de 1100 livres, somme assez ronde à cette époque. Le tout n'est pas d'acheter, il faut encore payer ; c'est ce qu'avait négligé de faire le nommé Jean Dragon, maçon de son état, qui avait acquis précédemment la maison de Mellan. Notre artiste se garda bien de l'imiter et, dès son entrée en jouissance, qui commençait le 1er février 1665, nous le voyons solliciter instamment de payer certains créanciers hypothécaires du premier acquéreur, afin de se libérer des intérêts qui couraient à son détriment.

En 1667, la ville d'Avignon célébrait l'exaltation du pape Clément IX. A cette occasion, de nombreuses réjouissances furent accordées au peuple : on tira, en particulier, un feu d'artifice extraordinaire. Le monument principal de ce feu d'artifice fut édifié par un architecte, et un peintre fut chargé de le décorer.

Il n'avait pas moins de 45 pieds de haut, c'est-à-dire environ 14 mètres, et il mesurait 88 pieds de pourtour, et devait figurer le *Temple de Clémence* (l'exaltation du pape Clément IX). Il y avait un peu de tout pour orner ce temple : des emblèmes et des allégories, les armes de la ville et celles du pape régnant, quatre vues de la ville d'Avignon sur les plus grands panneaux, des déesses, des anges, des personnages allégoriques un peu partout, et la vertu de Clémence sous le dôme du temple. L'ensemble était assez décoratif et le spectacle réussit à merveille. Les consuls furent ravis de leur œuvre et les habitants de leurs consuls. Si bien qu'on fit imprimer une relation de la fête et que les graveurs avignonnais furent appelés à concourir à son illustration, c'est-à-dire à la reproduction par la gravure du fameux temple de Clémence. Philippe Mellan obtint le prix, et son dessin fut reproduit au commencement de la brochure. Voici, du reste, l'avis au lecteur de cette rarissime plaquette que je reproduis textuellement : « *Ils* (les consuls) *ont donné ordre de graver la figure du dessein et proposé un prix à celui qui s'en acquitterait avec plus de science et d'industrie, on y a travaillé avec beaucoup d'assiduité et la beauté de l'ouvrage du sieur Philippe Mellan ayant beaucoup surpassé celuy des autres, sa planche a esté publiée incomparablement plus belle et mieux gravée et ensuitte, outre le prix destiné, il a receu les loüanges qui sont deües à sa vertu, et jugé seul digne que sa figure de ce dessein fut mise au commencement de ce livre pour donner encore plus d'intelligence à ceux qui le liront* ». Ils firent bien de donner par la gravure un peu d'intelligence à leurs lecteurs, car le livre de

nos consuls ne brille pas par la clarté du style, et l'image de Mellan vient bien à propos mettre un peu de lumière dans leur pathos.

La gravure du temple de Clémence est de toute rareté, et je n'en connais que deux exemplaires. L'un que je possède, et l'autre qui est à la bibliothèque d'Avignon. Les consuls en avaient pourtant commandé 850, qu'ils payèrent 14 écus à Mellan, sans compter le prix de la planche, pour laquelle il reçut 6 pistoles d'Espagne le 18 octobre 1667. Cette planche mesurait 53 centimètres 1/2 de hauteur sur 40 centimètres de largeur. A gauche, on lit ces mots : *F. Delbene inve. et delin.;* et plus bas : *Ph. Mellan fecit 1667, de meurant de vant nostre dame des perances à Avignon ;* à droite : *I. B. Lauze pinxit ;* et enfin, sur le milieu, sur la base du soubassement du temple de Clémence : *Feu d'artifice faict en Avignon pour la création de N. S. P. le pape Clément IX, du consulat dill^res et mag^es seig^rs mess^re Jean-Joseph de Fogasse, seig^rs de la Batie et autres place, Nicolas Charles et Pierre Guillion, nobles et ill^re personne Mr Mre François de Silvestre, D. et D. assesseur 1667.*

Vers la même époque, la confrérie de Saint-Siffrein, érigée dans la cathédrale de Carpentras, dut lui confier la gravure d'une planche en l'honneur de son patron ; nous voyons du moins, dans les comptes de la confrérie, notre artiste donner quittance d'une somme (un écu et quarante sols) qu'il avait reçue pour l'impression de 500 images de saint Siffrein (1).

Il travailla également, mais à une époque que

(1) Archiv. dép. de Vaucluse, E, confréries, 39, confrérie de Saint-Siffrein, f° 143.

nous ne saurions fixer, au frontispice d'une thèse de doctorat en médecine. Au centre, Esculape présente un breuvage à un malade étendu sur un grabat; à gauche, une table couverte d'une nappe pendante ornée de dessins, et plus haut, les armes de la faculté de médecine — un coq sur un autel; l'écu est placé sur une hampe, surmontée d'un bonnet de docteur autour de laquelle s'enroule un serpent; enfin, à droite, sur un panneau, on lit cette inscription : *Systema universæ medicinæ*. Au bas, *Parroucel inv.*, *Mellan fe.*. La thèse qui accompagne cette gravure est celle du doctorat de Jérôme Lafont, du diocèse de Narbonne, *abbas scolasticorum universitatis*, c'est-à-dire chef des étudiants ou mieux encore abbé de la Bazoche. Elle fut imprimée en 1686 (1). Nous verrons plus bas que Mellan était mort depuis longtemps à cette date; mais la planche, qui n'est pas datée, avait dû servir depuis longtemps pour d'autres thèses, car le cuivre était fort usé et n'a donné qu'une épreuve de mauvaise qualité.

Mellan ne se contentait pas de vendre ses œuvres personnelles, il vendait aussi les œuvres des autres et faisait le marchand d'estampes; nous le voyons, en effet, le 18 septembre 1669, payer à Marguerite de Rierecourt, veuve de Jean Ganier, graveur de Paris, et à Guillaume Valette, graveur de Paris, la somme de 95 *livres tournoises* en solde de gravures reçues autrefois. Il joint à son envoi d'argent un stock de gravures invendues (2).

(1) Bibl. d'Avignon, ms. n° 2940.

(2) Arch. départ. Fonds Pons, n° 1359. Minut. de Pierre Splendian Limojon, notaire à Avignon.

Après la date précitée, il ne nous reste plus aucun document sur notre artiste, si ce n'est son testament et son acte de décès. Le testament est du 31 mars 1674 et renferme quelques clauses intéressantes. Il nous fixe d'abord sur le lieu de la sépulture de Philippe Mellan. Celui-ci veut être enterré dans la chapelle des Pénitents bleus (1), confrérie dont il faisait partie et à laquelle il lègue trois livres tournois. Ce testament nous prouve ensuite que Mellan était marié à Madeleine Bruel, et que s'il avait eu des enfants de cette union, ceux-ci avaient dû mourir en bas âge, car il se contente de laisser 5 sols à chacun de ses parents et il institue sa femme héritière universelle. Mellan vécut encore quatre mois après avoir fait son testament. Resta-t-il pendant tout ce temps cloué sur son lit de douleur par la maladie, ou se releva-t-il pour retomber encore ? Nous l'ignorons. Il mourut le 11 août 1674, et fut enterré aux Pénitents bleus, ainsi qu'il l'avait voulu (2).

Madeleine Bruel ne fut pas inconsolable de la mort de son mari et, le 21 avril 1675, elle convolait à de nouvelles noces et, en femme pratique, elle s'unissait à un marchand imprimeur d'images, nommé Antoine Batard, afin d'utiliser les planches léguées

(1) Cette chapelle était bâtie dans le cloître des Grands Carmes et avait son entrée sur la rue des Infirmières. Elle n'existe plus aujourd'hui.

(2) « Anno quo supra (1674) et die undecima Augusti obiit Philippus Melan maritus..... Bruel, fuit munitus sacramentis, ejus corpus sepultum est in capella ecclesiæ penitentium Nostræ Dominæ pietatis, qui vestiuntur cœruleo colore ». (Arch. munic. d'Avignon, G. G. Registres paroissiaux. N.-D. de la Principale, 1643-1712).

par son premier mari. C'est même par son contrat de mariage avec Batard que nous avons le détail de ce que lui avait laissé Philippe Mellan (1).

Elle se constitue en dot tout ce qui lui avait été donné par notre graveur; et d'abord la maison de la rue de Notre-Dame d'Espérance, ensuite *cent planches de cuivre tant grandes que petites et tant en taille douce que autrement estimées en tout entre lesdites parties et amys communs à la somme de cent écus;* en outre des meubles, du linge, des rames de papier de divers formats, des ustensiles de cuisine, etc., etc., *plus quantités des images grands et petits et plusieurs almanachs, tant en taille douce que autrement, le tout estimé entre les parties vingt-cinq escus..... plus un tapis de Rodde assez bon estimé trois escus, deux coffres bahuts estimés deux escus pièce, plus une douzaine de cuillers et fourchettes argent estimées en tout quinze écus, plus une tasse d'argent estimée six escus, plus trois bagues d'or estimées six escus* (2).

Telle était la situation de notre graveur au moment de sa mort. Arrivé à Avignon, probablement gueux comme un peintre.... d'autrefois, il s'était fixé dans cette ville, s'y était créé une clientèle, y avait acquis

(1) Le contrat de mariage fut passé le 13 mai 1676, plus d'un an après la célébration du mariage religieux. J'ignore si un usage pareil existait dans le reste de la France, mais, dans le Comtat et à Avignon, le cas est assez fréquent. Il n'est pas rare de voir des gens contracter mariage par *devant notaire*, après avoir eu de nombreux enfants *légitimes*. L'ignorance de cette coutume pourrait facilement induire en erreur et être cause de jugements très téméraires sur la moralité des contractants.

(2) Arch. dép. Fonds Pons, n° 1362, Minut. de P. S. Limojon, not. à Avignon.

une maison, des meubles, un certain luxe, en était arrivé à cette médiocrité dorée, rêvée par le poète.

Quelle était sa valeur comme artiste ? Il est assez difficile de se prononcer sur ce point d'une manière catégorique. Nous n'avons de lui presque que des images de dévotion. Or ces gravures populaires, d'un prix fort peu élevé, étaient généralement peu soignées et faites à la hâte. Aussi voyons-nous des artistes assez habiles (David, par exemple, dont j'ai parlé plus haut) buriner des gravures populaires de médiocre valeur, et montrer au contraire un véritable talent dans l'exécution de travaux mieux rétribués. Reste la gravure du feu d'artifice de Clément IX, où Mellan remporta le prix sur les autres graveurs avignonnais. Cette œuvre vaut certainement beaucoup mieux que les autres du même auteur, elle dénote une certaine habileté dans le dessin et quelque entente de la perspective ; mais, en somme et en toute franchise, nous n'oserions prétendre que Philippe Mellan fut un graveur de grand talent. Cependant, s'il ne s'est pas élevé à la hauteur des maîtres de votre ville, si féconde en artistes de valeur, du moins nous semble-t-il mériter de figurer, ne fût-ce qu'à cause de son nom, sur cette longue et glorieuse liste des graveurs abbevillois..... si tant est que Philippe Mellan soit d'Abbeville.

VII.

ÉTUDE

SUR

LA VIE ET LA MORT

DE

GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE

Duc de Normandie

Par M. Jules LAIR,

Ancien Président de la Société de l'École des Chartes (1).

ORIGINE, OBJET ET INTENTION DE CETTE ÉTUDE.

L'histoire de Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, a été récemment le sujet de plusieurs travaux, motivés surtout par la publication d'une complainte composée après la mort tragique du second duc de Normandie.

(1) Ce travail a été publié sous le même titre, Paris, Alphonse Picard et fils, 1893, gr. in-folio, avec fac-similé en photogravure de pages des manuscrits dans lesquels se trouve la Complainte de Guillaume Longue-Épée (mss. de Clermont-Ferrand et du fonds Libri, à la Bibliothèque Laurentienne de Florence), et les deux plans des îles de Picquigny et de Picquigny et de ses environs.

Grâce au désintéressement de M. G. Paris, qui avait découvert dans un manuscrit de Clermont-Ferrand ce document si curieux, j'ai pu le publier dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Depuis lors, M. L. Delisle a trouvé à Florence un texte plus complet dont il a fait prendre un fac-similé photographique, laissant généreusement au premier éditeur l'honneur d'en tirer parti. La bienveillance libérale de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a mis ces planches à ma disposition. De mon côté, j'ai fait photograver le folio du manuscrit de Clermont-Ferrand, où se trouve cet antique monument de l'histoire normande (1).

Enfin, j'ai tenu à accompagner la publication de la complainte d'une étude aussi complète que possible sur la vie et la mort du prince, qui en a été le héros. J'offre l'intention de ce travail aux deux maîtres dont je viens de rappeler les noms. Je leur demanderai la permission de joindre aux leurs celui d'un ami (je dirais presque d'un compatriote), M. Johannès Steenstrup, professeur d'histoire à l'Université de Copenhague, habile et laborieux investigateur des faits et gestes de nos ancêtres communs.

I.

LE PÈRE ET LA MÈRE DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE.

Les Normands assiégeaient Paris, ou plutôt, campés autour de Paris, rançonnaient la ville et ses envi-

(1) JULES LAIR, *op. cit.*, pl. I.

rons. Le butin venant à manquer, une bande de pirates se dirige sur Bayeux (1). Son chef, Bothon, est pris, puis échangé contre l'octroi d'une trêve d'une année. Un autre Normand, Rollon, le supérieur de Bothon et son parent, recommence l'expédition, la trêve expirée, prend et détruit la ville coupable de résistance, s'adjuge tous les captifs.

Parmi ces derniers se trouvait Poppa, fille de Bérenger, homme que l'historien Dudon qualifie de *praevalens princeps*. Rollon emmena Poppa, l'épousa, en eut un fils nommé Guillaume (2).

Aucun historien ou chroniqueur contemporain n'a mentionné le fait de la prise de Bayeux. On ne saurait pourtant le révoquer en doute.

En effet, les Annales de Saint-Vaast nous apprennent qu'en 889, les Normands saccagèrent le diocèse de Coutances, que, repoussés ensuite par les Bretons, ils durent se replier sur la Seine (3).

D'autre part, Rollon, revenu devant Paris, envoya une autre bande (*exercitus* pour Dudon) piller l'Évre-

(1) Selon l'auteur de l'*Historia translationis sancti Filiberti*, Bayeux avait déjà été pris, ainsi qu'Évreux, entre 847 et 867. *Ebroicos populantur atque Bajocenses*. Bouquet, VIII, p. 343. L'auteur écrivait vers 863; mais n'y aurait-il pas eu une interpolation ? Cf. *Chron. S. Bened. Divion.*, Bouquet, IX, p. 241 B, où il est dit que Bayeux avait été détruit dès la première invasion des Normands.

(2) *De moribus et actis primorum Normanniae ducum, auctore Dudone Sancti Quintini decano*, nouvelle édition publiée par Jules Lair, Caen, 1865, in-4° (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XXIII). Livre II, chap. XVI, p. 157. *Captivos et praedam totius regionis sibi vindicavit.*

(3) *Ann. Vedast.*, Bouquet, VIII, p. 88.

cin, événement qui eut lieu vers 893, selon les chroniques normandes.

J'incline à fixer en 892 la date de l'invasion de l'Évrecin, cette année étant signalée par tous les chroniqueurs comme celle où les Normands, fatigués, cherchant des pays moins ruinés, quittèrent le continent pour se retirer aux contrées d'outre-mer.

C'est donc entre 890 et 893 qu'il faut placer la prise de Bayeux et celle de la jeune Poppa.

Je n'entends pas reprendre ici la question si controversée de l'origine de Rollon. Cependant je persiste à croire qu'il était né de race danoise, vraisemblablement en Sæland, qu'il appartenait à la petite noblesse ou, du moins, à la classe des hommes libres de ce pays (1). Voilà pour le père de Guillaume.

Le père de Poppa, Bérenger, était un prince très brave, selon Dudon, un *vir illuster*, selon Guillaume de Jumièges, qui écrivait cent ans après Dudon. Guillaume de Jumièges, moins emphatique que l'écrivain qu'il abrégeait, n'a pas dû employer indifféremment l'épithète *illuster*, qui désignait, dans le style de la chancellerie mérovingienne et carolingienne, un fonctionnaire d'un rang élevé.

(1) Dudon de Saint-Quentin, qui écrivait sur les mémoires laissés par Raoul d'Ivri, appelle constamment Rollon *Dicus*. Dans la vie de Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, se trouve un épisode qui ne permet pas de douter de l'origine danoise des Normands de Normandie. Le duc allemand Hermann dit à Guillaume qu'il a appris le danois chez les compatriotes du duc, chez les Danois (du Jutland) où il a vécu prisonnier. DUDON, p. 198 de notre édition. Pour le surplus, je renvoie aux savantes dissertations de mon ami, M. J. Steenstrup, particulièrement à son livre : *Études préliminaires pour servir à l'histoire des Normands et de leurs invasions*. Caen, 1880, in-8°.

Cent cinquante ans plus tard (1120-1170), Wace, chroniqueur en vers, rimant le récit de ses deux devanciers, y ajoute un détail :

A cel tens de Baieues, esteit Belengier sire,
Quens esteit de Beessin, cunu iusques en Vire.
. . . . . .
Li Quens Berengier out une fille mult belle ;
Pope l'apelout l'um, mult ert gente pucele ;
N'aveit encor el sein ne trians ne mamele ;
Ne saueit l'um plus gente dame ne dameisele.
Rou en a fait s'amie ki mult l'a désirée (1).

Benoît, le concurrent de Wace, appelle Berengier le prince Belangier.

Pope. . . . . .
Fille d'un prince Belangier,
Haut home e noble chevalier
De grant pris et de grant parage
E nez de souverain lignage (2).

Selon Orderic Vital, Bérenger, comte de Bayeux, fut tué par Rollon (3).

Ph. Mousket, qui écrivait entre 1220 et 1243, laisse vivre Bérenger, et en fait un comte breton.

Rou donques à Ruem sejorna,
Tout le païs i conquesta

(1) WACE, *Roman de Rou et des ducs de Normandie*, édition H. Andresen. Heilbron, 1877, p. 59.

(2) BENOIT, *Chronique des ducs de Normandie*, édit. Fr. Michel. Paris, 1835, I, p. 226.

(3) ORDERIC VITAL, édit. Le Prevost, II, p. 7. *Popamque filiam ejus in conjugium accepit.*

Et Baioes apriès conquist,
Une pucièle dedens prist ;
Pope ot nom, ni ot k'ensignier.
Fille ert al conte Bierengier.
Une fille et II fius en ot,
Guillaume, Robiert et Gerlot (1).

Robert est inconnu.

Au baptême de Rollon assiste le comte de Bretagne Bérenger.

Qui père estot Popain, sa mie,
Qui de Baioes fut ravie.
Cist conte orent Bretagne quite (2).

Ce que dit Mousket est le résultat d'une confusion entre deux personnages du même nom. Une seule chose reste certaine, c'est que Bérenger était Français, allié au comte de Senlis, Bernard, que, vraisemblablement, il était comte en titre d'office, *vir illuster*, comme dit Guillaume de Jumièges (3).

Quel caractère eut l'union de Rollon et de Poppa ?

Dudon la présente comme un *connubium*, mot au sens indécis. Guillaume de Jumièges, avec sa sincérité habituelle, en fait une alliance *more danico*, à la païenne.

Orderic Vital suit Dudon, et Wace s'accorde avec tous les deux :

Rou en fait s'amie..... (4).

(1) PHILIPPE MOUSKET, *Chronique rimée*, édition Reiffenberg. Bruxelles, 1838, II, p 52-54.

(2) *Ibid.*, p. 85.

(3) Un diplôme de Charles le Chauve, daté de 863, *pro ecclesia Rotomagensi*, est signé par un comte Bérenger, *signum Berengario comiti*. Bouquet, VIII, p. 589 A.

(4) *Roman de Rou*, édition Andresen, p. 60.

Benoît accepte le *more danico* (1).

Nul doute que Rollon, encore païen, n'ait épousé Poppa *à la païenne*, puisque, comme on le verra, Poppa vivante, il put devenir le gendre de Charles le Simple.

La réticence de Dudon s'explique aisément par son désir de ménager l'amour-propre de la famille ducale, qui, pendant plusieurs générations, laissa beaucoup à désirer quant à la légitimité des unions et des filiations.

Quand eut lieu le mariage à la danoise ?

Dudon est muet : *Poppam secum laetus (Rollo) adduxit eamque sibi connubio ascivit.*

Selon Guillaume de Jumièges, le mariage fut conclu peu après la prise de Bayeux, *non paulo post* (2). Par contre d'un vers de Wace on veut inférer que Poppa était trop jeune, en 890, pour que le mariage ait pu être consommé.

N'aveit encor el sein ne trians ne mamele.

Il y a là, semble-t-il, l'écho d'une tradition sur la jeunesse de Poppa.

Ce qui est certain, c'est que les enfants connus de Rollon et de son « amie » ne paraissent pas être nés avant les premières années du Xe siècle, avant 905.

Le Normand avait d'abord emmené « son gain » à Paris. Sa vie fut ensuite fort agitée et c'est même à ce moment qu'on le voit se retirer en Angleterre, au service de son compatriote Guthrum-Athelstan.

(1) *Les Chroniques de Normandie*, édition Fr. Michel, I, p. 227.

(2) GUILLAUME DE JUMIÈGES, liv. II, chap. II, dans Duchesne, *Hist. Norman. script.*, p. 229.

Poppa fut sans doute emmenée *à sa suite*, comme une prisonnière de marque, jusqu'au jour incertain où Rollon jugea bon d'épouser, *more danico*, la Française alliée à d'illustres familles.

II.

LIEU DE NAISSANCE DE GUILLAUME.

Jusqu'à présent aucun doute ne s'était élevé sur ce point : *Comes Willelmus*, dit l'historien Dudon, *patre Daco, scilicet Rollone, matre Francigena, videlicet Poppa, genitus, Rotomagensi urbe extitit oriundus* (1).

La Complainte, éditée par nous (2), porte dans le manuscrit de Clermont-Ferrand :

Hic in orbe transmarino natus — Patre in errore paganorum per — manente matrem quoque consignata — alma fidem sacra fuit totus unda.

Le texte du manuscrit de Florence, découvert par M. L. Delisle (3), donne une leçon sensiblement semblable.

Hic in orben transma — rino natus patre in errore (errorore) paganorum permanente — matrem quoque — consignata alma — fide sacra fuit lu — tus in unda.

Nous avons signalé le sens possible de ces mots :

Hic in orbe transmarino natus patre
In errore paganorum permanente.

(1) DUDON, édit. J. Lair, p. 179.

(2) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXI (1870), p. 389-406.

(3) *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXII (1886), 1re partie, p. 40, et pl. I-III.

Guillaume né au pays d'outre-mer d'un père païen.

Assurément, les pérégrinations connues de Rollon et de la captive ne rendent pas inadmissible cette naissance de leur fils à l'étranger.

Nous n'en avons pas moins immédiatement condamné cette hypothèse et rétabli le texte comme il suit :

Hac in urbe, transmarino natus patre,
In errore paganorum permanente,
Matre quoque consignata alma fide,
Sacra fuit lotus unda.

Hac in urbe correspond au *Rotomagensi urbe* de Dudon. L'auteur de la Complainte s'est ainsi exprimé parce que c'est, vraisemblablement, à Rouen qu'elle fut d'abord chantée ou récitée.

Un savant norvégien, M. Gustave Storm, a entrepris une défense énergique du sens littéral (1). Un savant danois, M. Johannès Steenstrup, a combattu pour mon interprétation.

Au fond, cette discussion continue la querelle plus que séculaire entre Norvégiens et Danois sur l'origine de Rollon.

Nous publierons en appendice les observations très curieuses de M. Gustave Storm, résumées et discutées dans un travail très concluant de M. J. Steenstrup. Dès maintenant, nous devons dire que nous conservons notre inspiration première.

L'accord des deux manuscrits quant à la leçon :

Hic in orbe transmarino

(1) GUSTAVE STORM, *Kritiske Bidrag til Vikingetidens Historie*, 1878.

ne peut tenir, suivant nous, devant la précision du texte de Dudon : *Rotomagensi urbe extitit oriundus.*

Mais voici qui est décisif :

A partir de l'année 898, Rollon n'a pas quitté la France (1), et tout le monde, même M. Storm, est d'accord sur ce point que Guillaume n'était pas né avant l'an 905 ou 906.

En effet, Dudon qualifie Guillaume d'*adolescens* à une date qui ne peut être antérieure à 927 : *Flore juventutis redolens primevae adolescens* (2).

Les chroniqueurs en prose ont tenté d'établir une distinction. Rollon aurait eu de Poppa, avant 911, une fille nommée Gerloc (3). Après la mort de Gisèle, sa seconde femme, il aurait épousé religieusement la même Poppa, dont serait né, en justes noces, son fils Guillaume (4).

Les *Chroniques de Normandie* donnent à entendre que Guillaume était né après la mort de Gisèle.

(1) Dudon, édit. J. Lair. Introduction, p. 161.

(2) Id., *ibid.*, p. 180.

(3) La sœur de Guillaume, Gerloc (Gerloch ou Gerlot), fut demandée en mariage et épousée par Guillaume, comte de Poitou, vers 934. La naissance de cette fille de Rollon ne peut être placée beaucoup avant 911, à moins qu'on ne suppose à Gerloc un âge bien avancé lorsqu'elle se maria. On ne peut non plus la faire naître après 921, date présumée de la mort de Gisèle, seconde femme de Rollon, et du mariage à la chrétienne de ce prince avec Poppa.

(4) Voici ce que dit Robert de Torigni, édition L. Delisle (Société de l'Histoire de Normandie), Rouen, 1872, in-8°, I, p. 13 : *Rollo quidem dux, qui et Robertus, postquam uxor ejus Gisla mortua est absque liberis, repudiatam Poppam, filiam Berengarii comitis Baiocensis, ex qua genuerat Willermum Longam Spatam et unam filiam Gerloch, quam postea duxit Willermus dux Aquitanorum, iterum repetens, sibi copulavit.*

L'Histoire et Chronique de Normandie (1) admet qu'il était né avant 911.

Rollon, lorsque mourut sa seconde femme, était bien vieux, et si, vraiment, il se maria avec Poppa, ce ne fut que pour légitimer les enfants issus de l'union à la danoise. En tous cas, il est évident que Guillaume, adolescent en 927, n'a pu naître après l'année 911. Aussi, ne voyons-nous dans cette explication tardive des chroniqueurs normands qu'une nouvelle preuve de leur désir d'assurer à Guillaume l'honneur d'une filiation légitime.

Conclusion : Guillaume naquit à Rouen, de Rollon (*Daco, transmarino patre*), et de Poppa, fille de Bérenger, comte de Bayeux, *vir illuster ;* Poppa était chrétienne et Guillaume fut baptisé dès son enfance, *a pueritia* (2).

III.

SECOND MARIAGE DE ROLLON. — GISÈLE, FILLE DE CHARLES LE SIMPLE.

Un grand événement survint en 911, le mariage de Rollon avec une fille de Charles le Simple.

(1) Rouen, Martin le Mégissier, 1851, fol. 19 v°. Les *Chroniques* de Normandie ont été rééditées par Fr. Michel, à Rouen, chez N. Périaux, en 1839. — Ces filiations illégitimes de la famille ducale n'ont pas été sans être remarquées : *Fuit usui a primo adventu ipsius gentis in Gallias ex hujus modi concubinarum Jacob inducere, qui ob hoc non caruere paterna dignitate*, disent les *Gesta consulum Andegavensium*. Bouquet, XI, p. 285. — Cf. Kœrting, *Wilhem's von Poitiers Gesta Guilelmi ducis Normannorum et regis Anglorum*. Dresden, 1875, p. 13.

(2) Adémar de Saint-Cybar, Bouquet, VIII, p. 235 D.

Jusqu'à ces derniers temps, les savants révoquaient en doute ce mariage du duc normand. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les plus chauds partisans des traditions normandes se bornaient à émettre l'idée que Gisèle était quelque fille naturelle, assez bonne pour un pirate.

Après une étude approfondie de l'ouvrage de Dudon de Saint-Quentin, j'ai cru pouvoir avancer qu'on devait tenir l'auteur pour véridique et sincère dans ses affirmations et notamment dans celle du mariage dont il s'agit (1). Aujourd'hui, je puis aller plus loin.

Depuis lors, on a publié dans les *Monumenta Germaniae historica* une chronique qui contient un passage très important, chronique d'autant plus intéressante qu'elle a été rédigée, vers le milieu du Xe siècle, par un prêtre ou par un moine de Saint-Corneille de Compiègne, nommé Witger, qui écrivait une généalogie d'Arnoul, comte de Flandre.

Karolus rex genuit ex regina Frederuna : Hyrmintrudim, Frederunam, Adeilhidim, Gislam, Rotrudim et Hildegardim (2).

Voilà bien nettement et bien clairement désignée cette *Gisla*, dont tant de critiques habiles ont nié l'existence aux dépens de la réputation historique de Dudon. Aujourd'hui, Gisèle est reconnue comme

(1) DUDON, édit. J. Lair, Introd., p. 72.

(2) *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, IX, p. 303. Ernest DÜMMLER, dans un très substantiel travail sur Dudon, publié en 1886 dans les *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, p. 357, a rapporté ce texte de Witger, mais sans en tirer les conséquences qui me semblent indiscutables.

étant, ainsi que notre auteur l'affirmait, *utriusque progenici semine regulariter exorta* (1).

On comprend à présent le passage suivant du poème de Philippe Mousket :

Lohiers ot nom, s'ot Loherainne,
Et si tint Ais en son domainne,
Et s'ot une serour ainsnée,
Gillain, que Rou ot espousée.
S'ot cis rois II autres serors,
Qui tières tinrent et honors.
Ses peres les ot asenées,
A son vivant et mariées.
Herluis ot à nom l'ainsnée ;
Si fu al duc Garin douwée,
Ki tenoit Vimeu et Ponti
E les alués Saint-Waleri ;
De çou fu Herluis douwée.
Aelis l'autre fu dounée
A Taillefier del Kanbresis
Qui moult fu vallans et gentis.
Si en ot Raoul le Cuviert
Ki gueroia les fius Herbiert
De Saint-Quentin, e Bierneçon
Fèri el cief par contençon ;
Si arst les nounains d'Origni (2).

(1) DUDON, édit. J. Lair, p. 166.

(2) PHILIPPE MOUSKET, *Chron.*, II, p. 74. Dans un passage précédent, p. 30, vers 12,849, l'auteur a déjà mentionné Gille Il dit que Charles le Simple eut deux fils :

Et III filles, l'une ot non Gille
Qui ne sot ainc barat ne gille ;
La seconde ot non Aélis
Et la tierce ot non Herluis,
Et sa feme ot à non Ogive.

Dans la chanson de geste de *Raoul de Cambrai*, la mère de Raoul, nommée Aalais, se donne pour sœur du roi Louis (1). Certes, le texte de Mousket offre prise à plus d'une critique. Il donne Ogive pour mère à Gisèle, à Aalais, etc. Herluis et Garin auraient besoin de répondants. Toutefois, Mousket a incontestablement possédé une tradition généalogique.

Tous ces passages des chroniqueurs sont éclairés par la chronique du moine de Saint-Corneille, Witger.

Mais si le fait capital de l'existence ou de l'origine de Gisèle est maintenant hors de doute, plus d'un point reste encore obscur quant aux circonstances de son mariage avec Rollon.

La reine Frédérune, mère de la princesse, mourut en 917, après dix ans de mariage (2). C'est dire qu'elle s'était mariée en 907 et que l'aînée de ses filles ne pouvait avoir en 911 que trois ou quatre ans. Le mariage de Gisèle et de Rollon aurait donc été purement politique (3).

(1) *Raoul de Cambrai*, édition Paul Meyer et Longnon, Introduction, p. XXXI, XLIV, XLV. « Il n'y a qu'à parcourir la généalogie des Carolingiens pour être convaincu que plus d'une princesse de cette famille, fille de roi et même d'empereur, épousa un simple comte de son père ».

(2) Le P. ANSELME, *Histoire généalogique de la maison de France*, I, p. 361.

(3) Philippe Mousket, II, p. 60, n'est pas de cette opinion.

El demain sa feme espousa ;
Grans noces fist, moult i douna.
XV jours l'avoit ja eue
Que ne l'avoit care sentue,
La nuit i gut; quan s'en leva
Moult forment de li se loa.

J'en étais déjà venu à cette conclusion en 1858, lorsque je relevais ce propos des seigneurs normands au sujet de Rollon et de Gisèle : *Dicebant igitur Rotbertum (Rollonem) eam non cognovisse maritali lege* (1).

La fille du roi Charles le Simple était gardée à Rouen autant comme otage que comme épouse.

Je ne veux prendre ici de l'histoire de Rollon que ce qui peut servir à celle de son fils.

Le duc normand paraît avoir vécu avec son beau-père moins comme un vassal que comme un allié bienveillant et réservé. Les chroniqueurs n'enregistrent aucun acte de secours effectif donné à Charles le Simple, qui en avait pourtant bien besoin. Ce dernier n'avait sans doute aussi qu'une confiance médiocre dans son gendre. Il envoya auprès de sa fille des agents secrets. Rollon le sut et les fit décapiter (2).

A la suite de cette exécution, les relations sont rompues entre le roi et son gendre. Le duc de France veut en profiter pour entraîner Rollon dans une révolte contre le roi. « Dis à ton seigneur, répondit le Normand à l'envoyé de Robert, que trop il veut chevaucher, et la loi outrepasser. Qu'il détruise le domaine du roi, soit, mais qu'il ne se fasse pas roi lui-même (3) ».

Toute la politique normande se résume dans cette réponse assez ambiguë.

(1) DUDON, édit. J. Lair, p. 173.
(2) *Ibid.*, p. 173.
(3) *Ibid.*

IV.

POLITIQUE DE ROLLON. — GUILLAUME ASSOCIÉ AU GOUVERNEMENT DU DUCHÉ.

Après avoir énoncé le principe des dissentiments entre Rollon et son parrain Robert, Dudon ajoute : *Quid accidit inter Karolum et Rotbertum hic non memorabitur quia aliàs legitur*. Dudon, doyen de Saint-Quentin, sujet d'Albert, c'est-à-dire de ce petit-fils de Herbert de Vermandois, l'associé et le complice de Robert, avait beaucoup de raisons pour écourter cette partie de son récit. Toutefois, l'indication qu'il nous donne de la ligne politique suivie par le nouveau prince normand est confirmée par les *Annales* de Flodoard.

Nous allons essayer d'exposer ici les événements, assez confus dans les chroniques, mais en réalité très simples, et se déduisant logiquement les uns des autres, qui se succédèrent de 923 à 927, date de l'association de Guillaume Longue-Épée au gouvernement de la Normandie (1).

Année 923. — Selon le chroniqueur rémois, en général si exact, Charles le Simple, dans sa lutte contre Robert, appela à son aide des Normands récemment

(1) Dudon, édit. J. Lair, p. 173. M. Babelon, dans son livre : *Les derniers Carolingiens, d'après le moine Richer*, etc., Paris, 1878, in-12, n'a pas cru devoir s'attacher au récit des faits d'armes accomplis de 924 à 925 par ou contre les Normands. Ils sont cependant intimement liés à l'histoire générale.

établis sur la Loire (1). Ces mêmes Normands, qui venaient pourtant de traiter avec Robert, se rendent à l'appel du roi, débarquent chez leurs compatriotes de la Seine, y prennent des renforts.

Entre temps, Charles avait livré la bataille de Soissons (15 juin 924), restée indécise, l'usurpateur Robert ayant été tué et le roi contraint de se retirer. Le futur roi Raoul, gendre de Robert, et Herbert de Vermandois se placèrent alors sur l'Oise pour couper toute communication entre le souverain à demi-vaincu et les Normands dont il attendait le secours. Pendant cette attente, les événements se précipitent, et Charles, pris dans le piège d'une entrevue, est emprisonné à Péronne (2).

Malgré cela, les Normands de la Loire, conduits par leur chef Ragnold, se mettent en mouvement, et, point à noter, paraissent dans le Ponthieu, suivis d'un certain nombre de leurs compatriotes de Rouen (3).

(1) FLODOARD, *Annales*, dans *Mon. Germ. Hist.*, *Script.*, III, p. 369, ad ann. 921. *Rotbertus comes Nortmannos, qui Ligerim fluvium occupaverant, per quinque menses obsedit, acceptisque ab eis obsidibus, Britanniam ipsis, quam vastaverant, cum Namnetico concessit pago.*

(2) FLODOARD, *Annales*, *loc. cit.*, p. 371. Lutte entre Charles et Robert, qui est tué. Raoul et Herbert rétablissent le combat, se placent sur l'Oise entre Charles et les Normands qu'il avait appelés. Charles se réfugie derrière la Meuse. Raoul est proclamé roi. Herbert envoie son cousin Bernard inviter le roi Charles à une réunion, et le fait prisonnier.

(3) FLODOARD, *Annales*, *ibid.*, p. 372. — Même année 923 : *Interea Ragenoldus, princeps Normannorum, qui in fluvio Ligeri versabantur, Karoli frequentibus missis jampridem excitus, Franciam trans Isaram, conjunctis sibi plurimis ex Rodomo, depredatur*

Il est visible que Rollon, fidèle à sa politique, n'avait pas voulu prendre parti. Il n'avait pas non plus interdit à ses hommes de courir leur chance à la suite du compatriote Ragnold.

Les hommes de Herbert, *adjunctis sibi Rodulfo, privigno Rotgeri, et Ingobranno comitibus*, repoussent les envahisseurs et leur reprennent butin et captifs. Nous retrouverons plus tard ce Raoul qui n'est autre que Raoul de Gouy (*de Gaugeio*), le prototype du Raoul de Cambrai des romans de Chevalerie.

Ragnold, pour changer, se jette sur l'Artois. Le comte Adelelme lui tue six cents hommes. Le Normand se retire dans ses places de sûreté, *ad munitionum suarum properat refugia*, et pille les pays voisins, notamment le Beauvaisis.

Alors Hugues, fils de Robert, appelle à son secours son beau-frère Raoul, qui revient de Bourgogne, va droit au but, passe l'Epte, envahit le territoire des Normands de la Seine, considérés comme les véritables agresseurs et comme ayant manqué à leur engagement (1).

Ce que le chroniqueur français ne dit pas, mais ce que Rollon et ses Normands durent répondre à ce reproche, c'est qu'ils avaient engagé leur foi, non à Raoul ou à Herbert, mais au roi Charles, que Herbert tenait en prison et dont ils ne réalisaient pas les promesses.

Raoul bientôt repart pour recevoir la soumission des Lorrains, laissant à Hugues et à Herbert le soin

(1) FLODOARD, *Ibid.*, p. 372. *Quia ipsi Normanni pacem quam pepigerant propter promissiones Karoli, qui eis latitudinem terrae pollicitus fuerat, infringere.* Cf. DUDON, édit. J. Lair, Introduction, p. 66.

de défendre la partie à l'est de l'Oise, *ad praesidium patriae trans Isaram* (1).

Après nombre d'incursions réciproques (2), les Normands font des propositions de paix au comte Herbert, à l'archevêque de Reims, Séulphe, et aux Français leurs alliés ; mais en imposant cette condition qu'on leur céderait une large étendue de terre qu'ils demandaient au-delà de la Seine, *ultra Sequanam*.

Par *ultra Sequanam*, il faut entendre, selon nous, la rive gauche du fleuve.

Une trêve est convenue avec le roi Raoul jusqu'à mi-mai (924).

Année 924. — Tout au contraire, dès le commencement de 924, on lève en France des impôts pour acheter la paix des Normands (3). Quelques mois après, la paix est jurée entre ces derniers et les Français, sous les auspices de Hugues, de Herbert, de l'archevêque Séulphe. Le roi Raoul absent, mais consentant, on accorde aux Normands, non un accroissement de territoire, mais un droit de possession

(1) Il y a là un curieux détail à noter. Quand les Français envahissent le pays des Normands, ils passent l'Epte; quand ils défendent leur pays, ils l'appellent *patria trans Isaram*. Le doyenné de Pontoise ou Vexin français reste territoire incertain.

(2) Flodoard, *Annales*, dans Pertz, III, p. 372. Année 923 : *Interea, Nortmannis quosdam pagos nostros trans Isaram et nostratibus eorum terram depraedantes.*

(3) Flodoard, *Annales*, dans Pertz, III, p. 373. *Anno DCCCCXXIV incipiente, fit exactio per Franciam pecuniae collaticiae quae Nortmannis pacto pacis daretur.*

légale sur le Bessin, qu'ils possédaient déjà, et sur le Maine (1).

Bien que Flodoard ne le nomme pas, il est certain que le duc Rollon était partie contractante à ce traité de paix (2). Ragnold y fut sans doute aussi compris et vraisemblablement une compensation territoriale lui fut promise, mais sans être plus particulièrement désignée.

La cession de Bayeux faite à Rollon n'était, suivant nous, que la reconnaissance légale d'un fait accompli depuis longtemps. Celle du Maine paraît à première vue inexplicable. Ce pays venait d'être, au commencement de l'année, donné par le roi Raoul à Hugues le Grand (3). Assurément, ce dernier put rétrocéder cette donation. En tous cas, cette possession du Maine par les Normands fut éphémère (4). Tout était éphémère en ce temps-là. A peine en avait-on fini avec Rollon que Ragnold, impatient de se voir sans domaine, ravage celui que possédait Hugues entre la Seine et la Loire (5).

(1) FLODOARD, *Ibid*, p. 373. *Terra illis aucta. Cinomannis et Baiocae pacto pacis eis concessae.*

(2) Cela résulte clairement d'un passage des *Annales* de Flodoard, *ibid.*, p. 373, sous la date de 925 : *Nortmanni de Rodomo foedus, quod olim pepigerant, irrumpentes.*

(3) FLODOARD, *Annales*, *ibid.*, p. 373, ad ann. 924. *Hugoni, filio Rotberti, Cinomannis dedit.*

(4) Il y a peut-être une erreur dans le texte de Flodoard, où *Constantiae* (Coutances) serait mieux en situation que *Cinomannis.*

(5) FLODOARD, *Annales*, *ibid.*, p. 374, ad ann. 924. *Ragenoldus, cum suis Nortmannis, quia nondum possessionem intra Gallias acceperat, terram Hugonis inter Ligerim et Sequanam depopulatur.*

Année 925. — Ce Normand, non satisfait, agit aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite du fleuve. En effet, on voit non seulement Hugues, mais encore Guillaume, comte de Poitou, traiter avec ce chef de bande, qui laisse leurs pays tranquilles et envahit la Bourgogne (1). Battus *apud montem Calaum*, les Normands se replient sur la Seine, et pendant qu'on attend de Paris des bateaux pour les attaquer, ils s'échappent à travers bois, grâce à la complicité de certains Français, *quorumdam, veluti fertur, assensu.*

Cela se passait dans l'hiver de 925. Après le carême, Raoul reçoit, sur les bords de la Meuse, Herbert, Hugues, Gilbert et ses Lorrains. On peut croire l'union faite et le trône du nouvel usurpateur consolidé.

Mais Rollon déchire le traité conclu l'année précédente, ravage le Beauvaisis et l'Amiénois. Amiens, Arras sont par lui livrés aux flammes. Ses troupes incendient les faubourgs de Noyon. Les châtelains et les bourgeois de cette ville les repoussent. Certains Bessinois dévastent le pays des Normands sur la rive gauche de la Seine, *ultra Sequanam* (2). Les Parisiens, aidés des vassaux de Hugues

(1) Flodoard, *Annales*, dans Pertz, III, p. 374. *Willelmus et Hugo, filius Rotberti, cum Ragenaldo de sua terra securitatem paciscuntur et Ragenoldus cum suis Nortmannis in Burgundiam proficiscitur.*

(2) *Ibid.*, p. 375. *Baiocenses interim terram Nortmannorum ultra Sequanam depraedantur.* L'abbé des Thuileries a proposé de corriger *Baiocenses* en *Belvacenses*. Le texte est formel. *Ultra Sequanam* est incompréhensible, si on admet les gens du Beauvaisis comme les auteurs de l'invasion. Ce n'était pas le moment de quitter leur pays alors que les Normands occu-

le Grand, en font autant sur la rive droite (1). Au même moment, Herbert ferme le passage de l'Oise aux Normands qui bataillaient du côté de Noyon. Ces derniers, avisés de l'invasion de leur territoire, y reviennent en toute hâte.

Si l'expédition tentée par Rollon a eu un objectif, il a dû être de troubler l'accord tenté au commencement de l'année par le roi Raoul, peut-être aussi de délivrer Charles le Simple, prisonnier en Vermandois.

Quoi qu'il en soit, le succès n'avait pas couronné ses efforts. Helgaud, Arnoul et les Français des côtes de la Manche, du Ponthieu à la Flandre, poursuivent les Normands et dévastent un pays que ces derniers, paraît-il, avaient récemment occupé (2).

Flodoard doit parler ici d'une bande de terrain située entre la Bresle et la forêt d'Eu qui appartenait peut-être au Vimeu (3).

Puis Arnoul, Helgaud, Herbert, ce dernier suivi

paient l'Amiénois et le Noyonnais. Ce passage de Flodoard a embarrassé les historiens normands. Il faut cependant l'accepter. La concession légale du Bessin faite à Rollon a pu contrarier certains occupants, même normands, qui ne tenaient pas à avoir un suzerain effectif. Rappelons-nous leur doctrine : *Quo nomine vester senior fungitur ?— Nullo, quia equalis potestatis sumus.* DUDON, édit J. Lair, p. 154.

(1) FLODOARD, *Annales*, *ibid.*, p. 375. *Partem quandam pagi Rothomagensis qui possidebatur a Nortmannis cis Sequanam.* Évidemment il s'agit de la partie du *pagus Rothomagensis* située *cis Sequanam*, quant à Flodoard.

(2) FLODOARD, *Annales*, ad. ann. 925, *ibid.*, p. 375. *Hilgaudus comes et coeteri maritimi Franci loca sibi vicina, nuper a Nortmannis possessa, pervadentes devastant.*

(3) Voir un travail de M. Semichon : *Quelques pagi picards et normands*, dans la *Revue archéologique*, 1862.

par les hommes d'armes (*milites*) de l'église de Reims, assiègent la ville d'Eu, place forte, dont Rollon venait de renforcer la garnison par un envoi de mille hommes (1). Les assiégeants, victorieux, abusent de leur victoire, en égorgeant tous les mâles qui leur tombent sous la main. Quelques assiégés ayant pu se sauver dans une île de la Bresle, ils y sont forcés et massacrés. Puis les Français, chargés de butin, se retirent. Pendant ce siège, Raoul, qui avait proclamé la guerre contre les Normands, était resté dans le Beauvaisis avec les Bourguignons et Hugues le Grand.

Le massacre des habitants et de la garnison d'Eu n'était du reste qu'un accident de guerre, qui laissait intactes les forces de Rollon. Aussi n'est-on pas étonné de voir Hugues le Grand, resté neutre, accepter du duc normand un traité de neutralité, *pactum securitatis accipit*. Rollon, toutefois, exclut de cet accord les domaines des fils de Baudouin, c'est-à-dire d'Arnoul, comte de Flandre, et ceux d'Helgaud, tous deux ayant pris part au carnage commis à Eu. Il garda aussi ses droits contre Raoul de Gouy, l'adversaire du Normand Ragnold, en 923. Comme nous l'avons vu plus haut, Raoul de Gouy, ayant épousé Héluis, fille de Charles le Simple, était le beau-frère de Rollon (2).

Année 926. — Ce qui suit s'accorde avec ce qui précède. Écoutons Flodoard :

(1) C'est à ce siège que Rollon aurait été tué, suivant une leçon de l'*Histoire* de Richer, leçon corrigée par cet historien.

(2) Flodoard, *Annales*, ad ann. 935, dans Pertz, III, p. 376.

« L'année 926 commencait : le Roi Raoul, avec le comte Herbert et des Français des bords de la mer, tenait les Normands bloqués dans un bois du pays d'Arras, *in pago Atrabatensi quodam saltu coarctatos.* Quelques jours écoulés, les Normands font une sortie de nuit sur le camp royal. Sans le secours de Herbert, le roi eût été pris. Il fut blessé et le comte de Ponthieu, Helgaud, tué. Les Normands auraient perdu onze cents hommes ; ce qui ne les empêcha pas d'aller immédiatement dévaster les pays forestiers jusques dans le Porcien.

Conclusion : On lève par toute la France et toute la Bourgogne un impôt général, *exactio pecuniae collaticiae* pour payer aux Normands le prix de la paix. L'argent livré, la paix est jurée des deux côtés. Flodoard peut bien ne pas dire qui fut le vainqueur : le paiement d'une rançon proclame que ce vainqueur fut Rollon. Volontairement ou non, le chroniqueur rémois n'a pas mentionné une des conditions de cette paix. Rollon reçut en otage Eudes, *Odo*, fils de Herbert de Vermandois (1). On verra bientôt le parti qu'il essaya d'en tirer.

Année 927. — En 927, Hugues et Herbert, un moment jaloux l'un de l'autre au sujet du comté de Laon, s'accordent pour aller en finir avec les Normands de la Loire ; ils les assiègent pendant cinq semaines et

Hugo, filius Rotberti, pactum securitatis accipit a Northmannis, terra filiorum Balduini, Rodulfi quoque de Gaugeio atque Hilgaudi extra securitatem relicta.

(1) Cela se déduit d'un passage des *Annales* du même Flodoard, à l'année 928.

finissent par faire la paix avec eux, en leur cédant le pays de Nantes (1).

Puis, Herbert reprend son idée de s'emparer de Laon, ce que le roi Raoul ne permet pas. Alors, Herbert, pour se venger, tire Charles le Simple de sa prison et l'emmène à Saint-Quentin. L'astucieux comte de Vermandois affectait d'obéir aux ordres du Pape, qui lui avait enjoint, sous peine d'excommunication, de rétablir sur le trône le roi légitime. Charles, de concert avec son geôlier, *Karolus igitur cum Heriberto*, propose aux Normands une conférence, qui fut tenue à ce même chateau d'Eu, naguère témoin de la barbarie des Français. « Le fils de Rollon, ajoute Flodoard, rendit hommage à Charles et fit alliance avec Herbert (2) ». Ce fils de Rollon c'était Guillaume Longue-Épée.

Année 928. — L'alliance était offensive et dirigée contre Raoul. Au commencement de l'année, aussitôt après les fêtes de Noël, Raoul, à la tête de ses Bourguignons, marche contre Herbert. Hugues s'interpose. Une entrevue a lieu entre les deux adversaires, et Herbert, arrivant à ses fins, prend possession de Laon. Nouvelle conférence avec les Normands ; nouveaux serments. Toutefois, et voici un dernier trait au tableau, Rollon refusa de rendre *Odo*, fils d'Herbert, qu'il avait en otage, jusqu'à ce que le

(1) Flodoard, *Annales*, ad. ann. 927. Cette concession rappelle celle du Bessin à Rollon.

(2) Flodoard, *Annales*, dans Pertz, III, p. 377. *Se filius Rollonis Karolo committit et amicitiam firmat cum Heriberto.*

comte de Vermandois, les seigneurs et les évêques français eussent juré fidélité à Charles le Simple (1).

Comment Guillaume avait-il vécu jusqu'à ce moment ? Pendant la période aventureuse de la vie de son père, il resta vraisemblablement avec sa mère Poppa qui, on l'a vu, appartenait à une grande famille de France. Quand Rollon contracta une union politique en épousant Gisèle, il ne put garder près de lui ni Poppa ni Guillaume.

Dudon est encore cette fois la source originale de tous nos renseignements. Sans s'expliquer ni sur le temps, ni sur les motifs, il dit : *Quem (Willelmum) genitor... Bothoni cuidam ditissimo comiti, sacro baptismate perfusum, ad educandum commendavit.* Dudon ajoute que l'enfant *pene orthodoxos vitaeque honestissimae viros familiariter degens*, consacra sa jeunesse à Dieu. Il avait même l'intention de se faire moine à Jumièges (2).

Entre temps l'enfant avait grandi, était devenu un adolescent de haute stature et de belle prestance. Les seigneurs normands et bretons tinrent conseil entre eux : « Notre duc est vieux, cassé par les travaux de la guerre sur mer et sur terre ; il ne peut plus défendre ni le royaume d'autrui, ni le nôtre (3). Il a un

(1) FLODOARD, *Annales, ibid.*, p. 378. *Filius tamen Heriberti Odo, quem Rollo habebat obsidem, non restituitur illi, donec se committit Karolo pater, cum aliis quibusdam Francie comitibus et episcopis.*

(2) DUDON, édit. J. Lair, *Non valet regno alterius auxiliari ... sibique et nobis confidenter praeesse et prodesse.* Ce *regno alterius auxiliari* est très remarquable.

(3) Id., *ibid.*

fils, que ce fils soit notre chef et notre comte, *eum praeferamus nobis patritium et comitem.*

Ils abordent Rollon à Rouen, lui exposent leurs raisons. Le vieux duc les trouve bonnes, leur explique à son tour qu'il a un fils, né d'une Française de noble race, que Bothon a élevé comme son enfant et instruit de tout ce qui fait un guerrier ; seulement, ce fils veut se faire moine (1). Les seigneurs ne s'arrêtent pas à l'objection, déclarent qu'ils prendront Guillaume pour duc et même qu'ils le mettront sur le trône de France : *gentisque Franciscae regnum faciemus ei acclivium.* On va chercher Guillaume, qui reçoit la foi et l'hommage de tous les princes normands et bretons (2).

Guillaume de Jumièges est très concis. C'est Rollon qui, de son initiative, appelle son fils au gouvernement (3).

Wace imite Guillaume de Jumièges et n'ajoute à son récit qu'un très beau portrait du nouveau duc :

Willeame Longue-Espée fu de grant estature, etc.

Benoît, au contraire, suit et amplifie Dudon. Un seul détail à relever. Il présente Bothon comme par-

(1) DUDON, édit. J. Lair. *Quem Botho princeps militiae nostrae ut filium educavit, moribusque et studiis belli sufficienter instruxit.... monasticis rebus.... vult se mancipari.*

(2) DUDON, édit. J. Lair, p. 180-182. Ce passage est d'autant plus curieux que le doyen de Saint-Quentin a donné, à la fin du livre II, un premier récit de l'ascension de Guillaume au pouvoir, récit qu'il développe au commencement du livre III. Autant qu'on peut le conjecturer, il a fait ici usage des notes recueillies par Raoul d'Ivri.

(3) Dans Duchesne, *Historiae Normannorum script.*, p. 223.

rain de Guillaume et comme comte du Bessin (1).

Philippe Mousket donne à entendre que l'élévation du fils de Poppa n'aurait pas contenté tout le monde.

Quar cascuns moult dolans estoit
Que de Gillain nul oir n'avoit (Rollon),
Fille Carlon, qu'il ot eue.
Molt en fu la plainte seue (2).

927-931. — Les cinq années (927-931) pendant lesquelles Rollon et Guillaume gouvernèrent ensemble (3) paraissent avoir été assez tranquilles. Le trépas de Charles le Simple avait dégagé les Normands de leur parole envers le roi légitime. Mais avec la mort de leur premier duc commence l'épreuve sérieuse de la stabilité de leur domination.

(1) I, p. 360.

Ce dit l'estoire senz faillance
Qu'à un haut conte des Daneis,
Boton le saive, le corteis,
Qui od. Rou s'est fait crestiens,
Fu au gent dameisel parrains.
Ce est (lis. oest) Boton l'out de fonz levé
. . . . . .
Cist Botun, quens de Bessin
Out, tint et garda le meschin.

Je ne connais pas l'*estoire* où Benoît a pris ces détails, s'il les a pris ailleurs que dans son imagination. Bothon est qualifié par Dudon de *magister militiae*, *magister domus*. Il fut certainement le parrain de Richard, fils de Guillaume. Wace (I, p. 88) dit :

Et Botun de Baieues, quens de Beessineis

(2) *Chron.*, I, p. 67.

(3) Ce gouvernement simultané est prouvé par Flodoard, qui nous montre Rollon agissant comme duc, en 928, un an après l'hommage rendu à Charles le Simple par Guillaume. V. aussi DUDON, édit. J. Lair, p. 183.

V.

RÉVOLTE DES BRETONS.

A peine installé duc, le jeune Guillaume eut à se défendre contre une révolte des Bretons.

Ragnold, le chef des Normands de la Loire, était disparu (1). En 930, sa bande se faisait battre en Limousin. Cette défaite encouragea sans doute les Bretons de Cornouailles à la révolte. Ils égorgèrent, en 931, les Normands qui occupaient leur pays ; mais un chef de cette nation , nommé Incon, ne tarda pas à tirer vengeance de ce guet-apens et à reprendre possession de la Cornouaille (2).

De leur côté, les comtes Alain et Bérenger, si empressés jadis à reconnaître le fils de Rollon, qui l'avaient même reconnu après la mort de ce dernier, *post lugubre damnun patris fidem renovantes*, signifièrent à Guillaume qu'ils n'entendaient plus dépendre de lui, mais du seul roi de France (3). Le

(1) En 925, les Normands de la Loire ravagent la Bourgogne. En 930, ils sont battus par Raoul, en Limousin. Cf. FLODOARD, *Annales*, ad ann. 925-930, dans Pertz, III, p. 374-379.

(2) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 931, *ibid.*, p. 380.

(3) DUDON, p. 183. Le texte des *Grandes Chroniques*, publié par D. Bouquet, VIII, p. 314, porte que les Bretons *se vodrent mettre nu à nu desoz le roiaumé de France*. P. PARIS rétablit le texte, II, p. 3 de son édition, comme suit : *Se vouldrent monstrer amis du royaume de France*. Cette leçon est très bonne. Aussi l'éditeur a tort d'ajouter que cette traduction est mauvaise, si on la rapproche du texte de Guillaume de Jumièges : *Regi Francorum ulterius disponentes militare*. Bou-

Normand marche sur eux, franchit le Couesnon ; ils se dérobent. Guillaume revenant sur ses pas, ils le poursuivent et pénètrent jusqu'à Bayeux. Enfin, ils sont battus et acceptent la suzeraineté normande. Bérenger est reçu à composition ; Alain, au contraire, fauteur de la révolte, est contraint de se réfugier en Angleterre auprès du roi Athelstan.

Cette expédition doit être placée peu après la mort de Rollon. Précéda-t-elle ou suivit-elle l'investiture de la Bretagne maritime donnée à Guillaume en 923 ? J'incline à croire que la tentative faite par Alain et Bérenger, pour reconquérir leur indépendance, concorda avec la révolte des Bretons de Cornouailles.

C'est ce qui résulte du passage suivant de Hugues de Sainte-Marie : *Anno igitur Incarnationis 931, Britones in cornu Galliae constituti, adversus Normannos quibus subditi erant insurgentes, ducem illorum interemerunt. Quod audiens, Willelmus, Normaniae princeps, terram illorum hostiliter intrans, duriter devastavit* (1).

Le soulèvement peut dater de 931, sa répression de 932.

Le doyen de Saint-Quentin nous apprend ensuite que le duc, contraint par ses *comtes*, épousa une très noble jeune fille, remplie de qualités, mais dont il n'indique ni le nom, ni l'origine (2). Il ne s'explique

quet, VIII, p. 259. Le mot *militare* signifie servir et non combattre. *Non militabimus tibi ultra*, disent les Bretons à Guillaume.

(1) HUGO FLORIACENSIS, *Modernorum regum Francorum actus*, dans Pertz, *Monum. Germ. Script.*, IX, p. 382.

(2) DUDON, liv. II, ch. XLII, p. 185.

pas même sur la nature du contrat. Très embarrassé, il remplace sa prose obscure par des vers amphigouriques, où il glisse ce conseil au duc Guillaume :

> Ne paveas trepidans, formidans, et verearis
> Jus liciti quo tu pepigisti foedera lecti.

La Chronique, dite de Nagerel, présente Bothon comme le beau-père de Guillaume, toujours dans le désir de légitimer la famille ducale (1).

La vérité était connue. Flodoard constate que Richard, fils et héritier de Guillaume, était né d'une concubine bretonne, *ex concubina Britannæ* (2).

Guillaume de Jumièges apporte un détail qui confirme la version de Flodoard. Le mariage fut célébré *danico more* (3).

L'interpolateur de Guillaume de Jumièges, Orderic Vital, donne le nom de la personne, Sprota. Elle s'appelle Cyproète (?), selon Philippe Mousket.

En somme, cette union ressembla à celle de Rollon avec Poppa. Sprota fut un « gain » de la guerre de Bretagne (4).

Cette guerre, selon nous, fut le pendant de la ré-

(1) *Chronique de Normandie.* Rouen, Le Mesgissier, 1573.

(2) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 943, dans Pertz, III, p. 389.

(3) GUILLAUME DE JUMIÈGES, dans Duchesne, *Hist. Norm. Script.*, p. 234.

(4) Benoît explique ainsi l'ouverture, *Chron.*, I, p. 390 :

> Por c'en prist une franche bele,
> Sprote qui est gentil pucele ;
> Icele ama mult et tint chere ;
> Mais à la danesche manere
> La vout aveir, non autrement,
> Ce dist l'estorie qui ne ment.

volte des Bretons de Cornouailles et précéda l'hommage rendu, en 933, au roi de France, Raoul (1), par le duc de Normandie. Les historiens de nos princes sont muets à ce sujet (2). Ils se contentent de mentionner l'alliance de Guillaume avec Hugues le Grand et Herbert de Vermandois (3), alliance précaire, mais qui ne laissa pas de faire courir de grands risques au duc normand.

(1) FLODOARD, *Annales*, ad. ann. 933, dans Pertz, III, p. 384. *Willelmus princeps Nortmannorum eidem Regi se committit ; cui etiam rex dat terram Brittonum in ora maritima sitam.*

M. FREEMAN, *The Norman Conquest*, I, p. 206, dit que Guillaume incorpora alors dans son domaine l'Avranchin et le Cotentin. Nous persistons à penser que les deux diocèses étaient depuis longtemps occupés par les Normands et nous nous en référons au *Mémoire* qui précède notre édition de Dudon. Cet historien nous apprend que Guillaume *ivit super fluvium Coysnon*, et envahit la Bretagne. Nous allons voir une révolte des Normands du Cotentin succéder à l'expédition des Bretons. C'est la preuve d'une expédition déjà ancienne.

M. Freeman, en parlant du retour offensif des Bretons sur Bayeux, prétend que le *teutonic Bayeux* était une épine dans le pied des Celtes, que ces derniers avaient sans cesse voulu arracher. Nous entendrons le duc Guillaume dire, en 933, que Bayeux était une ville danoise. Avant la conquête normande, Bayeux, cité épiscopale, présentait plutôt le caractère d'une ville gallo-romaine.

(2) Tout ce qu'on peut extraire de Dudon qui, à la vérité, cache dans des phrases incidentes beaucoup de renseignements curieux, c'est que Guillaume *vovit Christo se regno auxiliaturum*, p. 183. — En ce temps-là, le clergé était favorable à la royauté légitime et le clergé possédait un grand ascendant sur le nouveau duc.

(3) DUDON, *De moribus*, chap. XLIII, p. 186.

VI.

RÉVOLTE DES BARONS NORMANDS.

Nous arrivons au fait, sinon le plus considérable, au moins le plus curieux du règne de Guillaume, la révolte de Rioulf.

Dudon, écho de Raoul d'Ivri, fils de Sprota, est très sobre de détails sur les causes, comme sur les conséquences de cette insurrection.

Rioulf, *quidam Riulfus*, rien de plus, complote, avec presque tous les seigneurs normands, *convocatis plurimis principum Northmannorum*, la déposition de Guillaume, prince d'origine française, et allié aux Français. Assurément, le duc médite de les dépouiller de leurs biens. Il faut donc prendre les devants, et lui demander la concession de tous les pays à l'ouest de la Risle.

Guillaume fait des propositions qui surexcitent l'ardeur des révoltés, dont la troupe envahit le Roumois et le Vexin, passe la Seine au-dessous de Rouen, paraît devant cette ville, et campe dans les prairies situées au pied du Mont-aux-Malades.

Alors le jeune duc, effrayé, pense un moment à se retirer vers son oncle Bernard de Senlis, sauf à revenir à la tête des Français. Mais un autre Bernard, vieux Normand, *Dacigena* (1), à force d'observations justes et de reproches ironiques, décide Guillaume à combattre. A la tête de trois cents cavaliers, *cun tre*

(1) BENOIT, I, p. 405. Bernard était parent de Richard :

Daneis procein de son lignage.

centis ferro indutis, le duc fond sur les révoltés et les disperse. Rioulf disparaît dans un bois, ***Riulfus evanuit, densitate silvae occuluit se*** (1).

Ni Guillaume de Jumièges, ni Benoît n'apportent de renseignements nouveaux à ce sujet. Wace, au contraire, avance que Rioulf

Fu quens de Cotentin, entre Vire et la mer (2).

Orderic Vital qualifie le chef des révoltés de l'épithète *Ebroicensis*, ***Rithulfus Ebroicensis***, Rioulf d'Évreux.

Wace ne parle pas à la légère et Orderic Vital est un historien consciencieux. Aussi a-t-on cherché à les concilier en supposant que le moine de Saint-Évroult indiquait le pays d'origine de Rioulf, tandis que le trouvère relevait le titre du chef des révoltés.

Cette explication est plus ingénieuse que solide.

En effet, selon Wace, Rioulf était *vieil et antis*. Or, un Normand, vieux en 934, devait avoir au moins cinquante ans, et être né vers 880, époque où les Normands n'étaient pas établis dans l'Évrecin.

J'attache peu d'importance historique à ce qu'on lit dans la chronique de Mousket et dans celles de Normandie rédigées en prose, où Rioulf est appelé comte du Mans (3). Je reviendrai d'ailleurs sur ce point à la fin de ce mémoire.

(1) DUDON, liv. III, chap. XLVI, édit. J. Lair, p. 190, 191.

(2) Je laisse provisoirement de côté ce qu'il ajoute, sans rien garantir, en l'empruntant au récit des jongleurs.

(3) *Chron.*, I, p. 68.

Apriès, Rihous, sire del Mans,
Quist chevaliers et quist siergans,
Et, comme traïstre mauvais,
Assist Ruem, deviers Saint-Gervais.

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre,

La révolte s'étendait à toute la Basse-Normandie. Son caractère anti-français est très nettement précisé. On peut dire même son caractère païen. Dudon, malgré sa réserve, l'avoue implicitement dans le discours qu'il a fait tenir au duc Guillaume : *Paganos, nostrorum finium pervasores, redargui* (1). Les Normands païens avaient été sans doute cantonnés dans le Bessin, dans le Cotentin, au-delà du diocèse de Lisieux, qui fut l'objet de la première demande de Rioulf et des siens, quand ils exigèrent la cession du pays jusqu'à la Risle. La présence à Rouen de Bothon, comte de Bessin, et de Henri, qui certainement était évêque de Bayeux, est à noter. Peut-être avaient-ils été chassés par les insurgés.

En quelle année faut-il placer cette révolte ?

Ni Dudon, ni Guillaume de Jumièges, chronologistes médiocres, ni leurs traducteurs, n'ont assigné de date à cet événement.

Orderic Vital, esprit plus précis, donne des indications qui peuvent servir à en établir une. Par malheur, il se contredit, si les manuscrits sont corrects.

Il avance d'abord que l'assassinat de Guillaume suivit de huit ans la défaite de Rioulf (2). Or, comme

édition donnée par Fr. Michel, pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1840, p. 18 : Riols del Mans ala à lui.....

(1) DUDON, liv. IV, chap. LXVII, édit. J. Lair, p. 220. Ce passage n'a pas été traduit par Benoît. Il ne saurait s'agir ici de la descente pacifique d'Aigrold.

(2) ORDERIC VITAL, *Hist. eccles.*, édition A. Le Prevost (Société de l'Histoire de France), t. I, p. 162. *Tunc Guillelmus Longa Spata Rithulfum Ebroicensem, in loco qui Pratum Belli dicitur, vicit; et Arnulfus, Flandriae satrapa, ipsum, post VIII annos, XVI Kal. Januarii, Guillelmum occidit.*

il place cet assassinat en 942 (1), cela porterait la révolte à l'année 934. C'est bien la date où elle se trouve dans la chronique de Saint-Évroult (2).

Il est vrai qu'au livre III, il est énoncé que Richard, fils de Guillaume, avait dix ans à la mort de son père, soit en 942, selon l'auteur. Or, Richard étant né la veille ou le jour de la bataille, cela donne l'an 932 comme correspondant à la révolte.

Il faut remarquer d'abord que l'indication de 942 est erronée, et qu'il faut la remplacer par 943 (3).

La date de la révolte varierait alors, selon Orderic Vital, de 933 à 935.

L'étude de la chronique du contemporain Flodoard, si on la rapproche de l'histoire de Dudon, permet d'arriver à une conclusion plus précise.

Nous savons par Dudon que, avant l'insurrection, Guillaume avait fait alliance avec Herbert et Hugues le Grand, qu'après sa victoire, il reçut les deux princes à Lions-la-Forêt et qu'il épousa une fille de Herbert.

Or, dans ces temps si troublés, on ne trouve que deux instants assez courts pendant lesquels ces alliances à trois furent possibles.

Il faut d'abord chercher un moment où Hugues et Herbert aient vécu en paix. C'est seulement vers la fin de 934, au temps de la moisson, que, sous la

(1) ORDERIC VITAL, *Hist. eccles.*, III, p. 8, 9. *Anno autem Incarnationis dominicae DCCCCXLII... Willelmus dux occisus est, et Ricardus, filius ejus, qui tunc decem annorum erat, dux Normannorum factus est.*

(2) Id., *Appendix*, V, p. 155.

(3) Orderic Vital commençait l'année à Noël, comme l'a prouvé M. L. Delisle. *Notice*, p. LXI.

pression de Henri, roi de Germanie, une trêve fut conclue entre les deux ennemis. Elle devait durer jusqu'en mai 935. Avant son échéance, on la convertit en une paix (1), qui ne paraît pas avoir subsisté jusqu'à la fin de l'année.

Quoi qu'il en soit, de août 934 à octobre 935, Herbert et Hugues cessèrent de se combattre.

C'est au printemps que Guillaume les reçut à Lions-la-Forêt. Or, le seul printemps de l'année 935, après Pâques, convient pour cette réunion.

Herbert avait déjà profité de la trêve pour marier une de ses filles à Arnoul, comte de Flandre, dont le duc de Normandie devint le beau-frère, s'il est vrai qu'il épousa à son tour une fille de Herbert (2).

Nous concluerons donc en exprimant l'opinion que la révolte de Rioulf eut lieu en 934.

VII.

MARIAGE DE GUILLAUME AVEC LEUTGARDE, FILLE DE HERBERT DE VERMANDOIS.

Dudon de Saint-Quentin, bien placé auprès des deux familles pour savoir la vérité, est très laconique au sujet de ce mariage : *Herbertus, consilio Hugonis, dedit ei (Willelmo) filiam suam, quam (Willelmus)... Rotomagensibus duxit arcibus* (3). Il ne donne même

(1) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 934-935, dans Pertz, III, p. 382.

(2) DUDON, édit. J. Lair, p. 193.

(3) Id., *ibid.*

pas le nom de la fille de Herbert, dont il n'est plus question par la suite.

Guillaume de Jumièges répète ce qu'a dit Dudon (1).

Wace ne parle de ce mariage que par incidence, pour indiquer que cette union déplut aux barons normands, qui se révoltèrent (2). Il est très remarquable que, dans son récit, très développé, des fêtes de Lions-la-Forêt, où se trouvèrent Hugues et Herbert, il ne dit mot du mariage. *L'histoire des ducs de Normandie* (3) garde le même silence.

Benoît traduit, en l'amplifiant, le latin de Dudon. Herbert donne sa fille :

E li bons duc l'a noceiée (4).

Aucun de ces auteurs ne donne le nom de la princesse, et si on lui a appliqué celui de Leutgarde, c'est par suite de déductions. Herbert n'avait que deux filles, Alix, qui épousa Arnoul, comte de Flandre, et

(1) GUILLAUME DE JUMIÈGES, liv. III, chap. XI, dans Duchesne, *Hist. Norman. script.*, p. 255.

(2) *Roman de Rou*, p. 87-95. Koerting, dans sa dissertation *Ueber die Quellen des Romans de Rou*, Leipzig, 1867, p. 34, n'a pas relevé cet anachronisme. Ce savant, si consciencieux, a très soigneusement disséqué l'œuvre de Wace ; par malheur, il paraît avoir été insuffisamment renseigné sur les travaux publiés en France, en Angleterre et en Danemark. M. Andresen a pris presque toutes ses notes (assez rares d'ailleurs) dans Koerting.

(3) Édition Fr. Michel, p. 20.

(4) *Chronique des ducs de Normandie*, I, p. 425. Wace appelle successivement Herbert, de Senlis ou de France. Benoît commet la même faute. Peut-être les deux rimeurs avaient-ils sous les yeux des manuscrits incorrects. Ce passage, dans Philippe Mousket, ne présente pas d'intérêt.

Leutgarde, qu'on trouve mariée plus tard à Thibaut le Tricheur. On a supposé que cette dernière avait été, en premières noces, femme de Guillaume Longue Épée.

Aucun chroniqueur français contemporain n'a fait mention de ce mariage. Aussi a-t-il été contesté, notamment par M. d'Arbois de Jubainville, dans le tome I de son *Histoire des comtes de Champagne*. Notre savant confrère s'appuie principalement sur des raisons d'âge, qui n'auraient pas permis de marier Leutgarde en 935 (1).

J'ajouterai deux autres objections. Si Guillaume avait épousé Leutgarde, ou toute autre fille de Herbert, comment pouvait-il présenter comme son successeur, Richard, fils de Sprote, la concubine bretonne? Comment surtout concilier l'existence de ce mariage avec la résolution qu'avait prise le duc de se faire moine, dessein si persistant au dire de tous les historiens? Quand Guillaume exposa à nouveau son projet à l'abbé de Jumièges, Martin, ce dernier, qui s'efforça de l'en détourner par toutes sortes de raisons, n'aurait pas manqué de mettre en avant celle de ce mariage, s'il avait été contracté. On peut répondre qu'un homme marié est admis en religion, si sa femme y consent et fait elle-même profession; mais Leutgarde, par ce qu'on sait de son histoire, ne paraît pas avoir eu de vocation religieuse.

Voilà de très fortes objections.

Cependant, toutes ces suppositions ne doivent pas prévaloir contre l'affirmation du contemporain Du-

(1) Leutgarde vivait encore en février 978 et peut-être en 1002.

don, qui ne pouvait ignorer la vérité, qui n'avait aucun intérêt à introduire dans l'histoire un fait controuvé.

On pourrait ajouter qu'il ne nomme pas Leutgarde et que peut-être il s'agit d'une troisième fille de Herbert, fille inconnue.

Il y a mieux. M. Léopold Delisle a communiqué à M. d'Arbois de Jubainville un texte qui ne permet guère de révoquer en doute l'authenticité du mariage, ni l'identité de la mariée. C'est un passage de Stapleton : *Leutgardis, widow of duke William, surnamed Long-Sword, having given the church and tythes of Illiers, a bourg of the diocese of Evreux, to Aves Magnus, her relation, he bestowed them to the chapter of the cathedral of Chartres* (1).

M. d'Arbois de Jubainville n'a pas été convaincu. Après avoir d'abord opposé que l'analyse des *Rotuli* donnée par Stapleton pouvait être inexacte, il ajoute : « Le nom de Leutgarde ressemble beaucoup à celui de Letgard, porté par la femme de Thibaut le Tricheur. Mais, fût-il identique, serait-on en droit d'en conclure l'identité des personnes ? Nos objections contre cette identité nous semblent subsister intégralement (2). »

En ce qui concerne la valeur de l'acte analysé par Stapleton, et l'exactitude de l'analyse, elles me paraissent avoir été admises, non seulement par M. L. Delisle (ce qui est considérable), mais encore par M. A. Le Prevost, dont le sentiment de méfiance en-

(1) *Magni Rotuli Scaccarii Normanniae*, I, CLXVI.

(2) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, I, p. 517. Aux Additions et Corrections.

vers Dudon était poussé à l'extrême. Dans ses *Mémoires et Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure* (1), v° *Illiers-l'Evêque*, il dit, sans hésitation, que « l'église et la dîme d'Illiers furent possédées.... par Leutgarde, femme en premières noces de Guillaume Longue-Épée, second duc de Normandie, et en secondes de Thibaud, surnommé le Tricheur.... Leutgarde les tenait vraisemblablement de la libéralité d'un de ses deux maris. Elle en fit don à un de ses parents, qui en fit don au chapitre de Chartres ».

Le *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure* (2), v° *Illiers-l'Évêque*, reproduit la même énonciation, en ajoutant que Leutgarde « en fit don, en 1006, à son parent *Avesgaudus*, probablement Avesgaud de Bellesme, qui fut évêque du Mans, de 994 à 1035 ».

D'une lettre de Fulbert, évêque de Chartres, il résulte avec évidence qu'Illiers appartenait à son église avant l'année 1019 (3).

Il y a donc tout lieu de croire que Stapleton ne s'est pas trompé dans son analyse de cette partie des rôles de l'Échiquier.

Enfin, il convient d'introduire le récit d'un contemporain, Raoul Glaber : *Tetbaldus nempe, patrato scelere, concitus perrexit ad Heribertum, Trecorum comitem, petens ab eo sororem ipsius dari in conjugium, uxorem scilicet predicti Willelmi quem inter-*

(1) II, p. 277.

(2) II, p. 403.

(3) FULBERTUS CARNOTENSIS, *Epistola ad Robertum regem*, dans Bouquet, X, p. 457 D. *Apud Islevas, intra villas Sanctae Mariae.* — V. sur Avesgaud et ses rapports avec Herbert les *Acta episcoporum Cenomannensium*. Bouquet, X, p. 385 B.

fecerat. At ille statim promisit dari, vocans eam ad colloquium sui, quae nondum genuerat prolem, quasi consolaturus ex dampno mariti, tradidit illam Tetbaldo, detestabile satis in conjugium (1).

Nous n'ignorons pas que l'histoire de Raoul Glaber contient une partie romanesque en ce qui concerne l'assassinat de Guillaume Longue-Épée. Un siècle avait suffi pour transformer la Complainte en récits, les récits historiques en romans d'aventure. Nous aurons même à revenir sur ce point. Mais l'auteur, qui écrivait moins de trente ans après la mort de Leutgarde, peut-il s'être trompé et avoir voulu tromper quant à l'alliance qu'il indique avec tant de précision ? Je ne le crois pas.

Si maintenant nous lisons attentivement le livre de Dudon de Saint-Quentin, nous trouvons la confirmation de tout ce qui précède dans un de ces membres de phrase où le prudent doyen dévoile aux initiés le secret de ce *conjugium satis detestabile*, comme dit Raoul Glaber. *Quidam satrapa nomine Tetbaldus... novercalibus furiis... succensus* (2). Ces *novercales furiae* en disent long et font assez connaître la *noverca* Leutgarde.

Reste notre propre objection. Comment le duc Guillaume, marié, pouvait-il penser sérieusement à se faire moine à Jumièges ?

Mais était-il marié ? Dudon se contente de dire qu'on lui donna une fille de Herbert et qu'il l'amena

(1) RAOUL GLABER, *Les cinq livres de ses histoires* (900-1044), édition Maurice Prou. Paris, 1886, in-8°, et dans Bouquet, X, p. 41 D.

(2) DUDON, édit. J. Lair, p. 265. M. Lot, dans *Les derniers Carolingiens*, admet le mariage de Guillaume et de Leutgarde.

à Rouen. Wace ne mentionne même pas le mariage. Selon Glaber, Leutgarde n'avait pas eu d'enfants. Enfin, suivant les calculs de M. d'Arbois de Jubainville, elle ne pouvait pas en avoir, n'étant pas nubile.

Vraisemblablement, nous nous trouvons, une fois de plus, en présence d'un de ces prétendus mariages qui n'étaient que des traités politiques, où figurait quelque jeune princesse, moins comme épouse que comme otage. Le mariage, n'étant pas consommé, pouvait toujours être déclaré nul; nul encore, faute de consentement d'une des parties (1).

Le second mariage convenu à Lions-la-Forêt, celui de la sœur de Guillaume, Gerloc ou Adèle avec Guillaume, comte de Poitou, est certain (2). Cette union était la conséquence d'une ancienne amitié entre Rollon, Ragnold et le comte poitevin (3).

On a beaucoup disserté sur le nom de la fille de Rollon, Gerloc ou Gerlot, que Wace appelle Elborc, par erreur, selon moi. M. Andresen (4) n'admet pas l'erreur et trouve que Elborc est un nom germanique correspondant à *Aelborc*. Il lui paraît douteux, au

(1) Je ne puis finir ce chapitre sans confesser l'erreur que j'ai commise, dans mon édition de Dudon, p. 193, note, en laissant croire que Sprote était morte ou répudiée avant 935. Sprote survécut à Guillaume, se remaria et fut mère de Raoul d'Ivri, l'inspirateur de Dudon de Saint-Quentin.

(2) On a vu que Rollon n'avait associé Guillaume au pouvoir qu'après la mort de sa femme légitime Gisèle.

(3) ADÉMAR DE SAINT-CIBAR, *Chron.* Les deux princes n'avaient pas d'intérêts opposés et en avaient de communs, par exemple du côté des Bretons.

(4) I, p. 226.

contraire, que Gerloch soit le vrai nom, et la raison qu'il donne à l'appui de son doute, c'est que la même personne est appelée dans les documents poitevins Adèle. Cette raison n'est pas suffisante. Les princesses, qui se mariaient en changeant de patrie, changeaient parfois de nom. Lappenberg en a relevé des exemples nombreux. On traduisait alors le nom primitif dans la langue du pays d'adoption. Simple conjecture : Gerloch serait-il l'équivalent approximatif d'Adèle, *Ger-Locht*, *valde lucida* (1) ?

VIII.

RAPPEL ET COURONNEMENT DE LOUIS D'OUTREMER.

Entre temps, le roi Raoul était mort, et le métier était si peu agréable qu'on ne trouvait pas de candidat à la royauté. C'est alors que les seigneurs français se décidèrent à rappeler le fils de Charles le Simple, Louis d'Outremer, réfugié chez son oncle Athelstan, roi d'Angleterre.

Selon Dudon, l'historien des Normands, le roi anglais avait commencé par envoyer une ambassade à Guillaume pour lui demander son intervention en faveur de son neveu. Le duc répond favorablement, va recevoir Louis à Boulogne et le fait couronner à Laon.

Les critiques de tout pays, français, allemands,

(1) Nous donnons cette explication comme une simple conjecture. Cf. cependant K. WEIGAND, *Deutsches Wœrterbuch*, v° *licht*.

anglais (1), n'ont pas manqué de taxer ce récit d'exagération et de montrer que Guillaume ne figure même pas, à cette occasion, dans les textes contemporains de Flodoard et de Richer. L'historien anglais Freeman déclare ridicule le rôle qu'on fait jouer au puissant monarque Athelstan, vis-à-vis d'un chef de pirates, à peine reconnu lui-même par ses sujets et par ses voisins (2). Un examen plus sérieux des faits démontre que les choses ont dû se passer comme Dudon l'indique.

Déclarons d'abord que nous faisons bon marché des exagérations habituelles du doyen ou des Normands qui le renseignaient et le payaient (3).

Athelstan demande deux choses à Guillaume : 1° de rappeler sur le trône, *cum consilio Francorum*, son neveu Louis ; 2° de rendre ses états à Alain, le prince breton exilé en 931 (4).

Dudon ajoute : *Alanum vero cum Luthdovico regressum, Willelmus, pro amore regis Alstelmi, re-*

(1) En France, A. Le Prevost, *Notes sur le roman de Rou*, I, p. 114, et Fr. Michel, *Notes sur Benoît*, I, p. 428. En Allemagne, Lappenberg, dans deux ouvrages, d'ailleurs excellents, pour lesquels nous citons les traductions anglaises de Thorpe : *A history of England under the Anglo-Saxon Kings*, London, 1884, II, p. 138; *England under the Anglo-Norman Kings*, London, 1859, p. 22. En Angleterre, Freeman, dans une œuvre capitale, *The Norman conquest*, London, 1867, I, p. 224.

(2) Freeman, *The Norman conquest*, I, p. 210. M. Freeman suppose que Dudon a confondu Athelstan avec Eadgar. Lappenberg, d'ordinaire plus exact, a brouillé tous les faits relatifs à Alain.

(3) Dudon, chap. xlix, p. 192. *Dacigenae et Flandrenses, Anglique et Hibernenses parebant ei.*

(4) Dudon, chap. xlix, p. 193.

cepit, et quidquid Britannie regionis possidebat reddidit; ipseque Alanus postea Willelmi mandatis indesinenter inhoesit.

L'auteur a eu le tort de réunir les deux faits, le retour de Louis, le retour d'Alain.

Flodoard les distingue : *Britones, a transmarinis regionibus, Alstani regis praesidio, revertentes, terram suam repetunt.* Il ajoute immédiatement : *Hugo comes trans mare mittit...* (1).

D'autre part, le chroniqueur rémois nous montre Alain venant rendre hommage à Guillaume et vivant en paix avec lui, ce qui prouve jusqu'à l'évidence que le retour des Bretons s'était opéré avec le consentement du duc des Normands.

Il semble donc assez naturel qu'Athelstan, désireux de rétablir le prince breton dans le domaine de ses pères, ait commencé par s'assurer de la bienveillance du vainqueur et suzerain d'Alain, Guillaume. De là la démarche annoncée et amplifiée par Dudon.

Alain revient d'abord, comme le dit Flodoard.

Ensuite, Hugues le Grand, au nom des seigneurs français, y compris Guillaume, envoie demander Louis d'Outremer, qui rentre et est reçu par tous les princes.

A cette occasion, chaque chroniqueur nomme les personnages qu'il connaît; Dudon nomme Guillaume.

Enfin, si Alain revient avant Louis, il est naturel encore qu'il se soit trouvé au retour de ce dernier, ne fût-ce que pour affirmer son propre établissement.

Ces explications sont un peu longues, mais cette époque est si obscure qu'il est utile d'étudier à fond tous les points susceptibles d'un éclaircissement.

(1) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 936, dans Pertz, III, p. 383.

IX.

POLITIQUE ROYALISTE DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE.

Après avoir raconté le retour de Louis d'Outremer et son couronnement, *unctio*, Dudon, sans autre transition, dit que cinq ans plus tard les grands du royaume se liguèrent contre le roi. A le prendre à la lettre, cela nous conduirait de 936 à 941 ; mais Dudon, nous ne pouvons trop le répéter, est un chronologiste médiocre. L'accord ne dura pas si longtemps.

Il est nécessaire de suppléer au silence, volontaire ou forcé, du doyen de Saint-Quentin.

Louis d'Outremer, quand il débarqua à Boulogne, était un jeune homme vigoureusement élevé, sachant se mettre en selle sans le secours de personne, mais, malgré toutes ses qualités, ayant à peine quinze ans (1), il dut prendre Hugues comme tuteur, *procurator regni*.

Dès 937, Flodoard constate que Louis voulut se soustraire à cette tutelle, et appela auprès de lui sa mère Ogive.

Flodoard ajoute immédiatement : « Hugues fait sa paix avec Herbert ». Herbert aussitôt assiège et prend au roi Château-Thierry. Hugues s'entremet

(1) RICHER, édition Guadet, I, p. 129. Guadet, par distraction, traduit *regnandi jura quindecim accipiens* par : « Quinze seigneurs l'investirent de l'autorité royale », alors que l'auteur a voulu indiquer que Louis avait quinze ans.

d'une paix entre les belligérants et, pour fortifier sa situation, épouse la sœur d'Othon, roi de Germanie.

Louis, de son côté, s'occupait d'un projet qui n'a pas été assez remarqué. Parti en Flandre, il travaillait avec Arnoul, comte de ce pays, à reconstruire le château d'un ancien port de mer, appelé *Guisus*, et qu'on dit être *Wissant*. Wissant ou autre, c'était un port dont il voulait s'assurer pour maintenir ses communications avec le roi d'Angleterre, son oncle Athelstan.

Rappelé par une incursion des vassaux d'Herbert sur les terres de l'évêché de Reims, Louis prend la citadelle de Laon, mais se trouve en présence des Lorrains, venant au secours d'Herbert et de Hugues. Cette fois, c'est Herbert et Arnoul, son gendre, qui ménagent une trêve entre le roi et Hugues, trêve devant durer jusqu'en janvier 939. Louis part pour la Bourgogne.

Ici se place un fait intéressant pour l'histoire de Guillaume Longue-Épée, sa prétendue excommunication.

Prenons d'abord le récit de Flodoard.

Anno DCCCCXXXVIII, Ludovicus rex, Hugoni, filio Richardi, proficiscitur obviam; cum quo de Burgundia revertens pergit contra Hugonem, filium Roberti, et Willelmum, Nortmannorum principem. Qui, quoniam villas nuper Arnulfi comitis quasdam prediis incendiisque vastaverat, excommunicatur ab episcopis qui erant cum rege, simul cum Heriberto, qui oppida quedam villasque sancti Remigii pervasas pertinaciter detinebat (1).

(1) FLODOARD, *Annales*, ad ann. 939. Œuvres de Flodoard,

Rien ne prépare ni n'explique cette excommunication de Guillaume Longue-Épée. Les domaines d'Arnoul étaient séparés de ceux du duc normand par le Vimeu et par le Ponthieu. Hugues, au contraire, était suzerain de ces deux pays.

Mais s'agit-il de Guillaume Longue-Épée ?

Dom Bouquet, éditeur de Flodoard, et, après lui, un traducteur, l'abbé Bandeville, ont appliqué à Guillaume le *qui* unique suivant la mention de deux noms, celui de ce prince et celui de Hugues le Grand. Ce *qui* se réfère-t-il à Hugues, nommé le premier, ou à Guillaume, nommé le second ?

Plus loin, Flodoard ajoute que Hugues donna des otages ; il ne parle plus du Normand, pas plus d'ailleurs que dans son histoire de l'Église de Reims, où la seule excommunication de Herbert est rappelée. Aussi pensons-nous qu'il y a lieu d'appliquer à Hugues seul l'excommunication dont il s'agit, ou, tout au moins, de considérer comme très douteuse, celle dont le duc de Normandie aurait été frappé. Le souvenir d'un fait de cette importance aurait certainement été rappelé au cours des querelles très sérieuses et très authentiques que nous allons voir s'élever entre Guillaume et Arnoul.

Vers le milieu de l'année 939, les émissaires du comte de Flandre traitèrent avec un certain Robert, commandant du château de Montreuil-sur-Mer, port très considérable pour les revenus de sa douane.

Le seigneur de cette ville s'appelait Hélouin (*Her-*

traduites par l'abbé Bandeville, Reims, 1855, III, p. 70. — FREEMAN, *The Norman conquest*, I, 226, admet l'excommunication, non sans étonnement. Par une erreur légère, il la place après la prise de Montreuil par Arnoul.

luinus), fils de Helgaud (1), et descendait d'une famille qui avait converti en fief le comté de Montreuil, précédemment administré à titre d'office. Son suzerain était, comme on l'a dit, Hugues, duc de France.

Le coup de main tenté par Arnoul réussit. Hélouin parvient à s'échapper, mais sa femme et ses enfants tombent aux mains du vainqueur, qui les expédie en Angleterre, à la garde du roi Athelstan.

Ce trait est caractéristique, et doit être rapproché de la tentative faite par Louis d'Outremer pour remettre en état le port de Wissant. On tenait à assurer les communications entre la France et l'Angleterre.

Ce qui suit n'est pas moins curieux.

Hélouin, dépossédé, court après son suzerain, Hugues, qui ne veut pas le recevoir. Il se rend alors auprès de Guillaume Longue-Épée (2). Cette démarche est encore significative, surtout si on la rapproche de ce que les émissaires d'Arnoul disaient au capitaine de Montreuil : Si vous ne traitez pas avec nous, vous serez pris par les Normands (3).

Guillaume reçut Hélouin avec égards; mais très prudemment, il lui conseilla d'aller de nouveau requérir la protection de son suzerain, ou, tout au moins, de s'assurer de sa neutralité.

Hugues éconduisit une seconde fois son vassal. Il lui déclara qu'étant allié d'Arnoul, il ne compro-

(1) Richer, édition Guadet, II, p. 327. Notes.

(2) Dudon, édition J. Lair, p. 204.

(3) Richer, édition Guadet, I, p. 140. *In manus Normanorum, quo arte nescimus, sitis in proximo deventuri.*

mettrait pas pour lui cette alliance (1). Alors Hélouin : « Et si quelque autre m'aide, le trouverez-vous mauvais ? » Non, répondit Hugues, dans la pensée que personne n'aiderait Hélouin.

Guillaume Longue-Épée ne demandait rien de plus. Peu après, il reprenait Montreuil, et, comme suzerain, le concédait à Hélouin en lui promettant aide et protection.

De son côté, Athelstan envoya une flotte pour venir en aide à son neveu, Louis d'Outremer. Flodoard nous apprend qu'après avoir pillé les côtes de la Morinie, elle se retira sans résultat obtenu (2). Richer ajoute que l'on fit voir au monarque anglais que son neveu Louis ne courait aucun danger. Peut-être faut-il comprendre que le nouveau suzerain du Ponthieu s'entendait avec le roi de France.

Pendant que ce petit événement avait lieu dans le Nord-Ouest, la Lorraine était l'objet d'une contestation plus sérieuse entre le roi Othon et le roi Louis, qui s'efforçait de ressaisir ce domaine de ses pères.

L'événement ne nous intéresse qu'à raison d'un détail donné par Flodoard. Othon eut une entrevue avec Hugues, Herbert, Arnoul et Guillaume, prince des Normands. Il traita avec eux sur la foi du serment. *Colloquium habuit... et, acceptis ab eis pacti sacramentis, trans Rhenum regreditur* (3). D'après la

(1) DUDON, édition J. Lair, p. 204.

(2) FREEMAN, *The Norman conquest*, I, p. 229. dit ici : *A series of intrigues and blackslidings now follow, which fairly baffle the chronicler.*

(3) A cette occasion, Freeman, *The Norman conquest*, I, p. 229, appelle Guillaume *the fickle duke of the Normans*, le duc volage.

situation des affaires, il est permis d'inférer que les quatre princes s'engagèrent sans doute à observer la neutralité entre Othon et Louis, qui ne cessèrent de guerroyer jusqu'à la fin de l'année.

Cet engagement, pris en commun vis-à-vis d'Othon, n'obligeait pas les contractants entre eux. Presque aussitôt, Arnoul tenta de reprendre Montreuil, et échoua dans sa tentative. Directement ou indirectement, il attaquait Guillaume Longue-Épée, protecteur de Hélouin. Aussi ne voit-on pas le duc normand accompagner Hugues et Herbert à la nouvelle entrevue qu'ils eurent avec Othon, rentré en Lorraine. A partir de ce moment, Guillaume apparaît comme un allié fidèle du roi, ou, si l'on veut, de la royauté (1).

Dans le commencement de l'année 940, il se rencontra avec Louis d'Outremer dans l'Amiénois. Le duc fit hommage au roi à raison des domaines concédés à son père par Charles le Simple, et dont la possession lui fut confirmée.

De là, Louis se dirigea du côté de Hugues, mais ce dernier refusa l'entrevue (2).

Selon Richer, Guillaume sollicita la rencontre et prit envers le roi les engagements les plus solennels, comme de mourir pour lui ou de le rétablir dans la plénitude de la puissance royale. *Tanto ex consensu alligatus est ut jam jamque aut se moriturum aut regii imperii summam restiturum proponeret* (3).

(1) Tous ces événements appartiennent à l'année 939.

(2) Flodoard, *Annales*, ad ann. 940, dans Pertz, III, p. 386, 387.

(3) Richer, édition Guadet, I, p. 152.

On a reproché à Richer d'avoir anticipé sur les événements, et on a remarqué que cette même année Guillaume figurait dans les rangs des ennemis du roi (1).

L'objection n'est peut-être pas aussi forte qu'elle paraît l'être à première vue. Cette partie de la chronique de Flodoard, la seule où il soit fait mention de Guillaume Longue-Épée, est très embrouillée. L'auteur était à la veille d'être emprisonné sur l'ordre de Hugues. Il faut peser tous ses termes, et surtout se rendre compte des événements qu'il raconte pour apprécier le rôle que le duc de Normandie a pu y jouer.

Une grande querelle existait alors entre Artaud, archevêque de Reims, soutenu par le roi, d'une part, et Herbert de Vermandois, soutenu par Hugues le Grand, de l'autre. Herbert voulait mettre un de ses fils sur le trône archiépiscopal de Reims à la place d'Artaud. C'était une discussion particulière, compliquant les nombreuses luttes d'intérêt plus général qui rendent l'histoire de ces temps si compliquée.

Cette même année 940, Louis et Hugues essayèrent d'établir un accord entre Artaud et Herbert. Louis partit pour la Bourgogne (2). L'accord était si peu solide que Hugues le Grand, soutenu par les évêques de France et de Bourgogne, *junctis sibi quibusdam episcopis tam Franciae quam Burgundiae*, vint avec Herbert et Guillaume assiéger Reims. L'archevêque capitula et se démit de ses fonctions.

(1) *Ibid.* Cf. note de Guadet, l'éditeur de Richer, et Freeman, *The Norman conquest*, I, p. 230.

(2) Flodoard, *Annales*, ad ann. 940, dans Pertz, III, p. 386, 387.

La présence de Guillaume dans cette expédition, à la suite des évêques, ne peut être considérée comme un acte d'hostilité contre le roi.

Impossible encore de rien induire en ce sens d'un autre passage de Flodoard. Hugues et Herbert partent de Reims avec Guillaume et vont assiéger Laon : *Ad obsidionem Lauduni proficiscuntur cum Willelmo, relicto Remis Hugone diacono, Herberti filio, jampridem ad episcopatum hujus urbis evocato.* Cela veut dire que Guillaume partit de Reims en même temps que ces deux princes, mais non qu'il les suivit au siège de Laon (1).

En effet, Hugues et Herbert sont seuls nommés comme ayant abandonné ce siège à la nouvelle du retour de Louis d'Outremer : *Quo comperto, Hugo et Heribertus, relicta obsidione Lauduni, noctu..... deproperant.* Eux seuls vont renouveler leur alliance avec Othon. Le roi allemand, dans un traité avec Hugues le Noir, stipule la neutralité de ce dernier en faveur de Hugues et de Herbert. Nulle mention de Guillaume Longue-Épée.

Comme on le voit, la participation de Guillaume aux actes d'hostilité commis contre le roi de France ne peut être établie par le texte de Flodoard. Richer, qui raconte les mêmes événements, n'y mêle pas le nom du duc normand.

Cette année 940 finit mieux qu'on n'eût pu l'espérer. Une trêve fut conclue entre Louis et Othon, grâce aux bons offices de leurs partisans : *Ab eorum fidelibus inter eos induciae determinatae sunt* (2).

(1) On pourrait même, en changeant la ponctuation, lire : « *proficiscuntur, cum Willelmo relicto Remis Hugone* ». On verra que Hugues fut sacré la même année.

(2) Flodoard, *Annales*, ad ann. 940, dans Pertz, III, p. 387.

L'année 941 fut marquée par un acte très significatif. Hugues et Herbert attaquèrent le roi lui-même, qui dut fuir devant eux.

Guillaume Longue-Épée est nommé par Flodoard. *Hugo et Heribertus obsidionem Lauduni relinquunt (Ludovico regi filius nascitur) et premissi comites, cum Willelmo locuti, mox Lauduni repetunt obsidionem.* On voit clairement que Guillaume ne prit pas part à ce nouveau siège de Laon. C'est même cette année-là qu'il fut le parrain de Lothaire, fils de Louis, dont Flodoard vient de signaler la naissance. Qu'il ait eu une conférence avec Hugues et Herbert, rien de plus naturel. Tous ces ambitieux se surveillaient et conférençaient pour se surveiller. Vers la fin de 941, Hugues et Herbert, Arnoul et Guillaume se réunirent encore, réunion qui fut suivie d'un voyage d'Herbert vers Othon (1).

Nous voici arrivés à l'année 942, particulièrement intéressante en ce que l'alliance formée entre Guillaume et le roi Louis est affirmée d'une façon éclatante. Une intervention solennelle du pape Damase, en faveur du souverain légitime, produisit un grand effet. Le roi envoya vers Guillaume, Roger, comte de Laon, personnage chargé d'une mission spéciale, au cours de laquelle il mourut, non toutefois sans l'avoir menée à bien (2).

C'est ici que l'historien des Normands, Dudon, reprend la parole. Il nous dit que Louis d'Outremer, ayant adressé à Othon (3) des propositions de paix,

(1) Flodoard, *Annales*, ad ann. 941, dans Pertz, III, p. 388.
(2) Richer, édition Guadet, I, p. 165.
(3) Dudon le nomme Henri par erreur.

obtint pour réponse qu'il devait négocier par l'entremise du duc Guillaume Longue-Épée. C'est l'exagération dont le même auteur s'est rendu coupable lorsqu'il attribue au seul duc normand le retour de Louis d'Outremer. Cependant, toute proportion gardée, on doit reconnaître que le récit du doyen de Saint-Quentin est exact.

Une première entrevue est ménagée entre le roi et le duc à Boisemont *(Baionis Mons)*. Puis, Louis vient à Rouen. Voici la version francaise : *Willelmus regem regaliter in Rodomo recepit* (1). — *Morabatur idem rex in domo ducis, ut domigena et vernula* (2). Voilà la version normande : *Ut vernula*, comme domestique.

Guillaume dépêche, vers Othon, un de ses seigneurs nommé Tedger. Othon renvoie un autre ambassadeur. Jour est pris pour une conférence.

Flodoard et Richer nous apprennent que Guillaume, comte de Poitiers, et Alain, duc de Bretagne, entraînés par l'exemple de Guillaume, viennent renforcer l'armée du roi qui s'avance sur l'Oise. Hugues et Herbert reculent devant elle, tout en négociant. Une trêve est conclue de la mi-septembre à la mi-novembre. Le roi, Guillaume, Hugues, envoient des otages à Othon, *qui etiam rex, tam ipse quam Willelmus sed et Hugo mittunt obsides Ottoni regi* (3).

Dudon, d'après Raoul, comte d'Ivri, rapporte plusieurs des scènes qui se passèrent alors à Voyse, sur la Meuse. Un matin, les hommes de Guillaume,

(1) Flodoard, *Annales*, ad ann. 942, dans Pertz, III, p. 389.

(2) Dudon, édition J. Lair, p. 194. Benoît n'a pas osé traduire.

(3) Dudon, édition J. Lair. V. aussi Richer, liv. II, chap. XXX, dans Pertz, III, p. 593.

Willelmidae praecedentes ostia domus qua rex Heinricus (corr. *Otho*) *residebat, coeperunt frangere parietes, disrumpere et divellere atque intus vi et potestate residere. Rex vero Heinricus (Otho) illorum metuens impetum, divertit se profugus ad aliam domum dixitque ad Cononem, conscium secretorum suorum : Hoc, ut reor, placitum non nobis efficax neque congruum; verum vertetur nobis ad corruptionem et ad interitum, quin etiam ad dedecus inauditum.* On implore l'intervention de Guillaume, qui envoie montrer aux Normands son épée, *ex auri sex libris in capulo.* Aussitôt le tumulte est apaisé.

Dudon fait remarquer l'absence de Herbert, *Heriberto nolente interesse*, et la mauvaise volonté de Hugues, *non conjuratae dilectionis factore*. Il ajoute que Guillaume obligea, *cogente Willelmo*, Othon à aller au devant du roi de France. Puis suit un discours bien remarquable.

Dux vero Willelmus, regiae sibi congruenti favens petitioni, repondisse fertur regi : « Nunc vero, et quamdiu superstes fuero, quae jusseris diligenter explebo. Franciae regni caeterorumque regnorum, quorum dominatus est pater tuus, avus et proavus, etiam atavus, me duce, me juvante, me in omnibus praeeunte, dominaberis, et arrogantium colla subjiciemus in te rebellium, tibique servire abdicantium, me astante, exarmaveris. Quos sublimare praeoptaveris, extollam; quos detrudere, terratenus proteram, quin etiam quidquid velle tibi fuerit, a me scito fieri ». His ita ab utroque peroratis, ira corde, non vultu, commoti, stupuerunt principes super hoc Franciscae gentis. Abhinc namque subdolo corde, fraudulentaque in-

tentione, atque sophistica sermocinatione coeperunt Willelmo omne pestiferum nequiter tractare (1).

La Complainte a bien retracé la physionomie de cette dernière partie de la vie de Guillaume :

Hic audacer olim regem Ludovicum
Fecit sibi seniorem regnaturum,
Ut cum eo superaret hostem suum
Regnaretque regum more (2).

Le Normand « orgueilleux », comme diront les trouvères français, et moins orgueilleux qu'imprudent, devait payer de sa vie son zèle royaliste.

X.

ASSASSINAT DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE.

Avant d'aborder l'examen de ce fait si dramatique, il convient de dire un mot des historiens et chroniqueurs qui nous en ont transmis le souvenir.

Flodoard, à peine sorti des prisons de Herbert, est très sobre de détails : *Anno DCCCXLIII, Arnulfus comes Willelmum, Normannorum principem, ad colloquium evocatum, dolo perimi fecit* (3).

Richer, écrivant soixante ans plus tard, est beau-

(1) Dudon, édition J. Lair, p. 199. V. aussi Richer, *Historia*, liv. II, chap. xxx, dans les *Monum. Germ. Hist., Script.*, III, p. 593.

(2) V. plus loin le nouveau texte restitué à l'aide du manuscrit de Florence.

(3) Flodoard, *Annales*, ad ann. 943, dans Pertz, III, p. 389.

coup plus précis, et, bien qu'il ne soit pas exempt de fautes, il paraît bien renseigné. Certainement, il a eu en main des mémoires contemporains.

Dudon, sujet des fils de Herbert, condamné à une certaine réserve, se tient, avec plus de détails, dans la donnée de Flodoard.

Les autres auteurs sont postérieurs de plus d'un siècle. Les Normands, sauf Wace, ne disent rien de nouveau. Mais, en dehors de la Normandie, une autre version du meurtre est donnée par la *Petite Chronique de Tours*, puis par Guillaume de Malmesbury et par Raoul Glaber.

Cette troisième version paraît procéder de poèmes populaires, aujourd'hui inconnus, mais qui ont existé.

Enfin, une version flamande prend place, au XIVe siècle, dans la chronique de Jean d'Ypres et surtout dans les *Annales Flandriae* de Meyer, qui l'avaient certainement recueillie dans des documents antérieurs.

Qui voulut et qui résolut la mort de Guillaume Longue-Épée ?

Richer est très net. C'est le roi Othon, qui tout en comblant le duc de politesses, excita contre lui les seigneurs français, déjà irrités contre le Normand.

Deux d'entre eux ourdissent plus particulièrement le complot. Ce sont Hugues le Grand et Arnoul. Il leur est pénible de faire assassiner Guillaume ; mais, en l'épargnant, ils seront coupables de morts plus nombreuses, au cours des guerres qui surgiront. Ils appellent donc des hommes dévoués et les engagent par serment à tuer le duc. Arnoul lui demandera un rendez-vous. Le Normand y viendra, soit par eau, soit par terre. Toutes les hypothèses sont prévues :

en tous cas, on le tuera; mais de manière à ce que l'assassinat paraisse accompli à l'insu d'Arnoul (1).

Dudon ne parle pas d'Othon ni de Hugues; toutefois, il insinue qu'Arnoul fut excité par les princes français, *gentis Francisce quorundam principum sub dolo consilio et malignitate atrociter exhortatus* (2). Au surplus, le récit du doyen est très naturel. Arnoul, malade, goutteux (3), veut vivre tranquille et régler, dans une conférence, la question Hélouin de Montreuil. Hélouin conseille à Guillaume d'user de défiance et de s'abstenir. Le fait est à noter. Le duc, désireux d'établir la paix, passe outre. Il semble n'avoir vu, au fond du conseil que lui donnait le seigneur de Montreuil, qu'une arrière-pensée, la crainte qu'il pourrait faire les frais d'un arrangement entre les Normands et les Flamands.

Guillaume rassure son ami (4), conclut avec Arnoul une trêve de trois mois (5), et jour est pris (6), à un mois de date (7), pour une rencontre dans l'Amiénois.

Nous venons de voir les préparatifs du crime, quant aux moyens et quant au temps. Le lieu ne fut pas moins habilement choisi.

(1) Richer, liv. II, chap. XXXI, XXXII, XXXIII, édition Guadet, I, p. 69 et suiv.

(2) Dudon, édition J. Lair, p. 205.

(3) Dans la *Chronique des ducs de Normandie*, édition Champollion-Figeac, la goutte est changée en lèpre.

(4) Dudon, édition J. Lair, p. 206. *Noli timere neque turbari quia nunquam mei meorumque solaminis patrocinio privaberis.*

(5) *Id., ibid. Trium mensium.*

(6) *Die sexta*, dit la Complainte, mais peut-être faut-il lire : *die certa* ou *die fixta*, jour fixe.

(7) Richer, *loc. cit. Tempus post dies triginta datur.*

Voici d'abord la version donnée par Richer :

Locus quoque, in pago Ambianensi super fluvium Summam in insula Pinchinea, conceditur (1).

Richer ajoute que Guillaume s'y rendit par mer, et tout son récit est construit sur cette hypothèse inadmissible.

Dudon, mieux renseigné, rapporte que Guillaume, à la tête des Normands et des Bretons, se rendit dans le pays d'Amiens, *ad Ambianensem usque pagum.*

Arnoul, de son côté, était arrivé sur la rivière de Corbie, *super Corbeiae rivulum* (2). Il demande que l'entrevue ait lieu à Picquigny, de manière à ce que la rivière de Somme séparât les deux armées, *ut fluenta Somenae essent obstacula inter utrumque exercitum.* Il fallait tenir éloignées les deux troupes et rapprocher les deux chefs. La Somme sépara les Normands des Flamands. Une île fut choisie comme lieu de l'entretien de Guillaume et d'Arnoul.

Nous n'avons de cette île de Picquigny que des descriptions bien sommaires.

La parole est d'abord à Dudon :

Est ibi insula puteulano exaestuantis Somenae gurgite hinc inde et altrinsecus circumdata.

(1) Richer, II, p. 173.

(2) Je suis heureux de trouver ici une occasion de corriger une faute inexplicable que j'ai commise dans une note de l'édition de Dudon, p. 207, note A, où je dis que la rivière qui passe à Corbie s'appelle la Bresle. Corbie se trouve sur la Somme, à quelques pas de la petite rivière d'Ancre. C'est sans doute cette dernière que Dudon appelle *Corbeiae rivulum*, à moins qu'il ne s'agisse du ruisseau de la *Boulangerie*.

Dans le langage emphatique de Dudon, *puteulanus* signifie profond (1). Le doyen de Saint-Quentin ajoute qu'en cet endroit, on ne trouvait pas de gué. *Nusquam repererunt vada.*

Rien de plus à tirer des historiens normands. Suivant le trouvère Benoît, l'île ou l'îlette était en état de prairie (2).

Le compilateur de la chronique de Saint-Bertin, Jean Lelong (*Johannes Longus*) ou Jean d'Ypres (*Johannes Iperiensis*), donne, ou semble donner le nom de l'île, *in insula Costin rediens* (3).

Le nom de *Costin* n'existe plus, n'a peut-être jamais existé. Une île nouvelle, ou formée aux dépens de l'île primitive, porte le nom de la Catiche (4), qui ne ressemble guère à *Costin*. Mais *Costin* est-il un nom propre? Dans la basse latinité, on trouve le mot *Curtim*, signifiant au plus court, et *Costis*, signifiant à la côte (5). Peut-être faut-il lire *rediens curtim*,

(1) Du Cange cite dans son *Glossaire* ce passage de Dudon, v° *Puteulanus. Ubi legendum puteolano : quippe arenam intelligit, seu puteolanum pulverem.* — Je persiste à voir dans *puteulanus* un mot forgé par Dudon sur *puteus* et *putealis*.

(2) *Chron. des ducs de Norm.*, I, p. 506.

Enz enmis l'ève out un islel,
Un merveilles bel prael.

(3) *Chron. Sancti Bertini*, chap. XXII, dans le *Thesaurus novus anecdot.*, III (1717), p. 547. M. O. Holder-Egger en a publié dans les *Monumenta Germaniae, Script.*, XXV, p. 736 et suivantes, une nouvelle édition, qui ne change rien à la partie du texte qui nous intéresse.

(4) *Catiche*, dans le patois picard, signifie chaussée, et mur bordant une rivière. Cf. Corblet, *Glossaire du patois picard*, v° *Catiche*. Voyez aussi Du Cange, v° *Casticia*, où l'on cite un texte amiénois, *les* Castiches *des ponts*.

(5) Du Cange, *Glossarium*, édition Henschel, v° *Curtim : Curtim pergere iter aggressus est;* et v° *Costis*, à côté.

revenant au plus court, ou *rediens costim*, revenant au rivage.

Picquigny était, au moyen âge, un des passages les plus fréquentés de la Somme, au nord-ouest d'Amiens. La vallée, large d'un kilomètre environ, est traversée par une chaussée sans doute fort ancienne. En effet, le premier village sur la rive droite s'appelle La Chaussée-Tirancourt. Plus loin, on trouve Saint-Vaast-en-Chaussée. Près de Tirancourt existe l'emplacement d'un ancien camp, que les cartes donnent comme romain.

Sur la rive gauche, la Somme est bordée par une colline, haute de trente à quarante mètres, qui ne laisse entre elle et la rivière qu'une étroite bande de terrain occupée aujourd'hui par le bourg de Picquigny. Le cours du fleuve, arrêté par la colline, est assez rapide et a creusé un lit relativement profond, dont les contours sont encore faciles à reconnaître, malgré les changements apportés par la construction du canal et du chemin de fer. Une petite île se trouve entre l'ancienne rive droite et une seconde île, la Catiche. En tous cas, l'*insula Pikineia* des chroniqueurs était au-delà du principal bras du fleuve, soit l'île A ou l'île B du plan.

Grâce à l'obligeance de M. A. Sartiaux, ingénieur et chef de l'exploitation de la Compagnie du Nord, et de M. Macqueron, membre de la Société française d'Archéologie, je peux donner un plan dressé d'après les documents exacts.

Il est probable que le lieu de l'entrevue fut l'île marquée A sur notre plan (1).

(1) M. Macqueron a eu également la bonté de se rendre

rons . _____

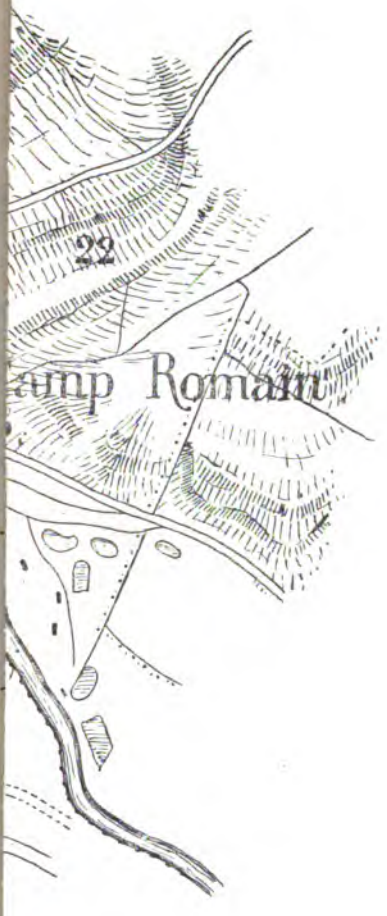

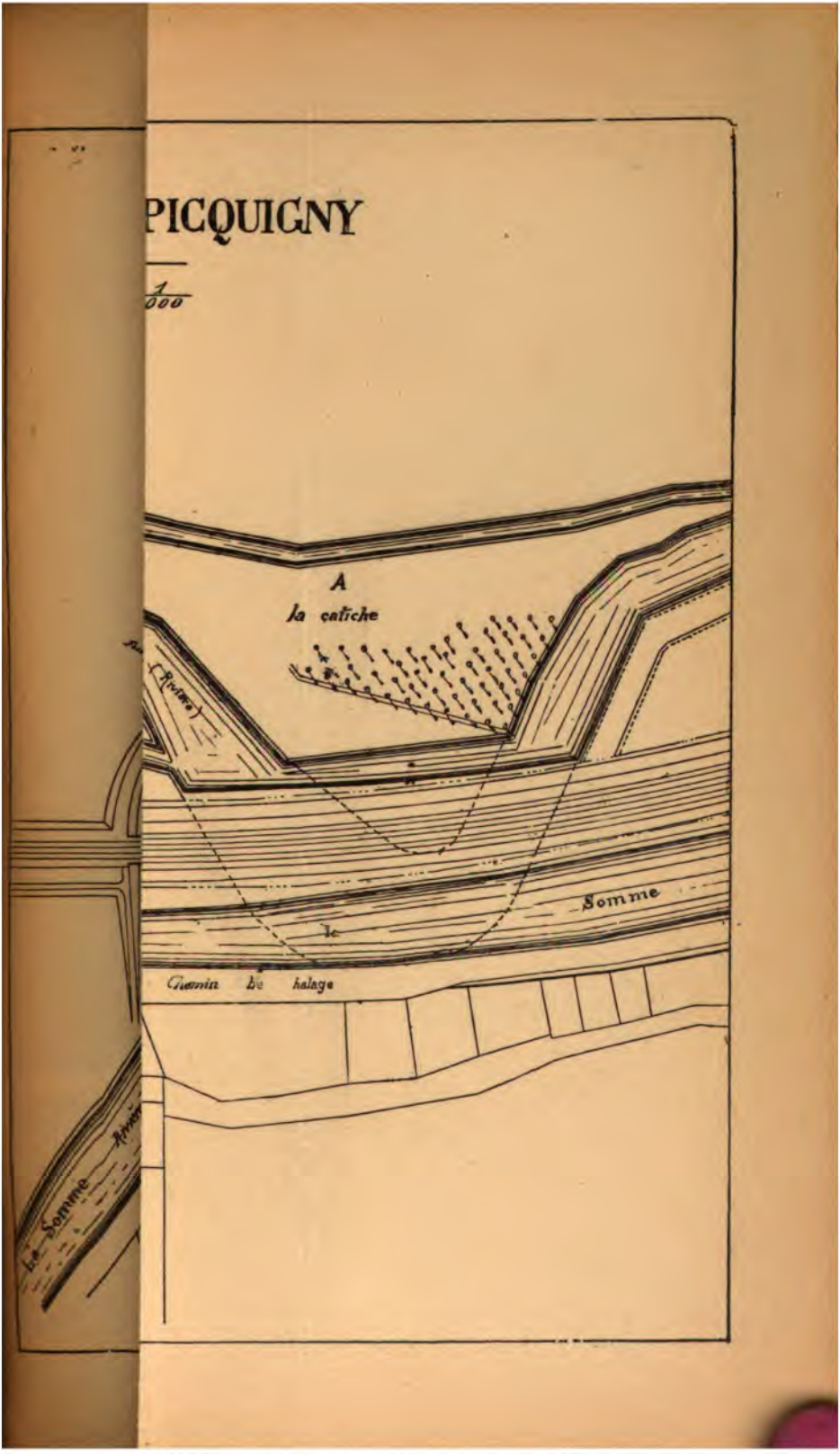
PICQUIGNY
1/600
A
la catiche
(Rivière)
Somme
Chemin de halage
la Somme
Rivière

Ajoutons que, vraisembablement, les bras de la Somme, formant l'île, étaient alors moins resserrés qu'on ne le voit aujourd'hui ; enfin, que l'entrevue avait lieu en hiver, en janvier, au temps des grosses eaux.

Arnoul se présente le premier, accompagné seulement de quatre des siens. Guillaume, au contraire, passe accompagné de douze chevaliers.

Le Flamand s'avance en boitant. Il propose au Normand une alliance contre le roi, contre Hugues et Herbert. Guillaume se contente de ménager un arrangement entre le comte de Flandre et Hélouin ; puis, au coucher du soleil, on se sépare, après s'être donné le baiser de paix, *dato osculo*.

Les douze chevaliers normands partent dans une barque ; le duc les suit dans une seconde, *intrat cum remige classem solus*.

De son côté, Arnoul avait eu soin de se retirer, conformément au programme convenu, laissant ses sicaires dans l'île (1).

On a vu qu'ils étaient quatre. Dudon les nomme Henri, Bauce, Robert, Rioult ; *Eiricus* ou *Heinricus*

compte de l'emplacement d'un pré dit des *Trois-Cornets*, qu'une tradition bien récemment recueillie indiquait comme lieu de l'assassinat (*Mémoires de la Société d'Archéologie du département de la Somme*, I, p. 74). Cette tradition ne présente, paraît-il, aucun caractère de vraisemblance. Philippe de Comines, dans son curieux récit de l'entrevue de Louis XI et d'Édouard d'Angleterre (23 août 1475), ne donne aucune explication topographique sur Picquigny. Il ne parle que d'une île Les deux rois se virent au travers d'une palissade.

(1) Richer, édition Guadet, p. 72. *Arnulfus reditum simulans, aliquantisper disgreditur*.

Balzo, Rotbertus atque Ridulfus. Guillaume de Jumièges copie Dudon. Richer ne donne aucun nom. Nous reviendrons plus loin sur ce qu'on sait de l'individualité des assassins. La Complainte est également muette sur ce détail; au moins n'avons-nous pas le couplet où elle a pu en parler.

Guillaume, regagnant dans sa barque la rive gauche de la Somme, s'entend rappeler par les Flamands. Arnould a oublié une affaire importante. Trop souffrant de la goutte, il ne peut revenir, mais il a chargé ses hommes de la communication.

Ce propos est encore bien conforme au plan du complot tel que Richer l'a révélé, plan machiné pour donner à Arnoul l'apparence de l'innocence, et laisser toute la responsabilité sur les quatre serviteurs.

Guillaume fait évoluer sa barque. A peine a-t-il touché terre que les conjurés sautent dans la nacelle, tirent les poignards cachés sous leurs vêtements de fourrures, tuent le duc, ainsi que deux pages et le pilote. Puis, ils s'élancent à terre, traversent l'île et rejoignent Arnoul. Tel est le récit de Richer (1). Celui de Dudon n'en diffère pas essentiellement (2)

La Complainte, dans le texte découvert par M. L. Delisle, dit que Guillaume fut frappé à la tête d'un

(1) RICHER, édition Guadet, II, p. 174. *Dux, navicula littoris appulsa, eos excipit, a quibus etiam, mox gladiis eductis, interimitur. Duobus quoque pueribus, qui cum eo inermes aderant et nauta sauciatis, a navicula facinorosi exiliunt, ac post conscium dominum in fugam feruntur.*

(2) DUDON, édition J. Lair, p. 208. *Venit ad ripam (Willelmus); at illum, sub pellium tegmine jam absconsis quatuor mucronibus celeriter extractis... percutiunt et occidunt, heu dolor! innocentem Willelmum.*

coup de poignard. Elle parle de deux *punitores;* mais le texte est si mutilé qu'on ne peut en tirer aucun renseignement bien précis.

Benoît seul donne une version différente. Selon lui, Guillaume fut tué d'un coup d'aviron.

> Bauce, parmis le chef en som,
> Le feri li d'un aviron (1).

Mais Benoît aura pris l'*aviron* pour rimer avec *en som*.

Les meurtriers s'échappent. A la vue de l'assassinat de leur maître, les Normands courent çà et là sur la rive, sans pouvoir passer, faute de gué. Enfin ils trouvent une barque, celle sans doute qui venait de servir au passage des douze chevaliers. On ne comprend pas comment ces hommes ne revinrent pas aussitôt. En quelques coups de rames, ils auraient pu, semble-t-il, regagner l'île de Picquigny. Il faut supposer que la force du courant les avait contraints à atterrir beaucoup au-dessous du point d'embarquement.

Guillaume est mort (16 janvier 943). Les siens ramenèrent son corps à Rouen (2), où il fut inhumé dans la cathédrale, *in ecclesia Beatae Mariae genetricis Dei* (3).

(1) *Chron. des ducs de Normandie*, I, p. 510.

(2) Id., *ibid.*

(3) Dudon, *loc. cit.* — El munstier Notre-Dame (Wace). — A l'un des cloîtres (*Les Chroniques de Normandie*, édition Fr. Michel, p. 23). — En l'église Madame Sainte-Marie, d'autre part son père (*Ibid.*, p. 28). — En la grande église Notre-Dame de Rouen, du costé du septentrion à l'opposite de la sépulture de

En le dépouillant de ses vêtements pour examiner ses blessures, on avait trouvé, pendue à son cou, une clef d'un coffre où étaient renfermés des vêtements de moine. Cela confirma le peuple dans l'opinion qu'il voulait abdiquer et faire profession à Jumièges. On en fit un martyr, presque un saint. En réalité, ce prince, grand et fort comme son père, doux et religieux comme sa mère, avait le génie plutôt français que scandinave. Jeune, il se résignait à la retraite chez ses parents de Senlis. Sa vocation religieuse ne peut être mise en doute. Petit-fils par sa mère d'un officier du roi, il se montra toujours royaliste et légitimiste.

C'est peu de temps après l'événement, au milieu des troubles qui le suivirent, que fut composée et récitée la Complainte : *Cuncti flete pro Willelmo innocente interfecto.*

Louis d'Outremer manifesta d'abord une grande colère de l'assassinat de son fidèle allié.

Le duc laissait un fils mineur, que le roi commença par traiter avec affection ; mais bientôt Louis confia Rouen à la garde de Hélouin, *Rodomum Erluino commisit.* Arnoul chercha à prendre son ancien vassal dans une embuscade. Hélouin sortit vainqueur du combat. On prétend même qu'il y fit prisonnier le meurtrier de Guillaume. Il envoya à Rouen les mains coupées de cet assassin, *cujus manus obtruncans in ultionem amici Rodomum misit.*

Dans son excellent ouvrage, *Histoire d'Angleterre sous les rois Anglo-Normands*, Lappenberg rapporte

Raoul, son père, à présent en la chapelle Sainte-Anne (*L'Histoire et Chronique de Normandie*, Rouen, 1581, p. 26).

que Hélouin, dans le combat livré aux Flamands, tua Bauce, dont les mains furent envoyées à Rouen (1). Mais Flodoard, dans sa chronique, ne nomme pas Bauce. Les meurtriers étaient quatre ; enfin, beaucoup de mains se ressemblent. Les chroniqueurs normands ne mentionnent même pas ce fait, bien propre cependant à frapper l'imagination populaire.

Mais peu de temps après, Herbert étant mort, Hugues vivait au mieux avec le roi ; le roi remettait en bonne intelligence Arnoul et Hélouin, qui recevait Amiens en récompense de ce qu'il avait perdu (2). Hélouin oublia son ami, devint l'homme du roi. Aussi n'est-on pas étonné de le voir tué par les Normands le jour où ils se trouvèrent en force.

XI.

LA LÉGENDE DE L'ASSASSINAT.

Il faut laisser passer un long espace de temps, près de cent cinquante ans, avant que d'autres détails sur l'assassinat de Guillaume soient présentés.

Wace, dans le *Roman de Rou* (1160), indique d'une façon très explicite la naissance d'une légende née à côté de l'histoire.

Bien que le passage suivant ait été maintes fois cité, nous ne pouvons nous dispenser de le reproduire. Il constitue le pivot de la fin de cette dissertation.

(1) Nous citons cet ouvrage d'après la traduction de Thorpe. *A history of England under the Anglo-Norman Kings*, London 1857, p. 25.

(2) RICHER, édition Guadet, I, p. 173, 181, 184.

A Jugleurs oi en m'effanche chanter
Que Willeame iadis fist Osmunt essorber,
E al cunte Riul [fist] les dous oilz creuer,
E Anquetil le pruz fist par enging tuer
E Baute despaigne (*sic*) o un escu garder.
Ne sai nient de ceo, n'en puis nient truver :
Quant jeo n'en ai garant n'en voil nient cunter
De la mort Anquetil ai jeo oi parler,
Ocis fu, ceo set l'um, n'en quier hume escuser
Mais jeo ne sais cument, ne ki[n] face a blasmer.
N'en voil pur verite la mençunge affermer,
Ne le veir, se jel sai, ne voil jeo pas celer (1).

Wace, qui vient de faire sa profession de foi d'historien, nomme l'assassin de Guillaume Longue-Épée :

Balces leua l'espée, que sus ses pels porta,
Tel l'en duna el chief que tut l'esceruela (2).

Précédemment il a dit :

Balces fu nies Riulf, ki fu viel[z] e antis,
Que Willealme veinqui, quant Roem out assis (3).

Wace, qui ne tient pas compte des récits des jongleurs, admet, en dehors des relations de Dudon et de Guillaume de Jumièges, que l'assassin était Bauce, neveu de Rioulf, le révolté.

(1) Je cite ces vers d'après l'article de M. Gaston Paris, *La chanson de la vengeance de Rioul ou de la mort de Guillaume Longue-Épée*, dans la *Romania*, avril 1888. Cf. *Roman de Rou*, édition Andresen, I, p. 88.

(2) GASTON PARIS, *loco cit.*, p. 109, 111.

(3) *Ibid.*

Benoît, comme on l'a vu, nomme Bauce, sans l'identifier avec aucun personnage connu.

La chronique de Robert de Torigni (1150) le surnomme le Court, *Balce curtus* (1).

Or, Bauce le Court est un personnage connu dans l'histoire.

Il me faut encore citer en entier un passage de Guillaume de Malmesbury (1119-1135), qu'il est nécessaire d'avoir sous les yeux.

Anno Dominice Incarnationis nongentesimo quadragesimo quarto, Willelmus, filius Rollonis, dux Normannorum, dolo in Francia occisus est: quod non immerito factum majores tradunt. Riulfus, siquidem, unus procerum Normannicae gentis, in simultatem, nescio qua de causa, veniens cum Willelmo, multis illum assultibus afflixit. Militabat filius ejus Anschetillus (2) *comiti qui, ut domino placeret, ausus est temerare naturam, ut patrem duello caperet et in potestatem comitis traderet; maximo tamen sacramento credulus, ne quicquam injuriae praeter vincula pateretur. Sed sicut semper nequitia causas malorum comminiscitur, post non multum tempus afficta occasione, comes Anschetillum in Papiam dirigit, epistolam de sua ipsius nece ad ducem Italiae portantem. Ille permenso itinere urbem*

(1) II, p. 18. *Traditorum autem illorum haec sunt nomina : Heiricus, Balcecurtus, Robertus, Riulfus.*

(2) L'édition porte *Anschetillo*, mais c'est visiblement une faute causée par *comiti*. Dans ce morceau, sauf au début, pris des Chroniques, Guillaume de Malmesbury appelle le duc *comes*, comme le faisait sans doute la chanson (note de M. G. Paris).

introiens magnifice susceptus est. Porrectis litteris dux fraudem miratus diriguit, quod insignis festivitatis miles juberetur interfici : sed quia tantae famae comiti resultare non esset consilium, Anschetillum jam civitate egressum excipit insidiis mille ut fertur equitum ; ubi ille cum sociis quos lectissimos ex omni Normannia adduxerat diu violentiae restitit; sed tamen mortem suam multis caesis compensens non ignave occubuit. Solus ex utraque parte Balzo Normannus superstes, vir exigui corporis sed immanis fortitudinis (quamvis quidam per ironiam dicant eum Curtum vocatum), solus inquam civitatem obsedit, solus cives gladio suo quoad visum est exterruit. Hoc incredibile non judicabit qui cogitabit quantum conetur hominis audacis desperatio, et quam parum valeant illi provinciales (1) *in praelio. Inde repatrians, querelam apud regem Francorum de domini sui perfidia deposuit, nam et Riulfum fama ferebat in vinculis caecatum. Quare ad judicium evocatus Parisiis, et ab obvio sibi Balzone sub specio colloquii obtruncatus, in medio ut aiunt Sequanae perfidiae suae et irae illius satisfecit. Interitus ejus diutinam inter Francos et Normannos discordiam peperit, donec per industriam Ricardi filii ipsius finem accepit virtute sua dignum* (2).

(1) On sait combien sont nombreuses dans nos chansons de gestes les allusions au peu de valeur guerrière des Lombards (Note de M. G. Paris).

(2) *De rebus gestis regum Anglorum*, II, § 145, édition Duffus-Hardy, p. 229. Il est bon de rappeler qu'après avoir raconté cette légende, l'auteur déclare qu'il s'en tient à ce que disent les anciens, *quod majores tradunt*. Par ancien, il faut entendre Dudon et Guillaume de Jumièges.

En somme, Anquetil, fils de Rioulf, serviteur du duc normand (*militabat comiti*), aurait, lors de la révolte dont nous avons parlé au chapitre VI, livré son père à Guillaume Longue-Épée, sous la condition toutefois qu'il serait seulement emprisonné. Le duc envoie Anquetil à Pavie, porteur d'un message qui donne ordre au duc d'Italie d'occire le messager, ce qui est fait. Balzo, compagnon d'Anquetil, échappe à la mort, revient au pays, apprend que Guillaume a fait aveugler Rioulf. Il cite le duc normand devant le roi de France, l'attire dans un piège, au milieu de la Seine, et le tue.

Dans ce récit, Balzo est un Normand, simple vassal d'*Anschetillus*, sans lien de parenté avec lui. D'autre part, il est surnommé *Curtus*, le Court.

Mousket nous présente une autre réminiscence de la chanson :

Dont à cel tans prit parlement
Li quens Ernous celéement
Al duc Wuillaume des Normans,
Ki n'en fut mie bien saçans.
Devant le roi de France vint.
Oies comment il l'en avint.
Ce fut tout droit à Pinkegni
En I islet de Sainne en ki
D'autre par furent li Normans
Qui forment furent esmaiant,
Quar li quems de Flandres Ernous,
Ki fel estoit et engaignous,
Ot sa gent armée en l'isliel
Couviertement et faisoit bel.
Et si com la pais faite estoit
Et li dus repasser devoit,

Li quens Ernous le rapiela,
Et li dus vint arriere là.
Beaucelicours saca l'espée
Qu'en sa cape ot enveloppée,
Le duc en la tieste féri
Et apriès toli autre ausi.
Si l'occisent devant le roi,
Par leur outrage et par desroi ;
Et li Normand ki ne pooient
Leur segnor audier k'il revient
Furent dolant e plain d'irour.
Si s'en alerent de paour.
Ce fut fait, se dire le vuel,
Tout pour le castiel Monstruel
Que le quens Ernous ot tolu
A Herluin, ki quens en fu,
Et li dus, ki li ot raquis,
En fu cel jour aussi traïs.
Mais li rois en fu moult blasmés,
Li quens Ernous descommandés
Et Bauce li cours s'enfuirent
Tout droit en Flandre s'en revinrent.
Mais Bauce li cours pour tuer
N'osa mie demorer,
Ains wida Flandres à navie
Et puis tous seus asist Pavie (1).

Philippe Mousket vivait vers la fin du XIIIe siècle (1282). Le lecteur voit aisément en quoi sa version se rapproche de celle du chroniqueur anglais, en quoi elle en diffère. En tous cas, son récit nous prouve que, cent cinquante ans après Guillaume de Malmesbury, le récit des jongleurs n'était pas encore oublié.

(1) PHILIPPE MOUSKET, *Chron.*, édition Reiffenberg, I, p. 85.

Raoul Glaber, dont nous avons maintenant à citer un passage fort curieux, est antérieur de beaucoup à Philippe Mousket, puisqu'il écrivait avant l'année 1049. Nous le faisons toutefois venir en troisième ordre, parce que son récit présente une altération très considérable de la vérité historique: l'assassin de Guillaume Longue-Épée n'est plus Bauce, mais Thibaut le Tricheur.

Tertius namque hic Odo, de quo a nobis sermo superior est habitus, trinepos fuit illius Tetbaldi Carnoti comitis, cui cognomen Tricator fuit. Hic nempe quondam, junctus Arnulfo Flandrensi comiti, expetens per legatos Willelmum Rothomagorum ducem, velut ad familiare pacis colloquium, promittens se ex parte regis Francorum seu Ugonis Magni, qui fuerat filius Rotberti regis, quem Otto dux Saxonum, postea vero imperator Romanorum, Suessionis (1) *interfecit, ei utilia esse dicturum. At ille quoque, ut erat vir innocens, licet potentissimus, ubi ille constituerat per fluvium Sequane evectus navigio velociter illo affuit. Qui dum simul convenientes irruunt in amplexus, unus simplicitate revera, ceteri dolo illecti, simulate pacis atque amicitie miscuere colloquia. Post finem vero insimulatorum verborum, cepto recessu, jam longiuscule progrediente Willelmo, revocavit eum Tetbaldus, quasi secretiora adhuc ei loquens crediturus, seu carius valedicturus; at ille remum dextra accipiens prohibuit ut nemo suorum exiens illum sequeretur, exilivit ad ripam. Tetbaldus*

(1) Le manuscrit latin 10912 (Bibliothèque nationale) donne *Suasionis* et le manuscrit latin 6190 *Suessionis*.

quoque, illum adpropinquans quasi aliquid loculurus, illico exerta quam ad hoc tulerat sub pallio spata uno ictu caput a corpore decussit. Quod cernentes qui cum Willelmo venerant remigando fugam arripiunt ; nuntiavere Rotomagensibus ut contigerat. Erat enim Willelmo filius ex concubina, Richardus nomine, tamen adhuc adolescens. Quem accipientes sui statuerunt pro patre principem regni. Tetbaldus nempe, patrato scelere, concitus perrexit ad Heribertum, Trecorum comitem, petens ab eo sororem (1) *ipsius dari sibi in conjugium, uxorem scilicet predicti Willelmi quem interfecerat. At ille statim promisit dari, vocans eam ad colloquium sui, que nondum genuerat prolem, quasi consolaturus ex dampno mariti, tradidit illam Tetbaldo destestabile satis in conjugium. Ex qua genuit Odonem, patrem videlicet istius, cujus finem teterrimum supradiximus* (2). *Illud etiam commemorari in calce tertii libelli placuit qualiter vindex divina potestas, totius boni moderatrix, insolentiae humani generis vel ultrix in presentarium extiterit* (3).

J'ai déjà fait mention, il y a longtemps, des traditions flamandes relatives à *Balzo*, autrement dit Bauce le Court. Il convient de les faire connaître plus amplement.

(1) Leutgarde (note de l'éditeur, M. Prou).

(2) La transcription du texte de Raoul Glaber par l'auteur des *Gesta consulum Andegavensium* s'arrête avec les mots *teterrimum supradiximus* (note de l'éditeur).

(3) RAOUL GLABER, *Les cinq livres de ses Histoires*, publiés par M. Maurice Prou. Paris, 1886, in-8°. — Le passage cité est tiré du livre III, ch. IX.

Voici ce que rapporte Jacques Meyer, dans ses *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum* (1).

Anno 934. Rex Francus in id omnem suam impendebat operam ut qui cunctis erant formidini Normannos vel ad internitionem redigeret vel Galliis in totum extruderet. Comites autem Flandri ad hoc precipue erant creati affinitatibusque et opibus aucti uti regibus adversus Normannorum sevitiam auxilio essent. Erat Arnulphus acerrimus regni propugnator ejusque consilio omnia ferme Ludovici regis negotia administrabantur. Invisa omnibus erat Normannorum natio, sed odium iramque in illos Flandro maxime auxit tum quod illorum auxilio ac ductu Rodulphus ejus patruus a comite Veromanduo fuisset circumventus occisusque, tum quod Aigroldum regem Danorum, cum ingenti septentrionalium multitudine, in Normanniam Guillelmus dux, Rhollonis filius, accepisset quorum fretus viribus Flandrorum infestabat fines, vicos agrosque incendebat, castrum Monasteriolum pulsis per vim Flandris invasisset, idque Herluino perfecto a Flandro paulo ante ejecto reddidisset. Scripto milite in Normanum Arnulphus ex Flandria ducit, post levia aliquot contracta certamina, ad Pinciniacum in insula fluminis Somonae colloquium indicitur, quo colloquio postquam nihil convenisset dirempto, Flandri Guillelmum ducem antequam ad suos revertere posset, circumventum occiderunt. Baldninus Curtus, Rodulphi comitis Cameracensis filius, sua manu id transegit facinus ut patrem suum Rudolphum in Veromanduis a Normannis ut

(1) Anvers, 1561, in-fol., p. 17.

supra docuimus occisum ulcisceretur. Aderant ei ad hoc patrandum tres praecipui equites amici quondam Rodulphi, Eiricus, Robertus, Chiulphus. Ita magnus ut hoste gravissimo regnum liberavit sic et privatas injurias suumque patruum ultus est. Sunt qui Guillelmum ducem alia dignum morte fuisse predicant ut qui vir fuerit probus, idemque cum primis religiosus, licet a Normannis effera gente circumscriberetur. In Polychronico Anglice hoc modo scriptum est. Hoc anno rex Franciae Ludovicus dolose fecit interfici Vuillelmum Longa Spata, secundum ducem Normanniae, filium Rhollonis, unde rex captus Rothomagi detentus est, donec jurasset se redditurum Richardo, filio Vuillelmi, Normanniam.

Selon Meyer, Bauce (*Balduinus*) était fils d'un comte Raoul, tué en Vermandois par les Normands.

Ses amis, Eiricus, Robertus, Arnulphus, l'aident à venger son père et à sauver sa patrie.

L'épitaphe de Bauce, qui nous a été conservée par ce même Meyer, mérite d'être rapportée.

Eodem anno (973) obiit Balduinus qui et Balzo, cognomine Brevis, filius Rhodulphi comitis Cameracensis, sepeliturque Gandavi ad Petri (sic). *Invenio de eo quodam in fratali epitaphio hos versiculos :*

Uno sed tuto Papiae moenia scuto
Terruit, obsedit, nec sine laude recedit
Non Askentinus comes adfuit aut Ocelinus.
Hic jaculo ruerat, saucius alter erat;
Vuillelmum stravit, caeso duce castra fugavit.
Classis velivolat, sanguis aquas violat;

Restat Normannis hoc dedecus omnibus annis.
Nostra viri gladio libera sit regio (1).

On retrouve là le Pavie et l'Anquetil du récit de Guillaume de Malmesbury.

Il faut maintenant remonter un peu plus haut que Meyer et prendre le récit du meurtre de Guillaume, tel qu'il est raconté par Jean Lelong.

Videns et dolens inclytus comes et abbas noster Arnulfus quod Normanni a Willelmo secundo Normannorum duce, filio Rollonis, a Dacia haec nostra Picardiae littora, maximeque Boloniensis ac Terruanensis comitatus, terramque Sythiensem devastaverant; quae quidem patris sui Balduini ac post fratris sui Adalolphi comitum fuerant, et nunc his defunctis hereditarie sibi provenerant, Normannis parans rependere vicem, exercitum de Monstrolo duxit usque ad Pinchiniacum (2), *in pago Ambianensi super fluvium Somonam; contra quem Willelmus dux Normanniae cum exercitu venit. Ambobus exercitibus utrimque locatis, soloque flumine interlabente divisis, Willelmus et Arnulfus ad mutuum colloquium seu tractatum sibi diem statuunt in insula Pinkiniaca praedicta, se treugis invictem assecurantes, sed solum quamdiu in insula simul essent; die statuta simul in insula veniunt, quiete tractant et colloquuntur; tandem sine discordia, Willelmus recedens ab insula,*

(1) J. Meyer, *Commentarii sive Annales rerum Flandicarum libri septemdecim.* Anvers, 1561, in-fol., p. 20. Nous reproduisons le texte de l'épitaphe comme il a été publié. On voit assez qu'elle est composée de deux hexamètres et de trois distiques.

(2) *Pilrimacum*, dans Martène.

navem intrat, et treugis per sic finitis, Willelmus incaute, non confestim revocatis induciis, in insula rediens Costin (1), *a Blasone cognomento Curto comitis camerario interficitur ; sicque Willelmum ipsum sua fefellit incauta simplicitas, qui defectis treugis, ad hostem rediit non assecuratus* (2).

La version produite par Jean Lelong rentre dans la donnée historique et, quant au fait, elle est conforme aux auteurs contemporains. Elle n'en diffère que par les explications du fait. La trêve, le jour pris pour la conférence, tout s'y trouve. La trêve expirée, le duc Guillaume, sans être couvert par un nouvel accord, revient dans l'île. Il est victime de son imprudence.

Cet acte, guet-apens selon les Normands, rentre, aux yeux des Flamands, dans la catégorie des ruses, embuscades et autres faits de ce genre admis par les lois de la guerre.

Jean Lelong, qui a eu l'ouvrage de Dudon ou tout au moins celui de Guillaume de Jumièges (3) sous les yeux, omet un détail qui renverse toute son ingé-

(1) Je laisse une grande lettre au mot *Costin*, tout en me référant aux observations portées à la page 273. J'ajoute qu'il serait bien extraordinaire que Lelong n'eût donné le nom de l'île qu'à la quatrième et dernière mention.

(2) JEAN LELONG OU JEAN D'YPRES, *Chronica Sancti Bertini*, dans Pertz, *Mon. Germ. Hist*, *Script.*, XXV (1880), p. 772-773. Le passage relatif à Guillaume Longuè-Épée est imprimé en caractères ordinaires, c'est-à-dire qu'il est considéré comme original par l'éditeur M. O. Holder-Egger.

(3) Jean Lelong cite la découverte de la clef du coffre où Guillaume Longue-Épée serrait son habit de moine.

nieuse théorie. La trève, dont il admet l'existence, était conclue pour trois mois et non expirée.

Avant d'en finir avec les récits et les commentaires sur la mort de Guillaume Longué-Épée, il faut mentionner une note publiée en appendice par M. Freeman (1).

Après avoir rapporté la version de Guillaume de Malmesbury, le savant historien ajoute : C'est une histoire aussi vieille que celle de Bellérophon (*Iliade*, VI) et aussi récente que celle de Godwine. Ansketil, comme le Tydée d'Homère, est de petite taille, grand de courage (*Iliade*, V). Balzo est comparé à Othryadès (*Hérodote*, I) et Guillaume Longue-Épée à Ulstred et à Godwulf.

Godwulf fut assassiné, en 1041, sur l'ordre de Hartcnut, et Ulstred en 1020, sur l'ordre de Cnut (2). Ces deux événements ne paraissent pas avoir pu prêter à la confusion et impressionner les trouvères normands et français.

Il y avait beau temps qu'il récitaient et modifiaient, suivant les circonstances et suivant les lieux, leur roman de la vengeance de Rioulf.

Les comparaisons homériques et dano-saxonnes de M. Freeman ne méritaient pas moins d'être signalées.

XII.

PARTIE HISTORIQUE DE LA LÉGENDE.

Revenons sur les circonstances accessoires de l'assassinat.

Qui était Bauce ? Etait-il le neveu de Rioulf, comme

(1) FREEMAN, *The Norman conquest*, I, p. 627.
(2) *Ibid.*, I, p. 416, 588.

le dit Wace ; simple chevalier normand, selon le récit de Guillaume de Malmesbury ? Était-il Flamand, cousin d'Arnoul et son chambellan, comme le prétendent les chroniques flamandes ?

Le *Balzo*, sans épithète, de Dudon et de Guillaume de Jumièges, a été dédoublé.

Le Balzo normand, neveu de Rioulf, est l'assassin.

Que fait dire Arnoul au roi Louis d'Outremer ?

Il ne présente pas, il ne pouvait pas présenter à un contemporain, bien instruit de la vérité, la thèse soutenue plus tard par Meyer. Il affirme seulement qu'il n'est pour rien dans un meurtre commis par des chevaliers normands, victimes de l'injustice et de la tyrannie de Guillaume (1).

Si Dudon, qui rapporte ce discours, ne le contredit pas, c'est qu'il le tient pour exact.

Resterait à expliquer comment l'innocent Arnoul se trouvait accompagné de ces opprimés au jour même de son entrevue avec Guillaume Longue-Épée. Mais cela, comme on dit, appartient à la plaidoirie.

Si le fait est exact dans sa donnée générale, on doit admettre la donnée particulière de Wace, confirmée par Guillaume de Malmesbury, que Bauce fut un de ces chevaliers.

Enfin, si Wace, très en défiance contre des récits romanesques, donne Bauce comme neveu de Rioulf, il y a lieu de croire qu'il ne s'est pas avancé à la légère.

Un seul point reste obscur. Quel est le sens de ce mot d'*Espaigne* ou *Despaigne* qui suit le nom de Bauce ? Bauce d'Espaigne ou Despaigne.

(1) DUDON, édition J. Lair, p. 228. ***Milites vero quibus Willelmus plurima mala intulit, quique morti illum applicuerunt.***

Nous ne trouvons, en ce qui nous concerne, aucun sens à la leçon « Despaigne ». Celle d'Espaigne est au contraire susceptible de plusieurs explications. Elle peut indiquer quelque expédition en Espagne accomplie par Bauce (1), ou un exil dans ce pays. Peut-être est-elle simplement une désignation d'origine. Il existe dans les environs de Pont-Audemer une paroisse nommée Épaignes, dont le nom latin est *Hispania* (2).

La leçon de *Bauces d'Espaigne* pourrait donc signifier que le meurtrier était né à Épaigne où qu'il était seigneur de cette paroisse (3).

(1) Orderic Vital appelle Roger de Toesni, *Rogerius de Hispania*.

(2) Épaigne, canton de Cormeilles, département de l'Eure. Cf. A. Le Prevost, *Mémoires et Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, v° *Épaigne*.

M. A. Le Prevost pense que le nom d'Épaigne a été donné à ce pays par superposition. Il cite deux autres localités portant le même nom, plus Espagnette, canton d'Abbeville, département de la Somme. J'ajouterai l'Épagne, nom d'un des rochers du Calvados, en face Langrune.

Voici les variantes du nom Épaignes : *Hispania*, Épagne, Espagne, Espaingnes, Espaignes.

(3) Dans une charte du XIe siècle en faveur du chapitre de Lisieux, on lit : « Ego Richardus, Normannorum comes... pro consensu tradidi fratribus Lisiacensis ecclesiæ quandam mei juris ac dominii terram... et terram cujusdam Anchitelli, quam jure proprio et beneficiali tenebat ». Et M. A. Le Prevost ajoute en note : « Peut-être Anschetil, fils de Rioulf d'Évreux, tué comme son père par Guillaume Longue-Épée. Il n'est pas impossible que ce chef normand, dont le meurtre paraît avoir eu un grand retentissement, ait été comte de Lisieux, comme son père paraît l'avoir été d'Évreux. Mais on a de la peine à concevoir que ses propriétés soient restées un siècle en sequestre ». *Pouillés du diocèse de Lisieux*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, III (1844), p. 10.

Puisque nous sommes dans les conjectures, risquons-en une de plus. *Beauce Despaigne* ne serait-il pas l'altération de *Bauce de Pavie*, *de Pavia*, devenu *d'Hispania* ? Un vers français :

Et Bauces de Pavie o un escu garder,

bien que n'etant pas encore très clair, rappellerait le vers latin de l'épitaphe de Balzo :

Uno sed tuto Papiae moenia scuto terruit,

Et cet autre vers de Mousket :

Et puis tout seus assist Pavie ?

Et le Sosie flamand, comment s'est-il introduit dans l'histoire ?

Il faut d'abord reconnaître comme historique l'existence d'un *Balzo* ou *Balduinus*, cousin d'Arnoul, son camérier, puis régent du petit-fils d'Arnoul (1). La mort de son père en Vermandois, au cours d'un combat, est également probable.

Il est donc naturel que l'imagination des jongleurs flamands, travaillant sur la donnée trop simple du *Balzo* sans épithète, ait attribué la glorieuse surprise du Normand orgueilleux au Balzo flamand.

Puis, les trouvères renchérissant l'un sur l'autre,

(1) *Annales abbatiae Sancti Petri Blandiniensis*, édition Van Putte; Gand, 1842, p. 7 et 8. *Anno 896. Rodulfus comes interficitur, 4° Kalendas Julii. — Anno 973, obiit Balzo, filius Rodulfi comitis.*

on a fait périr le père de Bauce dans une embuscade préparée par le comte de Vermandois, avec l'aide des Normands. C'est le pendant du coup de Picquigny. La légende repose sur un fait certain, qu'elle travestit. Raoul de Gouy a péri dans des circonstances analogues (1).

Si Bauce de Flandre n'est pas le Balzo de Picquigny, comment expliquer son épitaphe ? Il n'y a pas à l'expliquer, tant qu'on n'en aura pas établi l'ancienneté. Elle ne paraît être elle-même qu'un écho de la légende.

Le surnom de *le Court* appartient au Balzo fla-

(1) *Raoul de Cambrai*, édition Paul Meyer et Longnon, Introduction, p. XVIII, XIX. Voici une note très curieuse, trouvée au dos d'un diplôme du Xe siècle par M. le chanoine Van Putte, publiée dans les *Annales de la Société d'Émulation de la Flandre occidentale*, I, p. 3, 228, et II, 3, 69, puis reproduite dans Pertz, *Monum. Germ. Hist., Script.*, IX, p. 302 :

Arnulfus, marchio magnus, qui dicebatur contractus, ex Adela, filia Hereberti comitis Virmandorum, filium genuit nomine Balduinum. Qui Balduinus ex Mathilde filium genuit Arnulfum minorem, et immatura morte praeventus morbo variolorum periit. Sed Arnulfus major filium ejusdem Balduini, minorem scilicet Arnulfum, consanguineo suo Balduino, cognomento Baldzoni, nutriendum et custodiendum tradidit eundemque Baldzonem regimini totius monarchiae, quousque minus Arnulfus cresceret, praefecit. Hic etenim Baldzo filius fuit Adalulfi, qui erat uterinus frater Arnulfi magni, eundemque Baldzonem ex concubina genuit, et per infortuniam a subulco proprio in quadam silva occisus interiit. Tunc Arnulfus occisi fratris filium sibi in loco filii adoptavit, eumque postea custodem nutriciumque nepotis sui junioris Arnulfi constituit. Hic est ille Balduinus, cognomento Baldzo, qui ex propria hereditate villam Traslingehem cum appendiciis suis sancto Petro tradidit.

mand, et quand on le voit donner au meurtrier de 943 par Robert de Torigni, il faut se dire que ce dernier subissait directement ou indirectement l'influence des récits romanesques.

Un mot sur les complices de Bauce. Ils étaient trois, Henri, Robert, Rioulf. Ce dernier a été présenté par certains chroniqueurs, d'ordre secondaire, comme le vieux Rioulf, chef de la révolte de 932. C'est une pure induction, faite sans raisonnement : 1° Rioulf n'a jamais reparu ; 2° Guillaume ou ses hommes l'auraient reconnu.

On trouve, dans l'*Historia et privilegia Sancti Petri Blandiniensis*, des renseignements qui permettent d'établir la filiation du *Balzo* flamand.

A l'année 965, on cite à plusieurs reprises *Baldwinus, cognomento Balzo* (1).

A l'année 939, *Baldwinus, filius Arnulfi marchysi*, souscrit une donation en faveur de Blandigny (2).

Le même, dans un autre acte, est qualifié de cousin par le comte de Flandre, Arnoul, *consanguineus noster Baldwinus, cognomento Balzo* (3).

Il résulte de ce document que Balzo était fils de Rodulfus et non de *Adolulfus*.

S'il avait été fils d'Adolulfus, il aurait été neveu et non cousin du comte de Flandre Arnoul (4), qui était fils de Baudouin le Chauve, petit-fils de Baudouin, l'auteur commun, le père de Raoul (5).

(1) *Annales abbatiae Sancti Benedicti Blandiniensis*, p. 100-102.
(2) *Ibid.*, p. 97.
(3) *Ibid.*, p. 93.
(4) V. un acte de 918, *ibid.*, p. 85.
(5) REGINON, Chron., ad ann. 899. *Rodulfus, comes pagi Ca-*

XIII.

LA CHANSON DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE.

D'après ce qui précède, on peut tenir pour probable que les dramatiques événements qui signalèrent, les uns, l'avénement de Guillaume Longue-Épée, et les autres sa mort, furent le sujet de chansons de geste, d'abord historiques, puis, par trait de temps, modifiées, amplifiées, transformées suivant le savoir des trouvères et le goût des auditeurs.

La question a été depuis longtemps examinée, discutée, résolue diversement à l'étranger et en France.

A l'étranger, M. Jonckbloet (1) et M. Dozy (2), en France, MM. L. Gautier (3), G. Paris (4), P. Meyer et Longnon (5), E. Langlois (6), ont déjà singulièrement déblayé le terrain et tracé la route qui conduira au but. Nous nous garderons bien de reprendre

meracensis, frater Balduini comitis Flandrensis, in ira commotus propter castella, ab Odone rege sibi ablata, Sancti Quintini et Peronam, dum depraedari non cessat abbatiam sancti Quintini, ab Heriberto comite in bello occiditur.

(1) JONCKBLOET, *Guillaume d'Orange, chansons de geste des XIe et XIIe siècles.* La Haye, 1854.

(2) DOZY, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge.* Leyde, 1863.

(3) L. GAUTIER, *Épopées françaises*, III.

(4) G. PARIS, *Sur un vers du Couronnement Louis*, dans la *Romania*, I, p. 177, et *La Vengeance de Rioul*

(5) P. MEYER et LONGNON, édition de *Raoul de Cambrai.*

(6) *Le Couronnement de Loys*, publié pour la Société des Anciens textes, par M. Ernest Langlois, 1888.

l'examen des problèmes si complexes qu'ils ont abordés et, en partie, résolus. Seulement, éclairé dans nos modestes travaux par leurs savantes publications, nous consignons ici quelques notes avec le désir qu'elles puissent servir aux recherches d'histoire littéraire qu'ils poursuivent.

Je rappellerai d'abord un fait encore trop peu remarqué, c'est que les premiers rudiments de l'histoire des Normands furent réunis par un Normand, par Raoul d'Ivri.

L'origine de Raoul est à la fois prosaïque et romanesque. Après l'assassinat de Guillaume Longue-Épée, et quand Richard enfant fut amené en France par Louis d'Outremer, cette Sprota, dont nous avons disserté plus haut, tomba dans la misère.

Necessitate urgente, contubernio cujusdam praedivitis nomine Asperlengi adhaesit... Hic, licet in rebus locuples, tamen molendinum vallis Ruelii ad firmam solitus erat tenere. Genuit itaque de Sprota filium Rodulphum, de quo loquimur; et filias plures (1).

Voilà le gros de l'histoire. Benoît plaide, comme toujours, les circonstances atténuantes :

Cist Richart josnes en s'enfance,
Fu longement tenu en France
Et dessaisiz de Normendie ;
De c'est assez la chose oïe.
Sprote, sa mère, entre tanz dis,
La proz, la bele, od le cler vis,

(1) Guillaume de Jumièges, dans Duchesne, p. 289.

Remist sole e desconseillée
E de son cher filz multirée,
N'out conseil ne mainteneor.
Si li convint prendre seignor.
Uns riches e uns asazez,
Gui Esperlens apelez...
Prozduem esteit e senz orguil.
Les molis del val de Ruil
Avoit à ferme...
Sprote requist, tant espleita
Que il la prist e esposa (1).

Esposa n'est pas dans le texte de l'interpolateur de Guillaume de Jumièges. Benoit lui-même, quelques vers plus loin, parlant du fils aîné de Sprote et d'Asperlenc, s'oublie et dit :

Là vint Raol, frère bastart,
Si cum je di, au duc Richart.

Richard avait bien oublié sa mère et son frère, qui, déjà grand,

N'esteit mie chevaliers
Mais varlet est granz e pleniers.

Des seigneurs de la cour ducale viennent chasser dans la forêt, y trouvent « un urs sauvage », s'enfuient, abandonnant Raoul qui leur servait de rabatteur. Le jeune garçon tient bon, attaque l'ours et le tue Cette prouesse, racontée à son frère naturel, lui vaut le comté d'Ivri. Marié, il eut pour fils Hugues, évêque de Bayeux, évêque d'Avranches. C'était d'ailleurs

(1) *Chron. des ducs de Normandie*, II, p. 255.

un homme vigoureux qui réprima impitoyablement une révolte de villains, à l'avènement de Richard II, son neveu, *more danico*.

Raoul ne se montra pas seulement homme de guerre et de gouvernement. Il avait le goût de l'histoire et Dudon n'hésite pas à l'appeler, en tête de son ouvrage, *totius operis relatorem*. Guillaume de Jumièges en parle dans les même termes. Rien ne modifie l'expression que j'ai exprimée sur le caracde cette *Relatio*. Je ne crois pas qu'elle ait jamais eu la forme d'un livre, si ce n'est le jour où Dudon la lui a donnée. Je croirais pourtant volontiers qu'elle constituait déjà un ensemble de souvenirs, d'épisodes, de récits fixés par l'écriture. Dudon a bien précisé ses rapports avec le comte.

Cujus quae constant libro hoc conscripta relatu
Digessi attonitus, tremulus, hebes, anxius anceps.

Je suis de plus en plus convaincu que le doyen de Saint-Quentin, amené par un événement fortuit à la cour de Normandie, n'a fait que traduire en latin ampoulé les récits de Raoul d'Ivri, son protecteur, son bienfaiteur. Si on excepte quelques passages sur la géographie du monde, tout le reste a une saveur de terroir qui me paraît incontestable.

Bâtard élevé dans la forêt du Vaudreuil, dans un moulin, Raoul n'a pas dû devenir grand clerc ; mais dans ce milieu de Normands, qu'on oubliait et qui se laissaient oublier, on gardait le souvenir des temps plus heureux, de la conquête, des ducs Rollon et Guillaume. Plus tard, « le varlet » compléta son instruction. C'était un homme qui contait bien :

Vivax ingenio, mitis rutilante loquela.

On comprend mieux maintenant le caractère de l'œuvre de Dudon, qui, dans une certaine mesure, n'est que la traduction latine d'une chanson de geste, chanson historique ou donnée pour telle.

Le doyen de Saint-Quentin, homme aux prétentions littéraires, qui cherche à montrer son beau latin toutes les fois qu'il est libre, a dû se plier à certaines exigences lorsque, au cours du récit, il recherche les assonnances pour imiter la rime des récits en langue vulgaire.

Y a-t-il eu entre la *Relatio* de Raoul d'Ivri et les gestes de Wace et de Benoît une œuvre intermédiaire autre que celle de Dudon ?

Les recherches si consciencieuses de Koerting ne révèlent rien en ce qui concerne Wace. Quant à Benoît, il a écouté ou lu d'autres récits, ou bien il a fait preuve d'imagination. Je signale à l'attention de savants plus compétents que moi sa narration de l'attaque du camp de Rioulf par Guillaume Longue-Épée. La division de trois cents cavaliers en trois escadrons, les exploits de Guillaume racontés en assez grand style, tout cela ne se trouve nulle part ailleurs et présente un caractère vraiment épique.

La description des chasses de Lions-la-Forêt est encore particulière à Benoît et ressemble beaucoup à celles qu'on rencontre dans les chansons de geste.

Je ne saurais trop le répéter, je ne présente que des réflexions.

Le roman de geste, le *Couronnement de Louis*, a été le sujet de beaucoup de questions et d'études intéressantes. On s'accorde à retrouver dans Louis plusieurs rois de ce nom : Louis le Pieux, Louis d'Outre-mer, etc.; dans le marquis Guillaume : saint Guil-

laume d'Aquitaine, Guillaume Longue-Épée, Guillaume de Montreuil, Guillaume Tête d'Étoupe (1).

J'incline à croire, pour ma part, que Guillaume Longue-Épée a été, en quel temps et en quel lieu, je l'ignore, mais a été certainement, à un moment donné, le héros du *Couronnement de Louis*. J'ai pris cette pensée surtout en lisant le texte du manuscrit D, publié par M. Langlois (2) :

Mes sire[s] est jones, n'a que XV ans entiers.

dit un des personnages (v. 97). Quinze ans est justement l'âge de Louis d'Outremer, lors de son retour en France.

Quand le vieux roi Charlon fait les recommandations à Louis, il l'exhorte à ne pas se laisser fouler aux pieds par ses Français.

Que se François te voient antrepiés
Dioient Norment en nom de reprochiers :
De tel seignor n'avriens nos mestier,
Mal dahait ait par mi la crois do chief
Qui avoc lui ira mais ostoier,
Ne a sa cort ira por cortoier !
Do suen mïesmes lou paierons nos bien (3).

(1) Le *Couronnement de Louis*, édition E. Langlois, p. 123.

(2) Gaston Paris, *Sur un vers du Couronnement de Louis*, dans la *Romania*, I, p. 185.

(3) *Le Couronnement de Louis*, édition E. Langlois, p. 127. Le texte critique, p. 12, donne la leçon suivante :

Quar se Françeis te veient entrepiez
Diront Normant en nom de reprovier :
De si fait rei n'avions nos mestier
. . . . . .
Del sien meismes nos poons bien paier

Les variantes sont curieuses. Le manuscrit B supprime les

Ce discours ne s'accorde pas avec le protectorat de Guillaume, fils d'Amauri de Narbonne, mais avec celui de Guillaume de Normandie.

On suppose toujours une révolte des Français contre un roi trop mou, que mépriseraient les Normands indignés de sa faiblesse. Le trouvère du manuscrit B parle des Normands simplement. Celui du manuscrit A les appelle *lecheor pautonier*.

D'ailleurs, rien ne se suit dans ces textes dont les auteurs songeaient bien plus aux nécessités du jour qu'à la vérité historique. Même dans le manuscrit D, Guillaume, le défenseur de Louis, apparait avec la qualification de « au cor neis » (v. 185), de « fil Aymeri de Nerbonne » (v. 238), de « Saint G., lou hardi combattant » (v. 14). Mais le « saint Guillaume » n'aurait pas étonné un Normand du Xe ou du XIe siècle, puisque Guillaume Longue-Épée avait son nom inscrit au martyrologe de l'Église.

Voici un autre trait bien plus surprenant :

> A la cort fu li conte Berangier,
> Huel de Nantes. . . . . .

Ce sont les deux comtes bretons de Rennes et de Vannes que Dudon traine partout à la suite de Rollon et de Guillaume Longue-Épée.

Là encore une variante. Huel n'est pas Alain, mais le successeur d'Alain. La rencontre n'en est pas moins digne d'attention.

Normands et laisse le discours aux Français. Le manuscrit A porte :

> Sempres diront li felon losengiers
> Et li Normant, lecheor pautonier.

Avec eux, chargé de ceindre l'épée au roi, on voit (v. 165) « Garin d'Anseüne-li-Vielz ». C'est le Garin de Philippe Mousket, mari d'Anséïs, sœur de Gisla, femme de Rollon.

Le discours de « l'arcevesque » au « barnage » est encore bien curieux. Il rappelle celui des barons de Rollon (1).

Dans le manuscrit D, on énonce les royaumes vassaux de la France :

Pour ce, dit-il, toutes terre y apendent,
Qu'il i apent Baviere e Alemaigne,
Toute Bourgoigne, Loheraine et Tocane,
Poitou, Gascogne dec' au marches d'Espaigne.

D'après les autres manuscrits :

Il i apent Bavière et Alemaigne,
Et Normandie et Anjou et Bretaigne,
Et Lombardie, et Navare et Toscane (2).

Il est visible que l'un des trouvères a voulu ménager l'amour-propre des Normands.

La *Chronique de Normandie* en prose, éditée pour la Société de l'Histoire de France, par Fr. Michel, contient un passage que nous tenons à signaler à nos savants maîtres et confrères.

On conseille au roi Louis d'Outremer de ne pas emmener à une entrevue le normand Hélouin, comte de Montreuil, cause de la mort de Guillaume Longue-Épée.

(1) *Le Couronnement de Louis*, édition E. Langlois, p. 122. Dudon, édition J. Lair, p. 181.

(2) *Ibid.*, p. 2, 121.

« Uns François respondi moult folement : jà li Rois ne laira (por Danois) mener ses gens où il vaurra. Quant li Normant poront vengier Fouré, si le vengeront (1) ».

De tous les Guillaumes qui ont pu servir de prototypes au héros du *Couronnement de Louis*, le duc normand est celui dont l'histoire présente le plus de rapports avec la légende :

Il est *marchisus* (Dudon), *audacer* (Complainte) ;

Il a pris une part plus ou moins grande au rappel de Louis d'Outremer ;

Il a fortement humilié un empereur (Richer, Dudon) devant le Roi ;

Le Roi a été ingrat, sinon envers lui, au moins envers les siens.

Ceci dit, je livre ces quelques observations aux savants et habiles éditeurs de la Société des Anciens textes français.

Je finis également cette étude, où j'ai réuni aussi consciencieusement que possible tous les documents qui permettent d'apprécier la Complainte si heureusement retrouvée par M. Gaston Paris et par M. Léopold Delisle.

(2) Cette chronique semble faite avec des débris de chansons de geste. Ce nom de Fouré est très connu dans les chansons de geste. La locution *vengier Fouré* y est généralement appliquée par moquerie à une personne qui tente une entreprise au-dessus de ses forces. Cf. JACQUES NORMAND et G. RAYNAUD, *Aiol*, p. 346.

XIV.

COMPLAINTE DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE.

I.

Transcription du manuscrit de Clermont-Ferrand (1).

Laxis fibris resonante plec
tro linguae repercusso flebo flan
te triticorde. detrimento pacis
magne. quosdam nostrae quam
5 ablata deplorante cuncti flete.
— Hic in orbe transmarino natus
patre. in erore paganorum per
manente. matre quoque consignata
alma fidem (2) sacra fuit lotus unda
10 Cuncti flete pro uuilelmo. — Mori
ente infidele suo patre surrexe (3)

(1) Manuscrit 240, fol. 45. Cf. C. COUDERC, *Catalogue des manuscrits de Clermont-Ferrand*. Paris, Plon, 1889, in-8°, p. 76. Ce manuscrit peut être daté du Xe-XIe siècle. Il est composé de 253 feuillets à 3 colonnes, et mesure 560 sur 360 millimètres. Sa reliure en bois et peau est en mauvais état. Il contient un exemplaire, incomplet du commencement et de la fin, du Glossaire attribué à Ansileubus; premiers mots : [*A*] *bellanc, penestrine, nuces virides stringunt.....;* derniers mots : *sic namque et beatissimus Augustinus, in libris Confessionum suarum*. C'est sur une page laissée d'abord en blanc que la Complainte a éte transcrite.

(2) Au manuscrit, l'*m* est exponctué, soit pour indiquer la fin du vers, soit pour donner la leçon *fide*.

(3) Il est visible que le bras de l'*r* a été formé par le scribe. Il faut donc lire *surrexerunt*, et non *sui rexerunt*.

runt contra eum belliquosae quo
confisus Deo ualde sibi ipse subiu
gauit dextra forte cuncti flete pro.
15 — O uuilelme lator pacis et amator
pauperumque consolator et defen
sor pupillorum uiduarum suffraga
tor iam subiunxit dextra forte
cuncti flete pro uuilelmo innocente
20 interfecto. — Hic audito olim regem
Heludouuicum sibi fecit seniorem
regnaturum ut cum eo (1) superaret
hostem suum regnaretque regnaretur
cuncti flete pro uuilelmo. — Impetrata allo
25 quentem die sexto obsideque
nulla datum quosdam flumen
ad insontem properauit atrox ille
leuius magdaretur cuncti flete pro
— Erat quidem diues ualde plenus
30 fraude dicebaturque arnulfus flan
donensi. cui se iure iurando sociauit
infelicis felix iste cuncti flete pro uuilelmo.
— Occidente uersus sole labescente.
reuertente remigando ut amici
35 trans ligati adueniret expectate
expectate adueniret cuncti flete pro.
— Idem doctus unitatem trinitatis
ad martino unitatem trinitatis
tria unum atque unum trium
40 esse monasterium fundauit
cuncti flete pro uuilelmo. — Quod dicatur
in honorem (2) sancti petri post jam dicto
fateamur contulisset ubi uita mona
chorum sub honore uideretur

(1) *Eo*, est ajouté par la même main.
(2) Le manuscrit donne *honore* avec *e* exponctué.

45 deseruire cuncti flete pro uuilelmo.
— Numerando toth bonorum
comoramur tantum nefas in
timare cunctis damus cum sit
cultus deploratus recitatum
50 ouem lupum lenitatum cuncti flete pro.
— Salue comes rothomensis o ricar
de comitexque preces atque patris
salue si concedas xpi tibi dies uite
ut cum eo esse posse sine fine.

II.

Transcription du manuscrit de Florence (1).

Folio I.

lassis (2) fibris resonantem plectro lingue repercusso fla
bro flantem tristi corde detrimentum pacis magne con-
[dam

(1) Bibliothèque Laurentienne, à Florence. Manuscrit *Libri* 83, f° 21 v°, 22 r° et v°. L. DELISLE, *Notice sur les manuscrits du fonds Libri à la Laurentienne à Florence*. Paris, 1886, in-4°, p. 40. Ce manuscrit se compose de 68 feuillets de petit format (195 millimètres sur 140), qui ont fait partie d'un volume plus considérable dont ils formaient les cahiers signés II-VIII, plus le commencement du dixième cahier. Le titre : *De conflictu viciorum et virtutum*, inscrit en caractères du XII° siècle au haut de la première page, prouve que la perte du premier cahier est ancienne. M. L. Delisle fait remonter l'écriture de cette copie de la Complainte au moins au commencement du XI° siècle.

(2) Le scribe a d'abord écrit *lasis*, puis *lassis*, puis il a placé un *x* au-dessus de l'*a* pour donner *laxis*.

nostre q b (1) altum deplorantes, conti fle. Hic in orben [transma
rino natus patre in errorore paganorum permanete
5 matrem quoque
consignata alma
fide sacra fuit lu
tus unda : comti.
Moriente infi
10 delis suo patre su
reserunt con
tra eum bellicau
sa quos confisus Deo
ualde sibi ipse su
15 iugaui dextra
fortis. Conti filte.
Oden doctus trini
tatis unitatem a
martino trini uni (2)
20 tatis unitatem
triadunum at
que unum tria
esse (3) monas
teria funda (4)
25 uit. Conti.
Quod dicat tum sancte petri in nore post iam
dito fateamus comtulisse ubi ui
ta monacorum suo more uidere
tur detur deseruire. Conti. Hic au (5)

(1) Le *q* ne porte aucun signe d'abréviation, le *b* est barré, et doit être lu *ber* ou *bar*.

(2) Après *trini*, le scribe avait écrit *uni*.

(3) Il semble que le scribe a d'abord écrit *esce*.

(4) Après *fu*, on remarque des traces d'hésitation.

(5) La place a manqué au scribe pour exécuter le second jambage de l'*u* ; mais la lecture n'est pas douteuse.

30 dacer olim regen ludouicom sibi fecit
seniorem naturum ut con eo supera
ret (1) hostem suum.

Folio II.

regnaretque regum more. Conti. Numerantdo tot
bonorum qui moramus tamtum nefa intimare contis [dannum
com singultum et ploratum recitantum ouen lupum [lani
atam Conti.
5 Homo quidam diues
ualde plenus
frandis diceba
tur qui ernulfus
domensis cuius e ius
10 re iurando sociauit
infelicis felix is
te : Comti flete.
Onpetrata alo
quendum dies sex
15 ta obside que nul
lo quodda flumen
ad insunten trans
meaui atrox ille uiuusque mactaretur. Conti flete.
Insequenti namque die conglobamti tam tem more et [concor
20 deu amicis fatebantur quod loquemdum erat illis si- [multa
te latitante. Conti. Hoccidente uersus sole labescen
te reuertente (2) remigrando innocente teins (3)
legat inciantes aduenire ex

(1) Le *r* seul est bien visible.
(2) Correction de *to* en *te*.
(3) *Trans*.

Folio III.

pectante expectante. Comti. Adhuc latet senioris uos [archa
num sibi ipse atque uobis profuturum hoc cis entens [prestolando
expectamte quo iubente ste tinauit. Conti. Cui alna sex [se
untis de carina osculando oduiarum armilossa quorum [unus
5 caput eius com mi
crone referremtur
felis iste. Conti.
Quo uidentes pu
nitores illi duo iu
10 gularum mox in
erme se nuda se ta
li modo corpus tre
re flutum (1) celo eum christo
obtulerunt. Conti.
15 Erant orbis obti
mantes duo tibi uno
nomine o uilelmo
uocatique quorum
unus tucae cares
20 rodomensis al quoque
at huc fulget pictauesis uel pro istis depremus. Conti. [O uilelme
latre pacis et amator pauperumque consolator et defen
sor uiduarum pupillarum sufragator iam coniunctus [celo
gaude. Conti. Salue comes rodomensis o ricarde com- [mitatu

(1) *Fluto* corrigé en *flutum*.

princeps atque pater salue sic commendet tibi Christus [puer ui
25 te ut com eo esse possis sine fine. Amen.

Après avoir décrit le manuscrit de Florence, où il avait découvert un texte nouveau et plus ample que le premier de la Complainte, M. Léopold Delisle ajoute : « C'est au premier éditeur qu'il appartient de mettre à profit la copie nouvellement découverte et dont je me borne à donner une reproduction photographiée ». Nous déférons au vœu de notre maître et ami.

Je constate d'abord que le texte du manuscrit de Florence contient cinq couplets de plus que le manuscrit de Clermont-Ferrand, ce qui porte le nombre total à dix-sept. Comme trois de ces couplets sont composés des débris de plusieurs autres, on peut croire que la Complainte en contenait au total une vingtaine.

Le manuscrit de Clermont-Ferrand présentait les siens dans un ordre visiblement défectueux, mais qu'il était difficile de corriger. Aujourd'hui, on peut à peu près sûrement en établir la suite.

Les leçons fournies par le manuscrit de Florence ont confirmé en grande partie les corrections que j'avais dû faire subir à celles que donnait le manuscrit de Clermont-Ferrand. J'ai toutefois renoncé à mettre sur pied complètement trois couplets nouveaux (12, 13, 14), ceux que je suppose être formés de débris. Toutefois, on se rend compte de ce qu'ils contenaient et on constate que les récits donnés par Dudon et Guillaume de Jumièges sont conformes à celui de la Complainte.

On m'a reproché d'avoir traité le premier texte

avec un peu trop de hardiesse. Je demanderai pourtant la permission de faire subir au quinzième couplet une correction assez arbitraire, mais que je crois juste.

Le manuscrit de Florence porte :

Erant orbis optimates duo tibi
Uno nomine o Willelmo vocatique.

Le *duo tibi* ne me présente aucun sens. Pour en trouver un, il faut supposer une invocation à l'univers, *Orbis*. Je possédais, ô Univers, deux princes ! A la rigueur, cela est admissible ; mais, malgré ma répugnance à changer un mot très bien écrit, j'éprouve une irrésistible envie de remplacer *tibi* par *mihi*. Et alors, je pourrais dire que l'auteur de la Complainte était un moine de Jumièges, un des moines envoyés de Poitou par la sœur de Guillaume Longue-Égée, un des compagnons de l'abbé Martin.

TEXTE RÉTABLI.

I. Laxis fibris, resonante plectro linguae
Repercusso, flebo flente tristis corde
Detrimentum pacis magnae, quondam nostrae,
Quam ablatam deplorate.
Cuncti flete pro Willelmo (1)
Innocente interfecto.

II. *Hac* in *urbe*, transmarino natus patre,
In errore paganorum permanente
Matre quoque consignata alma fide,
Sacra fuit lotus unda.
Cuncti flete...

(1) Ce refrain pourrait aussi bien être divisé en quatre vers : *Cuncti flete — Pro Willelmo — Innocente — Interfecto*

III. Moriente infideles suo patre
Surrexerunt contra eum bellicose
Quos, confisus Deo valde, sibi ipse
Subjugavit dextra forte.
Cuncti flete...

IV. Hic audacer olim regem Hcludovicum
Sibi fecit seniorem regnaturum,
Ut cum eo superaret hostem suum,
Regnaretque regum more.
Cuncti flete...

V. Item, doctus Trinitatis unitatem
A Martino, unitatis Trinitatem,
Unum tria atque tria esse unum,
Fundavit monasterium.
Cuncti flete...

VI. Quod dicatum in honore Sancti Petri..
Post jam dicto fateamur contulisset...
Ubi vita monachorum suo more
Videretur deservire
Cuncti flete...

VII. Numerando tot bonorum quid moramur !
Tantum nefas intimare cunctis *datur*
Cum singultu et ploratu recitatus
Ovem lupo laniatam.
Cuncti flete...

VIII. Homo quidam dives valde, plenus fraudis,
Dicebatur qui Arnulfus Flandonensis :
Cui se jurejurando sociavit
Infelici felix iste.
Cuncti flete...

IX. Impetrata ad loquendum certa die,
Obsideque nullo, quodam [*in*] flumine,
Ad insontem properavit atrox ille
Willelmus ut mactaretur.
Cuncti flete..

X. Insequenti namque die, conglobanti
Tantum more, et non corde, ut amici,
Fatebantur quod loquendum erat illi,
Simultate latitante.
Cuncti flete...

XI. Occidentem versus sole labescente,
Revertente remigando innocente
. . . . . .
Transligato inciens
Adveniret expectante (1).
Cuncti flete...

XII. Adhuc latet senioris vos archanum
Sibi ipsi atque vobis profuturum
Hoc cis intus exspectate prestolandum,
Quo jubente festinavit (2).
Cuncti flete...

XIII. Cui, alna exeunti de carina,
Occulando obviarunt armillossa ;

(1) Ce couplet paraît formé des débris de deux autres. On pourrait encore lire :

Occidentem versus sole labescente
Revertente remigando innocente
. . . . . .
Transligato adveniret expectatim.

Le *transligatus* est Arnoul, que la goutte empêche de marcher.

(2) On peut admettre également *festinavi* Obéissant à l'ordre de mon maître, j'ai fait hâte.

Quorum unus caput ejus cum mucrone...
Referentur felix iste.
Cuncti flete...

XIV. Quod videntes punitores illi duo
Jugularunt mox inerme... Se nuda se...
Tali modo corpus terrae, flatum coelo
Eum Christo obtulerunt.
Cuncti flete...

XV. Erant orbis optimates duo *mihi*,
Uno nomine, o Willelme, vocati.
Quorum unus vocaretur (?) Rodomensis;
Al[ter] quoque adhuc fulget Pictavensis;
Vel pro istis deprecemus.
Cuncti flete...

XVI. O Willelme, lator pacis et amator,
Pauperumque consolator et defensor,
Viduarum, pupillarum suffragator
Jam conjunctos coelo gaude.
Cuncti flete...

XVII. Salve comes Rodomensis, o Ricarde,
Comitatus princeps atque pater, salve.
Sic concedat tibi Christus dies vitae.
Ut cum eo possis esse sine fine. Amen.

Ce petit poème se compose dans sa forme actuelle de dix-sept stances, mais nous savons qu'il est incomplet. Par la forme, il rappelle la strophe de la poésie latine où trois vers asclépiades sont suivis d'un vers glyconique. Il serait impossible d'y retrouver la moindre observation des lois de la quantité. L'auteur ne paraît s'être astreint qu'à la mesure des

syllabes et à l'emploi de la rime. Quant à la mesure, trois vers ont douze syllabes, le quatrième en a huit seulement. Quant à la rime, l'état défectueux du texte ne permet pas une observation très précise.

Cette forme était d'ailleurs assez usitée dès cette époque, et probablement populaire. Le style est très simple, presque barbare. Une seule fois, au début, il essaie de prendre une allure poétique, et encore ne fait-il qu'imiter les premiers vers de l'hymne à saint Jean-Baptiste, attribuée à Paul Warnefrid. Le célèbre chant sur la mort de Charlemagne paraît avoir inspiré notre auteur.

Par sa nature même, la Complainte que nous publions doit être contemporaine de l'événement qu'elle avait pour mission de porter à la connaissance de tous : *tantum nefas intimare cunctis.* On peut lui assigner la date de 943.

Couplet V. — Nous avons dit que l'abbé Martin avait été envoyé de Saint-Cyprien de Poitiers par Gerloch, à son frère Guillaume Longue-Épée. Peut-être aussi est-il bon de rappeler un passage de Richer. Entre 910 et 916, le roi Robert, ayant vaincu et pris certains Normands, essaya de les convertir, *misso itaque ad eos instruendos reverendo presbitero et monacho Martino, ad idem Christi conversi sunt.* Le même Martin instruisit et convertit d'autres Normands qui s'étaient retirés sur leur flotte. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la date et les circonstances du fait; mais il était impossible de ne pas évoquer le souvenir du pieux moine Martin (1).

Ce couplet n'est pas régulier quant aux rimes.

(1) Cf. Richer, édition Guadet, I, p. 68. Il est inutile de con-

Couplet VI. — Celui-ci est incomplet ou formé des débris de deux autres.

Couplet VII. — Le couplet VII est à peu près régulier, et le sens n'est pas douteux. J'ai laissé le vers *ovem lupo laniatam*, comme il se présente dans les manuscrits, me contentant de corriger *lupum* en *lupo*.

Couplet IX. — Le quatrième vers est si défectueux dans les manuscrits qu'on doit le rétablir d'après le sens. On peut admettre deux leçons, celle que je donne dans le texte, et cette autre : *Hic* (*Willelmus*) *ut vivus mactaretur*, pour être immolé vivant.

Coupet XI. — Guillaume a quitté l'île. On le rappelle (*inciens*) près d'Arnoul, *transligatus*, retenu par la goutte, et qui l'attend, *expectante*.

Couplet XII. — L'auteur emploie le style direct. C'est Bauce ou quelque autre qui interpelle Guillaume. Notez l'emploi de la forme *vos*, *vous*.

Couplet XIII. — Le duc revient dans une barque de bois d'aulne. Les Flamands l'attendent cachant, *occulando*, leurs armes sous leur *armilossa*, vêtement de peaux.

Un d'eux frappa le duc d'un coup de poignard à la tête. Le quatrième vers n'a pas de sens et n'est que le produit d'une mémoire défaillante.

Couplet XIV. — Que signifie le mot *punitores ?* Équivaut-il à *pugnaces*, *pugnatores*, hommes de main, sicaires, spadassins à gage ? Mais *duo* ne s'explique pas ; les assassins étaient quatre. Faut-il lire *juniores*

sulter l'édition donnée par G. Waitz, dans les *Monumenta Germaniae*, et réimprimée, avec améliorations, dans la collection *in usum scholarum*, Hanovre, 1877, in-8°.

et penser aux deux jeunes gens qui accompagnaient le duc ?

Couplet XV. — J'ai expliqué ci-dessus les interprétations possibles du texte du manuscrit pour le premier vers. On peut aussi lire et éditer :

Quorum unus tu vocaris Rodomensis.

Ne pas trop se préoccuper du temps des verbes, voir *erant* appliqué au Guillaume mort et au Guillaume vivant.

APPENDICE.

DISSERTATION DE M. JOHANNES STEENSTRUP, SUR LA « COMPLAINTE DE GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE » ET LES CRITIQUES DONT ELLE A ÉTÉ L'OBJET.

I. Observations de M. Gustave Storm.

GUSTAVE STORM, Kritische bidrag til Vikingetidens historie, 1878. — (P. 140). Au troisième quatrain, il faut remplacer les mots : *sui rexerunt*, qui ne s'adaptent pas au mètre par *surrexerunt*, *belliquosae* (femmes belliqueuses !) par *bellicosi* (hommes belliqueux) et *quo* par *quos*, régime direct (p. 141) de *subjugavit ;* le sens des deux stances est donc : « Il était né au *pays d'outre-mer*, fils d'un *père païen* et d'une *mère chrétienne*, et il fut baptisé jeune ; après la mort de son père païen, les guerriers se soulevèrent contre lui, mais il les vainquit de sa forte droite, se fiant à Dieu. » Ce témoignage d'un auteur contemporain et intéressé, on ne peut le rejeter sans de bonnes raisons. Guillaume était donc né *au pays d'outre-mer*. Comme Guillaume fut présenté au roi Charles en 927, on suppose, en général, qu'il venait d'atteindre sa majorité ; sa naissance aurait donc eu lieu vers 906. Cependant, il est possible qu'il soit né plus tôt; ce qui est certain, c'est seulement qu'il était né avant 911. D'autre part, il ne pouvait pas être de beaucoup plus âgé, puisque son fils unique, Richard, ne naquit pas avant 930 environ. En général, dans les écrits français du Xe et du XIe siècle, l'expression *orbis transmarinus*, pays d'outre-mer, signifie les Iles Britanniques.

Quand le roi Louis arriva d'Angleterre en 936, on dit

qu'il venait des *transmarinae regiones* ou des *transmarinae partes*, et les pèlerins britanniques, à Rome, Anglais et Irlandais, sont appelés *transmarini*. Par conséquent, avant son installation en France, le père de Guillaume, Rollon, a fait son séjour de quelque point des Iles Britanniques, vers l'an 900, ou peu de temps avant. Il est dit ensuite que son père était païen, sa mère chrétienne, *consignata alma fide;* Rollon a donc épousé pendant son séjour aux Iles Britanniques, ou il a enlevé, dans une expédition de Viking, une femme chrétienne, d'outre-mer, et il a eu, à cet endroit, des enfants d'elle. Nous verrons plus tard comment cela s'accorde avec les traditions scandinaves, tandis que cela est simplement contraire à Dudon, qui dit que Rollon, pendant le siège de Paris (885-887), a conquis Bayeux et qu'il a enlevé de là une femme de qualité, « Popa », de laquelle il a eu, à Rouen, son fils Guillaume.

Il y a encore un renseignement que l'on peut tirer de la Complainte. Elle dit que Rollon « était infidèle », non seulement pendant son séjour d'outre-mer (p. 142), mais qu'il resta infidèle jusqu'à sa mort, *moriente infidele suo patre.*

(P. 141). C'est pourquoi l'éditeur de la Complainte, M. Lair, a remplacé très ingénieusement *Hic in orbe* par *hac in urbe;* le témoignage de la Complainte, divergeant de celui de Dudon, vient par là infirmer le récit de Dudon. Je n'ai pas besoin de montrer à quel degré un tel procédé est inadmissible au point de vue critique.

(P. 142). A ce point aussi, M. Lair a remplacé *infidele* par *infideles*, sujet de *surrexerunt*, pour échapper à la divergence entre la Complainte et Dudon.

Au premier coup d'œil (p. 142), cela semblerait contraire au fait réel que les Normands et leurs chefs aussi furent baptisés en 912; mais, dans la bouche du poète ecclésiastique, cela veut dire, sans doute, que Rollon persistait, malgré son baptême, à croire aux idoles et peut-être à les adorer aussi, et, comme nous allons le prouver tout à l'heure, il s'est maintenu aussi plus tard une tradition que

Rollon faisait des sacrifices à ses dieux, même après son baptême. Un tel état intermédiaire entre le christianisme et le paganisme semble tout naturel ; il est d'accord avec des renseignements venant d'autre part, du contemporain de Rollon, Helge le Maigre ; il est dit qu'il adorait le Christ et Thor.

Le poème français porte donc un témoignage irrécusable que *Rollon séjournait encore au pays d'outre-mer avant 911, qu'il eut un fils, Guillaume, d'une femme chrétienne, et que dans son cœur il resta païen, même après son baptême, jusqu'à sa mort.*

II. Remarques de M. Johannes Steenstrup sur les notes de M. Storm.

Mon savant confrère de Christiania soutient, pour le troisième quatrain, qu'il faut remplacer les mots *sui rexerunt* par *surrexerunt*, *belliquosae* par *bellicosi*, *quo* par *quos*. Voilà trois corrections en quatre vers, mais peut-il donc se faire que le second quatrain puisse se passer entièrement de corrections ?

Faut-il bien lire : *hic in orbe transmarino natus patre*, c'est-à-dire une indication absolument contraire aux déclarations bien connues de toutes les sources, que Guillaume était né en Normandie — ou ne doit-on pas lire plutôt, comme l'a proposé M. Lair : *hac in urbe?*

M. Storm maintient que la correction est « inadmissible au point de vue critique ». Pourtant, il me semble que le devoir critique ne peut imposer au savant un respect absolu pour les lettres qui se trouvent dans le manuscrit en question, puisqu'il lui faut absolument corriger beaucoup de passages dans ce petit poème, où il y a surtout force abréviations incorrectement résolues.

On peut, d'ailleurs, alléguer de bonnes raisons qui rendent nécessaire cette correction.

1° La langue poétique porte à croire — lors même que les exigences ne sont pas plus grandes que celles que nous impose ce poème-ci, — que la strophe ne doit pas commencer par le mot choquant, *hic;* par la même raison, les mots régis : *orbe transmarino*, qui suivent immédiatement la préposition, semblent un peu bien prosaïques. Autrement dit, une tournure de phrase telle que la suivante : *transmarino hic in orbe natus patre*, serait plus poétique ; meilleure encore serait la tournure que voici : *hoc in orbe* (ou *hac in urbe transmarino natus patre*).

De plus, il sonnerait mieux ; sans doute, si le mot *patre* ne se trouvait pas seul au premier vers et qu'on eût à cette place un adjectif aussi, c'est-à-dire : *transmarino patre*. Enfin, au commencement de la cinquième strophe du manuscrit : *Hic audito olim regem Hludovicum*, il est absolument nécessaire de remplacer *hic* par *hoc;* — pourquoi donc s'affliger de remplacer *hic* par *hac* dans la seconde stance ? Et, s'il paraissait un contraste et qu'au même vers on lût : « Lui, il était originaire de ce pays, mais son père était un étranger », le passage se trouverait à merveille.

2° En considération du récit du poème, parce qu'il manque d'une indication des localités où se passe l'action, on y lit : « Il était né dans un pays d'outre-mer d'un père qui persistait à adhérer au paganisme et d'une mère chrétienne, mais il fut baptisé lui-même. » Tout-à-coup le récit change comme voici : « Quand mourut son père, les guerriers se soulevèrent contre lui. » Mais cette révolte se passa en Normandie, et nous n'avons point appris que le père, qui avait engendré le fils dans un pays étranger et qui restait païen, soit venu en Normandie.

3° Que le terme *transmarini* soit employé bien souvent par les Français en parlant des Anglais et *vice versa*, cela est hors de doute ; mais on trouve aussi que ce terme est employé en Angleterre et en France en parlant des peuples scandinaves.

4° *Raisons historiques.* — Naturellement, M. Storm est en droit de maintenir qu'il ne faut pas expliquer le poème selon les autres sources ; qu'au contraire, il faut le regarder comme une source isolée, et à l'aide du poème chercher à trouver la vérité. Ces observations d'un historien distingué sont justes, et j'ai tâché d'apprécier les mots à leur juste valeur. Mais cela fait, on a lieu aussi de considérer les récits des autres sources. Car nous devons nous rappeler qu'il ne faut guère avoir peur de faire des corrections dans ce poème, où il y a des stances qu'on doit modifier à peu près entièrement.

Voici donc la question que nous nous adressons. Les autres renseignements historiques concordent-ils avec la leçon : *in orbe transmarino natus* ?

Les sources historiques disent-elles que Guillaume naquit hors de la Normandie ?

La Chronologie. L'année de la naissance de Guillaume est inconnne ; on ne peut la deviner que par ricochet. En 927, il est associé à son père, ou il gouverne de sa part ; en même temps, il prête serment à Charles le Simple. Sans doute, on n'aurait pas confié le pays neuf à un enfant ou même à un homme très jeune ; il est donc probable qu'à cette époque, Guillaume avait au moins une vingtaine d'années. Vraisemblablement, il n'était pas plus âgé non plus (V. Dudon, p. 181).

M. Lair suppose (p. 179) qu'il avait vingt et un ans ; il est donc né vers 904 ou 906. Est-il maintenant probable que Rollon ait fait son séjour aux Iles Britanniques à cette époque, cinq ou six ans seulement avant que le roi de France cédât la province par suite d'une longue série de guerres ?

Il n'y a guère de probabilité qu'un chef récemment arrivé ait obtenu les avantages d'une cession de territoire, arrachée ici pour la première fois à la France.

A cause des difficultés de la chronologie, M. Storm s'efforce à rendre Guillaume plus âgé. Avant son installa-

tion en France, le père de Guillaume, Rollon, a fait son séjour quelque part dans les Iles Britanniques, vers l'an 900 ou peu de temps avant.

La mère. En ce lieu, dit M. Storm, Rollon a épousé (ou a eu des rapports avec) une femme chrétienne. Mais n'y a-t-il aucune source, soit française, soit scandinave, qui dise que Rollon a été marié en Écosse ? Il faut répondre : Non, pas une seule ! Le fait sur lequel s'appuie M. Storm (p. 174) est le renseignement isolé du *Landnamabók* que Helge, fils d'Ottar, en dévastant l'Écosse vers 934-940, fit prisonnière Nidbjorg, fille de la fille de « Gangerrolf » (c'est-à-dire : Rollon), Kadlin et du roi Bjolan, M. Storm indique que ce Bjolan, — comme le dit aussi M. Skene (1) — a dû être un de ces chefs nommés O'Beolan, desquels descendent, suivant la tradition écossaise, les comtes d'Applecros (partie du sud de Ross).

Nous sommes ici au beau milieu des traditions d'une époque beaucoup postérieure, et les chefs écossais n'étaient guère des « rois » ; mais, toutefois, la conjecture est admissible, et il est possible que Bjolan ait vécu à Ross.

Quant à la valeur du renseignement islandais, je ne le discuterai pas de plus près ; je ferai seulement remarquer qu'il paraît ici dans une table généalogique, non pas dans quelque narration des exploits de Rollon.

Du *Landnamabók*, dit M. Storm (p. 174), le récit a passé dans le *Flateyjarbók* (I, p. 308) et dans la *Laxdaelasaga* (chap. XXXII), où Bjolan n'est pas mentionné du reste. Je suis complètement d'accord sur le premier point : le *Flateyjarbók* copie seulement le *Landnama ;* mais, à l'égard de la *Laxdaela*, il en est autrement. Dans une exposition généalogique, il est dit d'un certain Osvif que sa mère s'appelait « Nidbjorg », la mère de celle-ci « Kadlin », fille de « Gangerrolf », fils d'Oxnethorer ; il était un noble chef à Viken, et était appelé ainsi (Oxne, bœufs), parce qu'il pos-

(1) SKENE, *Highlanders of Scotland*, II, p. 222.

sédait trois îles et quatre-vingts bœufs dans chacune (1). Outre que Bjolan n'est pas mentionné, l'attention est détournée entièrement de « Gangerrolf », qui est mentionné seulement en qualité de fils d'Oxnethorer, résidant à Viken (à Christianfjord), loin du sol natal de Ragnvald et de son fils, Rollon (suivant la tradition des Sages), à Mœre (à Throndhjemsfjord); d'Oxnethorer, la saga fait un long récit, et quant au célèbre Gangerrolf, elle le laisse passer sans mot dire !

En tout cas, il résulte de cet état de choses que le renseignement ne peut être d'une très haute valeur. Mais soit ! Une fille légitime ou illégitime de Gangerrolf, fils du comte de Mœre, appelée du nom chrétien de Catherine, a été mariée en Écosse, et il en suit — c'est la conclusion de M. Storm (p. 175) — que Gangerrolf a été marié (ou a eu des rapports avec) une femme chrétienne aux Iles Britanniques. Mais parce qu'une femme est mariée quelque part, il n'est pas incontestable qu'elle y soit née ou que son père y a fait son séjour autrefois. Par exemple, Kadlin a pu être aussi bien une fille du conquérant de la Normandie et d'une femme française née en France, quoiqu'elle fût mariée plus tard en Écosse.

Du reste, il est singulier que la petite-fille du duc de Normandie soit enlevée simplement par un Islandais et que les enfants de Nidbjórg, qui émigrent plus tard d'Islande, n'aillent pas à leurs parents puissants de Normandie, mais, au contraire, en Norvège.

Supposons cependant qu'il y ait en effet une tradition islandaise qui porte à croire que Guillaume est le fruit des rapports de Rollon avec une femme chrétienne, aux Iles Britanniques.

Comme contraste à cette tradition, fixée sur le parchemin au plus tôt au XIIe ou XIIIe siècle, on trouve la tradition des conquérants de Normandie, écrite vers l'an 1000,

(1) *Laxdaela*, édition de Kaalund, chap. XXXII, p. 106.

et plus tard aussi, pendant le XIe siècle, que Rollon avait épousé une fille du comte Bérenger de Bayeux, nommée Popa, et qu'il eut d'elle son fils Guillaume et sa fille Gerloc. Dudon, écrivant sur la demande du petit-fils de Guillaume, le sait; Guillaume de Jumièges raconte le même fait. C'est pourquoi on croirait que, si aucune tradition de ces temps-là pouvait être bien confirmée, ce devrait être celle-ci. La famille ducale devait savoir qui était la femme du père de la race.

Ce serait un peu étrange, si la tradition scandinave, soit islandaise, soit norvégiennne, fondée sur une base si faible, devait être préférée à la tradition française.

Il y a une source à laquelle M. Storm attache une grande importance pour l'histoire de Rollon, c'est la *Historia Norvegiae*, rédigée vers 1180 (c'est l'opinion de M. Storm) ou au XIIIe siècle (suivant d'autres savants). Mais qu'est-ce donc que l'on y trouve ? « *Ast idem Rodulfus regni primatu potitus defuncti comitis uxorem duxit ex qua genuit Willelmum.* » Tandis que tout ce que dit cette chronique au sujet de l'histoire de Rollon, est regardé par M. Storm comme « une tradition populaire de bon aloi » (p. 173), « une tradition norvégienne » (p. 170), il juge le passage susdit sans valeur. Bien entendu, on ne peut que s'étonner que la même source qui donne, suivant l'assertion de M. Storm, la bonne tradition norvégienne de l'histoire antérieure de Rollon, non seulement ne connaisse pas la tradition norvégienne de l'épouse de Rollon, mais encore avance cette nouvelle fausse, bien apparentée à la tradition française, qu'elle était « la femme du comte précédent ».

Guillaume de Jumièges même, chez lequel M. Storm prétend quelquefois trouver une protestation contre le récit de Dudon (p. 160 et suiv.), raconte que la mère de Guillaume s'appelait Popa, fille de Bérenger, et était native de Bayeux; il connait jusqu'au nom de la sœur de Guillaume, Gerloc, qui naquit de la même mère et qui se maria à Guillaume de Poitou, après l'avènement de Guil-

laume Longue-Épée, c'est-à-dire justement à l'époque où la sœur supposée de Guillaume — en Écosse — mariait sa fille (Storm, p. 174 ; Steenstrup, II, p. 378).

Enfin, selon toute probabilité, c'est justement à Rouen que Guillaume est né. La ville fut plus tard la résidence du duc, et le récit de Dudon (p. 179) n'est, en effet, qu'une paraphrase de ce que dit le poème en vers : *Patre Daco scilicet Rollone, matre Francigena videlicet Poppa... genitus, Rotomagensi urbe extitit,* comme l'a fait remarquer aussi M. Lair (p. 396).

Voilà la raison décisive, ce me semble, pour remplacer *orbe* par *urbe,* car, en soi, rien n'empêchait d'employer le mot *orbis* pour dire « province ».

VIII.

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne

ET L'OUVRAGE DE M. CAMILLE ENLART

Par M. L. RÉGNIER.

Dire qu'un ouvrage a pour auteur M. Camille Enlart et qu'il est publié par la Société des antiquaires de Picardie, c'est en faire tout d'abord un éloge très significatif. On sait, en effet, comment la Société des antiquaires de Picardie a inauguré et poursuit un ensemble de publications archéologiques qui empruntent aux procédés les plus perfectionnés de la gravure moderne une valeur documentaire et un attrait indiscutables. Je ne parle pas du texte, toujours confié à des plumes autorisées. Le nouvel ouvrage de M. Enlart, avec ses 250 pages, ses 18 héliogravures et ses 176 figures, continue la série d'une manière aussi brillante qu'utile (1). Riche en monu-

(1) *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, par C. ENLART, archiviste-paléo-

ments religieux, la Picardie ne leur avait pas encore consacré d'études vraiment scientifiques, à part quelques exceptions que je n'ai pas besoin de rappeler. La période des XIe et XIIe siècles, quoique très éclipsée dans cette région par les magnifiques efflorescences des XIIIe et XVIe siècles, méritait avant tout d'être l'objet de travaux approfondis. Or, c'était là précisément le sujet que M. Enlart avait choisi, en 1889, à l'École des chartes, pour sa thèse de sortie. M. le comte de Marsy a rappelé récemment (1) toutes celles de ces thèses qui ont trait à l'architecture du moyen âge. On ne peut nier que les travaux qui en ont été le résultat et le développement comptent parmi les publications les plus importantes dont cette branche de l'histoire de l'art ait été l'objet. Leur heureuse influence sur les études d'archéologie monumentale est le témoignage de l'excellence de l'enseignement qui les a inspirés.

M. Enlart doit être considéré comme l'un des représentants les plus autorisés de cette jeune école; c'est l'un des plus connus et c'est assurément celui qui s'est le plus préoccupé de bien connaître l'architecture des pays qui nous environnent, de l'Alle-

graphe, ancien membre de l'École de Rome. *Anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne.* — Ouvrage couronné par la Société des antiquaires de Picardie (prix Le Dieu, 1889). — Amiens, impr. Yvert et Tellier; Paris, libr. A. Picard et fils, 1895. Gr. in-4°. (Prix: 25 fr.—Un second volume sera consacré à l'ancien diocèse de Noyon).

(1) *Du mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France* (1891-1894). [Rapport présenté au 3e Congrès scientifique international des Catholiques, tenu à Bruxelles du 3 au 8 sept. 1894]. — Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, imp., 1895. In-8°, 24 p.

magne, de l'Italie, de l'Espagne et même des pays scandinaves, avant de rechercher quelle a été chez nous la véritable marche de l'art de bâtir. Cette recherche, d'ailleurs, n'est pas près d'être terminée. Elle ne pourra se produire d'une façon définitive que le jour où un nombre suffisant de monographies régionales auront paru. Le grand et bel ouvrage publié en ce moment même par M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur l'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse de Soissons peut être à cet égard cité comme un modèle. Il acquiert d'autant plus d'importance que la région qui en fait l'objet a montré l'activité la plus précoce et la plus féconde à l'époque où s'accomplit le grand mouvement de transformation connu sous le nom de transition. De leur côté, les recherches de M. Enlart en Picardie, bien que portant sur une région moins riche que le Soissonnais en monuments de l'époque indiquée, n'ont pas excité une curiosité moins vive, et le désir d'en connaître le résultat n'a pas moins aiguillonné l'impatience des archéologues. Ce résultat, d'après M. Enlart, c'est que la Picardie n'a pas été, au XIIe siècle, sensiblement en retard sur la région du Beauvaisis, du Valois et du Soissonnais. Il est vrai que, pour arriver à cette conclusion, M. Enlart s'est cru obligé de s'élever contre les dates attribuées par M. Lefèvre-Pontalis à certains édifices du diocèse de Soissons. Est-ce à tort ou à raison? Une discussion sur ce point nous entraînerait beaucoup trop loin. Je dois dire cependant que, s'il est permis d'hésiter, comme l'a fait M. Enlart, l'attribution du déambulatoire de Morienval à 1110 et l'acceptation de 1126 comme date du commencement des travaux de Belle-

fontaine ne me semblent nullement téméraires. La Picardie, d'ailleurs, n'avait jamais été séparée de l'Ile-de-France par les archéologues qui, depuis longtemps, fixent dans cette dernière province l'origine de l'architecture gothique. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le chapitre quatrième de l'étude récente de M. Anthyme Saint-Paul sur *la Transition* (1). Dans cette étude, si intéressante, si suggestive, notre éminent confrère rappelle les nombreuses opinions par lui émises il y a longtemps déjà, le plus souvent dans ses divers articles du *Bulletin monumental*, et dont les investigations plus précises, plus approfondies de M. Lefèvre-Pontalis ont, depuis, fait ressortir l'éclatante justesse.

Mais voici, quant aux caractères généraux de l'architecture religieuse dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, quelles sont les conclusions de M. Enlart : « En résumé, malgré des influences incontestables, l'art roman de la Picardie se distingue de celui de la Normandie, et plus encore de celui de la région germanique, mais il ne se distingue en rien de celui des anciens diocèses de Laon, Soissons, Meaux, Senlis, Beauvais et Paris ; il n'existe, à proprement parler, ni école parisienne ni école picarde, mais une école franco-picarde dont le foyer et le centre approximatif peuvent se placer à Senlis (2) ». M. Lefèvre-Pontalis est absolument du même avis, puisqu'après avoir expliqué comment les églises bâties dans l'ancien diocèse de Soissons au XIIe siècle doivent être rattachées à l'école de l'Ile-

(1) *Revue de l'art chrétien*, années 1894 et 1895.
(2) P. 6.

de-France et non constituer une catégorie particulière, notre savant confrère s'exprime ainsi : « Il est inutile d'admettre l'existence d'une école picarde et d'une école parisienne, car les églises construites au XIIe siècle autour de Paris et en Picardie portent l'empreinte du même style. L'école de l'Ile-de-France ne doit pas être divisée en plusieurs groupes (1) ». L'influence normande signalée par M. Enlart fut peut-être moindre qu'il ne l'a cru : les tribunes et les demi-colonnes portant ferme de la collégiale de Lillers en seraient le témoignage le plus authentique, si la date de cette église était connue et s'il était prouvé que l'architecte n'a pu les emprunter qu'à la Normandie. Je crois devoir, pour ce qui concerne la France tout au moins, faire des réserves à propos de l'affirmation suivante : « L'expansion de l'école normande égale celle de l'école romane auvergnate et de l'école bourguignonne de transition (2) ». En fait, l'influence dominante en Picardie, celle qui, durant la seconde moitié du XIIe siècle surtout, se traduisit par des imitations indéniables, ce fut l'influence de l'ordre de Citeaux. M. Enlart compare cette puissante compagnie « à l'Empire romain, tant par l'étendue de ses conquêtes et la centralisation de son administration que par l'uniformité de ses monuments, qui tous reproduisaient l'architecture de la capitale et devenaient des modèles pour les artistes des pays où ils s'élevaient. L'architecture de la Bourgogne », continue l'auteur, « chef-lieu de

(1) *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle*, p. 164.

(2) Introd., p. I.

l'ordre de Citeaux, fut ainsi portée en Italie, en Espagne, en Grèce, en Allemagne, en Scandinavie et même dans des provinces françaises où régnaient des écoles artistiques aussi puissantes que l'école de Bourgogne, tandis que les ordres religieux supplantés par Citeaux ou ceux qui s'efforçaient de lui faire concurrence ne croyaient pouvoir mieux faire que de l'imiter (1) ». En Picardie, cette influence s'est exercée surtout sur les constructions religieuses des Prémontrés et des chanoines de Saint-Augustin. Elle se montre d'une façon saisissante dans la grande église abbatiale de Dommartin.

M. Enlart a distribué son ouvrage en deux parties. La première, dans laquelle il étudie les caractères généraux de l'architecture romane dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, est précédée d'un avant-propos de sept pages, consacré à des considérations générales sur l'école romane du nord de la France, et qui doit être considéré comme le résumé de cette première partie elle-même. Quant à l'introduction placée en tête du volume, elle est visiblement de rédaction postérieure. On y constate dans les doctrines de l'auteur, dans sa chronologie des monuments, quelques variations, disons le mot, quelques incertitudes. Il s'y montre parfois en contradiction avec des opinions émises dans le cours de l'ouvrage. Nous ne saurions raisonnablement lui en faire un reproche, car nous nous expliquons fort bien la difficulté, l'impossibilité plutôt, que tout archéologue éprouve à se créer une doctrine définitive. Rien n'est plus respectable que ces retours sur soi-même,

(1) P. 4.

quand ils sont dictés par la loyale recherche de la vérité.

Un appendice à la première partie est consacré à l'étude des autels, bénitiers, fonts baptismaux, pierres tombales et croix monumentales. Puis vient la seconde partie, qui comprend la monographie des édifices romans et de transition encore existants dans les deux anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne.

Cette division de l'ouvrage est excellente, mais M. Enlart aurait bien dû commencer par nous donner quelques indications sur l'étendue et les limites des anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne. Tout le monde n'est pas tenu d'être renseigné sur ce point, et si le livre a été publié surtout en vue des membres de la Société des antiquaires de Picardie, pour lesquels ces détails, je le reconnais, eussent été superflus, dès lors qu'il est mis en vente, dès lors surtout qu'il intéresse d'une façon générale tous les archéologues, non seulement les archéologues français, mais encore les archéologues étrangers,—la modestie de M. Enlart ne doit pas lui faire illusion à cet égard, — ceux-ci comme ceux-là auraient accueilli avec gratitude, sinon une carte, au moins des notions succinctes et précises. D'ailleurs, dans l'ouvrage de M. Enlart, le côté géographique et, disons-le en même temps, le côté bibliographique sont traités avec beaucoup moins de soin que le côté archéologique ; la chose n'a pas, je le veux bien, une extrême importance, tout en témoignant dans la composition du livre d'une hâte dont les traces se reconnaissent çà et là jusque dans la rédaction.

Les deux diocèses étaient, en réalité, de superficie fort inégale. Tandis que le premier embrassait toute

la contrée comprise entre Montreuil-sur-Mer, Doullens, Roye, Maignelay, Breteuil, les sources du Thérain et la vallée de la Bresle, c'est-à-dire au total un territoire aussi vaste que le département actuel de la Somme, le second s'allongeait le long des côtes, depuis l'embouchure de la Canche jusqu'au-delà de Calais, mais ne s'enfonçait pas au-delà de huit ou neuf lieues dans l'intérieur des terres.

Les édifices romans de la région picarde ne sont pas en nombre considérable, et la moisson de M. Enlart, sous ce rapport, demeure très inférieure à celle de M. Lefèvre-Pontalis dans l'ancien diocèse de Soissons. Rien ne serait plus injuste que de lui faire de cette remarque un grief, car la pénurie des monuments rendait plus difficile encore la tâche qu'il avait entreprise d'en déterminer la chronologie et les caractères distinctifs. En effet, ni l'un ni l'autre des deux diocèses d'Amiens et de Boulogne n'a conservé entière une seule des grandes églises qu'ils possédaient autrefois. Les unes ont été complétement détruites, comme celles des abbayes de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, du Gard, de Saint-Josse-sur-Mer, et l'ancienne cathédrale de Boulogne ; d'autres ne sont plus représentées que par des ruines, comme les abbatiales de Dommartin, de Beaulieu et de Saint-Wlmer de Boulogne ; la seule grande église qui ait survécu à la Révolution, l'abbatiale de Berteaucourt, ne possède aujourd'hui que sa nef. Les églises de second ordre encore existantes ne sont pas non plus très nombreuses, à peine une douzaine pour le diocèse d'Amiens, cinq ou six pour le diocèse de Boulogne, et, sur ce petit nombre, deux seulement sont restées à peu près complètes, Beaufort-en-Santerre et

Lucheux, appartenant l'une et l'autre au diocèse d'Amiens. Quant aux petites églises, elles se rencontrent plus fréquemment, comme il est naturel, mais beaucoup d'entre elles ne présentent aujourd'hui d'intérêt, au point de vue spécial qui nous occupe, que par des fragments plus ou moins importants de leur construction primitive : une nef, un chœur, un portail, le plus souvent un clocher. Les édifices de cette catégorie que l'on peut considérer comme complets sont, dans le diocèse d'Amiens, les églises de Blangy-sous-Poix, de Namps-au-Val, du Tronquoy et de la Vacquerie, et, dans le diocèse de Boulogne, celle d'Elinghen.

En présence d'éléments de classification si rares, l'auteur a dû renoncer à subdiviser les résultats de ses recherches ; il n'a pas consacré de paragraphe spécial aux églises du XIe siècle, et s'est contenté de rendre sensibles, autant que ses constatations le lui permettaient, les transformations qu'a subies depuis 1050 environ, — tout débris antérieur étant, pour ainsi dire, inconnu, — chacun des éléments architectoniques ou décoratifs objet de son examen : plan, appareil, voûtes, tracé des arcs, ordonnance intérieure, supports, ordonnance extérieure, clochers, tourelles et escaliers, vitraux, pavements, peintures, chapiteaux, tailloirs, sommiers, ogives, clefs de voûtes, griffes, décorations de pignons, statuaire, profils, portails et fenêtres, corniches et cordons.

Il nous est impossible de suivre M. Enlart dans cet examen. Nous nous contenterons de faire ressortir quelques points particulièrement intéressants. M. Enlart constate, par exemple, que le plan cruciforme ne fut guère adopté que pour les grandes églises, et que

les petites églises n'avaient pas de transept et présentaient très souvent un sanctuaire rectangulaire. On trouve quelques absides à pans coupés à une époque déjà ancienne. Quant au déambulatoire, on n'en connaît qu'un seul exemple authentique, à l'abbaye de Dommartin ; mais, dans l'ancien diocèse de Térouanne, la collégiale de Lillers en offre un second spécimen un peu plus ancien. Le seul narthex connu est celui de Saint-Étienne de Corbie, surmonté d'une tribune.

En général, on peut dire que les églises complètement voûtées étaient rares dans la région à l'époque romane. Mais, dès le XIe siècle, selon M. Enlart, le chœur des églises recevait une voûte. Je me permettrai de lui faire remarquer que Saint-Wlmer de Boulogne ne peut être cité comme preuve à l'appui de cette opinion, puisque les murs du chœur sont aujourd'hui dérasés à la hauteur de l'imposte des fenêtres et qu'ils ne présentent aucune trace de supports. Dès la page suivante, on retrouve cette tendance fâcheuse à présenter une hypothèse comme une réalité, qui a inspiré, dans les premières pages du livre, quelques autres assertions fautives ou tout au moins douteuses (1). « Les collatéraux, dit M. Enlart, étaient de même assez souvent voûtés dans les diocèses de Boulogne et de Térouanne, à Notre-Dame de Boulogne, Saint-Omer de Lillers, Ham près Lillers, tandis qu'à Mareuil, à Berteaucourt, à Buleux, à Waben, à Lucheux (diocèse d'Amiens), il sont dépourvus de voûtes comme

(1) Voyez ce que M. Enlart dit respectivement des bas-côtés du Wast, pp. 10 et 213, et des arcs-boutants de Dommartin, pp. II et 116.

la nef (1) ». Or, si l'on se reporte, page 182, à l'article spécial consacré par l'auteur à l'ancienne cathédrale de Boulogne, on lit cette phrase : « La nef et les deux travées du chœur avaient des collatéraux *qui devaient être voûtés* ». M. Enlart néglige de nous faire connaître les raisons de cette supposition. Peut-être ont-elles été puisées dans cette aquarelle de 1820, qu'il aurait été, ce me semble, intéressant de reproduire. Pour Lillers, chose plus grave encore : l'assertion gratuite se complique d'une erreur ou, du moins, d'un oubli : « Les bas-côtés *pouvaient avoir* une voûte d'arête ou, peut-être, comme à Saint-Étienne de Beauvais, des voûtes d'ogives (2) ». Il paraît bien certain qu'il n'y avait primitivement au-dessus des bas-côtés de Lillers ni voûte d'arête ni voûte d'ogives. Ce qui semble le prouver, c'est l'existence au-dessus des collatéraux du chœur, dans les travées voisines du transept, de croisées d'ogives ajoutées après coup et dont le profil n'indique pas une époque antérieure à la seconde moitié du XIIe siècle. M. Enlart a omis de parler de ces voûtes dans sa description de Lillers (3), sans quoi il eût certainement tiré de leur présence la même conclusion que moi, c'est-à-dire qu'il n'y avait originairement aucune voûte dans l'église de Lillers, sauf peut-être un quart de sphère au-dessus des absidioles. J'assimile complètement sous ce rapport la collégiale de Lillers à l'abbatiale de Berteaucourt. Ajoutons que M. Enlart n'a nulle

(1) P. 10.

(2) P. 232.

(3) Il ne les ignorait cependant pas, puisqu'il y fait allusion p. 25.

part dans la région reconnu l'existence d'arcs doubleaux traversant la nef et portant la toiture.

Une particularité à noter, c'est la présence, à Notre-Dame d'Airaines, de voûtes d'arête barlongues au-dessus des bas-côtés, tandis que le vaisseau central est recouvert de croisées d'ogives sur plan carré. Ces voûtes d'arête sont, d'ailleurs, les seules qu'ait conservées l'ancien diocèse d'Amiens. La nef de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux, reconstruite dans la première moitié du XIIe siècle, présentait une disposition analogue, et M. Enlart, qui, comme on sait, a beaucoup vu, nous affirme que ce fut là une méthode constante aux XIIe et XIIIe siècles en Bourgogne, en Italie et en Allemagne.

Les plus anciennes voûtes d'ogives signalées dans la région sont précisément celles de la nef du prieuré de Notre-Dame d'Airaines, dont il vient d'être question, et celles du chœur de Lucheux. Je ne vois aucun obstacle à ce que les premières aient pu être construites vers 1125, mais il me semble que les secondes doivent être un peu postérieures, car elles sont munies de formerets, elles présentent un doubleau profilé de la même manière que les ogives et elles affectent au sanctuaire une disposition indiquant un art déjà perfectionné. La présence des formerets surtout est intéressante à constater, car il n'y en avait pas encore à Dommartin dans le troisième quart du XIIe siècle. On en trouve toutefois à Namps-au-Val vers 1150. Je ne dois pas oublier de mentionner les liernes qui, à Airaines, dans la première travée de l'ouest, à Lucheux systématiquement dans toutes les travées et même au sanctuaire, renforcent à leur axe les différents compartiments des voûtes, tous très inclinés. Le seul

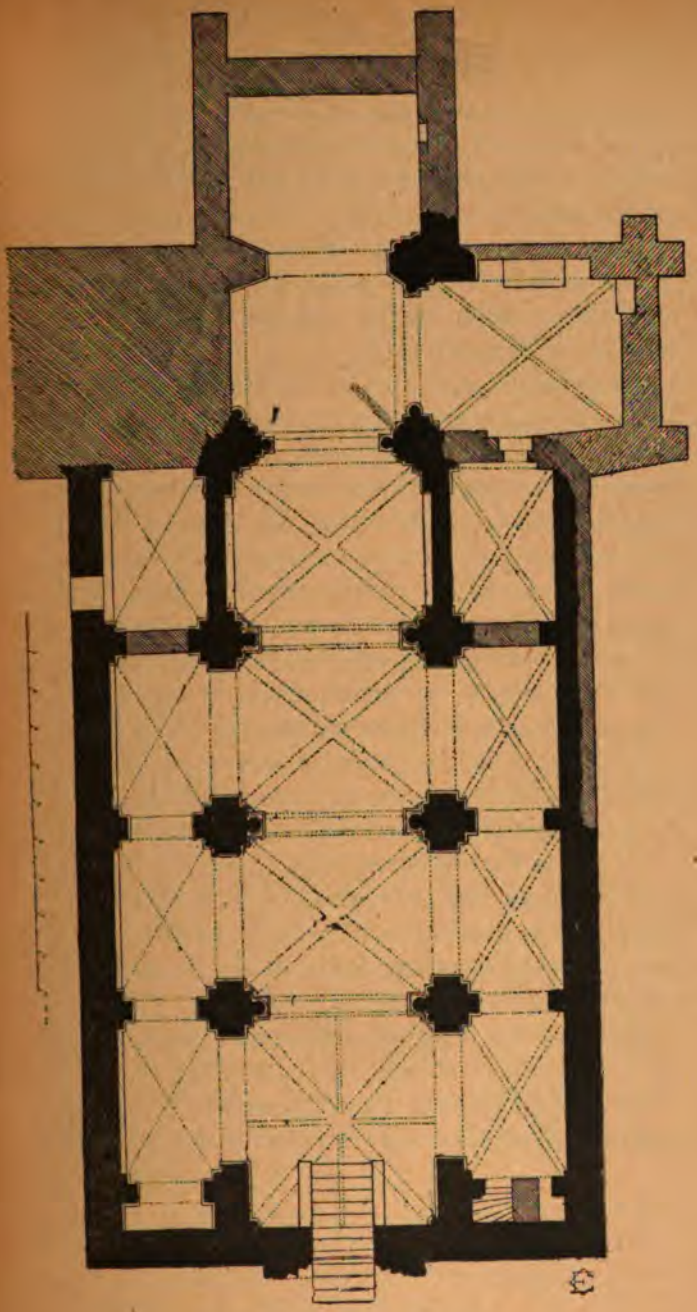

PLAN DE NOTRE-DAME D'AIRAINES.

exemple de voûtes sexpartites connu se trouvait dans la nef de Saint-Étienne de Corbie, attribuée par M. Enlart à 1180 environ, date qui me paraît quelque peu tardive.

L'arc en tiers-point était déjà en usage dans l'Artois et la Picardie au commencement du XIIe siècle. « Il semble, dit M. Enlart, qu'il ait d'abord apparu dans les doubleaux des bas-côtés et dans les grandes arcades, amené par le tracé des voûtes d'arête des bas-côtés, dont le plan barlong nécessitait la brisure d'un des berceaux qui les composaient. Pour suivre le tracé de ce berceau brisé, les arcs doubleaux des bas-côtés de Ham près Lillers ont reçu vers 1100 la forme en tiers-point ; les grandes arcades de cette église sont encore en plein cintre (1). » Il est intéressant peut-être de faire observer ici qu'à Villers-Saint-Paul (Oise), tandis que les grands arcs sont en tiers-point, le doubleau unique qui existe dans chaque bas-côté décrit une courbe en plein cintre. Villers-Saint-Paul, il est vrai, n'a pas de voûtes, mais cet exemple suffit précisément à faire naître un doute sur l'influence générale des voûtes quant à l'adoption première de l'arc brisé. Je puis ajouter encore les nefs de Cambronne, de Foulangues et de Bury, qui furent construites au commencement du XIIe siècle sans voûtes, et dont cependant les grands arcs sont en tiers-point.

On trouve des portails en tiers-point dès le milieu du XIIe siècle, mais l'arc en plein cintre continua d'être employé pour les portes jusque dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il en fut de même pour les

(1). P. 12.

fenêtres et surtout pour les arcatures. Deux clochers du diocèse d'Arras, Guarbecques et la Beuvrière, présentent cette singularité d'avoir des fenêtres tracées en plein cintre à l'intérieur et en tiers-point à l'extérieur. Il n'existe plus aucun triforium roman dans les deux diocèses étudiés par M. Enlart. Celui de Lillers, dans le diocèse de Térouanne, est en plein cintre. « On voit par ce qui précède, dit M. Enlart, qu'en Picardie comme ailleurs, excepté peut-être en Normandie, le tracé des arcs n'offre guère de critérium pour juger de la date des édifices (1) ».

Plusieurs espèces de piliers furent employées dans la région. Tantôt ces supports ont la forme d'un carré parfait ou barlong, cantonné d'une demi-colonne sur chaque face, tantôt ils affectent un plan cruciforme. Les grosses colonnes monocylindriques ne sont pas rares. Les colonnes groupées qui reçoivent les membrures de la voûte ont été appliquées, dans certains cas, à un massif cruciforme, dans d'autres à une colonne d'un diamètre beaucoup plus considérable. La nef de Dommartin, consacrée en 1163, présentait un curieux spécimen de cette dernière disposition, de laquelle il faut rapprocher les piles de la nef de Berteaucourt, avec cette différence essentielle que celles-ci ne supportaient rien autre chose que les murs supérieurs. M. Enlart a trouvé un autre spécimen de cette forme de support, alternant, comme dans la nef de Berteaucourt, avec des colonnes monocylindriques, à l'église Saint-Aubin de Guérande, et il évoque avec raison, à ce sujet, le souvenir des énormes faisceaux de colonnes de la nef de Saint-Remy de Reims.

(1) P. 14.

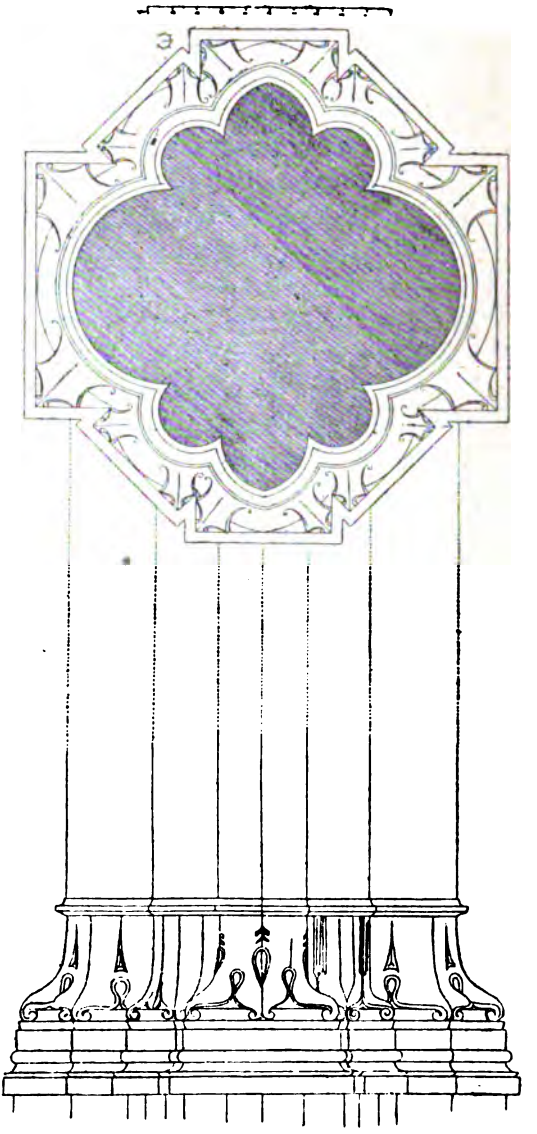

ÉGLISE DE DOMMARTIN.

Pilier de la nef.

Les piliers de Dommartin offrent uue autre disposition intéressante : c'est la présence de fûts en amande, fantaisie qui se retrouve dans d'autres édifices, notamment à Airaines, à Lucheux, à Forest-l'Abbaye et à Saint-Étienne de Beauvais.

En ce qui concerne l'arc-boutant, M. Enlart s'exprime ainsi : « L'arc-boutant apparaît dans l'abbatiale de Dommartin, consacrée en 1163 comme celle de Saint-Germain-des-Prés (1) ». Ce rapprochement avec Saint-Germain-des-Prés, motivé, on le pense bien, non par une simple coïncidence de dates, mais par le fait de la présence d'arcs-boutants du XIIe siècle autour du chœur de la grande abbaye parisienne, ne repose malheureusement que sur l'indication fournie par un tableau du XVIIIe siècle, lequel ne permet nullement d'affirmer que les arcs-boutants de la nef de Dommartin — les seuls visibles — étaient antérieurs au XIIIe siècle. Saint-Germer, que M. Enlart ne doit guère être porté à croire antérieur à Dommartin, — en quoi il a tort, à mon avis, — ne possède aucun arc-boutant, et cependant tout l'édifice fut couvert de voûtes aussitôt sa construction : cette simple comparaison me semble plus faite pour commander une sage réserve que le rapprochement avec Saint-Germain-des-Prés pour autoriser une affirmation à mon sens hasardée.

Il reste peu de clochers bien conservés de l'époque romane en Picardie. Ils occupaient soit le centre de l'église, qu'il y eût ou non un transept, soit le milieu de la façade, soit encore une position latérale. Une certaine quantité de clochers octogonaux paraissent

(1) Introd., p. II.

avoir existé au XIIe siècle ; quelques-uns subsistent encore. Il faut noter, à Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer, la présence de trois clochers disposés comme ceux de Morienval et de Saint-Germain-des-Prés. Mais pourquoi, dans la courte page qu'il consacre aux restes de la curieuse église romane dont nous parlons, M. Enlart ne donne-t-il pas quelques détails sur cette disposition, qu'il se contente de signaler page 20 ?

Les chapiteaux du XIe siècle, très grossiers, ne sont ornés que de dessins en creux ou en méplat. Ceux du commencement du XIIe siècle se montrent à peine plus perfectionnés. A cette époque, cependant, apparaît le chapiteau à godrons, presque toujours accompagnés d'ornements accessoires. En même temps, les motifs des chapiteaux affectent peu à peu une plus grande variété et présentent bientôt un mélange de feuillages et de figures. Vers le milieu de la première moitié du XIIe siècle, les feuillages deviennent plus simples, mais aussi plus élégants. C'est alors que l'on remarque pour la première fois « le chapiteau formé de larges feuilles pleines et lisses, à pointe relevée et recourbée sous les angles », qui se retrouve, plus ou moins modifié et embelli, jusque dans le troisième quart du XIIe siècle, à Dommartin, par exemple, où il revêt les formes les plus diverses et les plus caractérisées. L'Ile-de-France en fit un usage parallèle depuis Saint-Étienne de Beauvais et Bellefontaine jusqu'à la cathédrale de Senlis. Il resta, au contraire, tout à fait inconnu en Normandie jusqu'au jour où il y fut importé par les artistes qui travaillèrent au chœur de l'abbaye de Fécamp. « Le chapiteau à feuilles d'acanthe et d'artichaut, lourd et mou dans la crypte de Boulogne et à la Neu-

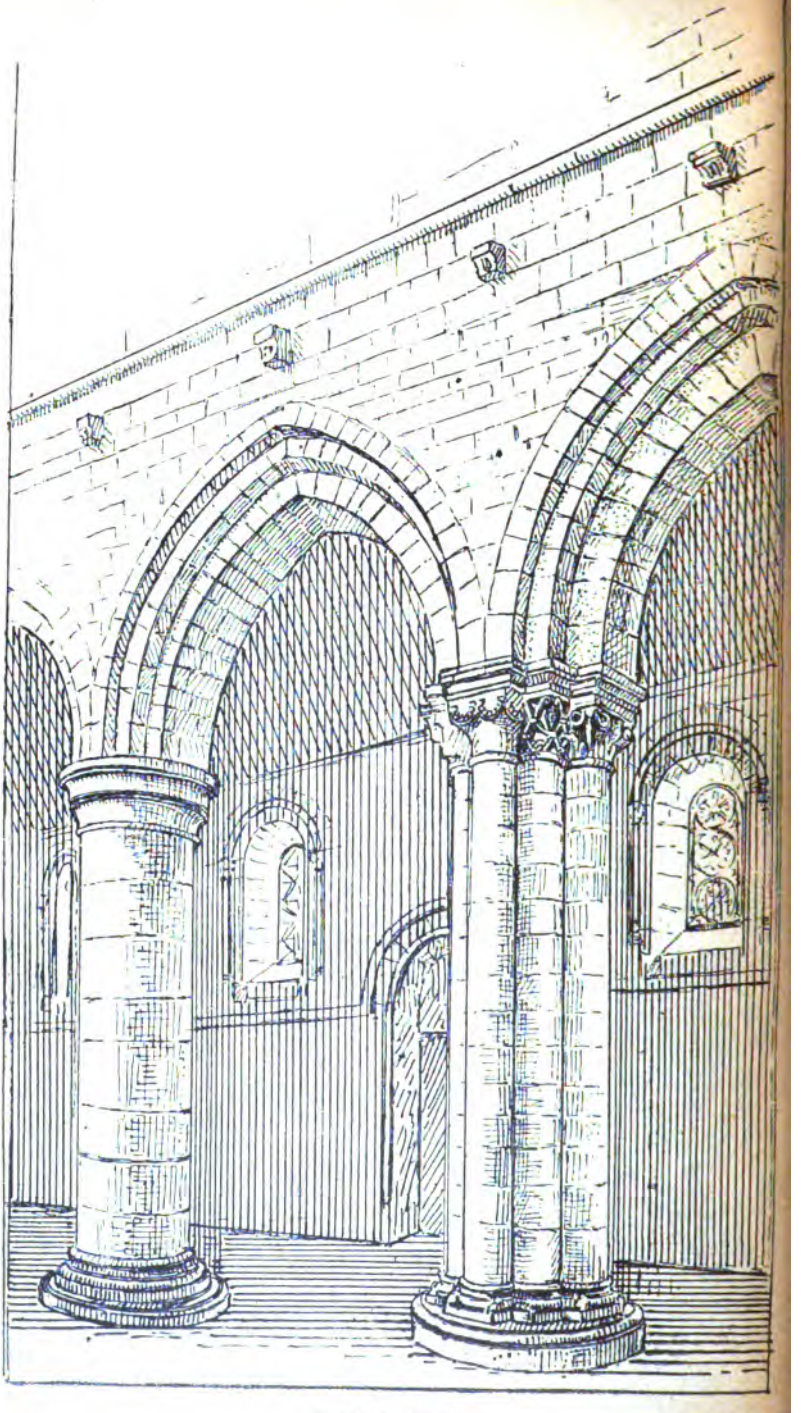

BERTEAUCOURT

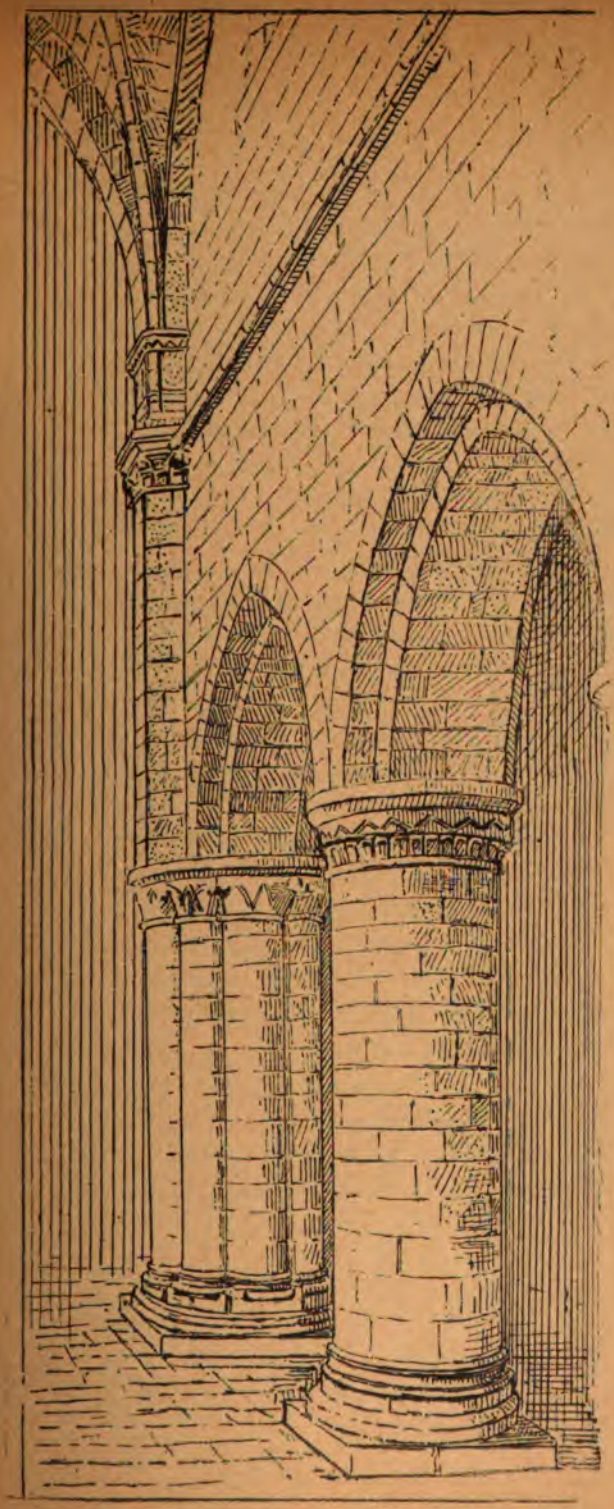

SAINT-AUBIN DE GUÉRANDE.

ville-sous-Corbie, au début du XIIe siècle, et un peu plus tard au portail sud de Berteaucourt et au clocher de Croissy, se rencontre encore, vers 1140, à la façade de Berteaucourt, mais s'y transforme déjà pour faire place, quelques années plus tard, à un très beau et tout nouveau type de ces feuilles. Elles sont alors touffues, nerveuses, perlées sur leurs côtes, fréquemment tournées en rinceaux et volutes et presque toujours superbement dessinées. On en voyait aux chapiteaux du portail occidental de Berteaucourt ; il s'en trouve encore de remarquables exemples à Saint-Étienne de Corbie et aux portails de Hangest et de Beaufort-en-Santerre, et le musée d'Amiens en conserve qui proviennent de Dommartin et de Saint-Jean d'Amiens. C'est là un type d'ornementation appartenant à l'école française (1) ».

Les églises de Picardie renferment, entre la fin du XIe siècle et les premières années du XIIIe siècle, trop de types de bases et de tailloirs pour que nous songions à suivre M. Enlart dans l'énumération qu'il en fait. Les profils des nervures se modifièrent aussi très profondément pendant le cours du XIIe siècle.

De même que dans toute la région nord-ouest de la France, « la statuaire, jusqu'après le milieu du XIIe siècle, semble en retard sur la sculpture d'ornement et sur l'architecture (2) ». C'est seulement vers l'année 1150 qu'il est possible de contempler, aux voussures du portail de Berteaucourt, des figures d'un bon style, moins lourdes que celles des fonts baptismaux de Selincourt, pourtant exécutées avec soin. Quant

(1) P. 23.
(2) P. 26.

au riche portail de Saint-Étienne de Corbie, il rappelle les portails occidentaux de Chartres et de Senlis, sans atteindre à la noblesse et à la majestueuse simplicité du premier.

On sait que M. Enlart a déjà consacré aux fonts baptismaux romans du nord de la France une excellente étude, insérée en 1890 dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*. Nous devons cependant dire un mot de ceux d'Airaines, qui ont fortement intrigué les membres de la Société française d'Archéologie, lors de l'excursion faite dans cette localité le 28 juin 1893 (1). Cette cuve est, de l'avis de M. Enlart, la plus ancienne des cuves rectangulaires sans support encore aujourd'hui existantes dans les diocèses d'Amiens et de Boulogne. « Sa sculpture, extrêmement barbare, dit-il, porte le caractère du XIe siècle. Elle est très allongée et de très grande dimension ; un adulte peut s'y baigner entièrement. Sa partie inférieure est plus étroite que les bords, encadrés d'une grosse torsade, que soutiennent quatre colonnettes sans base et sans abaque, profilées sur les angles de la cuve. Les petites faces sont ornées de deux figures nues, accroupies, se donnant le bras et représentées jusqu'aux genoux ; sur chacune des grandes faces se voient trois figures semblables ; et, d'un côté, un dragon, symbolisant sans doute le diable, parle à l'oreille de l'un des catéchumènes (2) ». M. Enlart fait remarquer qu'une certaine quantité de fonts baptismaux de l'époque

(1) Voir ci-contre la reproduction de ces fonts, d'après une photographie de M. Jules de Valois.

(2) P. 34.

Imp. Phot. Alfred Aron, Paris *Cliché de M. Jules de Valois*

CUVE BAPTISMALE DE L'ÉGLISE D'AIRAINES

romane, encore nombreux dans nos provinces septentrionales, sont en pierre bleue de Tournai, ce qui confirme une opinion émise par MM. de la Grange et Cloquet, dans leur bel ouvrage sur *l'Art à Tournai*. Mais d'autres furent taillés dans le calcaire oolithique à gros grains dit pierre de Marquise, que l'on exploita aux XIIe et XIIIe siècles pour la construction des églises de la région boulonnaise.

Les pierres tombales de cette époque sont plus rares que les cuves de baptême. M. Enlart cite celle trouvée dans les ruines de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer et conservée dans l'église de Tortefontaine : encore une production des ateliers tournaisiens. Elle est « en dos d'âne, à quatre rampants ornés de rinceaux en méplat et de têtes de lions (1) ». Une autre, en pierre de Marquise, ornée d'un arbre ressemblant au « créquier », se voit au musée de Boulogne. M. Enlart donne une figure de l'une et de l'autre. Il donne aussi une gravure de la belle croix de cimetière qui existe encore à Fresnoy-lez-Roye, croix formée d'un losange d'entrelacs découpés à jour, rappelant tout à fait la forme de beaucoup de croix-antéfixes contemporaines, et dont le support se compose de quatre colonnettes groupées autour d'un massif central.

La description des églises ou parties d'églises de l'époque romane qui subsistent dans la région picarde occupe, comme nous l'avons dit, la deuxième partie de l'ouvrage. Elle est faite par M. Enlart d'une manière très détaillée, mais un peu sèche. On dirait que l'auteur nous donne simplement les notes par lui recueillies sur place, devant chaque monument. Il

(1) P. 48.

n'a pas pris la peine de relier ces renseignements par des phrases, parfois banales peut-être, mais nécessaires, qui en eussent rendu la lecture non seulement plus agréable, mais plus facile. On se trouve obligé, par moments, de faire appel à toute l'intensité de sa réflexion pour bien suivre le groupement des caractères d'un édifice. Cette petite critique faite, ou plutôt ce regret une fois exprimé, nous rendrons hommage au soin avec lequel l'auteur a étudié les monuments, à la sagacité qu'il a déployée dans l'identification ou la restitution de portions d'édifices parfois complètement dénaturées ou transformées. M. Enlart, d'ailleurs, n'a pas placé dans son tableau général de l'art picard au XIIe siècle toutes ses observations ; la clarté qu'il convenait de laisser à ce chapitre le lui interdisait ; mais il a inséré çà et là dans ses descriptions des remarques et des considérations, toujours d'un intérêt incontestable, souvent même d'une haute portée, qui en relèvent un peu la monotonie. Le lecteur, je crois, me saura gré de mettre en lumière ici, d'une manière succincte, les particularités que présentent plusieurs des églises décrites par M. Enlart.

L'ordre alphabétique suivi nous conduit d'abord à Notre-Dame d'Airaines, église visitée il y a deux ans par le Congrès archéologique d'Abbeville. Les trois nefs méritent seules d'attirer l'attention. Les arcades en tiers-point qui les séparent, les voûtes d'arête des bas-côtés, les voûtes d'ogives sur plan carré du vaisseau central, à doubleaux en tiers-point, à grosses nervures semi-cylindriques, à quartiers très inclinés, en font une des églises les plus caractérisées de la région picarde. M. Enlart l'attribue au deuxième quart du XIIe siècle et croit qu'elle fut

rebâtie par les moines de Saint-Martin-des-Champs, à la suite d'une donation dont la date peut être circonscrite entre 1108 et 1119. Il ne faut pas omettre de signaler une disposition qui n'est pas rare dans les églises monastiques de la région du nord, puisque M. Enlart l'a retrouvée au Wast, près de Boulogne, à Berteaucourt, à Saint-Martin de Laon, mais dont les exemples sont, ce me semble, bien moins fréquents dans les autres parties de la France. C'est le remplacement par un mur plein, parfois même, comme à Berteaucourt, par un remplage jouant le rôle d'étrésillon, des deux grands arcs de la nef qui précèdent immédiatement le transept. Est-ce la nécessité de contrebuter les quatre doubleaux de la croisée qui a seule imposé cette disposition ? J'aime mieux croire, pour ma part, à une raison liturgique et voir dans le mur indiqué l'endroit où s'appuyaient les stalles des religieux.

Des deux abbatiales bénédictines de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens et de Saint-Josse-sur-Mer, près Montreuil, il ne subsiste que quelques débris sculptés. Les chapiteaux de Saint-Martin conservés au musée d'Amiens sont couverts de feuilles d'acanthe annonçant le milieu du XIIe siècle. Un plan conservé à la bibliothèque de la ville permet heureusement de connaître la forme de l'église et de se rendre compte de certaines particularités intéressantes. Les piliers étaient carrés, avec une colonnette à chaque angle, disposition qui existe encore dans l'église de Beauval. Quant au plan de l'église, il comprenait une nef pourvue de collatéraux, un transept et un chœur entouré d'un déambulatoire, sur lequel s'ouvraient cinq chapelles séparées par des massifs triangulaires et enveloppées par une seule et même muraille semi-

circulaire. « C'est, dit M. Enlart, le plan de Citeaux, de Pontigny et des nombreuses églises dérivées de ces modèles de l'architecture cistercienne, telles que celles de Savigny, du Breuil-Benoît, de Warnhem en Suède, de Saint-François de Bologne, de Saint-Antoine de Padoue, d'Alcobaça en Portugal, etc. (1)». Les étages supérieurs du chœur avaient, d'ailleurs, été rebâtis postérieurement, — au XIVe siècle, suivant le P. Daire, — car les voûtes de cette partie de l'église atteignaient une hauteur double de celles de la nef. Aucune donnée ne permet, du reste, d'affirmer que ces dernières étaient contemporaines de la construction du XIIe siècle.

A Beaufort-en-Santerre se trouve l'une des rares églises de Picardie qui soient restées entières. Construite, avec lenteur, semble-t-il, pendant toute la durée du règne de Louis VII, elle se compose d'une triple nef non voûtée, à grands arcs en tiers-point sur piliers carrés, d'un chœur carré et d'un transept, l'un et l'autre plus bas que la nef et voûtés sur nervures. Les nervures du chœur sont curieuses par leur profil, formé de trois tores accolés, séparés par des denticules et dont le principal est muni d'un large bandeau. M. Enlart ne paraît pas avoir même songé à suspecter l'authenticité de ces nervures. L'idée qui nous était venue qu'elles pouvaient dater seulement du XVIe ou du XVIIe siècle ne reposant pas sur l'examen du monument, nous l'abandonnons volontiers. La nef de l'église de Fieffes, disons-le en passant, est absolument identique à celle de Beaufort.

L'intéressant portail de Becquigny, orné de cha-

(1) P. 62.

piteaux à sujets, possède un tympan, comme la plupart des portails romans de la province picarde.

L'église de l'abbaye bénédictine de Berteaucourt-les-Dames n'est pas inconnue des membres de la Société française d'Archéologie. Ils ont pu, il y a deux ans, admirer cette longue nef de sept travées, si caractéristique avec ses grands arcs en tiers-point reposant sur des piliers de forme alternée, sans que l'on ait jamais songé, d'ailleurs, à jeter au-dessus une voûte, sexpartite ou autre, ses fenêtres à plein cintre et son portail latéral ouverts comme au hasard, sans souci de la concordance avec les arcades, et surtout cette curieuse façade qui compte, avec celles de Trie-Château et de Villers-Saint-Paul et celle du croisillon septentrional de Saint-Étienne de Beauvais, parmi les plus originales du nord de la France au XIIe siècle. M. Enlart ne consacre pas moins de quatre héliogravures et de six figures à reproduire les vues, les détails, la coupe et le plan de cette belle église, dont malheureusement le chœur et le transept ont disparu. Il en place la construction à une époque un peu postérieure à la fondation du monastère (1095). Les travaux auraient commencé par le chœur, et la nef était sans doute depuis quelque temps achevée lorsqu'on édifia le frontispice actuel, au milieu du XIIe siècle. Nous devons émettre hautement le regret que M. Duthoit, l'architecte chargé de la restauration du monument, n'ait pas cru devoir, d'abord, remettre en son état primitif le portail de l'ouest, allongé en hauteur au XVIe siècle, suivant M. Enlart, lors d'un abaissement du sol du parvis, mais se soit montré assez mal inspiré pour remplacer l'entablement grossier interposé à cette époque entre les chapiteaux et les impostes par des pilastres romans dans le style

de certains portails du midi, absolument faits pour tromper l'observateur.

A Blangy-sous-Poix, un clocher octogonal sur base carrée, du premier quart du XIIe siècle, occupe

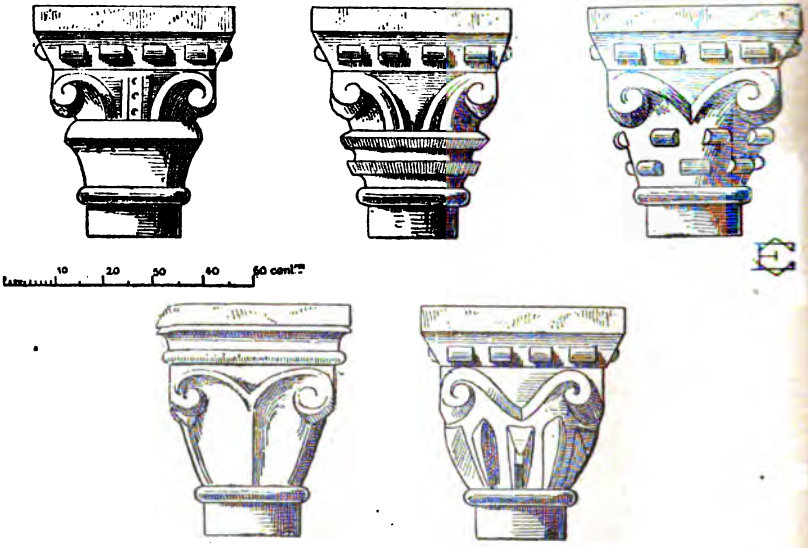

ÉGLISE DE BLANGY-SOUS-POIX
Chapiteaux du clocher.

le flanc méridional du chœur. Sa flèche est en charpente. Les chapiteaux des baies de cette tour sont curieux par les billettes semées sur les tailloirs et jusque sur les corbeilles. C'est le seul clocher octogonal que renferme le diocèse d'Amiens, mais cette forme de tour fut assez répandue dans le diocèse de Boulogne, qui en présente encore à Alette, à Audinghen, à Leulinghen, à Marquise et à Wimille, des spécimens plus ou moins bien conservés, élevés pendant une période allant du commencement à la fin du

XIIe siècle. Il en existait aussi à Saint-Wlmer de Boulogne et à Frencq. Aucune de ces tours n'a jamais eu de flèche en pierre. La plus curieuse, sans contredit, est aujourd'hui celle d'Alette, dont les baies en tiers-point sont accompagnées d'oculi. Je ne sais, par exemple, si j'aurais osé proposer pour date probable celle de 1170. Il faut rapprocher des clochers octogonaux la tour circulaire qui occupait l'extrémité occidentale de l'église d'Echinghen et dont il ne subsiste que la partie inférieure.

Les touristes qui s'arrêtent à Corbie y vont généralement pour voir la grande église abbatiale des XVe et XVIe siècles. Mais, dans son état actuel, après les mutilations sauvages qui lui ont été infligées, cet édifice ne leur réserve plus rien qu'une désillusion. Assurément, la perte du chœur et du transept est regrettable; mais qui ne ferait le sacrifice même de ce qui subsiste si, à ce prix, il nous était donné de contempler dans son intégrité un monument bien autrement précieux, l'ancienne église paroissiale de Notre-Dame et Saint-Étienne? De cette église, il ne reste plus que la nef, dévastée, partagée en plusieurs étages, et le portail occidental, qui a également beaucoup souffert. L'aspect général extérieur est connu par la gravure du *Monasticon gallicanum*. L'édifice comprenait, dit M. Enlart, « une abside à trois pans, une travée de chœur, un transept ayant à chaque bras deux chapelles carrées et au centre une tour également carrée, une nef de trois travées, dont une formant narthex et tribune, et des bas-côtés ayant deux travées en regard de chacune de celles de la nef. La nef, le narthex et la tribune étaient voûtés d'ogives. Un doubleau central traver-

sait la clef des croisées d'ogives de la voûte haute ; celle du narthex était portée sur quatre croisées et sur un pilier central (1) ». Arcades en tiers-point, fenêtres en plein cintre, piliers rectangulaires présentant des colonnes groupées sous les retombées des voûtes, tels étaient les autres caractères de ce curieux édifice, que M. Enlart attribue au troisième quart du XIIe siècle. Le narthex et le portail, constructions d'un très beau style, paraissent bien, en effet, contemporains de la seconde moitié du règne de Louis VII. Le portail, en tiers-point, est orné d'un tympan, sans doute un peu postérieur, représentant le Couronnement de la Vierge, tandis que des figures d'apôtres sont placées dans la voussure. De grandes statues, aujourd'hui détruites ou mutilées, garnissaient les pieds-droits et le trumeau. Rappelons enfin les curieux chapiteaux historiés provenant de Corbie auxquels le musée d'Amiens a donné abri ; M. Enlart les a soigneusement décrits et figurés.

De tous les clochers carrés de l'époque romane qui subsistent en Picardie, celui de Croissy est sans contredit l'un des plus intéressants. Il surmontait primitivement, entre le chœur et la nef, une travée voûtée d'arête et délimitée par deux doubleaux en tiers-point. Les baies de son beffroi sont géminées et doubles sur chaque face. Je crois que ce clocher peut être attribué au milieu de la première moitié du XIIe siècle. Celui de Domfront, type plus simple, mais à deux étages de baies, paraît un peu plus ancien et doit remonter au commencement du XIIe siècle.

(1) P. 92.

Nous arrivons à l'abbaye de Dommartin, dont la perte pour la Picardie ne peut être mieux comparée

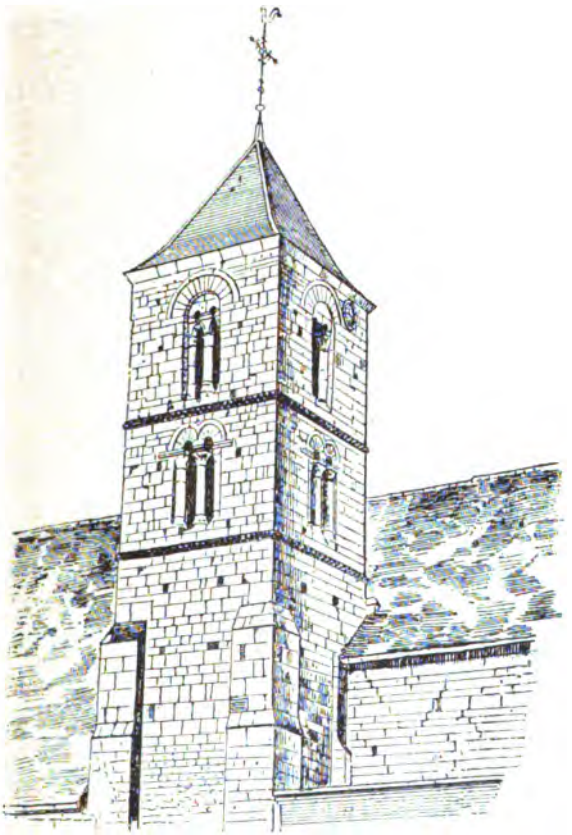

CLOCHER DE DOMFRONT.

qu'à celle de Saint-Lucien pour l'Ile-de-France. Mais à Dommartin, nous pouvons encore au moins contempler des ruines, tandis que de la grande abbaye beau-

vaisine, il n'est pas resté pierre sur pierre. « L'église de Dommartin, dit M. Enlart, était un des plus beaux et des plus grands édifices de transition du monde entier (1) ». Dépendance d'un monastère de l'ordre de Prémontré, qui s'était transporté de Saint-Josse-au-Bois à Dommartin en 1153, elle fut consacrée dès le 9 août 1163. Son plan était fort curieux. Il se rapprochait du type cistercien et présentait une grande ressemblance avec celui de nombreuses églises allemandes, postérieures en date, mais inspirées, comme Dommartin, par un modèle commun, qu'il est permis de supposer germanique, si l'on considère que sa disposition la plus caractéristique se rencontre dès la première moitié du XIe siècle à l'église des Saints-Apôtres de Cologne. Cette disposition consiste dans la présence, autour du déambulatoire, très étroit à Dommartin, de chapelles arrondies intérieurement et enveloppées au dehors d'une seule muraille semi-circulaire. Le transept de Dommartin, très accentué, possédait à l'est de chaque croisillon deux chapelles carrées. M. Enlart fait ressortir l'analogie complète de ce plan avec celui de l'abbatiale cistercienne de Heisterbach, dans la Prusse Rhénane, élevée de 1202 à 1227. Une autre particularité du plan de Dommartin, c'est l'existence, entre les piliers du carré du transept, au nord et au sud, d'un support intermédiaire. Il n'en subsiste malheureusement que les fondations, et l'on ne peut ainsi reconstituer avec certitude l'aspect qu'offrait cette partie de l'église. M. Enlart suppose que le support en question, pilier ou colonne, avait pour fonction de porter un mur de

(1) P. 105.

remplage assurant la solidité de la croisée. Il semble croire que cette disposition était primitive, ce qui ne semble nullement prouvé. Elle a pu être motivée tout simplement, de même que l'adjonction de pilastres contre les piliers du carré vers les bas-côtés, par des mouvements dans ces piliers eux-mêmes. Je ne puis admettre, pour ma part, que jamais on ait eu la pensée d'élever une tour sur ces quatre piliers, qui ne sont pas plus épais que les autres, fait, soit dit en passant, absolument anormal pour l'époque. Pas plus que les Cisterciens, d'ailleurs, les Prémontrés ne construisaient de tour centrale au XIIe siècle. Mais, puisqu'une disposition pareille existe encore à Athies, je ne comprends pas pourquoi M. Enlart ne l'a pas décrite succinctement, afin de permettre au lecteur de se faire une opinion. L'examen des ruines de la grande église abbatiale de Jumièges, construite au XIe siècle, révèle l'existence d'un parti tout à fait identique, autant, du moins, que l'on peut en juger aujourd'hui. En vérité, plus j'y réfléchis, et plus la seule explication possible me semble celle que j'ai proposée plus haut à propos de la travée aveugle d'Airaines. Toute l'église de Dommartin était voûtée d'ogives, avec grands arcs et doubleaux en tiers-point; les fenêtres étaient en plein cintre. Quant au triforium, il n'en subsiste pas le moindre vestige. J'ai déjà insisté sur le caractère spécial de la sculpture à Dommartin.

La petite église de Forest-l'Abbaye, sur le territoire de la commune de Nouvion, conserve un chœur voûté dont le style porte l'empreinte d'une influence venue de Dommartin. Est-elle postérieure, comme le croit M. Enlart? La date de 1160-1175 me semble bien tardive.

L'église de Lucheux, cruciforme, avec une nef non voûtée, seule pourvue de bas-côtés, et un chœur terminé par trois pans coupés, est surtout curieuse par la décoration des branches d'ogives de son sanctuaire et par l'emploi systématique dans sa voûte de liernes et de formerets. Chose regrettable, cette précieuse église ne figure plus au nombre des monuments historiques.

Celle de Mareuil, près d'Abbeville, peut revendiquer, la façade exceptée, une antiquité un peu plus grande que tous les édifices qui viennent d'être énumérés. Les quatre travées de sa nef, avec leurs grands arcs en plein cintre, leurs piliers cantonnés de quatre colonnes, — dont l'une, vers la nef, n'a maintenant aucune utilité, n'étant pas plus haute que les autres, mais a pu porter, plutôt qu'une statue, une chandelle soulageant l'entrait de la charpente, — appartiennent, en effet, à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe. Pas de voûte. Le chœur contemporain n'existe plus.

Dans le chœur rectangulaire de l'église de Nampsau-Val, M. Enlart voit avec raison « un des premiers monuments de la région où la voûte d'ogives ait été employée sans incertitude ». Il le date du milieu du XIIe siècle. La nef, d'un style excellent, mais postérieure au chœur, présente deux portails dont les sourcils se terminent par des volutes, ornement d'un aspect singulier, signalé par Viollet-le-Duc comme d'origine orientale, à cause de sa présence dans certaines églises de la Syrie centrale. Je me demande comment M. Enlart peut concilier son hypothèse d'un plafond primitif au-dessus de la nef de Nampsau-Val (p. 15) avec l'existence dans la façade d'une fenêtre dont l'arc dépasse sensiblement le som-

met des murs goutterots. Une charpente apparente me semble, dans la circonstance, beaucoup plus probable.

A l'église Saint-Pierre de Roye, un beau portail en tiers-point, à décoration complètement romane, constitue, avec une petite rose placée dans le pignon, et

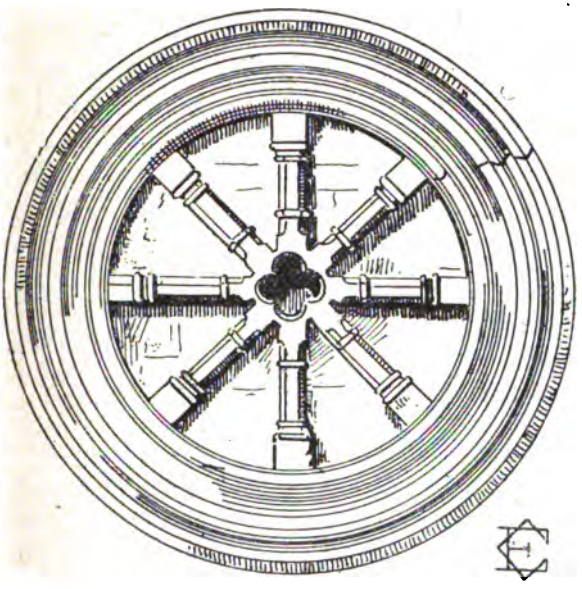

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE ROYE.

Rose du pignon occidental.

aveugle, du moins dans son état actuel, le seul débris du monument élevé dans le courant du XIIe siècle. Il ne subsiste aussi qu'une partie, deux travées formant autrefois la nef, de l'ancienne église priorale de Saint-Taurin, dans la commune de l'Échelle. Ces deux travées, jadis voûtées sur d'épaisses ogives dont le profil

comprenait trois tores, séparés par des angles, et une gorge ou canal entaillant le tore central, sont encore précédées d'un portail en tiers-point comme celui de Roye. M. Enlart attribue ces fragments à 1160 environ.

L'église Notre-Dame de Boulogne, détruite à la fin du siècle dernier, « se composait originairement, dit M. Enlart, d'une nef de sept travées, d'un transept, de deux travées de chœur et d'une abside ou d'un chevet dont la forme est incertaine. La nef et les deux travées de chœur avaient des collatéraux qui devaient être seuls voûtés ; le carré du transept était surmonté d'une grosse tour rectangulaire ; la façade était cantonnée de deux tourelles cylindriques renfermant des escaliers ; le grand portail s'ouvrait au sud-ouest de la nef, et une crypte régnait sous le chœur (1) ». Cette crypte subsiste seule, d'ailleurs bien modifiée, sous l'église actuelle, chef-d'œuvre de mauvais goût dont tous les artistes ont maudit l'inventeur. On sait qu'elle a conservé des restes de peintures romanes. Cette église Notre-Dame aurait été reconstruite par sainte Ide, mère de Godefroy de Bouillon, au commencement du XIIe siècle. C'est bien la date que semblent indiquer les chapiteaux de la crypte. La même origine est revendiquée, avec des droits, sinon plus authentiques, au moins mieux établis, par l'église de l'abbaye augustine de Saint-Wlmer, fondée en 1090, et qui s'élevait au milieu même de la ville de Boulogne. L'on n'en possède plus que les ruines du chœur, presque inconnues, cachées qu'elles sont au milieu des maisons. Ce chœur

(1) P. 182.

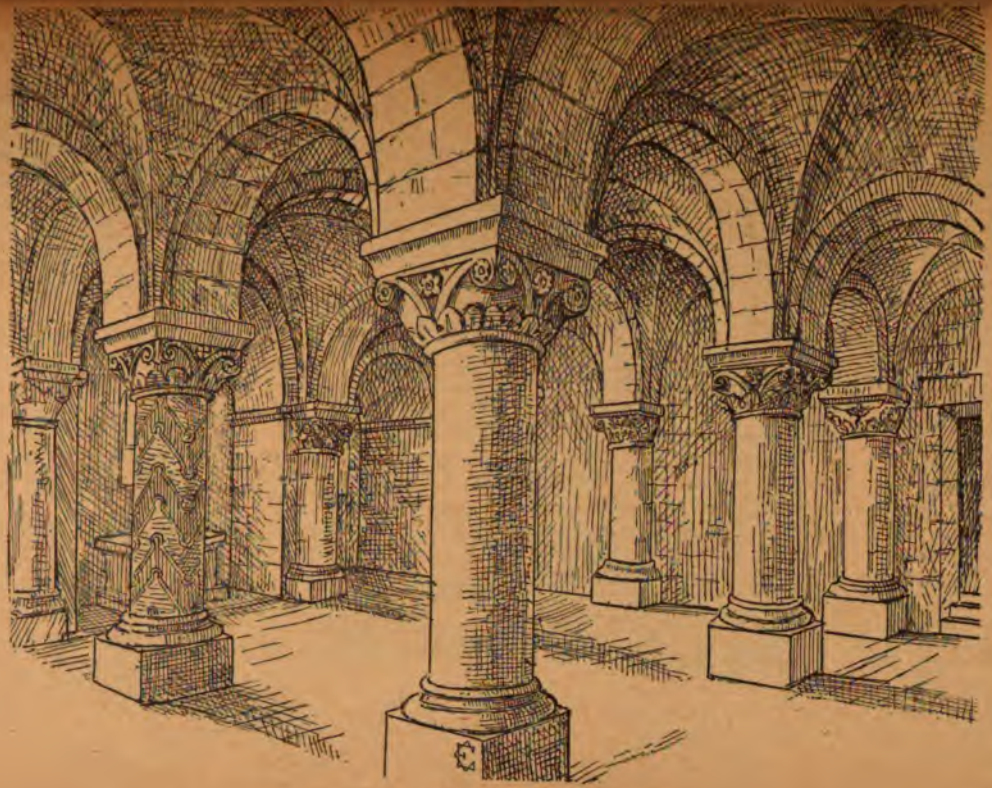

CRYPTE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Restitution des anciennes voûtes.

était dépourvu de bas-côtés et se terminait par trois pans coupés ; rien ne prouve qu'il ait été voûté. Une tour octogonale précédait la nef à l'ouest.

Ce n'est plus un type indigène, mais un type importé que nous présente l'église de Saint-Étienne-

ÉGLISE DE SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT.

au-Mont, près de Boulogne. Donnée à l'abbaye de Saint-Wlmer en 1152 et reconstruite très peu de temps après, elle tranche absolument par son style sur l'architecture alors en usage dans le pays boulonnais. La nef, qui seule subsiste aujourd'hui, est recouverte d'un berceau brisé, soutenu par des doubleaux ; deux bas-côtés l'accompagnaient autrefois, surmontés chacun d'une série de berceaux semblables, perpendiculaires à l'axe de l'église. Il faut croire que

les travaux exécutés au XVIIe siècle et qui, avant ceux des dernières années, modifièrent déjà si déplorablement l'aspect de cette église, comprirent un surélèvement considérable du sol intérieur, car on ne saurait s'expliquer autrement comment les différentes travées des bas-côtés pouvaient communiquer entre elles. Une ordonnance absolument semblable à celle de Saint-Étienne-au-Mont a été signalée par M. Octave Join-Lambert (1) à Saint-Pathus (Seine-et-Marne). L'une et l'autre ont pour origine commune un type d'église bourguignonne imité par les Cisterciens et par les chanoines de Saint-Augustin. Mais on sait, grâce à M. Enlart, quelle a été l'expansion de l'architecture bourguignonne dans la seconde moitié du XIIe siècle.

A peu près en même temps qu'elle créait Saint-Wlmer, sainte Ide, comtesse de Boulogne, fondait un prieuré de Cluny nommé Saint-Michel du Wast. Cette fondation est antérienre à 1099. Il ne reste plus aujourd'hui de l'église du Wast que les murs de la nef et le portail en plein cintre, fort curieux par les lobes qui découpent son tympan, disposition singulière, qui, sous la forme qu'elle affecte au Wast, n'a d'analogue en France, suivant M. Enlart, qu'à Ganagobie (Hautes-Alpes) (2). Il en existe des exemples en Allemagne et en Danemark, mais tous postérieurs.

Dans un appendice à la deuxième partie de son

(1) *L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse de Meaux*, ap. *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1894*, reproduit *Bulletin monumental*, année 1894, p. 96 et suiv.

(2) Voir du portail de Ganagobie une photogravure dans l'*Annuaire de l'archéologue français*, par A. Saint-Paul, 1879, p. 44.

ouvrage, M. Enlart donne des détails sur trois églises importantes de l'Artois, celles de Guarbecques, de Lillers et de Sercus, situées en dehors des deux circonscriptions religieuses spécialement étudiées par lui. Cette excursion a pour but de suppléer à ce que l'état de ruine ou de mutilation dans lequel nous sont parvenues les grandes églises romanes de la Picardie ne lui a pas permis de démontrer suffisamment. Elle a l'avantage de nous faire connaître, à Lillers, par exemple, ce qu'était un grand édifice religieux de la première moitié du XIIe siècle dans le nord de la France.

Fort intéressante et bien conservée, sauf en ce qui concerne les bas-côtés de sa nef, l'église de Guarbecques possède un transept, un chœur carré et un beau clocher, également carré, au centre du transept. Elle fut élevée, selon M. Enlart, de 1150 à 1180. Le chœur et le transept, voûtés, sont empreints d'une véritable élégance. Quant à la tour, percée de baies géminées en tiers-point et surmontée d'une flèche octogonale en pierre, elle offre un spécimen fort rare du clocher picard dans la seconde moitié du XIIe siècle.

L'église de Lillers est plus connue que celle de Guarbecques. M. Enlart décrit succinctement cet édifice, très intéressant sous divers rapports, notamment par la présence d'un déambulatoire, avec trois chapelles, autour de son abside, et d'un bas-côté à l'est et à l'ouest de son transept. La restitution des absidioles de ce transept, tentée par M. Enlart dans le plan qu'il donne de l'église, sans qu'il ait pris le soin de la justifier dans son texte, ne me paraît pas reposer sur des données bien certaines. Elle ne répond nullement à la division des travées. Je crois

que ces absidioles, de chacune desquelles il subsiste uniquement une demi-colonne engagée, n'avaient que la largeur de la deuxième travée des croisillons. La décoration du portail nord, les colonnettes jumelles qui jouent le rôle de contreforts à l'étage supérieur, les arcatures et les petites roses des pignons constituent, en outre, autant de particularités curieuses de l'église de Lillers. Quant à la date de la construction, celle de 1120-1150 proposée par M. Enlart peut fort bien être acceptée.

Ce qui a valu à l'église de Sercus, située près d'Hazebrouck, et par conséquent assez éloignée du centre picard, l'honneur de figurer dans l'ouvrage de M. Enlart, c'est exclusivement son clocher central octogone, dont la ressemblance avec celui de Wimille, près Boulogne, est frappante.

Le vandalisme sévit dans le nord de la France comme partout ailleurs, et, depuis que M. Enlart est allé les visiter, plusieurs églises curieuses ont été ou défigurées ou démolies. A ce point de vue, les écrivains qui publient des monographies de monuments ne sauraient trop multiplier les illustrations. Celles de M. Enlart sont très nombreuses et, dans la plupart des cas, très satisfaisantes. Les héliogravures reproduisent d'excellentes photographies prises par M. Roux, président de la Société des antiquaires de Picardie. La très grande majorité des dessins dans le texte sont de l'auteur lui-même ; ils ont été seulement recopiés au trait par son confrère amiénois M. Pinsard, afin de pouvoir être gravés sur zinc. Peut-être quelques plans de plus eussent-ils été accueillis avec reconnaissance par les archéologues.

Le lecteur qui a bien voulu suivre le tableau que

je viens d'esquisser, d'après M. Enlart, du mouvement architectural en Picardie à l'époque romane et pendant la période de transition, est maintenant fixé sur les divers genres de mérite de l'ouvrage de notre savant confrère. S'il le juge peu digne d'estime et de valeur contestable, la faute en est aux critiques et aux observations d'ordre secondaire que je n'ai pas su mettre à leur vraie place dans l'arrangement de ma perspective. Si, au contraire, il le considère comme une des contributions les meilleures et les plus utiles à l'étude de l'architecture religieuse en France avant le XIIIe siècle, comme une des pierres d'attente les plus solides du monument définitif qui sera un jour élevé à la gloire de cette belle architecture, c'est que je me suis montré un peintre exact et, de plus, un fidèle interprète de mes propres sentiments.

IX.

Les Charpentes en bois sculpté

DANS LES

ÉGLISES DU XVIe SIÈCLE[1]

Par M. Henri MACQUERON.

Le XVIe siècle a été en Picardie l'époque la plus brillante de l'art de la sculpture sur bois; les magnifiques stalles de la cathédrale d'Amiens, les cadres des tableaux de la confrérie de Notre-Dame du Puy de la même ville, la grande porte de l'église de Saint-Vulfran d'Abbeville sont connus de tous les archéologues et ont consacré le talent de Jehan Trupin et et des huchiers picards. Il ne rentre pas dans le cadre de ce modeste travail d'étudier ces ouvrages célèbres (la tâche serait au-dessus de nos forces), mais nous voudrions attirer l'attention du Congrès sur une particularité qu'on ne rencontre guère que dans notre

(1) Réponse à la 11e question du programme : Signaler l'emploi fréquent du bois sculpté au XVIe siècle dans la construction des églises rurales dans l'arrondissement d'Abbeville.

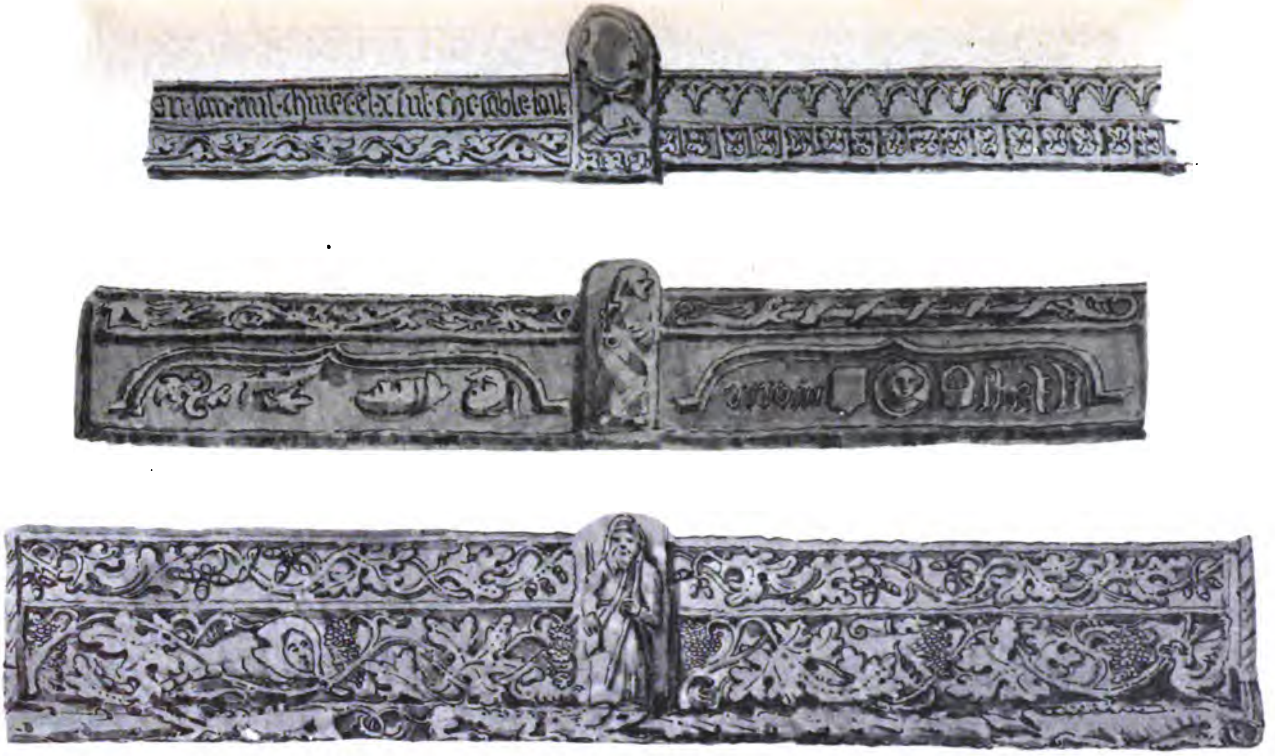

FRISES EN BOIS SCULPTÉ

Dessins de M. O. Macqueron

Eglises de Boismont, de Coulonvilliers et de Moyenneville

Dessins de M. O. Macqueron

FRISES EN BOIS SCULPTÉ

Eglise de Vismes au Val, et Chapelle de l'Hospice de Rue

région et plus particulièrement dans la partie nommée le Vimeu, située entre les rivières de Somme et de Bresle, c'est l'emploi des charpentes en bois sculpté pour la décoration intérieure des églises rurales.

La plupart des églises de campagne de l'arrondissement d'Abbeville (et nous ne voulons parler, bien entendu, que de celles qui offrent un caractère architectural, quelque minime qu'il soit), sont voûtées en bois et en berceau. Les fermes reposent sur des sablières placées à la partie supérieure des murs et la voûte est maintenue par des entraits surmontés de poinçons.

Ce sont ces sablières, visibles à l'intérieur, que les architectes ont employées à la décoration des églises au moyen des sculptures de divers genres dont nous allons nous occuper. Elles sont, bien entendu, d'importance plus ou moins considérable, et se composent rarement d'un seul membre, quelquefois de deux, et généralement de trois ; mais alors le membre inférieur se réduit à une simple baguette figurant le plus souvent un tronc noueux entouré d'une banderolle ; il faut faire exception cependant pour les églises de Moyenneville et de Bouillancourt-sous-Miannay, où le développement des trois membres, en tenant compte des saillies, ne mesure pas moins de 80 centimètres de hauteur.

La plupart de ces sablières portent des inscriptions qui leur assignent comme date à toutes le commencement du XVIe siècle. Les poutres de l'église de Boismont portent deux dates : dans la nef, « en l'an mil chinc C et I fut che coble fait », et dans le chœur : « l'an mil V^c trois fois II (1506) fut che coble fait

tout neuf » ; à Wiry au Mont, nous trouvons : « l'an mil chinq cens au mois de octobre les habitans de chette ville ont fait faire cette carpente » et à Coulonvillers : « l'an mil V^c VI fut ce coble fait ». A Moyenneville, l'inscription est sur un des entraits : « En l'an de grâce mil V^c et XXX fut ce coble fait ». Quelquefois nous trouvons, avec la date, le nom du charpentier, qui est peut être aussi celui du sculpteur ; à Miannay : « En lā (mil) cinq cens et dix huit che cōble chi fut acōpli par iā parmētier carpētier » ; à Bouillancourt-sous-Miannay : « En lā (mil) CCCCC et VI che coble chi fut fait tout nœuf par i ionet ». Des inscriptions autres que la date de l'œuvre se rencontrent aussi parfois, comme à Rue, dans la chapelle de l'Hospice : *Sancte Jacobe, Sancte Nicolae, ora pro nobis*, ou à Coulonvillers : « Il fault morir ».

Les ornements de ces frises sculptées sont très variés et, dans une même sablière, plusieurs genres d'ornements se rencontrent. Le membre inférieur, le moins important des trois, représente le plus souvent un simple bâton ou tronc noueux entouré d'une banderolle en spirale, comme à Lheure, quelquefois un léger entrelac de raisins et de feuilles de vigne ou, comme à Moyenneville, un boudin tordu sortant des gueules de monstres allongés. Notons en passant que ces gueules de monstres sont très répandues, et que le plus généralement on les rencontre à chaque extrémité des sablières et même des entraits qu'elles semblent vomir.

La principale décoration est employée pour le membre du milieu, le plus important des trois, et les sculptures dont il est orné peuvent rentrer dans différentes classes.

Nous trouvons d'abord l'ornement géométrique et architectural qui, à Hallencourt, se compose de petits carrés quadrilobés, entre lesquels sont les différentes parties d'une longue inscription que le temps et de trop nombreuses couches de peinture ont malheureusement rendue indéchiffrable, qui, à Boismont, Wiry au Mont et Grébault, comprend des trèfles et des quadrilobes inscrits dans des triangles ou des carrés, ou bien des arcatures ogivales redentées.

A Vimes-au-Val, on a employé l'ornement dans toute sa pureté ou bien les arabesques : on n'y a fait aucun emprunt au règne végétal et, si l'on y rencontre çà et là quelques oiseaux et quelques figures, c'est uniquement pour varier l'extrémité d'une arabesque et pour compléter les motifs de décoration ornementale.

Quelquefois, au contraire, l'artiste a puisé dans le règne animal la plupart de ses sujets de décoration : si l'on trouve à Rue des ornements, ils n'ont été employés qu'avec une tendance marquée à se rapprocher des sujets empruntés aux règnes végétal et animal ; est-ce à cause de la proximité de la forêt de Crécy que nous y trouvons un sanglier, un lièvre, une chasse représentant un cerf poursuivi par un chien et faisant tête à un autre ? Est-ce parce que Rue était un port d'embarquement qu'à côté de l'inscription *Sancte Jacobe* nous voyons des coquilles, des bourdons, des aumônières.

L'ornementation des belles poutres de Moyenneville et de Bouillencourt-sous-Miannay est presque entièrement végétale ; les membres principal et supérieur ne se composent guère que d'entrelacs de feuilles de vigne et de grappes de raisin, de glands et de feuilles de chêne : nous y voyons cependant

quelques autres sujets : tels que des oiseaux mangeant le raisin, un enfant, aussi nu que gourmand, imitant ses voisins ailés; des figures de différents caractères, une tête de femme dans un médaillon, un animal à tête de fou, un coquillage d'où sort aussi une figure avec le chaperon à grelots, une tête d'homme coiffé d'un de ces chapeaux hauts de forme et presque sans bords, comme nous en voyions encore l'année dernière au marché de Middelbourg. Les poutres de l'église de Lheure près Abbeville, très finement sculptées, représentent aussi des entrelacs de fruits et de feuilles accompagnés d'animaux fantastiques, d'oiseaux et de nombreux escargots mangeant les jeunes pousses de la vigne.

Au chœur de l'église de Boismont, l'ornementation est presque animale ; il y a bien des raisins et des glands, placés là pour donner aux oiseaux l'occasion de les picorer, mais il s'y trouve surtout des animaux fantastiques aux corps aussi affreux qu'allongés, et notamment des dragons, les pattes ramassées sous le corps, avec des queues de toutes les formes imaginables : nous les retrouvons aussi à l'église de Pendé, plus difformes encore, mais d'une moins bonne exécution, et à côté d'eux, la scène de chasse citée tout à l'heure : un cerf se défendant entre deux chiens. Enfin à Bouttencourt-lès-Blangy, dans la vallée de la Bresle, nous signalerons aussi de nombreux animaux fantastiques et quelques sujets particuliers, comme un oiseau à tête de femme, ayant la partie postérieure en forme de visage et des représentations de personnages grotesques, pour ne pas dire plus, dont quelques-uns paraissent inspirés de certains sujets plus que naïfs, qu'on ne rencontre guère que sur les modillons des églises romanes.

Les blochets ou extrémités des fermes de comble qui ne se trouvent pas engagés dans les entraits sont, on peut dire toujours tant les exceptions sont rares, ornés de figures sculptées, et, pour augmenter la richesse de l'ornementation, on a imaginé aussi de faux blochets qui coupent la trop grande longueur qu'aurait présentée à l'œil une frise sans saillies. Quelques-uns sont considérables, comme ceux de Moyenneville qui mesurent près de 80 centimètres de hauteur sur 30 de largeur. Ces blochets représentent des figures de saints et parmi celles qui se retrouvent le plus fréquemment, nous citerons saint Pierre avec ses clefs, saint Paul, son glaive à la main, saint Jacques le Majeur et les autres apôtres : la représentation du Sauveur est plus rare : puis ce sont souvent sainte Barbe avec sa tour, saint Nicolas, les trois enfants à ses pieds, saint Christophe portant l'enfant Dieu sur ses épaules ou les saints patrons de la paroisse ; d'autres sont plus rarement figurés, tels que Saint-François d'Assise à Bouttencourt, Charlemagne à l'église de Cocquerel ou enfin cette curieuse figure de l'église d'Ailly-le-Haut-Clocher où saint Christophe, tout en portant sur les épaules son divin fardeau, baptise le Christ dans les eaux du Jourdain.

Quelquefois les écussons des seigneurs du pays sont représentés au bas des statues des saints, comme à Hocquincourt ; le plus souvent, ils sont portés par des anges ou bien même, comme à Lheure, ils constituent l'unique décoration du blochet. Nous retrouvons encore, comme sujets sculptés sur ces bouts de poutres les animaux des Évangélistes portant des philactères, comme à Rue, où se voient aussi des

figures de démons ; à Vismes, le sculpteur a quelquefois figuré de simples mascarons et, à Pendé, il a pris pour modèles les paysans du village avec leurs costumes de travail.

Il nous reste quelques mots à dire des voûtes elles-mêmes : le plus souvent elles sont nues, quelquefois aussi divisées en caissons par des moulures; mais, à Moyenneville et à Vismes, ces moulures sont remplacées par des tringles sculptées complétant l'ornementation commencée avec les sablières et représentant des oves, des figures géométriques ou une délicate branche de vigne. Aux liernes sont des pendentifs en bois sculpté, généralement peu importants et figurant habituellement des anges portant les instruments de la Passion ou les armoiries des seigneurs du village. Faisons remarquer, en terminant, la singulière disposition de ces pendentifs dans l'église de Vismes, dont les bas-côtés seuls voutés en demi-berceau sont ornés de bois sculptés.

Ce n'est pas une étude savante ni un travail approfondi que nous avons voulu faire; notre seul but a été d'attirer l'attention des membres du Congrès sur un genre de décoration à peu près spécial à notre arrondissement et à quelques régions voisines. Peut-être cette indication, toute sommaire qu'elle soit, aidera-t-elle nos confrères à retrouver dans d'autres parties de la France des monuments analogues à ceux que nous venons de leur signaler.

ERRATUM

Dans la 2e planche qui accompagne ce mémoire, au lieu de *Coulonvilliers*, lisez : *Coulonvillers*.

X.

CONFÉRENCE

SUR

LES GRAVEURS ABBEVILLOIS

Au Musée d'Abbeville et du Ponthieu

Le 30 Juin 1893

Par M. Émile DELIGNIÈRES.

MESDAMES, MESSIEURS,

Sur le désir exprimé par plusieurs d'entre vous, permettez-moi de vous retenir quelques instants dans cette galerie, exclusivement consacrée aux œuvres des nombreux graveurs originaires de notre ville et qui sont une de ses gloires les plus pures.

Cette collection d'estampes a été commencée, vers 1840, par les soins de M. Louandre père, alors bibliothécaire de la ville ; elle s'est enrichie progressivement par des dons et des achats, et elle se compose actuellement de plus de trois mille pièces. Une partie seulement a pu trouver place, par ordre chronologique, sur ces parois et dans ces vitrines ; le plus grand nombre est classé par noms d'artistes dans les meubles placés à chaque extrémité de cette galerie

et peut se trouver exposée successivement dans les cadres mobiles.

On a dit qu'Abbeville avait été le berceau des graveurs français; c'était aller trop loin, mais ce que l'on peut au moins certifier, sur l'assertion de plusieurs auteurs, c'est que notre ville a été, après Nancy et Paris, la troisième ville de France dans cette branche si intéressante des arts du dessin. Abbeville a vu naître, en effet, *quarante et un* graveurs, et en comptant ceux qui s'y rattachent par leur famille et qui y ont conservé des relations suivies, le nombre peut en être porté à *cinquante-quatre*. Leurs noms et, pour plusieurs, une bonne partie de leurs œuvres ont été relevés ailleurs; d'autres se découvrent encore et viennent s'ajouter à cette importante suite.

A quoi peut-on attribuer cette succession non interrompue de graveurs dans une même localité qui n'est pas relativement bien importante? La question ne manque pas d'intérêt, et voici, à mon simple avis, les causes de cette production d'artistes dans le même genre et dans la même ville.

Les premiers, tels que *Mellan*, *Lenfant*, les *de Poilly*, ont commencé, dès les premières années du XVIIe siècle, à acquérir une grande et légitime réputation. Leur exemple, leurs succès ont été bientôt un sujet d'émulation pour d'autres de leurs compatriotes, et, au XVIIIe siècle, ils arriveront à se grouper au nombre de vingt-cinq et formeront pleïade.

Et puis, il faut reconnaître que les Abbevillois étaient tout naturellement portés, par la nature de leur caractère calme, réfléchi, patient, et par leur travail consciencieux, à réussir plus particulièrement dans ce mode spécial de manifestation de l'art ;

il exige, en effet, des aptitudes plutôt portées à la reproduction des œuvres d'art qu'à leur création proprement dite où l'imagination et le génie d'invention jouent le principal rôle.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que nos graveurs se soient bornés exclusivement à reproduire les œuvres d'autres artistes et n'aient été que des copistes, ce qui n'exclut pas, d'ailleurs, une valeur personnelle. Les *Mellan*, les *François* et *Nicolas de Poilly* ont composé eux-mêmes plusieurs des sujets de leurs estampes, d'après l'indication qui précède leur signature : *invenit et sculpsit*. Les mêmes et d'autres, comme *Lenfant*, *Daullé*, *Le Vasseur*, *Beauvarlet*, *Hubert*, *Elluin* ont dessiné sur nature, *ad vivum*, comme l'ont mentionné Lenfant et les de Poilly, et souvent d'une manière fort habile, un grand nombre des portraits qu'ils ont ensuite gravés.

Je ne saurais, sous peine de vous attarder trop longtemps ici, vous entretenir de tous nos graveurs ; ils ont été plus complètement passés en revue dans des *Recherches* publiées il y a déjà plusieurs années (1) et qui attendent une nouvelle étude générale encore plus détaillée. Je me bornerai à vous parler ici des principaux, et encore bien succinctement.

Mellan est, dans l'ordre chronologique, le premier graveur abbevillois et il a été l'un des plus féconds et de grande réputation ; c'était un artiste dans toute l'acception du mot. Son œuvre a été relevé, pour 386

(1) *Recherches sur les graveurs d'Abbeville*, par Émile Deligniéres; Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, gr. in-8° de 45 pages. — Mémoire lu à la réunion des Sociétés savantes et des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne, dans la séance du 29 avril 1886.

estampes, avec biographie, par M. Anatole de Montaiglon (1), l'érudit professeur de l'École des chartes, dans les *Mémoires de la Société d'Émulation*, années 1852 à 1857.

Né à Abbeville en 1598, Mellan est mort à Paris en 1688, à quatre-vingt-onze ans, et encore par accident, à la suite d'une chute dans son escalier. Il était logé dans les galeries du Louvre, par une faveur qui n'était accordée qu'à des artistes de valeur ; il a été inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Fils d'un simple chaudronnier (2), il fut mis en apprentissage à Paris, où il reçut, dit-on, les leçons de Thomas de Leu et de Léonard Gaultier ; il alla à Rome en 1624 et il y travailla avec Villamène, puis avec Vouet, qui lui apprit la peinture ; il a signé, du reste, plusieurs pièces en se qualifiant de *pictor incisor*. Il connut aussi Gilles Sadeler, et il s'en est inspiré notamment dans une remarquable estampe, *saint Pierre Nolasque*, devenue très rare par suite de la disparition de la planche, mais dont nous possédons un exemplaire.

Mellan s'est exercé dans tous les genres, sujets religieux et autres, thèses, frontispices d'ouvrages, armoiries et jusqu'à des lettres ornées. On a aussi de lui de beaux portraits, d'un travail délicat et profond, tels que ceux du pape *Urbain VIII*, du bouffon *Meni-*

(1) C'est avec regret que je dois mentionner ici la mort de M. de Montaiglon survenue pendant le relevé, de souvenir, de cette conférence ; je ne saurais oublier la bienveillance dont cet érudit, historien et critique d'art, voulait bien m'honorer.

(2) Le père de Claude Mellan eut quatre enfants, parmi lesquels *Philippe*, dont notre savant collègue, M. l'abbé Requin, d'Avignon, nous a entretenu au cours de ce Congrès.

cucci, de *Virginia da Vèzzo*, devenue la femme de Vouet, et de bien d'autres ; M. Louis Gonse en a fait ressortir brillamment le mérite dans une remarquable étude qui a paru, avec planches, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en 1888.

Il y a plusieurs gravures de la figure de Mellan; je dois signaler un dessin, très beau, très finement esquissé par lui-même, d'un de ses portraits que nous avons pu nous procurer à Londres par un dévoué correspondant.

Au cours de son séjour en Italie, Mellan avait adopté un procédé de tailles parallèles qui dénote pour son application une science profonde du dessin. Ce procédé, qu'il a presque toujours suivi depuis et qu'il a appliqué d'une façon très sommaire, mais fort intéressante, dans sa reproduction des statues de la *Galerie Jastienne*, fait reconnaître facilement ses estampes ; il n'a guère, en effet, été imité que par Lenfant, son compatriote et son élève, et encore seulement à ses débuts, plus tard aussi par Michel Lasne, mais par celui-ci d'une façon bien moins correcte et moins habile. On connaît notamment, de Mellan, la *tête du Christ*, véritable tour d'adresse, gravée au moyen d'un seul trait de burin qui, partant de l'extrémité du nez, arrive, par ses contours en spirale plus ou moins renflés, à former toute la figure et même le titre. Les études dont l'œuvre de Mellan a été déjà l'objet me dispensent de m'y étendre davantage.

Je ne mentionne seulement pour mémoire que *Paul Maupin*, qui paraît n'avoir travaillé qu'en Italie et dont les gravures, en camaïeu, d'après Stella, sont très peu connues en France.

Jean Lenfant (1615-1674) fut un des élèves de Mel-

lan dont il a suivi la manière dans sa *sainte Julienne en prières*, d'un goût très pur. Il a gravé, en tailles croisées, de nombreux sujets d'après des maîtres tels que Carrache, le Guide, Nanteuil, Claude Lefebvre et bien d'autres. Lenfant dessinait au pastel les portraits des personnages qu'il reproduisait ensuite au burin ; il a su leur donner de la vie et du relief, tout en conservant une grande douceur de tour et d'expression. Ces portraits, sur nature, sont fort estimés, et, dans le nombre assez grand puisque notre collection en comprend déjà soixante-douze, on peut citer plusieurs Picards de notoriété : le célèbre sculpteur amiénois *Blasset*, *François Faure*, évêque d'Amiens, *Louis de Machault*, prieur de Saint-Pierre d'Abbeville, et d'autres Abbevillois. Nous possédons de Lenfant une grande pièce, sur satin, fort rare et très curieuse comme matière peu commune de tirage ; nous la devons à l'obligeance de M. Dubois, notre collègue de la Société des Antiquaires de Picardie, qui a bien voulu en faire hommage à notre musée ; c'est une thèse soutenue en juillet 1660 par un Abbevillois, François le Boucher d'Ailly du Minil (*Abbavillæus*) et dont le sujet en ovale représente la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean. Ajoutons que le portrait de Lenfant a été trouvé à Paris, il y a quelques années, au Département des estampes par M. Henri Bouchot, conservateur, qui l'a fait connaître à notre excellent collègue, M. Henri Macqueron, lequel a eu l'obligeance de nous en faire la communication.

Une famille abbevilloise a été particulièrement féconde en artistes, c'est celle des *de Poilly;* elle a, en effet, compté parmi ses membres un peintre, un ar-

chitecte et six graveurs. Le premier et le plus célèbre comme graveur est *François de Poilly*, né en 1622, élève de Daret, chez lequel il fut mis en apprentissage dès l'âge de dix-sept ans.

A l'exemple de Mellan, il se rendit à Rome en 1649; pendant un séjour de sept années, il travailla avec ardeur à dessiner d'après les grands maîtres, et il a gravé en Italie plusieurs sujets religieux d'après Pierre Mignard, entre autres *saint Jean Borrhomée donnant la communion aux pestiférés;* cette estampe, que nous avons la bonne fortune de posséder dans cette collection, est d'autant plus précieuse que le tableau, qui passait pour le chef-d'œuvre du peintre, n'existe plus. François de Poilly, à son retour à Paris, épousa la fille de Weyen, marchand d'estampes; il produisit beaucoup, et son œuvre, considérable, ne comprend pas moins de quatre cents pièces, dont une grande partie a été cataloguée par son compatriote Robert Hecquet, graveur également et surtout marchand d'estampes. Nous signalerons de François de Poilly *la Vierge au linge*, considérée comme sa pièce capitale, une *Vierge avec l'enfant Jésus*, d'après Blanchard, *le mariage de sainte Catherine*, d'après Mignard, sans oublier de grandes et belles thèses d'après Le Brun, Sébastien Bourdon et autres; vous en voyez un spécimen exposé sur un de ces panneaux du fond; c'est une thèse de philosophie, soutenue par par Pierre Bernard de Sauve de la Motte le 13 août 1656. Il faut enfin mentionner de beaux portraits gravés par lui, en grand nombre, plusieurs d'après ses propres dessins, tels que ceux de *Louis XIV* et de *Mazarin*, d'après P. Mignard, de *Nicolas Fouquet*, de *Lamoignon*, d'après Le Brun, de *Bignon*, d'après

Ph. de Champaigne, celui-là notamment d'un véritable coloris. François de Poilly forma un grand nombre d'élèves, et il eut, nous dit M. le comte de Laborde, « une influence considérable sur les progrès de l'école contemporaine de son temps (1). »

Nicolas de Poilly, son frère et son élève, a été surtout un graveur de portraits; mais, malgré la correction incontestable de son dessin et la docilité de son burin, il n'a pas cependant acquis la même réputation que François; nous nous bornerons à relever de lui les portraits de *Noël de Bouillon*, d'après Philippe de Champaigne, de *Louis XIII*, d'après Nicolas Mignard, de *Marie-Thérèse*, d'après Beaulieu, presque grandeur nature. On lui doit aussi quelques sujets religieux, tels qu'une *Vierge au silence*, d'après Le Brun, une *Sainte famille*, d'après le Poussin, et d'autres. Nicolas de Poilly mourut en 1696, il était né en 1628; deux de ses enfants furent graveurs, comme lui.

Jean-François de Poilly, l'aîné (1669-1720), fut membre de l'Académie de peinture et de sculpture; il y fut admis avec les beaux portraits de *Van Clève*, d'après Virieu, et de *de Troy*, d'après ce peintre. Il alla à Rome, comme son oncle François; Jean-Baptiste préparait ses planches à l'eau-forte et en combinant les points avec les tailles et les hachures. En dehors de divers autres portraits, on a de lui de beaux sujets, tels que le *Jugement de Salomon*, *Suzanne et les*

(1) Le nom de François de Poilly a été donné tout récemment à l'une des rues d'Abbeville; une autre porte celui de Mellan, et il est à désirer que le nom de nos plus illustres graveurs soit ainsi perpétué à l'entrée de plusieurs de nos rues.

vieillards, d'après Coypel, et d'autres, d'après le Poussin.

Son frère *François*, né en 1671, mort en 1727, et qu'il ne faut pas confondre avec l'aîné de la famille, alla également à Rome où il a gravé notamment, d'après le Dominiquin, *Sainte Cécile donnant son bien aux pauvres :* cette belle estampe forme le pendant du *Martyre de sainte Cécile*, qui a été gravé par Jean-Baptiste. François, à son retour en France, n'a pas donné ce que ses débuts pouvaient faire augurer de lui, et son œuvre, en définitive, ne comprend que quelques pièces moins importantes.

Pour en finir avec les graveurs du XVIIe siècle et en entrant même dans le siècle suivant, il me suffira de citer les frères *Cordier*, qui ont collaboré par leurs vignettes de titres aux cartes de nos illustres géographes Sanson et Duval ; le premier était un des ancêtres de notre poète-académicien abbevillois, M. Sanson de Pongerville.

Je dois rappeler aussi, par un sentiment de reconnaissance au nom de nos artistes, *Robert Hecquet*, déjà cité plus haut, comme ayant particulièrement dirigé, aidé et encouragé de toutes manières plusieurs de ses jeunes compatriotes à leurs débuts à Paris. Puis viennent les *Filleul* père et fils, les *Flipart*, qui ont compté six artistes du même nom, parmi lesquels surtout *Jean-Jacques*, qui a gravé de belles estampes d'après Greuze, et aussi bon nombre de jolies vignettes.

Nous arrivons au XVIIIe siècle : il a, comme je l'ai dit plus haut, été particulièrement fécond en graveurs originaires de notre ville. Là, les noms se pressent : c'est *Daullé*, bien connu par les nombreux portraits dus à son burin souple, aidé de sa science du dessin ; vous en remarquerez plusieurs spécimens

sur ces murs; son œuvre, qui comprend plus de 174 pièces, a été catalogué. *Jacques Aliamet*, l'un des nombreux élèves de Le Bas, a gravé de grandes et belles estampes d'après Berghem, Joseph Vernet et autres; il s'est en outre distingué dans l'illustration, d'après les dessins de Cochin, Eisen, Gravelot, etc., de ces nombreux et charmants ouvrages à vignettes qui sont toujours si recherchés des amateurs délicats; qu'il me soit permis de vous renvoyer également à un ouvrage en cours de publication sur cet artiste de valeur. *Beauvarlet* a été aussi l'objet d'une de mes études: il a joui, de son temps, d'une assez grande vogue et plusieurs de ses portraits, notamment ceux de *Molière* et de la *du Barry en costume de chasse*, sont encore fort recherchés; *Jean-Charles Le Vasseur*, dont la vie et l'œuvre ont été, il y a trente ans, le début de mes travaux sur nos graveurs. Dessinateur consommé, buriniste de talent, Le Vasseur doit compter parmi les plus consciencieux et les plus méritants de cette pléïade. Au siècle dernier, ses estampes, telles que *Diane et Endymion*, d'après Van Loo qui le fit admettre à l'Académie de peinture et de sculpture, *Narcisse se mirant dans l'eau*, d'après Lépicié, et dont vous pouvez admirer, sur le panneau du fond, le charmant dessin à la gouache, de grands pièces, comme *Tarquin et Lucrèce*, d'après de Peters; plusieurs autres estampes, comme *La belle-mère*, *Le testament déchiré*, *La laitière*, d'après Greuze, dont il fut un des collaborateurs et amis, sont toujours estimés. Le portrait de Le Vasseur a été fait par Greuze et c'est, paraît-il, un de ses meilleurs; vous le trouverez dans le grand salon de cet hôtel-musée, à qui il a été donné par la belle-fille du graveur; enfin, l'un de ses descendants, M. Eugène Lefébure du Bus, a bien voulu,

lui aussi, offrir gracieusement la belle planche de cuivre qu'en a fait le graveur lui-même et dont l'estampe est une de ses meilleures pour le fini et le moelleux.

Je ne puis plus guère que vous citer des noms, m'étant laissé déjà trop entraîner par ce sujet favori d'études. Dans cette succession de nos artistes au siècle dernier figurent encore avec avantage les *Danzel* au nombre de quatre, en notant surtout *Jacques-Claude*, avec ses belles estampes largement traitées : *La mort de Socrate*, *Le sacrifice de Callirhoé*, *La mort de Créuse;* puis les *Dennel*, les deux frères *Voyez*, *François Hubert*, oncle de notre poète Millevoye; Hubert a peu gravé, mais il faut mentionner son acte de courage à la Convention par l'arrestation de Boucher, l'assassin du député Féraud, acte qui lui valut d'être, un des premiers, décoré de la Légion d'honneur, lors de la création de cet ordre. Viennent encore *François Dequevauviller*, dont quelques charmantes pièces, telles que *L'assemblée au concert*, *L'assemblée au salon*, d'après Lawrence, sont de véritables joyaux de cette longue série d'estampes de nos Abbevillois et sont cotées, surtout pour les rares épreuves avant la lettre, jusqu'à 4 à 500 fr. chacune. Puis *Duponchel*, les deux frères *Macret*, à l'aîné desquels, *Charles-François-Adrien*, est dû ce délicieux portrait d'enfant, dessiné à la sanguine en ovale et que vous pouvez voir au milieu d'un des panneaux du fond de cette galerie ; *Michault ; Charlemagne Thomas*, ce dernier mort le 1er mars 1793, étant capitaine à Aix-la-Chapelle. Il était frère du général Thomas qui se rattache à la famille de notre collègue M. Henri Macqueron ; *Elluin*, graveur de vignettes, dont quelques-unes pour des ouvrages licencieux.

Et ici, avant d'arriver aux contemporains, il est bon de mentionner plusieurs de nos graveurs qui ont été s'établir à Londres dans la seconde moitié du siècle dernier et qui y ont suivi leur carrière. Ce sont : *Aliamet (François-Germain)*, le frère de Jacques et son élève, qui a travaillé notamment pour le recueil Boydell ; *Picot*, qui a gravé au pointillé et en couleur ; *Delattre*, dont les sujets gracieux d'après Angelica Kauffman, sont fort estimés. Ce graveur a vécu jusqu'à un âge des plus avancés, et j'ai eu dernièrement la bonne fortune de me procurer, par l'entremise toute obligeante de M. Rabbe, la photographie de son portrait à l'âge de 97 ans ! d'après un fort bon dessin de Pine ; puis encore *Gaugain*, élève d'Houston, qui a gravé au pointillé et aussi en couleur de charmantes pièces d'après Nordscote, et enfin *Nicolas Dufour*, dont les vues au clair de lune sont parfaitement rendues. J'ai été assez heureux, il y a peu d'années, de pouvoir, par une acquisition toute fortuite et due à l'entremise de M. Gribeauval, de notre ville, délicat sculpteur en bois, enrichir cette galerie de deux cuivres dûs au burin de Dufour ; ils présentent pour nous, ici, un grand intérêt : ce sont deux vues d'Abbeville dont on ne connaissait, jusque-là, qu'une seule épreuve de chaque qui figurait dans un des précieux albums d'un collectionneur émérite, M. Delignières de Bommy ; enfin, ces vues avaient été dessinées, à la fin du siècle dernier, par un de nos peintres abbevillois Adrien Choquet, dont plusieurs œuvres subsistent en ville, notamment à l'église de Saint-Vulfran ; c'est ce peintre qui, par un sentiment tout patriotique pour sa ville natale, a composé le grand tableau de nos *Illustrations du Ponthieu* que vous avez pu voir à l'entrée de ce musée.

Nous sommes arrivés au XIXe siècle : et si les noms ici deviennent plus rares, ils n'en soutiennent pas moins la vieille réputation abbevilloise; c'est *Choquet (Jean-Baptiste-Isidore)*, 1774-1824, fils du peintre dont je viens de parler; il est connu par les vignettes-figures qu'il composait et dessinait lui-même ; on les retrouve notamment dans plusieurs ouvrages publiés de 1818 à 1824, entr'autres les *Lettres à Émilie sur la mythologie* de Demoustier, qui renferment 62 pièces en taille-douce signées de lui; *John Delegorgue-Cordier*, deux noms de familles d'Abbeville, bien connues et recommandables. M. Delegorgue-Cordier était graveur-amateur, non sans mérite, ainsi qu'on peut en juger par son portrait de *Madame de Sévigné;* il était aussi charmant poète à ses heures sur des sujets généralement humoristiques. Puis viennent *Lestudier-Lacour*, né en 1800, mort en Angleterre en 1849, qui a gravé un certain nombre de vignettes d'après Devéria et Tony Johannot, des portraits, il a mis aussi la main à de grandes pièces, telles que *La ménagère hollandaise,* d'après Gerard Dow, une *Scène du déluge*, d'après Girodet, etc. ; *Auguste Bouquet*, peintre et graveur, élève d'Ary Scheffer, et dont j'ai retracé dernièrement, sur les souvenirs de M. Darsy, d'Amiens, la vie assez aventureuse, et relevé quelques œuvres non sans mérite : il est mort prématurément en Italie, en 1846, à l'âge de trente-six ans, alors qus l'avenir allait révéler en lui un artiste de valeur; *Émile Rousseaux*, né en 1831, enlevé trop tôt, lui aussi, en 1874, à un art où il s'était déjà bien distingué, notamment avec *La martyre chrétienne*, d'après Paul Delaroche, et auquel j'ai consacré aussi une notice où ses œuvres principales ont été appréciées.

Nous arrivons à la fin de cette longue nomenclature, déjà bien écourtée ; elle finit dignement par un autre graveur en taille douce, de la bonne école, lui aussi, le vénérable *Augustin Bridoux*, le dernier de cette légion, mort en 1892, âgé de 79 ans, à la veille de la publication de pages consacrées à sa vie si éprouvée et à son talent si réel, et qui n'a pas, malgré ses succès aux salons, été toujours reconnu comme il le méritait ; pour ne citer, de tout son œuvre important, que le beau et brillant portrait en pied du roi *Louis-Philippe*, d'après Winterhalter, la fatalité a voulu qu'il ne pût être terminé qu'à la veille des événements de 1848, et alors que, sans cette circonstance, il eût été certainement pour le graveur l'objet d'une distinction élevée ; Bridoux avait obtenu, à l'âge de vingt ans, le plus beau succès que puisse ambitionner un jeune artiste, le premier grand prix de Rome.

Pardon, Mesdames et Messieurs, de vous avoir peut-être retenus trop longtemps dans cette galerie. Le sujet de cette simple causerie était digne, vous en conviendrez, d'attirer votre attention ; l'intérêt avec lequel vous avez bien voulu me suivre m'a montré devant quel auditoire choisi et composé de véritables amateurs j'avais eu l'honneur de parler ; je vous en remercie.

J'ai été heureux, dans un sentiment de légitime orgueil pour ma ville natale, de vous présenter ainsi succesivement nos graveurs abbevillois, dont la nombreuse et brillante suite forme, je le répète, une des gloires les plus pures de notre cité picarde.

PORTE DU CHATEAU D'AIRAINES.

Dessin du baron X. de Bonnault d'Houët.

XI.

CASTEL

(Somme)

Par M. le baron X. de BONNAULT d'HOUËT.

Un retard imprévu dans la publication du compte-rendu du Congrès archéologique d'Abbeville, nous permet de joindre à ce volume une inscription chrétienne découverte à Castel (1) en mai 1894. Nous nous sommes empressé, à cette époque, de la faire connaître aux lecteurs du *Bulletin monumental*, dans une notice que nous résumerons ici.

En bêchant son jardin, qui s'étend sur une partie de l'ancien cimetière, l'instituteur, M. Gente, a découvert une stèle en pierre, haute de 0m 94, large de 0m 21 et épaisse de 0m 024. Quoiqu'elle soit brisée en plusieurs morceaux, les cassures sont si nettes qu'on peut la considérer comme intacte. Les lettres sont bien gravées, presque toutes creusées en biseau et d'un beau caractère presque romain.

(1) Canton d'Ailly-sur-Noye (Somme).

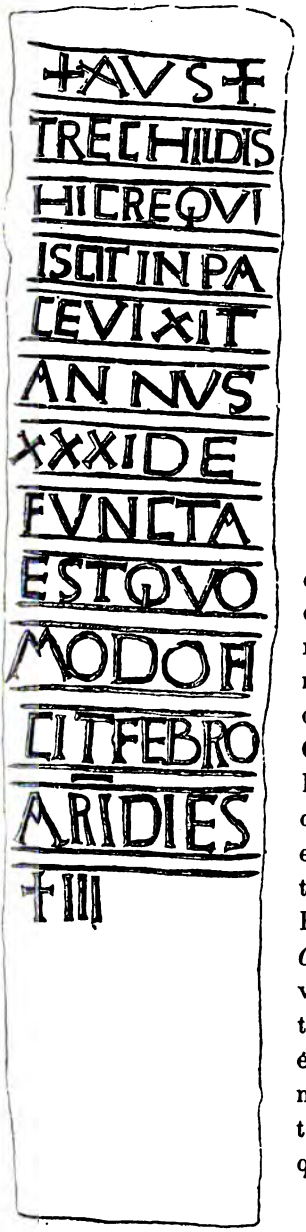

Reproduction au 1/6 de la grandeur, d'après un estampage.

La lecture de l'inscription n'offre aucune difficulté :

† AVSTRECHILDIS HIC REQVIISCIT IN PACE, VIXIT ANNVS XXXI, DEFVNCTA EST QVO MODO FICIT FEBROARII DIES. † III.

† *Ici repose en paix Austrechilde ; elle vécut 31 ans et mourut dans le courant du 3 février.* †

« Le nom d'*Austrechilde*, écrit M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour, n'est pas nouveau dans l'épigraphie mérovingienne ; c'est celui de la première femme de Gontrand, premier roi de Bourgogne de la race franque, laquelle mourut en 580 et dont on possède l'inscription tumulaire (Edm. Le Blant, *Inscriptions de la Gaule chrétienne*, n° 218), versifiée peut-être par Fortunat. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le même nom sur une pierre tumulaire d'une date quelque peu postérieure ».

Ajoutons que c'est également le nom de la mère de saint Leu, évêque de Sens, sainte Austregilde, morte à la fin du VIe siècle.

Cette inscription ne nous semble guère pouvoir, à cause de son beau caractère, être placée après le milieu du VIIe siècle.

Presque en même temps, M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour la signalait à la Société des Antiquaires de France (1), et sa communication appuyée par de nombreux exemples tirés du savant ouvrage de M. Edmond Le Blant, que nous n'avions pas eu le loisir de consulter, confirmait notre opinion sur la date de cette inscription placée entre le VIe et le VIIe siècle.

Depuis, M. G. Durand, archiviste de la Somme, a communiqué à la Société des Antiquaires de Picardie (2), une inscription légèrement postérieure, trouvée auprès de la cathédrale d'Amiens. Ces deux inscriptions, d'une époque dont on connaît jusqu'ici peu d'exemples en Picardie, sont actuellement réunies au musée de Picardie, à Amiens, et je ne crois pas que l'inscription de Castel ait à souffrir du voisinage de cette cathédrale.

(1) *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1894, p. 157-159.

(2) Cette seconde inscription a été trouvée également en 1894, à Amiens, dans la rue Cormont, tout près de la porte Saint-Christophe de la Cathédrale. Elle porte le texte suivant : † BEL(*s*)OALDVS / HIC REQVISCIT IN / (*p*)ACE / V(*ix*)IT AN / (*nus*)... DEFVN(*c*) / T(*vs*)EST VVI FICI(*t*) MARCIVS DIS III / ORA P(*r*) ONVS. Au bas sont deux colombes affrontées et sommées d'une croix pattée, accompagnée de l'A et de l'Ω; cette dernière lettre a disparu dans la cassure de la pierre (*Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1895, p. 27-33 et planche).

Il y a là une singulière continuation de bons offices rendus de tous temps par l'église Notre-Dame à celle de l'humble village. Si l'on ne savait pas que les chapelains de la cathédrale, ou plus exactement l' « université et la communauté des Chapelains de la cathédrale d'Amiens », étaient depuis le XVe siècle le principal seigneur de Castel, on ne s'expliquerait pas l'origine des richesses artistiques qu'on est surpris de rencontrer dans ce petit village.

Le 14 juin 1452, Robert de Sarcus, écuyer, et sa femme, Bonne de Cramesnil, vendent « à la communauté des Chapelains, moyennant mille escus d'or à la couronne, du coing et forge du roy », leur seigneurie de Castel, tenue noblement de celle de Moreuil (1). A partir de cette acquisition, on trouve dans l'ouvrage que je viens de citer de nombreux exemples de l'obligation où se trouve l'Université, non seulement de payer ses gardes de bois, mais encore de réparer l'église et le presbytère. La communauté des Chapelains se montre généreuse ; le curé de Castel est à sa présentation et elle lui laisse la jouissance de la totalité de la dîme montant, suivant déclaration du 7 juin 1728, à 378 livres 9 sous, sans autre charge que l'entretien du presbytère, évaluée 15 livres. La communauté des Chapelains de la cathédrale n'est pas moins soucieuse des bonnes mœurs ; le seigneur de Dours, Jean-Baptiste Thierry, a mis à mal une pauvre fille de Castel et l'a abandonnée avec son enfant, les chapelains le forcent à s'en charger, et comme, pendant le procès, ils ont secouru le pauvre abandonné, ils se font, comme de raison, rembourser 6 livres par mois.

(1) *Bénéfices de l'église d'Amiens*, par M. Darsy, t. I, p. 37.

Cependant, il convient d'ajouter que, de 1244 à 1671, les bénédictins de Moreuil ne cessent pas d'acheter des terres sur Castel (1), et enfin que, dans les registres de la paroisse, on trouve trace des seigneurs laïques de Castel, qui, à la veille de la Révolution, sont des Thierry, sans doute issus de celui que les Chapelains ont fait condamner par le bailliage de Montdidier en 1724 (2).

Entrons maintenant dans le village dont nous connaissons les principaux seigneurs et gros propriétaires. C'est d'abord sur la place, où aboutit la rue qui monte du pont de l'Avre, une jolie croix du XVe siècle, signalée et dessinée dans le voyage de Taylor (3). La base est une sorte de château crénelé, flanqué de tourelles octogones. Une colonne ronde, à demi brisée, supporte la croix. Au revers du crucifié, la Madone, sous son dais, porte l'enfant Jésus sur le bras gauche. Dans les quadrilobes qui décorent le sommet et les bras de la croix, on remarque des écussons absolument frustes. Une croix semblable, placée autrefois devant l'église de Moreuil, est aujourd'hui reléguée devant la chapelle du château. Cette similitude doit-elle faire supposer que c'est là un don, non pas des Chapelains de la cathédrale, mais des Bénédictins de Moreuil ?

Dans l'église, je crois qu'il faut attribuer à la générosité des Chapelains un superbe retable en bois, de la fin du XVe siècle, qui ne s'y trouve plus, hélas ! Au milieu de ce siècle, il a été vendu à un sculpteur

(1) Darsy, *op. cit.*, t I, p. 371.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 44.

(3) Nous donnons une réduction de ce dessin, exécutée par Georges Bouet.

d'Amiens, Caudron, qui, après l'avoir restauré, l'a revendu 30,000 francs à Louis-Philippe. Le roi en a

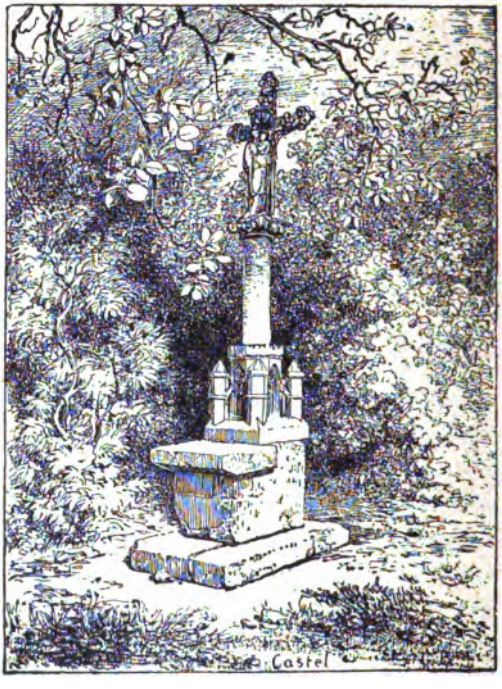

CROIX DE CASTEL.

fait don à Saint-Germain-l'Auxerrois, où on peut l'admirer encore. Faut-il regretter cette vente, consentie par des paysans ignorants? Resté à Castel, le retable en bois aurait subi le sort de celui en pierre, dont nous sommes, je crois, les premiers à signaler quelques débris.

Je les ai connus encastrés dans le soubassement

intérieur de l'église, et badigeonnés d'une couleur noire qui simulait un lambris à hauteur des bancs. Un simple lavage m'a permis de reconnaître qu'ils étaient entièrement peints.

Le premier fragment, de 0m 64 sur 0m 55, renferme deux scènes encadrées dans une arcature ogivale (1). Jésus, au jardin des Oliviers, est livré par Judas. Tandis que le traître le désigne par un baiser, un de ses acolytes éclaire la scène avec sa lanterne; un autre porte la main sur Jésus, qui n'étend le bras que pour guérir l'oreille de Malchus, auprès de laquelle l'épée de Pierre reste étendue. Malgré deux têtes brisées, celle de l'apôtre et celle du soldat qui va lier Jésus, la scène a une signification précise et ne manque ni de mouvement, ni de pittoresque. L'auteur, exécutant médiocre, travaille d'après un bon modèle.

Dans le Christ à la colonne, les deux soldats qui le frappent sont absolument grotesques, tête trop grosse sur un corps trop court. Placés en avant du Christ, ils sont plus petits que lui, par une erreur de perspective plutôt que pour relever la grandeur de l'Homme-Dieu.

Le second fragment, d'un travail plus grossier encore, nous montre le Christ en croix. Le personnage de Jean soutenant la Vierge est un des meilleurs ; mais, par contre, le guerrier qui leur fait pendant est tellement lourd et à peine dégrossi que

(1) Notre premier dessin (1 et 2) représente les deux scènes jointes ensemble, telles qu'elles sont conservées. Les suivants 1 *bis* et 2 *bis*) reproduisent ces deux sujets et trois autres 3, 4, 5) à une plus grande échelle.

j'hésite à reconnaître en lui le soldat offrant une éponge imbibée de vinaigre au bout d'un roseau.

Le troisième fragment, plus mutilé que le premier, contient comme lui deux scènes séparées par une arcature gothique ; mais ici, chaque scène est double. Tandis que trois saintes femmes, Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques, et Salomé, une fiole de parfums à la main, se tiennent près de l'ange, prêtes à embaumer le corps du divin Maître. Au-dessous veillent trois soldats commis à la garde du tombeau, vêtus de la longue chemise de mailles, armés du bouclier et de la longue épée féodale. Je ne crois pas qu'il faille chercher une attribution à leurs écus chargés, le premier d'une bande, le second d'une barre et le troisième d'une fasce. Ce sont de simples ornements.

Dans l'autre bas-relief, il y a également un double sujet. La femme agenouillée aux pieds du Christ ne peut être que sa mère, ou une donatrice. Jamais on n'a placé les donataires au centre d'un bas-relief ; c'est donc la Vierge à laquelle Jésus-Christ apparut avant de descendre dans les limbes pour délivrer les âmes des Justes. Figurées par des enfants nus, elles sortent de la gueule ouverte et effrayante de l'Enfer, tandis que le Christ foule aux pieds Satan enchaîné. Une seule figure du Christ sert aux deux compositions et les relie.

Quelque grossière que paraisse l'exécution de ces bas-reliefs, on peut être assuré que leur auteur travaillait d'après des modèles connus et bien supérieurs à sa reproduction. Quelques têtes, surtout certains plis de vêtements d'une facture plus heureuse, suffisent à prouver que le modèle n'était pas mauvais.

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

1 et 2.

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

I *bis*.

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

2 *bis*.

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

3.

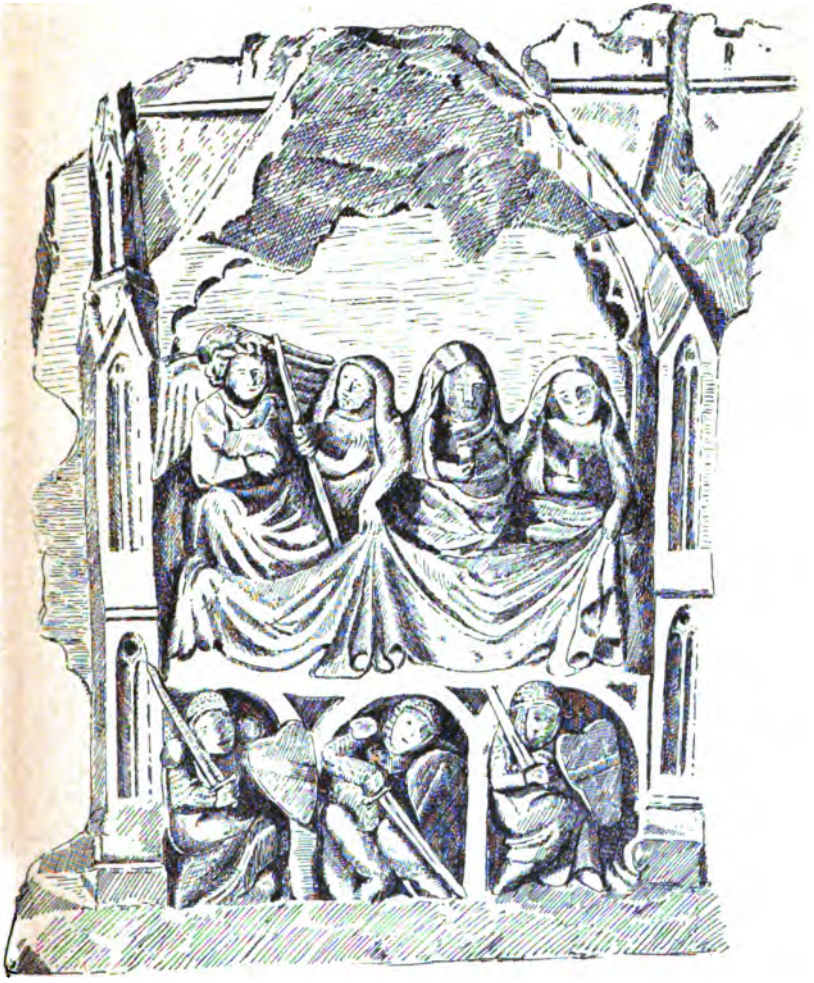

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

4.

BAS-RELIEFS DE L'ÉGLISE DE CASTEL.

3.

En revanche, cette circonstance doit nous rendre très circonspects au sujet de la date de cet ouvrage. L'architecture accuse le XVe siècle, et même quelques détails de costume militaire, la longueur des épées, la chemise de mailles et la forme primitive des avant-bras nous reportent à une époque antérieure. Mais, si l'on tient compte de la mode plus lente à changer dans un village, et de ce fait que l'exécutant est un copiste, il est possible que ce travail date du XVIe siècle.

Sous le clocher de cette même église, accolé au chœur du côté de l'Évangile, on voit encore debout, sous une double arcade trilobée, deux statues d'homme et de femme qui ne sont ni de la même main, ni de la même époque. La femme, d'une exécution bien supérieure, la tête enveloppée d'un voile, le corps recouvert d'un vêtement aux larges plis, présente ce type de religieuse adopté pour nombre de femmes qui, de leur vivant, n'en avaient pas porté l'habit. Quicherat, dans son *Histoire du costume*, rapporte un spécimen identique daté de 1375. L'homme en costume militaire, tête nue et les mains jointes, est d'une facture si grossière que j'hésite à donner une date. Ces deux statues n'ont été faites ni pour se servir de pendant, ni pour être placées sous l'arcade qui les abrite; elles n'étaient pas non plus destinées à être couchées sur des tombeaux, puisque le dos est également sculpté et que le guerrier est placé sur un socle. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux sur le dessin qu'en a donné Taylor. Il n'essaye aucune explication et se borne à rejeter la tradition locale qui, sans aucun fondement, voit dans ces statues deux membres de la famille de Cré-

quy. Des fouilles récentes poussées jusqu'au sol primitif m'ont fait decouvrir de nombreux ossements, mais rien qui permette de résoudre ce problème.

Mentionnons enfin, parmi les ornements de cette église, d'ailleurs fort pauvre, une chasuble en velours rouge, ornée de belles bandes de broderie en or nué. Plusieurs saints ont eu, qui les jambes amputées, qui la tête endommagée par une réparation maladroite, mais au centre de la croix une Assomption de la Vierge, par sa belle coloration et la délicatesse des entrelacs qui l'entourent, reste un beau spécimen de broderie de la Renaissance.

Puissé-je par ces simples notes, en attirant l'attention sur ces objets, qui semblent d'autant plus curieux qu'on est plus surpris de les trouver dans ce modeste village, amener les chercheurs à découvrir leur origine et tout au moins assurer leur conservation.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société V
Liste générale des membres de la Société XV
Compte du trésorier. LVI

CONGRÈS D'ABBEVILLE.

Programme 1
Ordre des réunions. 5
Liste des membres du Congrès 9
Notice préliminaire. 19

Procès-verbaux des séances et compte-rendu des excursions.

Séance d'ouverture du 27 juin 1893 21
Visite de l'Hôtel-de-Ville, de l'église de Saint-Wulfran, des hôtels et des maisons anciennes et de l'église de Saint-Gilles 52
Deuxième séance du 27 juin 60
Excursion à Rambures et à Airaines. 62
Séance du jeudi 29 juin. 68
Excursion à Eu et au Tréport. 70
Visite des Musées et de la Bibliothèque. 78
Séance du vendredi 30 juin 84
Soirée offerte au Congrès par la Société d'Émulation d'Abbeville. 91

Excursion à Rue, Le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme 93
Excursions à Moulin-Quignon, au cimetière de Notre-Dame de la Chapelle, à l'église Saint-Paul et à la manufacture des Rames 104
Séance du 2 Juillet 109
Banquet 111
Toast porté par M. Armand Boucher de Crèvecœur. 113
Excursion à Fontaine-sur-Somme, Berteaucourt-les-Dames, Naours 117
Première séance du mardi 4 juillet 125
Excursion à Saint-Riquier. 127
Deuxième séance du 4 juillet 133
En Angleterre 137

Mémoires.

I. Les études historiques et archéologiques dans le département de la Somme depuis cinquante ans, par M. Henri Macqueron 139
II. L'art à Amiens dans ses rapports avec l'École flamande primitive, par Mgr C. Dehaisnes . . . 165
III. Aperçu sur la confrérie de Notre-Dame-du-Puy de la Conception, à Abbevile (1498-1789), par M. Émile Delignières 174
IV. Le mobilier des paysans du Santerre aux deux derniers siècles, par M. Alcius Ledieu 185
V. Cimetière de l'époque franque, d'Irles, par M. Cottel 192
VI. Philippe Mellan, graveur d'Avignon (1657-1674), par M. l'abbé H. Requin 200
VII. Étude sur la vie et la mort de Guillaume-Longue-Épée, duc de Normandie, par M Jules Lair. . . 212
VIII. L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, et l'ouvrage de M. Camille Enlart, par M. L. Régnier. 329

IX. Les charpentes en bois sculpté dans les églises du XVIe siècle, par M. Henri Macqueron. . . . 368
X. Conférence sur les graveurs abbevillois, au musée d'Abbeville et du Ponthieu, le 30 juin 1893, par M. Émile Delignières 375
XI. Castel (Somme), par M. le baron X. de Bonnault d'Houët. 389

Tables. 399

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

Les études historiques et archéologiques dans le département de la Somme, par M. Henri Macqueron 139

Époques gallo-romaine et mérovingienne.

Cimetière de l'époque franque, d'Irles, par M. Cottel. 192

Histoire.

Étude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, par M. Jules Lair. . . 212
Le mobilier des paysans du Santerre aux deux derniers siècles, par M. Alcius Ledieu 185

Moyen-âge.

Castel, par le baron de Bonnault d'Houët 389

Architecture religieuse.

L'architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, et l'ouvrage de M. Camille Enlart, par M. L. Régnier. 329
Les charpentes en bois sculpté dans les églises du XVIe siècle, par M. Henri Macqueron. 368

Beaux-Arts.

L'art à Amiens dans ses rapports avec l'École flamande primitive, par Mgr Dehaisnes 165
Aperçu sur la confrérie de Notre-Dame-du-Puy de la Conception, à Abbeville, par M. Émile Delignières. 174

Philippe Mellan, graveur d'Avignon (1657-1674), par M. l'abbé Requin. 200
Conférence sur les graveurs abbevillois, au musée d'Abbeville et du Ponthieu, le 30 juin 1893, par M. Émile Delignières 375

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de dessins, de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

Ault-Dumesnil (G.), 81, 89, 104, 134.
Avout (le baron Aug. d'), 19, 136.

Barrière-Flavy, 134.
Beurrier, 135.
Bonnault d'Houët (le baron X. de), 389, *d.*

Caïeu (P. de), 19.
Calonne (le baron Albéric de), 84.
Caron (l'abbé), 101.
Coache (Émile), 19.
Costa de Bastelica (le comte), 50.
Cottel, 109, 135, 192.
Coutan (le docteur), 71.
Crèvecœur (A. Boucher de) 112, 113.

Danicourt (l'abbé), 68, 119, 122, 134.
Dehaisnes (Mgr), 60, 125, 165, 74, 79, 82, 109, 125, 134, 174, 375.
Delignières (Émile), 24, 61,
Dufour (Aug.), 125.
Dumuys (Léon), 68, 85.
Dupont, 135.
Durand (Georges), 109, 134.

Fayolle (le marquis de), 122, 133, *ph.*
Fleury (Gabriel), 20.
Francart (Adolphe), 112.

Garovaglio (le chev.), 19, 90.
Germain (Léon), 84.
Godfray (H.-N.), 112.
Gontier (E.), 109.
Guyencourt (R. de), 87.

Haussaire, 110.
Hauteclocque (comte G. de), 19, 68.

Jadart (H.), 110.
Julia (A.), 122.
Julliot (G.), 85.

(1) Pour les auteurs de dessins ou de photographies, le nom est suivi des lettres *d.* ou *ph.*

Lair (Jules), 110, 212.
Lasteyrie (le comte de), 48.
Ledain (B.), 86.
Ledieu (Alcius), 81, 109, 134, 185
Lesourd (Paul), 20, 112.
L'Estourbeillon (le marquis de), 86.
Le Sueur (l'abbé), 117.

Macqueron (Henri), 19, 50, 87, 88, 125, 135, 139, 368.
Macqueron (Oswald), 134, *d.*
Maneuse (Edgar), *ph.*
Marsy (le comte de), 27, 111, 122.
Moulin (L.), 19.

Naours (les habitants de), 134.

Palustre (Léon), 112.
Pinsard, 84, 89, 134.
Poilly (A. de), 27, 133.
Prarond (Ernest), 112, 125, 133.

Requin (l'abbé), 125, 200.
Ricquier (Olivier), 20.
Roux (Joseph), 87.

Singher (Ad.), 134.
Soyez (Edmond), 87, 134.

Tocilesco (le prof. G.), 112, 135.
Travers (Émile), 19, 101, 110, 125, 136.

Valois (Jules de), 102, *ph.*
Van Robais, 126.
Vayson (J.), 91, 106, 126.

Wignier de Warre, 68, 125, 135.
Willame (Paul), 111.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Le Congrès archéologique de France au château de Rambures. 48
2. Beffroi et cour de l'hôtel-de-ville d'Abbeville. . 53
3. Église de Saint-Vulfran, à Abbeville 55
4. Ancienne maison, rue du Moulin-du-Roi, à Abbeville. 57
5. Maison de François Ier, rue de la Tannerie, à Abbeville. 59
6. Croix du roi de Bohême, à Crécy-en-Ponthieu. 61
7. Château de Rambures. 63
8. Château de Rambures. 64
9. Airaines. Église du prieuré 65
10. Forest-Montiers. Restes de l'abbaye 69
11. Église de Saint-Laurent de Rue. 72
12. Roye. Hôtel-de-ville et maison de bois. . . . 83
13. Amiens. Hôtel du Berceau-d'or 88
14. Amiens. Refuge de l'abbaye du Gard 90
15. Péronne. Beffroi démoli en 1844 92
16. Sainte-Chapelle de Rue (1re vue) 94
17. Sainte-Chapelle de Rue (2e vue). 95
18. Chapelle du Saint-Esprit à Rue, vue d'ensemble. 96
19. Id. portail intérieur. 96
20. Id. trésorerie. . . 96
21. Id. portail extérieur. 96
22. Rue. Sacristie 97
23. Abbaye de Saint-Valery-sur-Somme 102
24. Buste en argent de Saint-Valery. 102
25. Porte-Guillaume, à Saint-Valery 103
26. Retable de l'église Saint-Paul, à Abbeville. . . 104

(1) Pour les planches hors texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

27. Ancien prieuré de Saint-Pierre, à Abbeville . . 109
28. Menu illustré du banquet. 112
29. Amiens. L'ancien logis du roi 116
30. Sceau de la commune de Long 118
31. Berteaucourt-les-Dames. Église de l'abbaye . . 120
32. Monument de Charlotte d'Hallwin dans l'église de Berteaucourt-les-Dames 120
33. L'église et le monastère de Saint-Riquier. . . 127
34. Façade de l'église abbatiale de Saint-Riquier. . 128
35. Abbaye de Saint-Riquier. 129
36. Porte de Saint-Riquier. 130
37. Abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. 136
38. Abbaye de Saint-Acheul près Amiens 138
39. Statue de Notre-Dame-du-Puy, à Saint-Vulfran d'Abbeville 180
40. Plan général de Picquigny et de ses environs . 274
41. Les îles de Picquigny. 274
42. Plan de Notre-Dame d'Airaines. 340
43. Église de Dommartin. Pilier de la nef. . . . 344
44. Berteaucourt 346
45. Saint-Aubin de Guérande. 346
46. Fonts baptismaux de Notre-Dame d'Airaines. . 348
47. Église de Blangy-sous-Poix. Chapiteaux du clocher 354
48. Clocher de Domfront 357
49. Église de Saint-Pierre de Roye. Rose du pignon occidental. 361
50. Crypte de Notre-Dame de Boulogne 362
51. Église de Saint-Étienne-au-Mont 363
52. Frises en bois sculpté des églises de Boismont, de Coulonvilliers et de Moyenneville . . . 368
53. Frises en bois sculpté de l'église de Vismes-au-Val et de la chapelle de l'hospice de Rue . . . 368
54. Porte du château d'Airaines. 388
55. Inscription mérovingienne de Castel 390
56. Croix de Castel. 394

57. Bas-reliefs de l'église de Castel (1 et 2) . . . 396
58. Id. (1 *bis*). . . . *id.*
59. Id. (2 *bis*). . . . *id.*
60. Id. (3). . . . . *id.*
61. Id. (4). . . . . *id.*
62. Id. (5). . . . . *id.*

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte

---

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1891. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville).	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches).	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). .	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire)	épuisé
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux).	3 »
1862	Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . .	3 »
1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes).	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret.	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers .	3 »
1869	Loches.	3 »
1870	Lisieux (Moulins)	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux). .	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot).	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes).	3 »
1879	Vienne.	6 »
1880	Arras, Tournay (Franche-Comté).	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons.	6 »
1885	Montbrison, Roanne	8 »
1886	Nantes.	8 »
1887	Soissons, Laon (Reims)	8 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	10 »
1889	Évreux (Eure)	10 »
1890	Brive (Corrèze).	10 »
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse)	10 »
1892	Orléans.	10 »
1893	Abbeville	10 »

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressées par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°, p. 216-219.

Les demandes doivent être adressées à M. TRAVERS, trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. Henri DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 — Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon
1888 — Dax, Bayonne
1889 — Évreux
1890 — Brive
1891 — Besançon
1892 — Orléans
1893 — Abbeville
1894 — Saintes et La Rochelle.

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger 1895, sixième série, tome X (60e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.

FINE ARTS LIBRARY
3 2044 039 146 725

This book should be returned to
the Library on or before the last date
urred
ified

FA 30.244 (60) 1893

Congrés Archeologique de France

DATE	ISSUED TO

FA 30.244 (60) 1893